

BILAN SOCIAL

DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE



2013-2014

► 2. Enseignement supérieur et Recherche

Cet ouvrage est édité par le ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance,
61-65, rue Dutot, 75735 Paris Cedex 15

Directrice de la publication : Catherine Gaudy (DGRH)
Rédacteurs en chef : Catherine Duboscq (DGRH C), Bruno Reguigne (DGRH A)
Coordonnateurs rédactionnels : Muriel Guerreiro (DGRH A), Denis Renard (DGRH C), Alisson Sery (DGRH A)
Édition : Annick Vialla
Secrétariat d'édition : Bernard Javet

Composition : Oxipido
Impression : DEPP

ISBN : 978-2-11-138955-7
ISBN numérique : 978-2-11-138956-4
Dépôt légal : avril 2015

Avant-propos

Le *Bilan social* des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche présente des données sur les personnels, extraites principalement des différentes bases nationales de gestion ou de diverses enquêtes menées par la DGRH.

Ces personnels titulaires ou non titulaires exercent leurs fonctions dans les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieur, grands établissements, instituts d'études politiques, etc.), au sein du réseau des œuvres universitaires et scolaires ou dans les directions de l'administration centrale en charge de l'enseignement supérieur.

Sont exclus du champ de ce bilan social tous les personnels de la recherche (EPST), sauf pour les indicateurs liés à la « santé et sécurité au travail », ainsi que les élèves des écoles normales supérieures et les personnels de statut « ouvrier » du réseau des œuvres universitaires et scolaires.

Le bilan social 2013-2014 s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Il a été augmenté de quelques indicateurs supplémentaires par rapport à l'édition 2012 afin de se conformer aux termes de l'arrêté de la Fonction publique du 23 décembre 2013, de mesurer l'impact des mesures (telles que les dispositions relatives aux agents non titulaires), de mieux qualifier les populations, notamment par la mention systématique du rapport F/H et les répartitions par catégorie statutaire. Il est enfin marqué par l'ouverture d'un nouveau chapitre « les relations professionnelles » mentionnant les moyens humains accordés aux syndicats.

Outre ce nouveau chapitre 5, cette édition est enrichie de :

- Chapitre 1 « Effectifs, carrières et politiques de recrutement » : un renseignement plus exhaustif des branches d'activités professionnelles des ITRF, l'âge médian des agents titulaires venant compléter l'âge moyen, une meilleure qualification des agents non titulaires BIATSS (par filière, catégorie statutaire), les résultats de la première session de titularisations, le nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Chapitre 2 « Rémunérations et régimes indemnitaires » : la répartition des dépenses de masse salariale, la présentation de la rémunération nette mensuelle, le nombre d'agents bénéficiaires de la GIPA, la part moyenne mensuelle des primes et indemnités dans la rémunération globale des agents titulaires ;
- Chapitre 3 « Les métiers et la formation des personnels » : les répertoires des métiers, la formation des enseignants, les congés pour recherches ou conversions thématiques accordés aux enseignants-chercheurs.

Sommaire

Table des matières	7
1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement	13
2. Rémunérations et régimes indemnitaires	131
3. Les métiers dans l'enseignement supérieur et la formation des personnels	143
4. Santé et sécurité au travail	163
5. Les relations professionnelles	175

Table des matières

1. EFFECTIFS, CARRIÈRES ET POLITIQUES DE RECRUTEMENT

A. Caractéristiques générales des effectifs/viviers des agents en activité dans l'enseignement supérieur

1. Effectifs des agents titulaires et non titulaires en activité

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe	15
Ensemble des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par type d'établissement.....	16

2. Présentation des effectifs des agents titulaires, en activité, par catégorie de personnel, statutaire, filière, corps, BAP/discipline, position administrative, quotité de service

Par sexe

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par filière et par sexe	18
Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe.....	20
Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et filière et ventilés par corps et sexe	23
Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par corps, branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe	26
Effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires ventilés par filière, discipline (groupe CNU) et sexe	28
Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe	30
Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe	32

Par sexe et tranche d'âge

L'âge moyen et médian des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe (ratio) - Présentation en pyramide des âges.....	34
L'âge moyen et médian des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par sexe (ratio) - Présentation en pyramide des âges.....	36

Par tranche d'âge

Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière, corps et tranche d'âge.....	38
Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et tranche d'âge.....	42
Effectifs des personnels enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et tranche d'âge.....	42
Effectifs des agents titulaires BIATSS répartis par quotité de service et ventilés par sexe et tranche d'âge.....	43

3. Présentation des effectifs des agents titulaires, gérés, mais étant dans une position administrative autre que celle d'activité dans l'enseignement supérieur

Effectifs des agents titulaires en position « d'activité » ou « gérés » (positions administratives autres que celle « d'activité »), ventilés par catégorie statutaire, corps et sexe	44
Effectifs des agents titulaires gérés, répartis par position administrative et ventilés par catégorie statutaire, corps et sexe	46

4. Focus sur les cadres supérieurs et dirigeants

Effectifs des agents exerçant des fonctions de direction (recteur, directeur) ou d'encadrement supérieur (chef de service, sous-directeur, directeur de projet et expert haut niveau), contribuant aux missions du MENESR, répartis par emplois et ventilés par sexe	49
Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par sexe	49
Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par tranche d'âge et sexe	50
Origine des agents sur les principaux emplois fonctionnels dans l'enseignement supérieur	52
Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels dans l'enseignement supérieur, répartis par type d'emplois	53
Répartition par type de fonctions des AENESR relevant de l'enseignement supérieur	54

5. Présentation des effectifs des agents non titulaires

ANT - BIATSS

Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de contrat et sexe	55
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et fonction exercée (corps) et ventilés par sexe	58
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et par fonction exercée (corps) et ventilés par ancienneté de contrat	60
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de financement et par type de contrat	61
Effectifs des agents non titulaires BIATSS titularisés à l'issue des concours ou examens professionnels réservés au cours de l'année 2013, répartis par catégorie statutaire et corps, ventilés par origine et financement	63
Répartition par sexe des candidats aux concours et examens professionnels réservés : inscrits, présents, admissibles et admis ventilés par catégorie statutaire et corps/grade - Année 2013	65

ANT - Enseignants et enseignants-chercheurs

Effectifs physiques et ETP des enseignants non permanents (hors hospitalo-universitaires) répartis par type de contrat ou fonctions et ventilés par sexe	67
Effectifs physiques et ETP des personnels non titulaires hospitalo-universitaires répartis par type de fonctions et ventilés par sexe	68
Effectifs des enseignants non permanents (hors HU) (ATER, associés, doctorants contractuels) répartis par groupe CNU et par sexe	68

6. Les travailleurs handicapés au sein de l'enseignement supérieur

Effectifs

Effectifs des agents déclarés «travailleurs handicapés», répartis par catégorie statutaire et par corps et ventilés par sexe	71
Effectifs des agents déclarés «travailleurs handicapés», répartis par filière et ventilés par sexe	72
Effectifs des agents déclarés «travailleurs handicapés», répartis par tranche d'âge	73
Nombre d'agents déclarés «travailleurs handicapés» rapporté à l'effectif de l'ensemble des agents rémunérés (ratio)	73

Recrutement de travailleurs handicapés en 2013

Recrutement de «travailleurs handicapés» dans les filières BIATSS, répartis par catégorie statutaire et par corps, et ventilés par modalité de recrutement et par sexe	74
Recrutement de «travailleurs handicapés» répartis par filière BIATSS et ventilés par sexe	76
Recrutement de travailleurs handicapés dans l'ensemble des filières, répartis par tranche d'âge	77
Recrutement de travailleurs handicapés dans l'ensemble des filières, répartis par type de handicap	77
Nombre de recrutements de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995 dans les filières BIATSS rapporté au nombre total de recrutement par concours dans les filières BIATSS (ratio)	78

B. Recrutement/Carrière/Flux des agents titulaires

1. Le recrutement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2013

Nombre de postes d'enseignants-chercheurs proposés au recrutement, répartis par filière et par corps/grade.....	79
Nombre de postes BIATSS proposés au recrutement, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps/grade et ventilés par modalité de recrutement.....	80
Nombre de postes de la filière ITRF proposés au recrutement, répartis par catégorie statutaire et ventilés par corps/grade et par branche d'activité professionnelle (BAP)	82
Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe	84
Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement, répartis par filière et par corps (ratio)	86
Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection), répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe	87
Nombre d'agents BIATSS recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement par concours, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps (ratio)	90
Flux annuels des nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par sexe	91
Flux annuels des primo-nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par sexe	91
Nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement des enseignants chercheurs, répartis par groupes de disciplines et par sexe (ratio).....	92

2. L'avancement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2013

Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hors hospitalo-universitaires, de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps, grade et groupe CNU et ventilés par sexe	94
Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps, grade et groupe CNU, ventilés par sexe.....	100
Effectifs des agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe	102
Nombre d'agents BIATSS bénéficiant d'une promotion interne avec un changement de corps (concours interne et liste d'aptitude) répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par sexe	104

3. Les autres flux entrants en 2013

Les retours en position d'activité des agents titulaires, répartis par position administrative précédente et ventilés par catégorie statutaire, corps et sexe	106
---	-----

4. Les départs définitifs des personnels titulaires en 2013

Les départs à la retraite

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, rapportés aux effectifs en activité (ratio).....	108
Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et corps et ventilés par sexe	111
Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel et catégorie statutaire et ventilés par âge	113
Effectifs partis à la retraite, répartis par filière et corps et ventilés par âge	115

Les autres départs définitifs

Répartition des départs définitifs autres que les retraites par catégorie de personnel, catégorie statutaire et ventilée par modalité de départ et par sexe	118
---	-----

5. Les autres départs en 2013 - Départs temporaires

Effectifs des agents titulaires partis au cours de l'année, répartis par position administrative et ventilés par catégorie de personnel, catégorie statutaire, corps et sexe.....	120
---	-----

C. Parité dans les recrutements en 2013

Répartition par sexe des candidats aux concours et examens professionnels BIATSS : inscrits, présents, admissibles et admis ventilés par catégorie statutaire et corps/grade	122
La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS ventilés par catégorie statutaire et corps/grade	126
La composition des sections du Conseil national des universités et des jurys de concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur	127
La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS ventilée par catégorie statutaire et corps/grade	129
La présidence des sections du Conseil national des universités et des jurys de concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur	130

2. RÉMUNÉRATIONS ET RÉGIMES INDEMNITAIRES

A. Effectifs rémunérés en 2013

Effectifs rémunérés (agents et ETPT) par imputation des crédits de financement au sein des établissements d'enseignement supérieur «RCE», répartis par catégorie d'emplois et ventilés par statut Fonction publique et catégorie statutaire	132
---	-----

B. Masse salariale et rémunérations en 2013

Répartition des dépenses de masse salariale dans les établissements d'enseignement supérieur par catégorie de dépenses et élément de rémunération	134
Indice moyen des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière et corps/grade.....	135
Présentation de la rémunération nette mensuelle des agents titulaires ventilée par catégorie statutaire.....	138
Nombre d'agents titulaires bénéficiaires de la «garantie individuelle du pouvoir d'achat» (GIPA) ventilé par catégorie statutaire.....	138

C. Régimes indemnitaires des agents titulaires

Primes et indemnités versées aux agents titulaires.....	139
La part moyenne mensuelle des primes et indemnités dans la rémunération globale des agents titulaires (ratio).....	142

3. LES MÉTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA FORMATION DES PERSONNELS

A. Les répertoires des métiers

Les répertoires des métiers	144
-----------------------------------	-----

1. REME

2. Référens

B. Les formations

Formations statutaire et professionnelle des BIATSS - Nombre de stagiaires et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe	146
Domaines de formation continue - Nombre de stagiaires BIATSS et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe	150
Consommation au titre du droit individuel à la formation (DIF) des BIATSS, répartie par catégorie statutaire et par sexe	153

C. Les agents formés

Effectifs formés chez les BIATSS - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétences et VAE) répartis par catégorie statutaire et par sexe	156
Part des agents formés BIATSS, rapportée aux effectifs en fonction répartis par catégorie statutaire (ratio)	156
Nombre de jours de formation par BIATSS en fonction répartis par type de formation et ventilés par catégorie statutaire (ratio)	157

D. Les dépenses de formation

Dépenses pour les BIATSS par type de formation (en euros)	158
Dépenses de formation pour les BIATSS rapportées à la masse salariale, réparties par type de formation (en euros)	159

E. La formation chez les enseignants

Effectifs formés chez les enseignants	160
Évolution du nombre des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) accordés aux enseignants-chercheurs sur une période de 6 ans	160
Répartition des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués au titre du CNU et des établissements, répartis par groupes de disciplines	161

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

A. La médecine de prévention

Nombre de médecins de prévention en 2013.....	164
---	-----

B. Hygiène, sécurité et conditions de travail

Nombre de réunions annuelles des CHSCT dans les établissements	165
La formation des membres du CHSCT et des acteurs de prévention.....	165
Evolution du nombre de conseillers et d'assistants de prévention	166
Taux de réalisation ou d'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER).....	167
Taux de réalisation des documents réglementaires.....	168
Evolution du nombre d'accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt de travail répartis par type d'accident entre 2011 et 2013	169
Nombre d'accidents avec ou sans arrêt de travail répartis par catégorie d'agent	170
Répartition des accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt par nature.....	170
Répartition des accidents de service et du travail par nature des lésions	171
Évolution du nombre et des types de maladies professionnelles	172
Les formations en santé et sécurité au travail	174

5. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Les moyens humains accordés aux syndicats	176
---	-----

1. EFFECTIFS, CARRIÈRES ET POLITIQUES DE RECRUTEMENT

A. Caractéristiques générales des effectifs/viviers des agents en activité dans l'enseignement supérieur	15
B. Recrutement/Carrière/Flux des agents titulaires	79
C. Parité dans les recrutements en 2013	122

Ce chapitre présente les effectifs des agents titulaires et non titulaires en activité parmi les personnels de l'enseignement supérieur (par catégorie statutaire, par corps, par filière, par genre, par tranche d'âge, par type d'établissement...).

- ▶ L'effectif total (agents titulaires et non-titulaires) est de 199 065 agents, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2012 ; le taux de féminisation est de 51,3 %.
- ▶ Les agents titulaires représentent près des deux tiers de l'effectif total comme en 2012.
- ▶ Au sein des agents titulaires, les femmes représentent 49 %. La part des femmes a augmenté de 0,5 % tant au sein des personnels enseignants (37,2 %) que des personnels BIATSS (63,2 %).
- ▶ L'âge moyen se maintient autour de 48 ans pour les personnels enseignants et de 46 ans pour les personnels BIATSS.
- ▶ Parmi l'ensemble des agents non titulaires, la part des femmes est de 55,5 % (43,1 % parmi les personnels enseignants et 64,8 % chez les personnels BIATSS).
- ▶ Au sein des personnels en situation de handicap : les agents de catégorie C restent majoritaires (52,7 %), la part des femmes a augmenté d'un point (56,6 %) et près de la moitié de ces agents appartiennent à la filière ITRF.
- ▶ Le recrutement des agents titulaires : près de 5 500 postes ont été offerts au sein de l'enseignement supérieur, 3 148 pour des postes d'enseignants et 2 329 pour des postes BIATSS (dont 82 % d'ITRF).
- ▶ S'agissant des recrutements réservés dans le cadre de la loi du 12 mars 2012, la session 2013 s'est traduite par l'admission de près de 50 % des candidats présents : 590 admis (dont 70,3 % de femmes) pour 1 185 présents.
- ▶ Parmi les personnels BIATSS, le taux de féminisation des agents promus est de 69,6 % (contre 63,8 % en 2012), soit 6,4 points de plus que la part des femmes dans cette population. Pour les enseignants-chercheurs, la part des femmes promues en 2013, qui a progressé d'un point (33 %), décroît en général avec la progression des avancements de grade.
- ▶ Le nombre de départs à la retraite est stable par rapport à l'année précédente, autour de 3 000 agents soit 2,6 % des effectifs.

A. Caractéristiques générales des effectifs/viviers des agents en activité dans l'enseignement supérieur

1. Effectifs des agents titulaires et non titulaires en activité

► Effectifs physiques et ETP des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Dans l'enseignement supérieur, la part des agents titulaires représente près des deux tiers des effectifs (64,4 %).

Elle est proche de 70 % chez les personnels enseignants et de 60 % chez les personnels BIATSS.

Les femmes, qui représentent 51,3 % de l'ensemble des effectifs, sont bien moins représentées chez les personnels enseignants (39 %) que chez les personnels BIATSS (près de 64 %).

Tableau 1.1

Catégorie de personnel	Statut Fonction publique	Hommes	Femmes	Total	Total ETP ¹	Part des femmes (en %)	Part des agents par statut (en %)
Personnels enseignants	Agent titulaire	43 930	26 018	69 948	69 716,5	37,2	69,6
	Agent non titulaire	17 354	13 159	30 513	25 732,6	43,1	30,4
	Total des personnels enseignants	61 284	39 177	100 461	95 449,1	39,0	-
Personnels BIATSS	Agent titulaire	21 455	36 777	58 232	57 224,2	63,2	59,1
	Agent non titulaire	14 222	26 150	40 372	24 729,6	64,8	40,9
	Total des personnels BIATSS	35 677	62 927	98 604	81 953,8	63,8	-
Ensemble des effectifs des agents titulaires		65 385	62 795	128 180	126 940,7	49,0	64,4
Ensemble des effectifs des agents non titulaires		31 576	39 309	70 885	50 462,2	55,5	35,6
Ensemble des effectifs du MESR		96 961	102 104	199 065	177 402,9	51,3	-

► Sources : bases et annuaires des personnels - Enquêtes DGRH-A1-1 et DGRH-C1-1 sur les agents non titulaires - Les effectifs « ouvriers » du réseau des œuvres universitaires et scolaires (environ 10 000 agents) sont exclus du champ de l'ensemble des indicateurs du bilan social, ceux-ci étant directement gérés et rémunérés par le réseau. Les élèves des écoles normales supérieures (2 883 agents en décembre 2013) sont également exclus.

► En outre, au-delà des 30 513 enseignants non titulaires mentionnés dans le tableau, environ 135 000 chargés d'enseignement vacataires (CEV) et agents temporaires vacataires (ATV) délivrent des heures d'enseignement.

► Les données relatives aux personnels enseignants tiennent compte des effectifs hospitalo-universitaires (titulaires et non titulaires).

► 1. Les données relatives aux personnels non titulaires sont formulées en ETP pour les enseignants et en ETP travaillé (ETPT) pour les BIATSS (la notion d'ETP n'étant pas présente dans l'enquête sur les agents non titulaires BIATSS).

► Pour information, l'ETP correspond à la quotité de service des agents (ex : pour deux agents ayant un temps de travail de 80 % correspond un ETP de 1,6). L'ETPT peut être défini comme la proratisation de la quotité de service d'un agent en fonction de la durée effective de son activité (ex : un agent ayant une quotité de service de 80 % mais n'est rémunéré que sur 15 jours dans le mois, son ETPT sera de $0,8/2 = 0,4$); l'ETPT peut être calculé mensuellement ou annuellement.

► Ensemble des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par type d'établissement

Près d'un agent sur deux (titulaire et non titulaire) est en fonction dans une université pluridisciplinaire et de santé (27,2%) ou dans une université scientifique (19,6%); un sur trois environ l'est dans une université pluridisciplinaire hors santé (11,8%) ou dans une université tertiaire « lettres et sciences humaines » (9,8%) ou dans un établissement fusionné (13,2%). Les 15% restants sont répartis entre les écoles d'ingénieurs, les grands établissements et les universités tertiaires « droit et économie ».

Alors que les agents titulaires représentent près de 65% des effectifs du MESR, leur part est supérieure à cette moyenne au sein du réseau des œuvres universitaires et scolaires (83,5%) et dans les universités pluridisciplinaires hors santé (69,1%). À l'inverse, les agents titulaires au sein des instituts d'études politiques sont sous représentés (52,4%).

Tableau 1.2

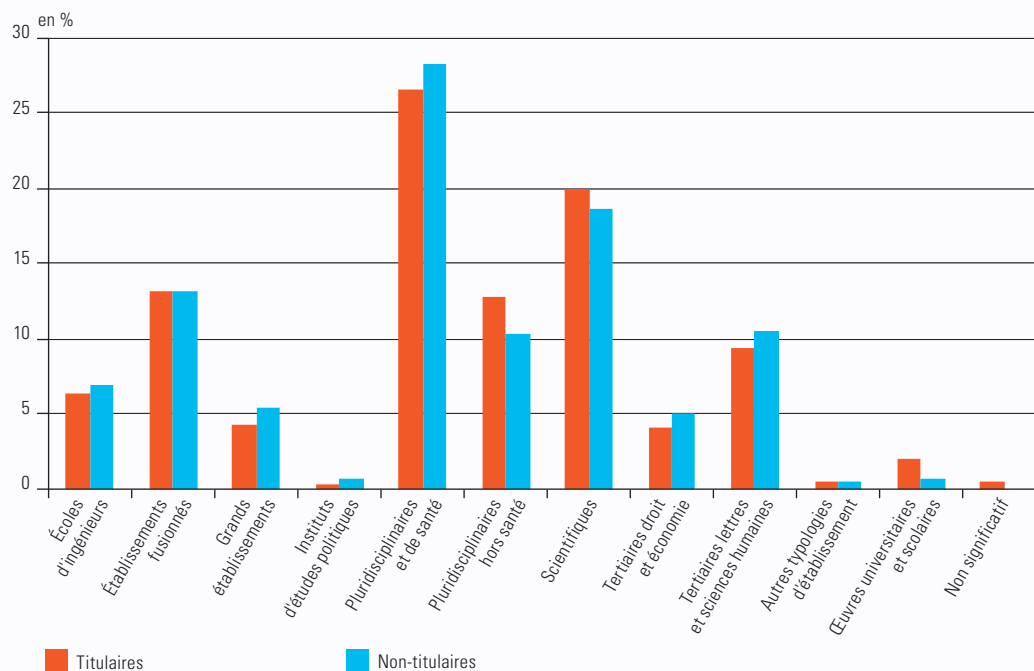
Typologie d'établissement	Personnels enseignants			Personnels BIATSS		
	Titulaires	Non-titulaires	Sous-total	Titulaires	Non-titulaires	Sous-total
Écoles d'ingénieurs	4 114	1 672	5 786	4 017	3 291	7 308
Établissements fusionnés	9 461	3 267	12 728	7 452	6 018	13 470
Grands établissements	1 873	1 412	3 285	3 552	2 364	5 916
Instituts d'études politiques	333	282	615	191	194	385
Pluridisciplinaires et de santé	20 266	10 720	30 986	13 792	9 321	23 113
Pluridisciplinaires hors santé	9 509	3 044	12 553	6 781	4 241	11 022
Scientifiques	14 362	5 133	19 495	11 358	8 148	19 506
Tertiaires droit et économie	2 814	2 012	4 826	2 489	1 522	4 011
Tertiaires lettres et sciences humaines	7 089	2 917	10 006	5 060	4 528	9 588
Autres typologies d'établissement	125	54	179	491	250	741
Œuvres universitaires et scolaires			0	2 511	495	3 006
Non significatif	2		2	538		538
Ensemble des agents en activité	69 948	30 513	100 461	58 232	40 372	98 604

► Sources : bases et annuaires des personnels - Enquêtes DGRH-A1-1 et DGRH-C1-1 sur les agents non titulaires - Les effectifs « ouvriers » du réseau des œuvres universitaires et scolaires (environ 10 000 agents) sont exclus du champ de l'ensemble des indicateurs du bilan social, ceux-ci étant directement gérés et rémunérés par le réseau. Les élèves des Écoles normales supérieures (2 883 agents en décembre 2013) sont également exclus.

► Les enseignants hospitalo-universitaires non titulaires (4 536 recensés en 2013, y compris les CCMG recrutés sous contrat) ont été rattachés par convention à la typologie « Pluridisciplinaires et de santé ».

► Dans la typologie « non significatif », outre l'administration centrale du MESR, sont regroupés les effectifs rattachés à des chancelleries d'université, PRES, pôles universitaires européens, etc. Par ailleurs, les agents non titulaires BIATSS de l'administration centrale exerçant leurs activités en lien avec l'enseignement supérieur ont été décomptés, par convention, dans l'enquête BIATSS sur le programme de l'enseignement scolaire; par conséquent, ils ne figurent pas dans ce bilan social.

Figure 1.1 - Les effectifs des agents en activité dans l'enseignement supérieur ventilés par typologie d'établissement selon leur statut fonction publique



Total général			Part par typologie d'établissement (en %)			Part par statut au sein de chacune des typologies d'établissement (en %)	
Titulaires	Non-titulaires	Total	Titulaires	Non-titulaires	Total	Titulaires	Non-titulaires
8 131	4 963	13 094	6,3	7,0	6,6	62,1	37,9
16 913	9 285	26 198	13,2	13,1	13,2	64,6	35,4
5 425	3 776	9 201	4,2	5,3	4,6	59,0	41,0
524	476	1 000	0,4	0,7	0,5	52,4	47,6
34 058	20 041	54 099	26,6	28,3	27,2	63,0	37,0
16 290	7 285	23 575	12,7	10,3	11,8	69,1	30,9
25 720	13 281	39 001	20,1	18,7	19,6	65,9	34,1
5 303	3 534	8 837	4,1	5,0	4,4	60,0	40,0
12 149	7 445	19 594	9,5	10,5	9,8	62,0	38,0
616	304	920	0,5	0,4	0,5	67,0	33,0
2 511	495	3 006	2,0	0,7	1,5	83,5	16,5
540	0	540	0,4	0,0	0,3	100,0	0,0
128 180	70 885	199 065	100,0	100,0	100,0	64,4	35,6

2. Présentation des effectifs des agents titulaires, en activité, par catégorie de personnel, statutaire, filière, corps, BAP/discipline, position administrative, quotité de service

Par sexe

► Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par filière et par sexe

Tableau 1.3

Catégorie de personnel	Filière	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Part des femmes (en %)
Personnels enseignants	Filière universitaire	30 814	18 156	48 970	48 766,5	37,1
	Filière hospitalo-universitaire	4 858	1 668	6 526	6 525,0	25,6
	Corps spécifiques	764	325	1 089	1 080,0	29,8
	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	142	143	285	281,5	50,2
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	7 317	5 691	13 008	12 993,5	43,8
	Filière éducation-orientation	19	28	47	47,0	59,6
	Filière d'inspection	16	7	23	23,0	30,4
	Total des personnels enseignants	43 930	26 018	69 948	69 716,5	37,2
	Part des effectifs/total effectifs par sexe (en %)	67,2	41,4	54,6	-	-
Personnels BIATSS	Filière administrative	2 537	12 861	15 398	14 786,7	83,5
	Filière des bibliothèques	1 385	3 156	4 541	4 469,0	69,5
	Filière ITRF	17 411	20 127	37 538	37 260,2	53,6
	Filière sociale et de santé	20	540	560	516,4	96,4
	Filière technique	102	93	195	191,9	47,7
	Total des personnels BIATSS	21 455	36 777	58 232	57 224,2	63,2
	Part des effectifs/total effectifs par sexe (en %)	32,8	58,6	45,4	-	-
Ensemble des effectifs	65 385	62 795	128 180	126 940,7	49,0	

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Dans l'enseignement supérieur, près de 55 % des personnels titulaires sont des personnels enseignants et plus de 45 % des personnels BIATSS. Chez les enseignants, la filière universitaire est la plus représentée avec 70 % des effectifs, suivie de la filière enseignante des corps du 2nd degré avec 18,6 %.

Chez les personnels BIATSS, la filière ITRF rassemble 64,5 % des agents et la filière administrative 26,4 %. Si 49 % des effectifs totaux sont des femmes, elles ne représentent que 37,2 % des enseignants alors qu'elles atteignent un taux de plus de 63 % chez les BIATSS.

Figure 1.2 - Le taux de féminisation des agents titulaires selon la catégorie de personnel

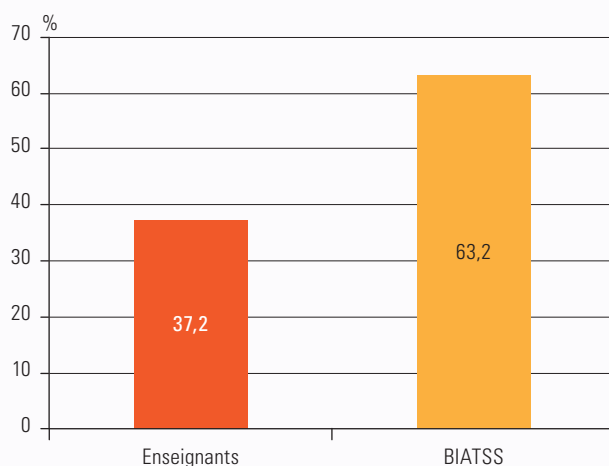
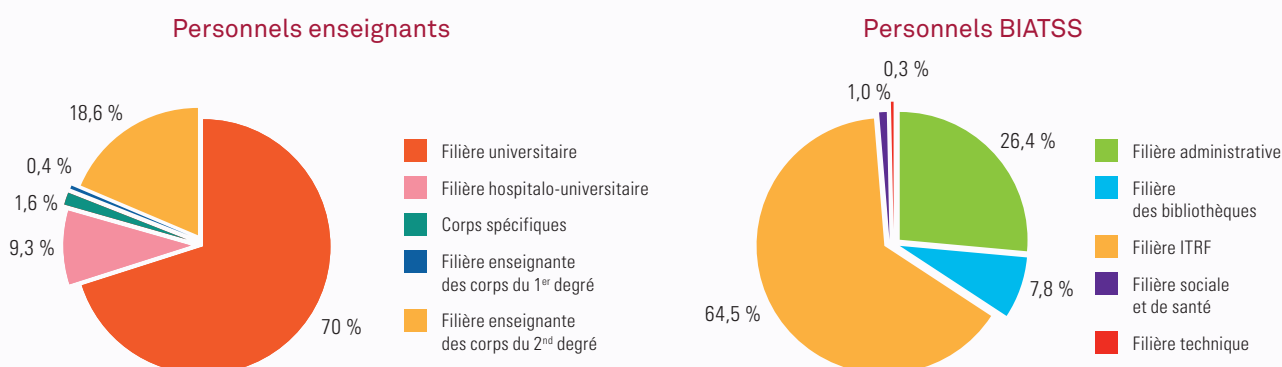


Figure 1.3 - Le poids des effectifs de chaque filière au sein des catégories de personnel



► La filière éducation-orientation (0,06 %) et la filière d'inspection (0,03 %) n'apparaissent pas dans le graphique.

► Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par filière et ventilés par catégorie statutaire et sexe

Tableau 1.4

Filière	Catégorie statutaire	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Part des femmes (en %)	Poids de la filière/catégorie statutaire (en %)
Filière universitaire	Catégorie A	30 814	18 156	48 970	48 766,5	37,1	70,0
Filière hospitalo-universitaire		4 858	1 668	6 526	6 525,0	25,6	9,3
Corps spécifiques enseignants		764	325	1 089	1 080,0	29,8	1,6
Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré		142	143	285	281,5	50,2	0,4
Filière enseignante des corps du 2 nd degré		7 317	5 691	13 008	12 993,5	43,8	18,6
Filière éducation-orientation		19	28	47	47,0	59,6	0,1
Filière d'inspection		16	7	23	23,0	30,4	0,0
Total des effectifs de personnels enseignants		43 930	26 018	69 948	69 716,5	37,2	-
Filière administrative	Catégorie A	1 031	1 714	2 745	2 704,6	62,4	16,2
	Catégorie B	641	3 353	3 994	3 850,4	84,0	26,5
	Catégorie C	865	7 794	8 659	8 231,7	90,0	33,0
Total de la filière administrative		2 537	12 861	15 398	14 786,7	83,5	-
Filière des bibliothèques	Catégorie A	394	1 002	1 396	1 382,5	71,8	8,2
	Catégorie B	311	1 043	1 354	1 326,6	77,0	9,0
	Catégorie C	680	1 111	1 791	1 759,9	62,0	6,8
Total de la filière des bibliothèques		1 385	3 156	4 541	4 469,0	69,5	-
Filière ITRF	Catégorie A	6 560	5 872	12 432	12 395,5	47,2	73,5
	Catégorie B	4 441	5 074	9 515	9 462,6	53,3	63,1
	Catégorie C	6 410	9 181	15 591	15 402,1	58,9	59,4
Total de la filière ITRF		17 411	20 127	37 538	37 260,2	53,6	-
Filière sociale et de santé	Catégorie A	13	338	351	324,1	96,3	2,1
	Catégorie B	7	202	209	192,3	96,7	1,4
Total de la filière sociale et de santé		20	540	560	516,4	96,4	-
Filière technique	Catégorie C	102	93	195	191,9	47,7	0,7
Total de la filière technique		102	93	195	191,9	47,7	-
Total des effectifs en catégorie A (BIATSS)		7 998	8 926	16 924	16 806,7	52,7	-
Total des effectifs en catégorie B		5 400	9 672	15 072	14 831,9	64,2	-
Total des effectifs en catégorie C		8 057	18 179	26 236	25 585,6	69,3	-
Total des effectifs de personnels BIATSS		21 455	36 777	58 232	57 224,2	63,2	-
Ensemble des effectifs		65 385	62 795	128 180	126 940,7	49,0	

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Dans l'enseignement supérieur, 67,8 % des personnels titulaires sont de catégorie A, 11,8 % de catégorie B et 20,5 % de catégorie C. Au sein de la catégorie A, les personnels enseignants représentent plus de 80 % des agents.

Chez les personnels BIATSS, 29,1 % relèvent de la catégorie A, 25,9 % de la catégorie B et 45,1 % de la catégorie C.

On note que les agents de catégorie A sont les plus nombreux dans la filière ITRF (33,1 %) puis dans la filière des bibliothèques (30,7 %) et les agents de catégorie C dans la filière administrative (56,2 %).

Figure 1.4 - Les effectifs des agents titulaires selon la catégorie statutaire (en %)

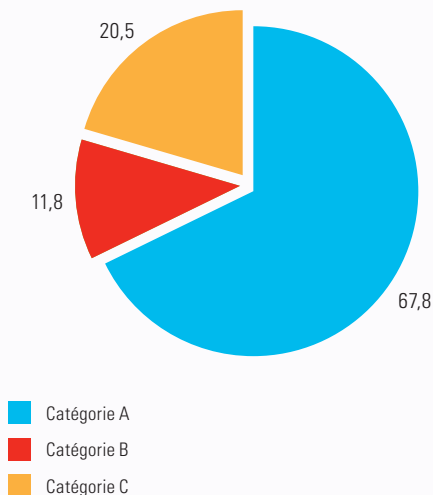


Figure 1.5 - Le taux de féminisation des agents titulaires selon la catégorie statutaire et la filière

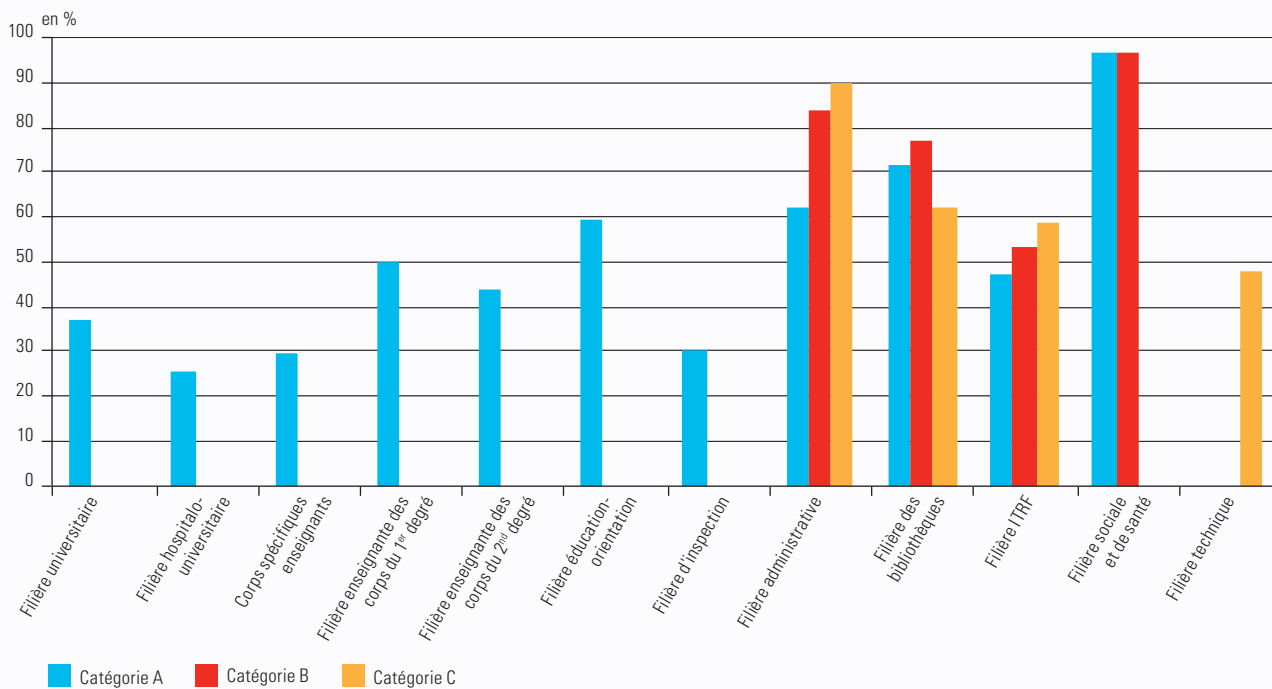
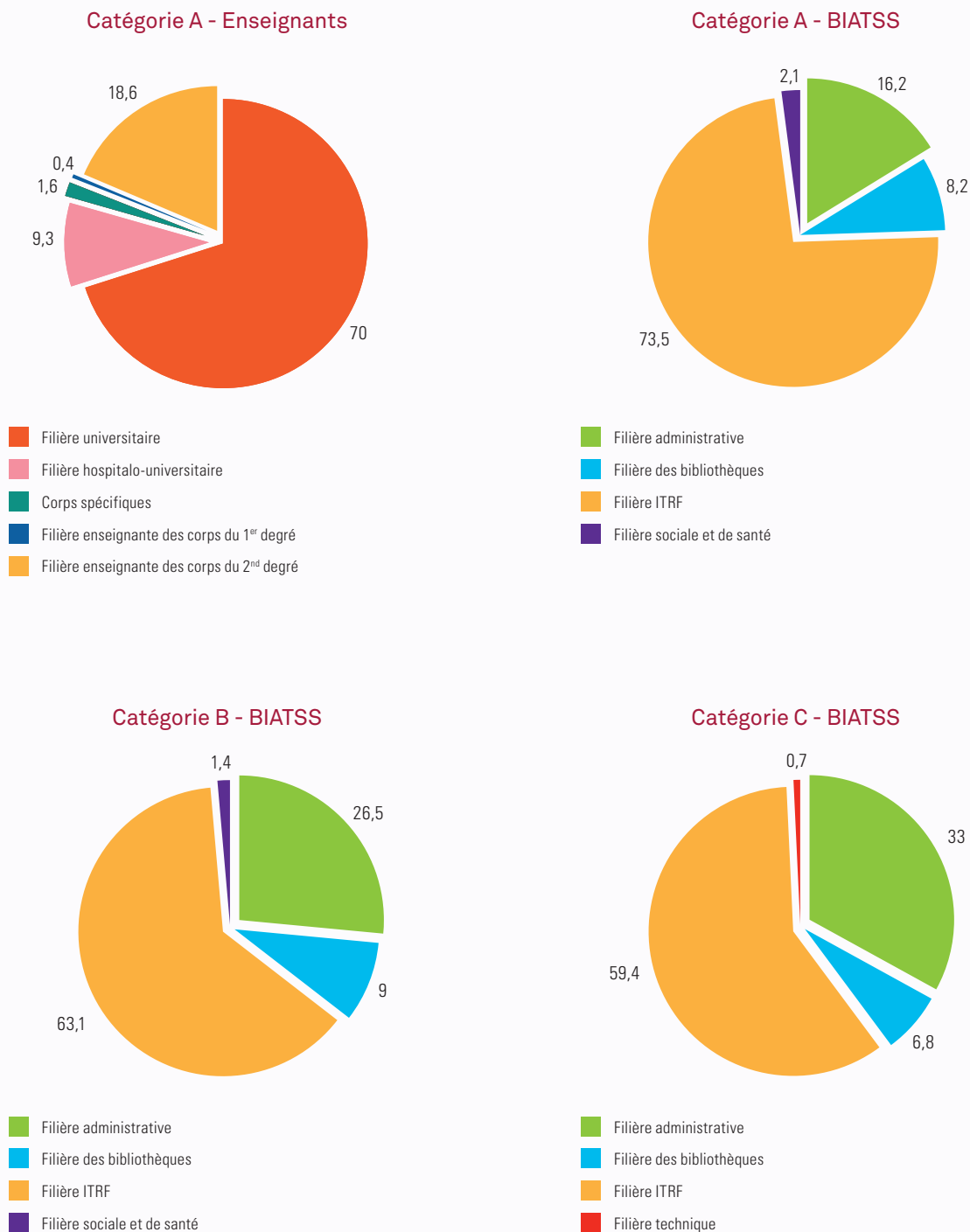


Figure 1.6 - Le poids des effectifs de chaque filière au sein des catégories statutaires (en %)



► La filière éducation/orientation et la filière d'inspection n'apparaissent pas dans le graphique car elle représentent moins de 0,1 %.

► Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et filière et ventilés par corps et sexe

Tableau 1.5

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Part des femmes (en %)	
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	19	10	29	29,0	34,5	
		Assistant non agrégé et assimilé		2	2	2,0	100,0	
		Maître de conférences des universités	19 253	14 524	33 777	33 586,5	43,0	
		Maître-assistant	1		1	1,0	0,0	
		Professeur des universités	11 541	3 620	15 161	15 148,0	23,9	
	Total de la filière universitaire			30 814	18 156	48 970	48 766,5	37,1
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			59,3	52,0	56,4	-	-
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.- PH des disciplines pharma.	55	74	129	129,0	57,4	
		Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD	266	127	393	392,5	32,3	
		Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	767	761	1 528	1 527,5	49,8	
		Prof. univ. - PH des disciplines pharmaceutiques	117	52	169	169,0	30,8	
		Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD	82	46	128	128,0	35,9	
		Professeur des universités-praticien hospitalier	3 569	608	4 177	4 177,0	14,6	
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire odonto.	2		2	2,0	0,0	
	Total de la filière hospitalo-universitaire			4 858	1 668	6 526	6 525,0	25,6
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			9,4	4,8	7,5	-	-
	Corps spécifiques enseignants	Astronome	83	22	105	105,0	21,0	
		Astronome adjoint	88	27	115	114,0	23,5	
		Directeur d'études de l'EHESS	88	29	117	117,0	24,8	
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	103	37	140	140,0	26,4	
		Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle	74	55	129	125,0	42,6	
		Maître de conférences de l'EHESS	44	29	73	71,5	39,7	
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	43	55	98	97,5	56,1	
		Physicien	33	7	40	40,0	17,5	
		Physicien adjoint	39	27	66	65,5	40,9	
		Professeur de l'École centrale de Paris de 1 ^{re} cat.	12		12	12,0	0,0	
		Professeur de l'École centrale de Paris de 2 ^e cat.	8	2	10	10,0	20,0	
		Professeur du Cnam	59	6	65	65,0	9,2	
		Professeur du Collège de France	37	5	42	41,0	11,9	
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle	50	23	73	72,5	31,5	
Sous-directeur de laboratoire des ENS		2		2	2,0	0,0		
Sous-directeur de laboratoire du Cnam		1		1	1,0	0,0		
Sous-directeur de laboratoire du Collège de France				1	1,0	100,0		
Total des corps spécifiques			764	325	1 089	1 080,0	29,8	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			1,5	0,9	1,3	-	-	
Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Professeur des écoles	142	143	285	281,5	50,2		
Total de la filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré			142	143	285	281,5	50,2	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,3	0,4	0,3	-	-	
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Chargé d'enseignement d'EPS	7		7	7,0	0,0		
	Professeur agrégé	4 109	2 994	7 103	7 092,0	42,2		
	Professeur certifié	2 188	2 320	4 508	4 507,0	51,5		
	Professeur de chaire supérieure	3		3	3,0	0,0		
	Professeur de l'Ensam	168	23	191	189,0	12,0		
	Professeur de lycée professionnel	167	124	291	291,0	42,6		
	Professeur d'enseignement général des collèges	5	3	8	8,0	37,5		
Professeur d'EPS	670	227	897	896,5	25,3			
Total de la filière enseignante des corps du 2 nd degré			7 317	5 691	13 008	12 993,5	43,8	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			14,1	16,3	15,0	-	-	
Filière éducation-orientation	Conseiller d'orientation psychologue	5	9	14	14,0	64,3		
	Conseiller principal d'éducation	14	19	33	33,0	57,6		
Total de la filière éducation-orientation			19	28	47	47,0	59,6	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	0,1	0,1	-	-	

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Part des femmes (en %)	
Catégorie A	Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional	6	2	8	8,0	25,0	
		Inspecteur de l'Éducation nationale	10	5	15	15,0	33,3	
	Total de la filière d'inspection			16	7	23	23,0	30,4
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	0,0	0,0	-	-
	Filière administrative		Administrateur civil	5	3	8	8,0	37,5
			Administrateur ENESR	88	106	194	194,0	54,6
			Agent comptable de Crous	16	12	28	28,0	42,9
			Agent comptable d'EPCSCP	53	53	106	106,0	50,0
			Attaché d'administration	786	1 503	2 289	2 248,6	65,7
			Directeur de Crous	23	5	28	28,0	17,9
			Directeur général des services (SGEPES)	60	32	92	92,0	34,8
	Total de la filière administrative			1 031	1 714	2 745	2 704,6	62,4
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			2,0	4,9	3,2	-	-
	Filière des bibliothèques		Bibliothécaire	110	386	496	491,1	77,8
			Conservateur des bibliothèques	243	564	807	798,4	69,9
			Conservateur général des bibliothèques	41	52	93	93,0	55,9
	Total de la filière des bibliothèques			394	1 002	1 396	1 382,5	71,8
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,8	2,9	1,6	-	-
	Filière ITRF		Assistant-ingénieur	1 687	1 544	3 231	3 225,2	47,8
Ingénieur de recherche			1 476	828	2 304	2 298,9	35,9	
Ingénieur d'études			3 397	3 500	6 897	6 871,4	50,7	
Total de la filière ITRF			6 560	5 872	12 432	12 395,5	47,2	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			12,6	16,8	14,3	-	-	
Filière sociale et de santé		Conseiller technique de service social AE	2	52	54	54,0	96,3	
		Infirmier	11	286	297	270,1	96,3	
Total de la filière sociale et de santé			13	338	351	324,1	96,3	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	1,0	0,4	-	-	
Ensemble des effectifs de la catégorie A		Total général	51 928	34 944	86 872	86 523,2	40,2	
Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (Saenes)	641	3 353	3 994	3 850,4	84,0	
		Total de la filière administrative			641	3 353	3 994	3 850,4
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)			11,9	34,7	26,5	-	-
	Filière des bibliothèques		Bibliothécaire assistant spécialisé	311	1 043	1 354	1 326,6	77,0
			Total de la filière des bibliothèques			311	1 043	1 354
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)			5,8	10,8	9,0	-	-
	Filière ITRF		Technicien de recherche et formation	4 441	5 074	9 515	9 462,6	53,3
			Total de la filière ITRF			4 441	5 074	9 515
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)			82,2	52,5	63,1	-	-
	Filière sociale et de santé		Assistant de service social des adm. de l'État	7	201	208	191,5	96,6
			Infirmier (cat. B)		1	1	0,8	100,0
Total de la filière sociale et de santé			7	202	209	192,3	96,7	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)			0,1	2,1	1,4	-	-	
Ensemble des effectifs de la catégorie B		Total général	5 400	9 672	15 072	14 831,9	64,2	

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Part des femmes (en %)
Catégorie C	Filière administrative	Adjoint administratif (Adjenes)	865	7 794	8 659	8 231,7	90,0
	Total de la filière administrative		865	7 794	8 659	8 231,7	90,0
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		10,7	42,9	33,0	-	-
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	680	1 111	1 791	1 759,9	62,0
	Total de la filière des bibliothèques		680	1 111	1 791	1 759,9	62,0
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		8,4	6,1	6,8	-	-
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	6 410	9 181	15 591	15 402,1	58,9
	Total de la filière ITRF		6 410	9 181	15 591	15 402,1	58,9
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		79,6	50,5	59,4	-	-
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	102	93	195	191,9	47,7
	Total de la filière technique		102	93	195	191,9	47,7
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		1,3	0,5	0,7	-	-
	Ensemble des effectifs de la catégorie C		Total général	8 057	18 179	26 236	25 585,6
Ensemble des effectifs		Total général	65 385	62 795	128 180	126 940,7	49,0

► Sources : Bases et annuaires des personnels.

Plus des 2/3 des agents titulaires de l'enseignement supérieur relèvent de la catégorie A : 80 % sont des personnels enseignants et un peu moins de 20 % des personnels BIATSS ; les catégories B et C (uniquement

des BIATSS) représentent le 1/3 restant. Plus la catégorie statutaire est élevée et plus le taux de féminisation décroît (40,2 % en catégorie A et 69,3 % en catégorie C).

► Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par corps, branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

Tableau 1.6

Libellé long du corps	Sexe	BAP A	BAP B	BAP C	BAP D	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	BAP non spécifiée	Total
Ingénieur de recherche	Hommes	129	136	246	45	577	44	111	162	26	1 476
	Femmes	128	74	45	53	144	39	40	291	14	828
	Total des effectifs du corps	257	210	291	98	721	83	151	453	40	2 304
	Part des effectifs de la BAP/ Effectifs du corps (en %)	11,2	9,1	12,6	4,3	31,3	3,6	6,6	19,7	1,7	100,0
Ingénieur d'études	Hommes	170	176	499	106	1 311	304	304	456	71	3 397
	Femmes	331	147	82	137	415	595	118	1 610	65	3 500
	Total des effectifs du corps	501	323	581	243	1 726	899	422	2 066	136	6 897
	Part des effectifs de la BAP/ Effectifs du corps (en %)	7,3	4,7	8,4	3,5	25,0	13,0	6,1	30,0	2,0	100,0
Assistant ingénieur	Hommes	71	95	349	14	599	161	234	137	27	1 687
	Femmes	226	92	38	8	102	181	36	837	24	1 544
	Total des effectifs du corps	297	187	387	22	701	342	270	974	51	3 231
	Part des effectifs de la BAP/ Effectifs du corps (en %)	9,2	5,8	12,0	0,7	21,7	10,6	8,4	30,1	1,6	100,0
Technicien de recherche et formation	Hommes	271	192	842	13	949	506	968	365	335	4 441
	Femmes	656	237	69	10	138	362	104	3 299	199	5 074
	Total des effectifs du corps	927	429	911	23	1 087	868	1 072	3 664	534	9 515
	Part des effectifs de la BAP/ Effectifs du corps (en %)	9,7	4,5	9,6	0,2	11,4	9,1	11,3	38,5	5,6	100,0
Adjoint technique de recherche et formation	Hommes	341	165	276		90	389	3 932	374	843	6 410
	Femmes	678	248	36		22	332	2 636	4 418	811	9 181
	Total des effectifs du corps	1 019	413	312	0	112	721	6 568	4 792	1 654	15 591
	Part des effectifs de la BAP/ Effectifs du corps (en %)	6,5	2,6	2,0	0,0	0,7	4,6	42,1	30,7	10,6	100,0
Ensemble des effectifs		3 001	1 562	2 482	386	4 347	2 913	8 483	11 949	2 415	37 538
Part des effectifs de la BAP/Ensemble de la filière (en %)		8,0	4,2	6,6	1,0	11,6	7,8	22,6	31,8	6,4	100,0
Part des femmes de la BAP/Effectifs de la BAP (en %)		67,3	51,1	10,9	53,9	18,9	51,8	34,6	87,5	46,1	53,6

► Sources : bases et annuaires des personnels (dont RHSUPINFO pour le croisement avec les BAP non spécifiées)

► Libellés des branches d'activités professionnelles :

BAP A : Science du vivant ;

BAP B : Sciences chimiques sciences des matériaux ;

BAP C : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ;

BAP D : Sciences humaines et sociales ;

BAP E : Informatique, statistique et calcul scientifique ;

BAP F : Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ;

BAP G : Patrimoine, logistique, prévention et restauration ;

BAP J : Gestion et pilotage.

La branche d'activité professionnelle « gestion et pilotage » (BAP J) concentre à elle seule près du tiers des effectifs de la filière ITRF (31,8 %) ; vient ensuite la branche d'activité professionnelle « patrimoine, logistique, prévention et restauration » (BAP G) avec plus de 22 %. Il est à noter que 6,4 % des agents ITRF ne peuvent être rattachés à une BAP en raison de l'absence de la spécification de celle-ci dans les systèmes d'information ministériels ; parmi ces agents, plus de 68 % sont des adjoints techniques de recherche et de formation. La part des femmes d'une branche d'activité professionnelle à l'autre est très variable ; c'est encore dans la BAP J que le taux de féminisation est le plus important (87,5 %). Celui de la branche d'activité professionnelle « science du vivant » (BAP A) est aussi supérieur (67,3 %), la part moyenne des femmes étant de 53,6 % au sein de la filière ITRF. Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C « sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique », avec seulement 10,9 % des effectifs.

Figure 1.7 - Le poids des effectifs de chaque BAP au sein de la filière ITRF (en %)

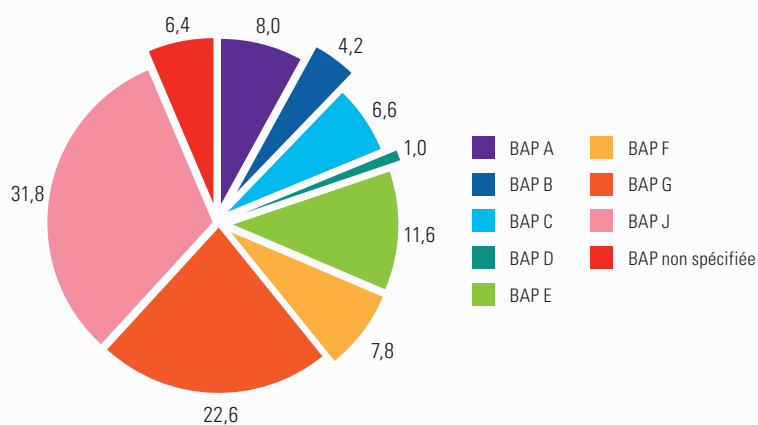
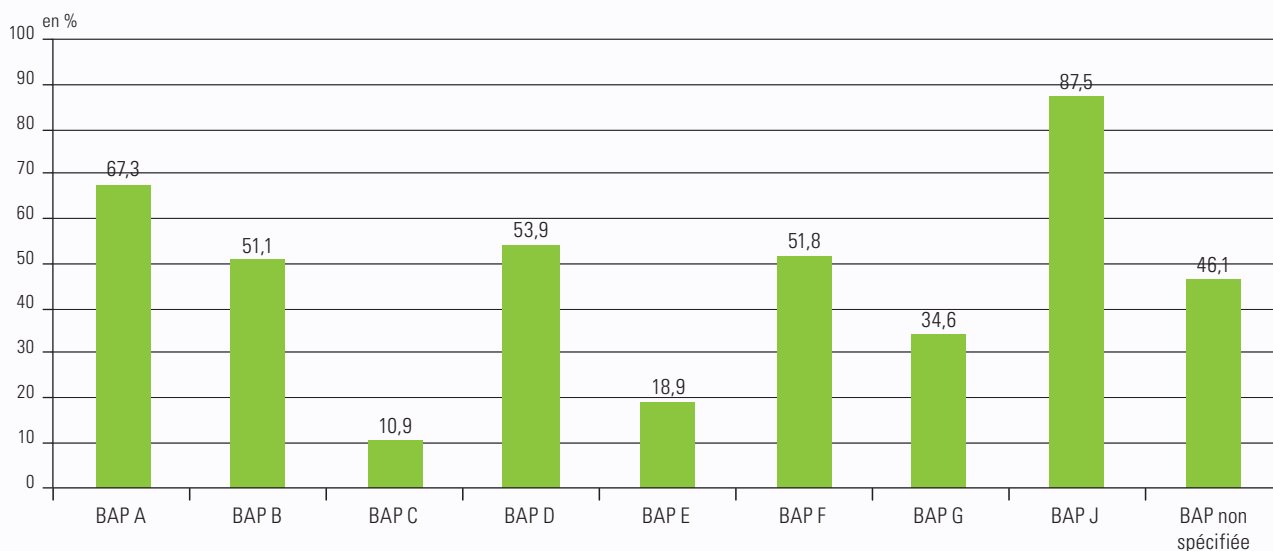


Figure 1.8 - Le taux de féminisation des BAP (en %)



► Effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires ventilés par filière, discipline (groupe CNU) et sexe

Tableau 1.7

Libellé long du corps	Sexe	Droit et Science politique	Sciences économiques et de gestion	Langues et Littératures	Sciences humaines	Mathématiques et Informatique	Physique
Filière universitaire	Hommes	2 206	2 296	2 513	3 648	5 122	1 895
	Femmes	1 546	1 507	3 614	2 796	1 478	534
	Total des effectifs de la filière	3 752	3 803	6 127	6 444	6 600	2 429
	Part des effectifs de la discipline/Effectifs de la filière (en %)	7,7	7,8	12,5	13,2	13,5	5,0
Filière hospitalo-universitaire	Hommes						
	Femmes						
	Total des effectifs de la filière	0	0	0	0	0	0
	Part des effectifs de la discipline/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Corps spécifiques	Hommes				1		
	Femmes						
	Total des effectifs de la filière	0	0	0	1	0	0
	Part des effectifs de la discipline/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Ensemble des effectifs		3 752	3 803	6 127	6 445	6 600	2 429
Part des effectifs de la discipline/Ensemble des effectifs (en %)		6,6	6,7	10,8	11,4	11,7	4,3
Part des femmes de la discipline/Effectifs de la discipline (en %)		41,2	39,6	59,0	43,4	22,4	22,0

► Sources : bases et annuaires des personnels. Les six agents cités en médecine dans la filière universitaire sont des assistants de l'enseignement supérieur de discipline médicale.

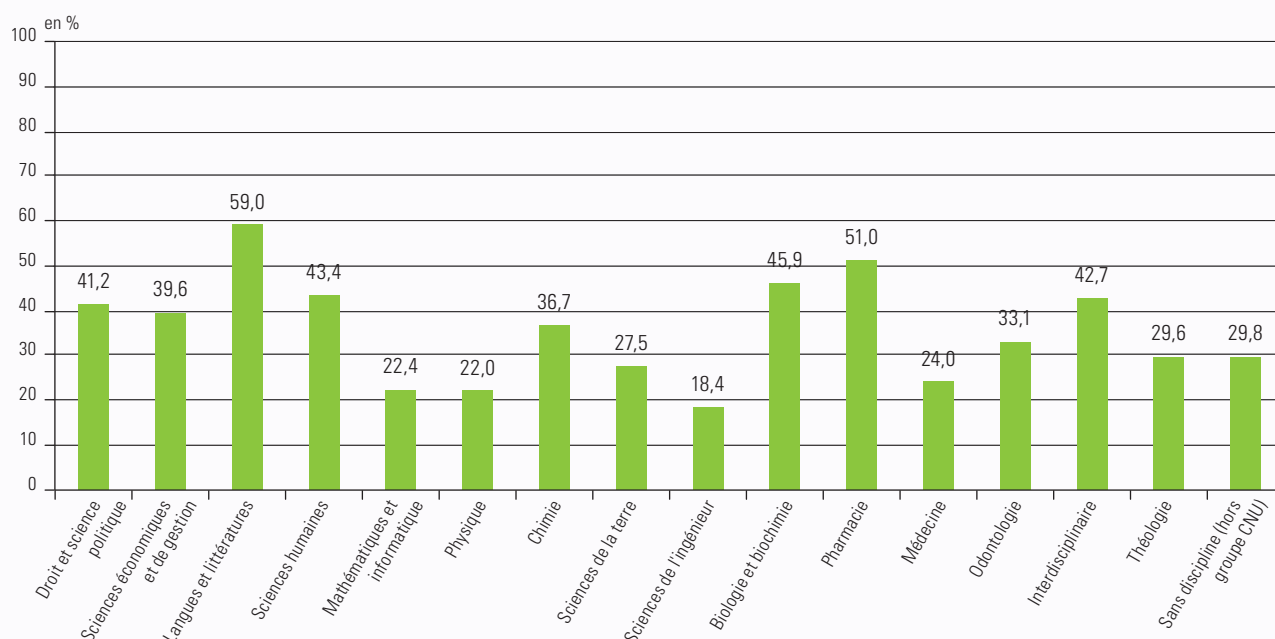
La filière universitaire est largement majoritaire avec 86,5 % d'enseignants chercheurs, suivie de la filière hospitalo-universitaire avec 11,5 % et des corps spécifiques avec à peine 2 %.

Les effectifs sont très variables d'une discipline à l'autre, les « Sciences de l'ingénieur » (14,1 %) et les « Mathématiques et informatique » (13,5 %) étant les deux groupes de la filière universitaire les plus importants et la « Théologie » (0,1 %) le plus petit. Dans la filière hospitalo-universitaire, la médecine regroupe 87,4 % des effectifs.

Les femmes sont bien représentées en « Langues et littératures » avec un taux proche de 60 % ou en « Pharmacie » avec un taux dépassant les 50 % ; elles le sont beaucoup moins en « Physique », en « Mathématiques et informatique », en « Sciences de l'ingénieur » ou en « Médecine », avec des taux avoisinant les 20 %.

Chimie	Sciences de la terre	Sciences de l'ingénieur	Biologie et Biochimie	Pharmacie	Médecine	Odontologie	Interdisciplinaire	Théologie	Sans discipline (hors groupe CNU)	Total
2 036	950	5 626	2 406	715	2		1 353	38	8	30 814
1 182	360	1 268	2 042	798	4		1 009	16	2	18 156
3 218	1 310	6 894	4 448	1 513	6	0	2 362	54	10	48 970
6,6	2,7	14,1	9,1	3,1	0,0	0,0	4,8	0,1	0,0	100,0
				172	4 336	350				4 858
				126	1 369	173				1 668
0	0	0	0	298	5 705	523	0	0	0	6 526
0,0	0,0	0,0	0,0	4,6	87,4	8,0	0,0	0,0	0,0	100,0
									763	764
									325	325
0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 088	1 089
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	99,9	100,0
3 218	1 310	6 894	4 448	1 811	5 711	523	2 362	54	1 098	56 585
5,7	2,3	12,2	7,9	3,2	10,1	0,9	4,2	0,1	1,9	100,0
36,7	27,5	18,4	45,9	51,0	24,0	33,1	42,7	29,6	29,8	35,6

Figure 1.9 - Le taux de féminisation des disciplines CNU (en %)



► Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe

Tableau 1.8

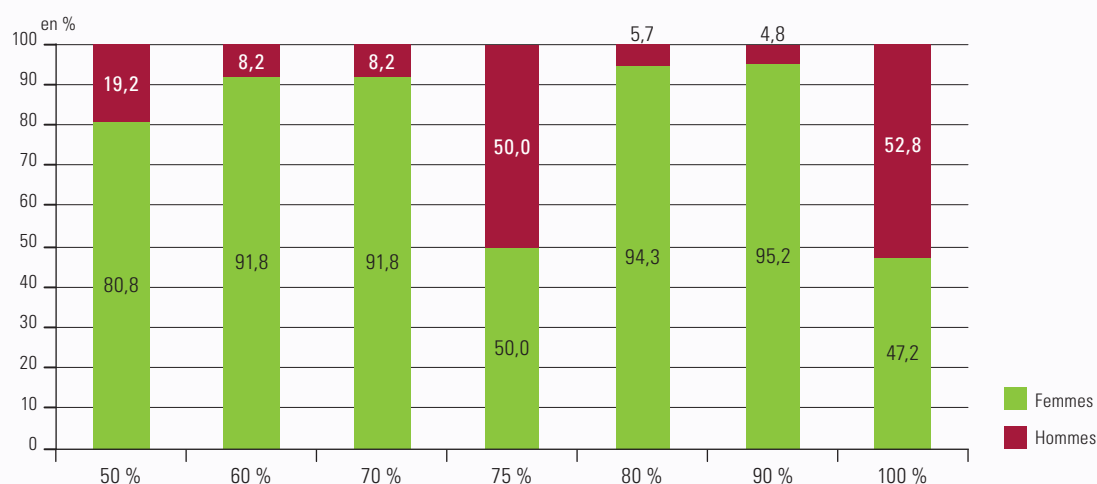
Quotité de service	Sexe	Filière universitaire	Filière hospitalo-universitaire	Corps spécifiques enseignants	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Filière enseignante des corps du 2 nd degré
50 %	Hommes	63	1	10	2	17
	Femmes	344	1	8	4	12
	Total des effectifs	407	2	18	6	29
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	0,8	0,0	1,7	2,1	0,2
60 %	Hommes					
	Femmes					
	Total des effectifs	0	0	0	0	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
70 %	Hommes					
	Femmes					
	Total des effectifs	0	0	0	0	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
75 %	Hommes				1	
	Femmes				1	
	Total des effectifs	0	0	0	2	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
80 %	Hommes					
	Femmes					
	Total des effectifs	0	0	0	0	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
90 %	Hommes					
	Femmes					
	Total des effectifs	0	0	0	0	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
100 %	Hommes	30 751	4 857	754	139	7 300
	Femmes	17 812	1 667	317	138	5 679
	Total des effectifs	48 563	6 524	1 071	277	12 979
	Part des effectifs/Effectifs de la filière (en %)	99,2	100,0	98,3	97,2	99,8
Ensemble des effectifs		48 970	6 526	1 089	285	13 008

► Sources : bases et annuaires des personnels.

96,1 % des personnels titulaires, toutes filières confondues, exercent leurs fonctions à temps plein. 2,7 % les exercent à 80 % et ce sont en grande majorité des agents BIATSS, notamment des filières administratives et ITRF. Si les femmes ne représentent qu'un peu plus de 47 % des effectifs exerçant leurs fonctions à temps plein, elles dépassent le plus souvent les 90 % des effectifs exerçant à temps partiel.

Filière éducation-orientation	Filière d'inspection	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Filière technique	Total	Part par sexe (en %)
		22	4	42		1	162	19,2
		162	27	96	24	2	680	80,8
0	0	184	31	138	24	3	842	100,0
0,0	0,0	1,2	0,7	0,4	4,3	1,5	0,7	-
		6		5			11	8,2
		82	11	16	14		123	91,8
0	0	88	11	21	14	0	134	100,0
0,0	0,0	0,6	0,2	0,1	2,5	0,0	0,1	-
		3	1	4			8	8,2
		55	16	14	4		89	91,8
0	0	58	17	18	4	0	97	100,0
0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,7	0,0	0,1	-
							1	50,0
							1	50,0
0	0	0	0	0	0	0	2	100,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
		70	27	97		1	195	5,7
		2 093	192	811	115	7	3 218	94,3
0	0	2 163	219	908	115	8	3 413	100,0
0,0	0,0	14,0	4,8	2,4	20,5	4,1	2,7	-
		10	2	13			25	4,8
		331	30	121	18		500	95,2
0	0	341	32	134	18	0	525	100,0
0,0	0,0	2,2	0,7	0,4	3,2	0,0	0,4	-
19	16	2 426	1 351	17 250	20	100	64 983	52,8
28	7	10 138	2 880	19 069	365	84	58 184	47,2
47	23	12 564	4 231	36 319	385	184	123 167	100,0
100,0	100,0	81,6	93,2	96,8	68,8	94,4	96,1	-
47	23	15 398	4 541	37 538	560	195	128 180	-

Figure 1.10 - La répartition des effectifs par quotité de service selon le sexe



► Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe

Tableau 1.9

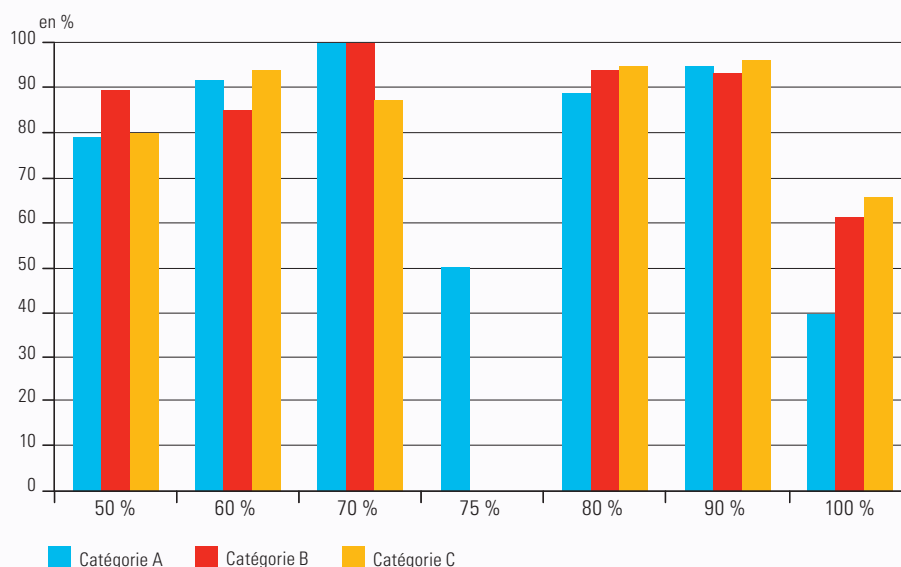
Quotité de service	Catégorie A				Catégorie B			
	Hommes	Femmes	S/Total	Part des femmes (en %)	Hommes	Femmes	S/Total	Part des femmes (en %)
50 % – Part des effectifs/	105	413	518	79,7	8	68	76	89,5
Ensemble des effectifs (en %)	0,2	1,2	0,6	-	0,1	0,7	0,5	-
60 % – Part des effectifs/	2	23	25	92,0	5	30	35	85,7
Ensemble des effectifs (en %)	0,0	0,1	0,0	-	0,1	0,3	0,2	-
70 % – Part des effectifs/	0	13	13	100,0	0	21	21	100,0
Ensemble des effectifs (en %)	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,2	0,1	-
75 % – Part des effectifs/	1	1	2	50,0	0	0	0	0,0
Ensemble des effectifs (en %)	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	-
80 % – Part des effectifs/	36	303	339	89,4	46	783	829	94,5
Ensemble des effectifs (en %)	0,1	0,9	0,4	-	0,9	8,1	5,5	-
90 % – Part des effectifs/	4	72	76	94,7	10	150	160	93,8
Ensemble des effectifs (en %)	0,0	0,2	0,1	-	0,2	1,6	1,1	-
100 % – Part des effectifs/	51 780	34 119	85 899	39,7	5 331	8 620	13 951	61,8
Ensemble des effectifs (en %)	99,7	97,6	98,9	-	98,7	89,1	92,6	-
Ensemble des effectifs	51 928	34 944	86 872	40,2	5 400	9 672	15 072	64,2
Part des temps partiel/Effectifs de la cat. stat. (en %)	0,2	0,9	1,1	-	0,5	7,0	7,4	-

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Plus la catégorie statutaire est élevée, plus la part des effectifs à temps partiel diminue (11,1 % des effectifs de la catégorie C exercent à temps partiel alors qu'ils ne

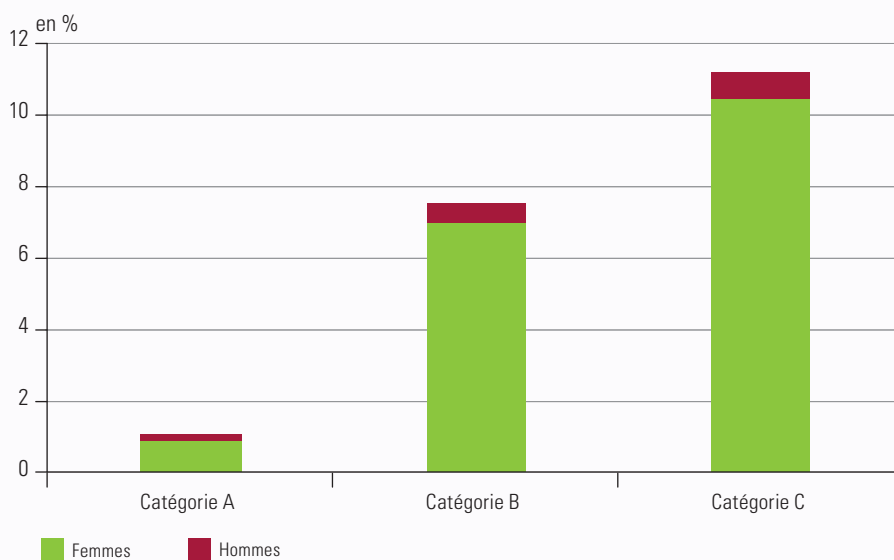
sont que 1,1 % en catégorie A). La part des femmes exerçant à temps partiel est largement majoritaire quelle que soit la catégorie.

Figure 1.11 - Le taux de féminisation par quotité de service selon la catégorie statutaire



Catégorie C				Total général
Hommes	Femmes	S/ Total	Part des femmes (en %)	
49	199	248	80,2	842
0,6	1,1	0,9	-	0,7
4	70	74	94,6	134
0,0	0,4	0,3	-	0,1
8	55	63	87,3	97
0,1	0,3	0,2	-	0,1
0	0	0	0,0	2
0,0	0,0	0,0	-	0,0
113	2 132	2 245	95,0	3 413
1,4	11,7	8,6	-	2,7
11	278	289	96,2	525
0,1	1,5	1,1	-	0,4
7 872	15 445	23 317	66,2	123 167
97,7	85,0	88,9	-	96,1
8 057	18 179	26 236	69,3	128 180
0,7	10,4	11,1	-	3,9

Figure 1.12 - La part des agents à temps partiel par sexe selon la catégorie statutaire



Par sexe et tranche d'âge

► L'âge moyen et médian des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe (ratio) - Présentation en pyramide des âges

Tableau 1.10

Âge moyen	Hommes	Femmes	Ensemble
Personnels enseignants	48 ans et 11 mois	46 ans et 8 mois	48 ans et 1 mois
Personnels BIATSS	45 ans et 10 mois	46 ans et 5 mois	46 ans et 2 mois
Ensemble des effectifs	47 ans et 10 mois	46 ans et 6 mois	47 ans et 2 mois

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Tableau 1.11

Âge médian	Hommes	Femmes	Ensemble
Personnels enseignants	47 ans et 11 mois	45 ans et 6 mois	46 ans et 11 mois
Personnels BIATSS	45 ans et 1 mois	46 ans et 1 mois	45 ans et 8 mois
Ensemble des effectifs	47 ans et 0 mois	45 ans et 10 mois	46 ans et 5 mois

► Sources : bases et annuaires des personnels.

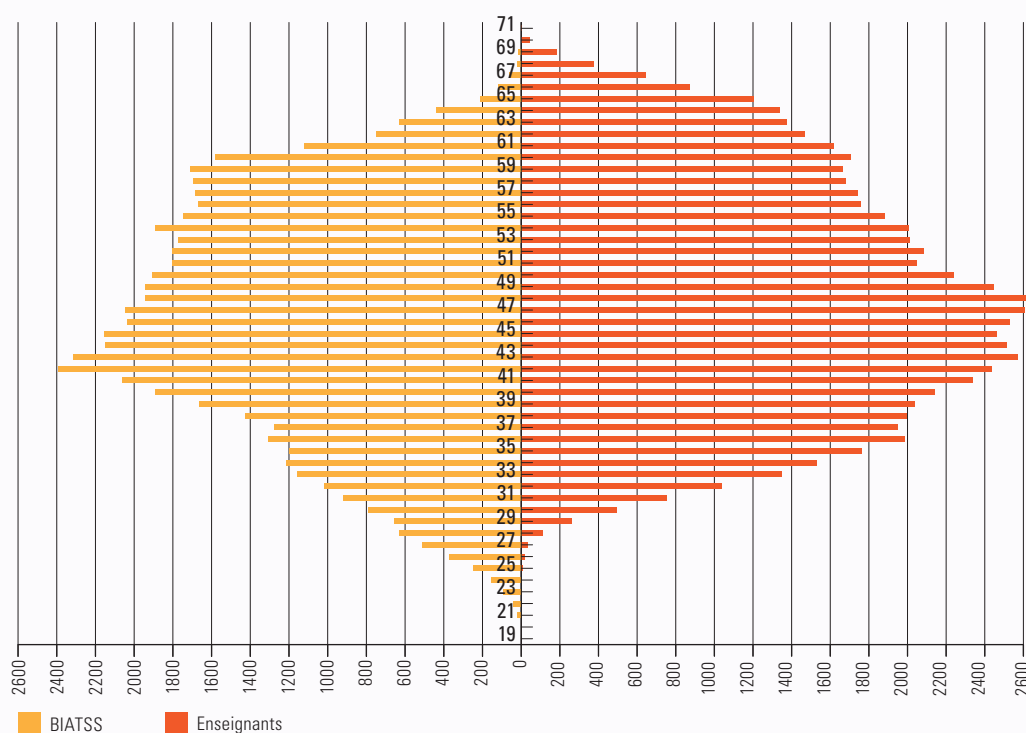
L'âge moyen chez les personnels enseignants (48 ans et 1 mois) est supérieur à celui des personnels BIATSS (46 ans et 2 mois).

Toutefois, l'âge moyen des femmes est très proche chez les enseignants et les BIATSS (autour de 46 ans et 6 mois).

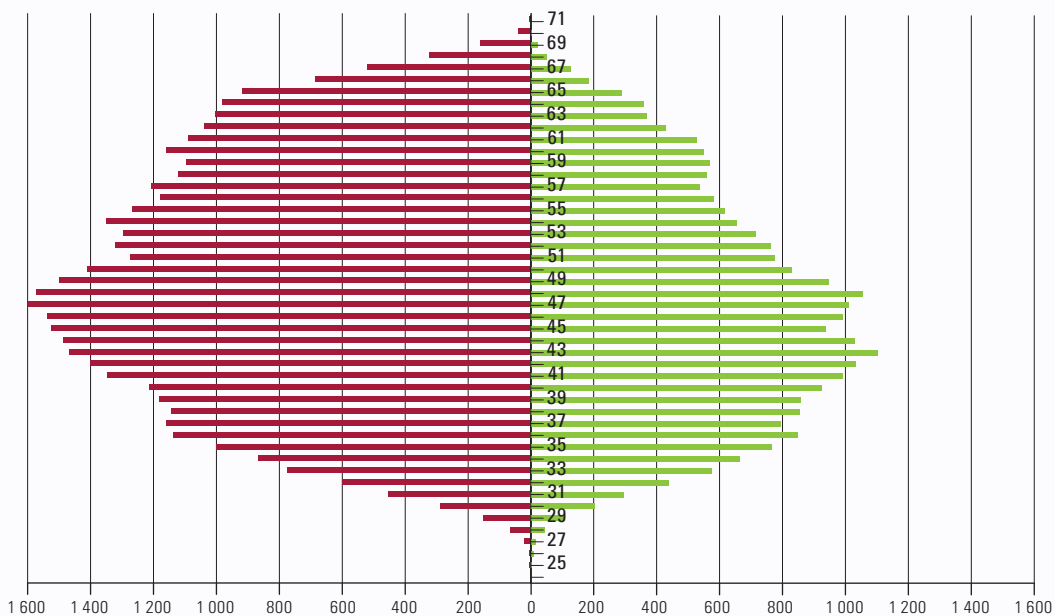
Le constat est le même pour l'âge médian.

Figure 1.13

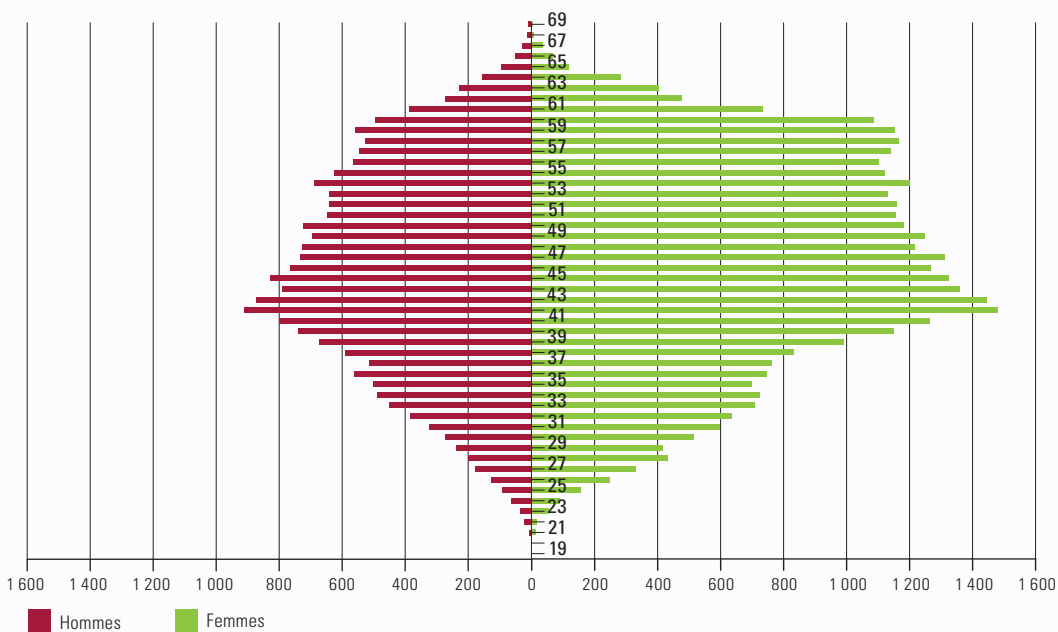
a. Pyramide des âges des personnels enseignants et BIATSS



b. Pyramide des âges des personnels enseignant selon le sexe



c. Pyramide des âges des personnels BIATSS selon le sexe



■ Hommes ■ Femmes

► L'âge moyen et médian des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par sexe (ratio) - Présentation en pyramide des âges

Tableau 1.12

Âge moyen	Hommes	Femmes	Ensemble
Catégorie A	48 ans et 4 mois	46 ans et 5 mois	47 ans et 7 mois
Catégorie B	45 ans et 4 mois	45 ans et 11 mois	45 ans et 9 mois
Catégorie C	46 ans et 9 mois	46 ans et 10 mois	46 ans et 10 mois
Ensemble des effectifs	47 ans et 10 mois	46 ans et 6 mois	47 ans et 2 mois

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Tableau 1.13

Âge médian	Hommes	Femmes	Ensemble
Catégorie A	47 ans et 4 mois	45 ans et 4 mois	46 ans et 6 mois
Catégorie B	44 ans et 5 mois	45 ans et 3 mois	44 ans et 11 mois
Catégorie C	46 ans et 11 mois	46 ans et 10 mois	46 ans et 10 mois
Ensemble des effectifs	47 ans et 0 mois	45 ans et 10 mois	46 ans et 5 mois

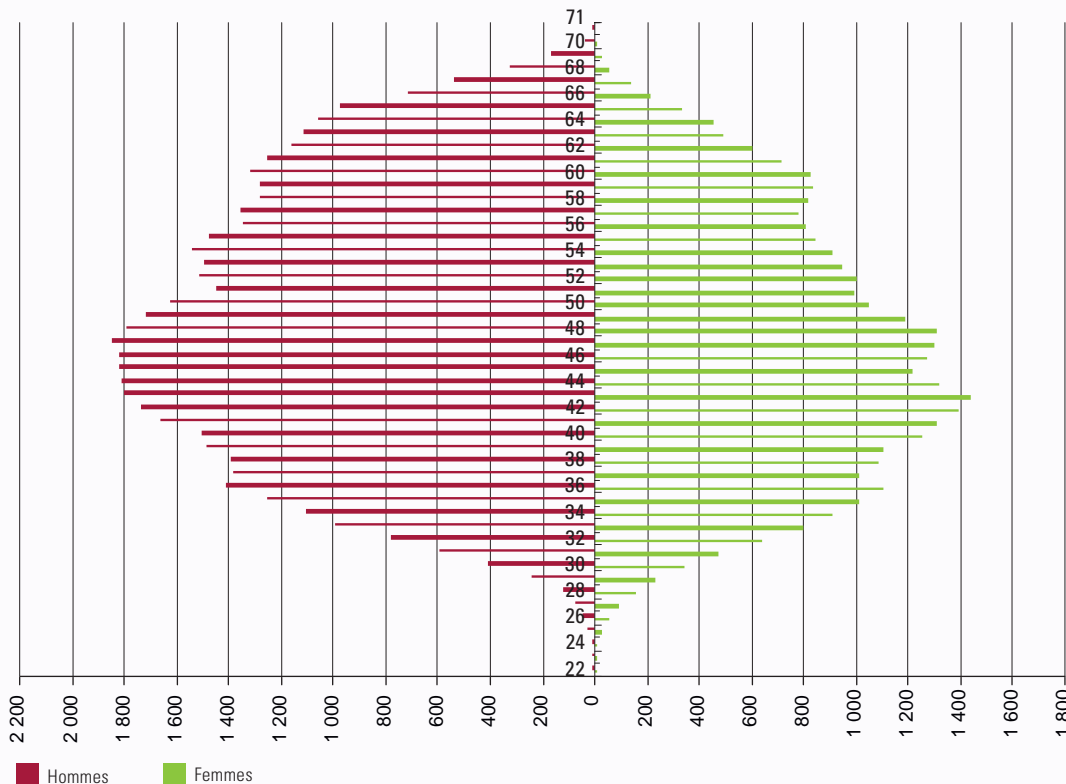
► Sources : bases et annuaires des personnels.

C'est en catégorie A que l'âge moyen est le plus élevé (47 ans et 7 mois), sachant que plus de 80% des agents de cette catégorie sont des personnels enseignants. Et c'est en catégorie B qu'il est le plus bas (45 ans et 9 mois).

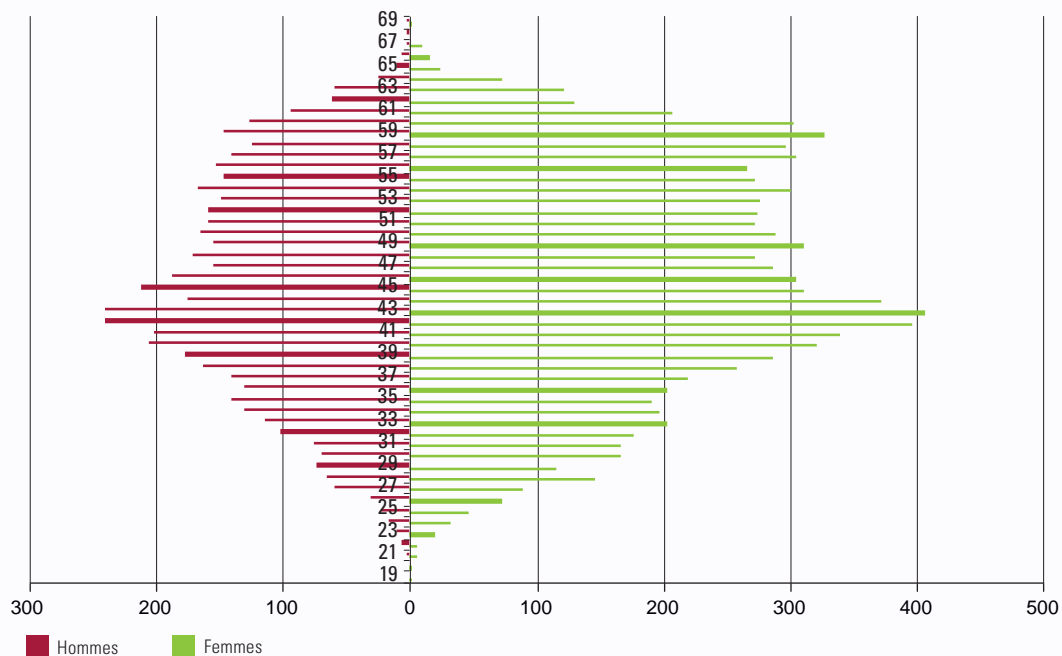
Le constat est un peu différent pour l'âge médian, qui est le plus élevé en catégorie C.

Figure 1.14

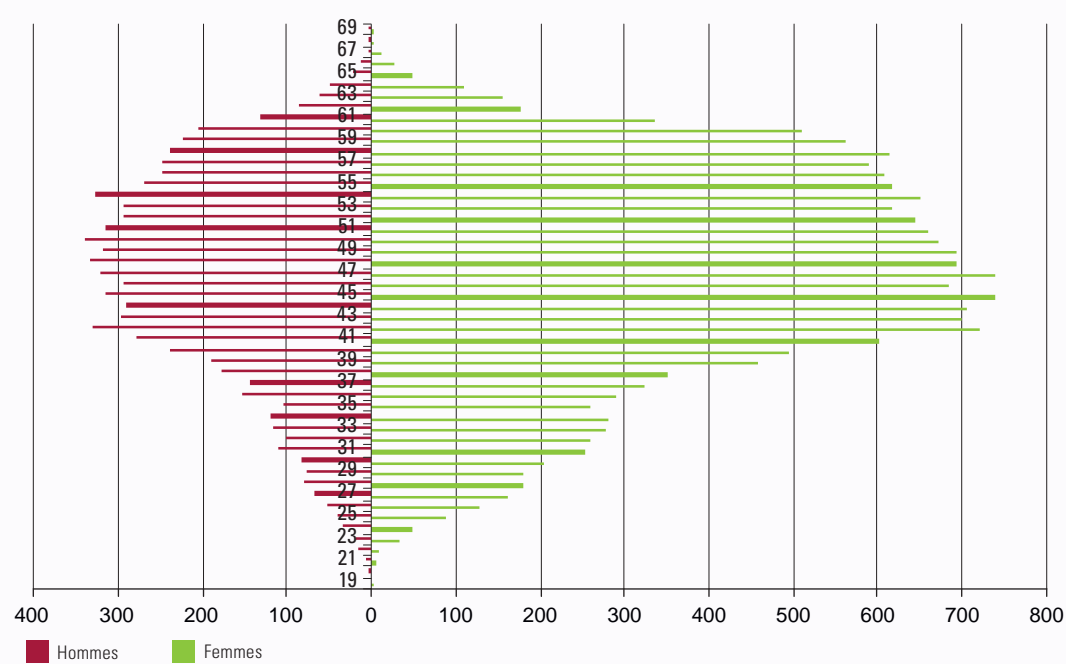
a. Pyramide des âges des personnels de catégorie A



b. Pyramide des âges des personnels de catégorie B



c. Pyramide des âges des personnels de catégorie C



Par tranche d'âge

► Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière, corps et tranche d'âge

Figure 1.15 - La répartition par tranche d'âge des agents titulaires

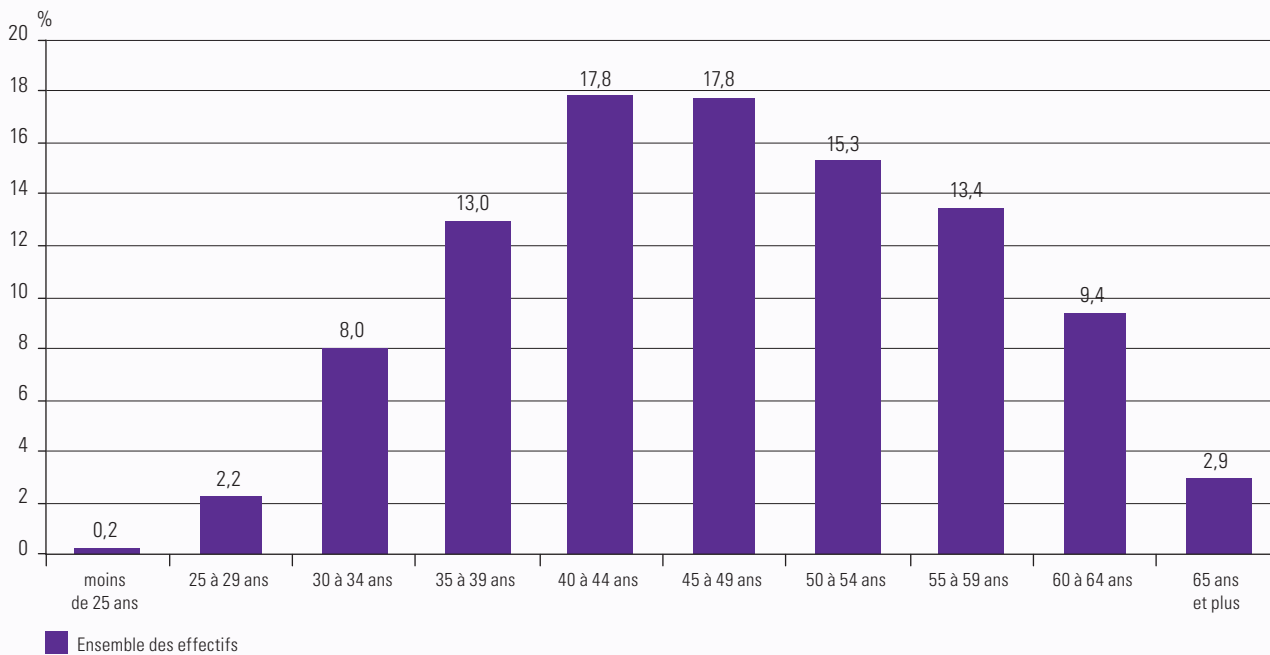


Figure 1.16 - Les effectifs des agents titulaires selon la catégorie statutaire et la tranche d'âge

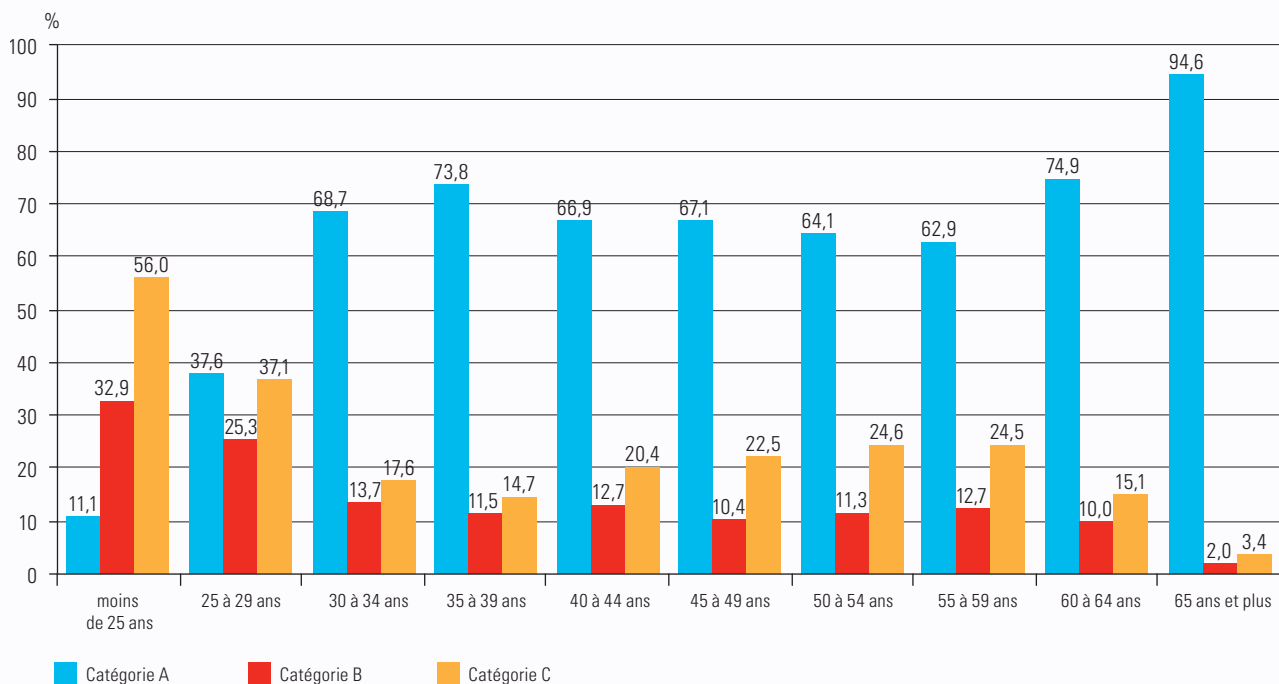


Tableau 1.14

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total	
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur							1	10	13	5	29	
		Assistant non agrégé et assimilé								1	1		2	
		Maître de conférences des universités		251	4 142	7 268	6 953	5 948	3 763	2 592	2 163	697		33 777
		Maître-assistant										1		1
		Professeur des universités			64	523	1 988	3 235	2 965	2 555	2 353	1 478		15 161
	Total de la filière universitaire			0	251	4 206	7 791	8 941	9 183	6 729	5 158	4 531	2 180	48 970
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	23,4	59,7	63,6	58,6	60,0	53,7	47,6	50,3	61,5	56,4
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.- PH des disciplines pharma.			6	22	35	28	23	7	4	4		129
		Maître de conf. des univ.- praticien hosp. des CSERD			17	54	46	52	67	76	50	31		393
		Maître de conférences des univ.- praticien hospitalier			33	286	323	239	155	130	236	126		1 528
		Prof. univ. - PH des disciplines pharmaceutiques				2	11	31	37	36	33	19		169
		Professeur des univ.- praticien hospitalier des CSERD				2	4	12	27	38	20	25		128
		Professeur des universités- praticien hospitalier				32	301	655	994	786	797	612		4 177
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire odonto.											2	2
	Total de la filière hospitalo-universitaire			0	0	56	398	720	1 017	1 303	1 073	1 140	819	6 526
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	0,0	0,8	3,2	4,7	6,6	10,4	9,9	12,7	23,1	7,5
	Corps spécifiques enseignants	Astronome					10	16	23	24	13	19		105
		Astronome adjoint			14	33	27	20	11	4	3	3		115
		Directeur d'études de l'EHESS					4	10	19	26	27	31		117
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO				2	8	17	18	32	37	26		140
		Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle			13	30	26	18	21	10	5	6		129
		Maître de conférences de l'EHESS				11	17	14	12	3	12	4		73
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO			4	20	20	22	11	5	12	4		98
		Physicien					3	8	5	11	9	4		40
		Physicien adjoint			15	20	19	6	3	2	1			66
		Professeur de l'École centrale de Paris de 1 ^{er} cat.					3	1		4	3	1		12
		Professeur de l'École centrale de Paris de 2 ^e cat.				2	4	2		1		1		10
Professeur du Cnam						1	4	10	14	24	12		65	
Professeur du Collège de France								2	3	8	10	19	42	
Professeur du Muséum national d'histoire naturelle					1	5	13	11	14	22	7		73	
Sous-directeur de laboratoire des ENS									1			1	2	
Sous-directeur de laboratoire du Cnam											1	1		
Sous-directeur de laboratoire du Collège de France										1		1		
Total des corps spécifiques			0	0	46	119	147	153	148	158	179	139	1 089	
Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	0,0	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,5	2,0	3,9	1,3	

Tableau 1.14 (suite)

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total	
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Professeur des écoles			4	19	44	29	100	79	10		285	
	Total de la filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré		0	0	4	19	44	29	100	79	10	0	285	
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,2	0,8	0,7	0,1	0,0	0,3	
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré		Chargé d'enseignement d'EPS							2	4		1	7
			Professeur agrégé		156	579	877	1 258	1 263	1 072	1 101	717	80	7 103
			Professeur certifié		17	200	362	630	744	768	819	679	82	4 301
			Professeur certifié biadmissible		3	16	33	60	48	17	22	7	1	207
			Professeur de chaire supérieure								1	2		3
			Professeur de l'Ensam					4	30	24	64	66	3	191
			Professeur de lycée professionnel		2	15	41	58	52	41	46	34	2	291
			Professeur d'enseignement général des collèges								3	3	2	8
			Professeur d'EPS		4	39	92	125	146	174	176	129	12	897
	Total de la filière enseignante des corps du 2 nd degré		0	182	849	1 405	2 135	2 283	2 098	2 236	1 637	183	13 008	
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		0,0	17,0	12,0	11,5	14,0	14,9	16,7	20,6	18,2	5,2	15,0	
	Filière éducation-orientation		Conseiller d'orientation psychologue				1	1	1	4	4	3		14
			Conseiller principal d'éducation			1	5	12	4	3	7	1		33
	Total de la filière éducation-orientation		0	0	1	6	13	5	7	11	11	4	0	47
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
	Filière d'inspection		Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional						3	1	2	2		8
			Inspecteur de l'Éducation nationale						1	2	10	1	1	15
	Total de la filière d'inspection		0	0	0	0	0	0	4	3	12	3	1	23
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
	Filière administrative		Administrateur civil					1	2	1	1	3		8
			Administrateur ENESR				8	43	28	38	47	28	2	194
			Agent comptable de Crous			1	1	7	5	5	8	1		28
			Agent comptable d'EPCSCP				1	12	23	35	24	11		106
			Attaché d'administration	1	51	172	309	417	348	313	405	263	10	2 289
			Directeur de Crous				1		4	6	7	10		28
		Directeur général des services (SGEPES)				4	16	21	18	17	15	1	92	
	Total de la filière administrative		1	51	173	324	496	431	416	509	331	13	2 745	
Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		2,9	4,8	2,5	2,6	3,3	2,8	3,3	4,7	3,7	0,4	3,2		
Filière des bibliothèques		Bibliothécaire		30	57	72	90	70	58	73	45	1	496	
		Conservateur des bibliothèques	2	48	100	125	135	133	87	98	74	5	807	
		Conservateur général des bibliothèques				1	2	9	21	25	32	3	93	
Total de la filière des bibliothèques		2	78	157	198	227	212	166	196	151	9	1 396		
Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		5,9	7,3	2,2	1,6	1,5	1,4	1,3	1,8	1,7	0,3	1,6		
Filière ITRF		Assistant-ingénieur	18	194	446	537	665	474	355	346	180	16	3 231	
		Ingénieur de recherche		20	139	325	425	434	352	297	246	66	2 304	
		Ingénieur d'études	13	293	959	1 110	1 404	1 027	774	650	551	116	6 897	
Total de la filière ITRF		31	507	1 544	1 972	2 494	1 935	1 481	1 293	977	198	12 432		
Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		91,2	47,3	21,9	16,1	16,4	12,6	11,8	11,9	10,8	5,6	14,3		

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Catégorie A	Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social AE				3	4	9	14	12	12		54
		Infirmier		3	15	16	27	36	76	94	30		297
	Total de la filière sociale et de santé		0	3	15	19	31	45	90	106	42	0	351
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie A (en %)		0,0	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,7	1,0	0,5	0,0	0,4
Ensemble des effectifs de la catégorie A			34	1 072	7 051	12 251	15 248	15 297	12 541	10 831	9 005	3 542	86 872
Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (Saenes)	18	161	301	478	781	602	651	672	320	10	3 994
	Total de la filière administrative		18	161	301	478	781	602	651	672	320	10	3 994
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie B (en %)		17,8	22,4	21,5	25,0	26,9	25,5	29,4	30,8	26,6	13,3	26,5
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	6	72	162	226	328	197	145	147	69	2	1 354
	Total de la filière des bibliothèques		6	72	162	226	328	197	145	147	69	2	1 354
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie B (en %)		5,9	10,0	11,5	11,8	11,3	8,3	6,6	6,7	5,7	2,7	9,0
	Filière ITRF	Technicien de recherche et formation	75	481	922	1 182	1 770	1 542	1 377	1 315	789	62	9 515
	Total de la filière ITRF		75	481	922	1 182	1 770	1 542	1 377	1 315	789	62	9 515
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie B (en %)		74,3	66,8	65,7	61,9	61,0	65,2	62,2	60,3	65,7	82,7	63,1
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social des adm. de l'Etat	2	6	18	24	23	24	40	47	23	1	208
	Infirmier (cat. B)				1							1	
Total de la filière sociale et de santé		2	6	18	25	23	24	40	47	23	1	209	
Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie B (en %)		2,0	0,8	1,3	1,3	0,8	1,0	1,8	2,2	1,9	1,3	1,4	
Ensemble des effectifs de la catégorie B			101	720	1 403	1 911	2 902	2 365	2 213	2 181	1 201	75	15 072
Catégorie C	Filière administrative	Adjoint administratif (Adjaenes)	30	292	614	834	1 567	1 652	1 565	1 481	600	24	8 659
	Total de la filière administrative		30	292	614	834	1 567	1 652	1 565	1 481	600	24	8 659
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie C (en %)		17,4	27,7	34,0	34,1	33,6	32,2	32,6	35,1	33,0	18,8	33,0
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	4	51	107	225	448	367	263	208	107	11	1 791
	Total de la filière des bibliothèques		4	51	107	225	448	367	263	208	107	11	1 791
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie C (en %)		2,3	4,8	5,9	9,2	9,6	7,2	5,5	4,9	5,9	8,6	6,8
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	138	713	1 085	1 381	2 618	3 060	2 921	2 487	1 095	93	15 591
	Total de la filière ITRF		138	713	1 085	1 381	2 618	3 060	2 921	2 487	1 095	93	15 591
	Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie C (en %)		80,2	67,5	60,1	56,4	56,2	59,7	60,8	59,0	60,3	72,7	59,4
	Filière technique	Adjoint technique des établissements				7	25	50	58	41	14		195
Total de la filière technique		0	0	0	7	25	50	58	41	14	0	195	
Part des effectifs de la filière/ Effectifs de la catégorie C (en %)		0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	1,0	1,2	1,0	0,8	0,0	0,7	
Ensemble des effectifs de la catégorie C			172	1 056	1 806	2 447	4 658	5 129	4 807	4 217	1 816	128	26 236
Total général des effectifs			307	2 848	10 260	16 609	22 808	22 791	19 561	17 229	12 022	3 745	128 180

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Toutes catégories statutaires confondues, les deux tranches d'âge des 40 à 44 ans et 45 à 49 ans sont celles qui comptent le plus d'effectifs (17,8 % chacune). Ce constat est le même pour la catégorie A comme pour la catégorie B. En revanche, en catégorie C, les deux tranches d'âge comptant le plus d'effectifs sont les 45 à 49 ans et 50 à 54 ans.

Si les agents de moins de 25 ans sont avant tout des agents de catégorie B et C, au-delà de 60 ans, ils sont pour près de 80 % des agents de catégorie A.

► Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par branche d'activité professionnelle (BAP) et tranche d'âge

Tableau 1.15

BAP	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total
BAP A	47	240	375	414	549	436	400	310	203	27	3 001
BAP B	14	123	212	237	311	228	166	137	107	27	1 562
BAP C	20	132	273	350	498	407	317	284	172	29	2 482
BAP D	1	14	45	54	59	69	38	26	55	25	386
BAP E	11	166	516	810	873	736	544	431	235	25	4 347
BAP F	8	133	326	398	575	477	386	330	248	32	2 913
BAP G	74	285	436	614	1 367	1 680	1 812	1 554	625	36	8 483
BAP J	57	550	1 228	1 434	2 259	2 066	1 683	1 618	961	93	11 949
BAP non spécifiée	12	58	140	224	391	438	433	405	255	59	2 415
Ensemble des effectifs	244	1 701	3 551	4 535	6 882	6 537	5 779	5 095	2 861	353	37 538
Part des effectifs de la tranche d'âge (en %)	0,7	4,5	9,5	12,1	18,3	17,4	15,4	13,6	7,6	0,9	100,0

► Sources : bases et annuaires des personnels (dont RHSUPINFO pour le croisement avec les BAP non spécifiées).

► Libellés des branches d'activités professionnelles : BAP A - Science du vivant ; BAP B - Sciences chimiques sciences des matériaux ; BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; BAP D - Sciences humaines et sociales ; BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique ; BAP F - Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ; BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration ; BAP J - Gestion et pilotage

Les deux tranches d'âge les mieux représentées au sein de la population des agents titulaires de la filière ITRF sont celles des 40/44 ans et 45/49 ans, qui concentrent près de 36 % des effectifs de la filière ; les 55 ans et plus constituent 22 % des effectifs.

► Effectifs des personnels enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et tranche d'âge

Tableau 1.16

Discipline (groupe CNU)	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Droit et science politique	14	319	597	770	657	417	319	392	267	3 752
Sciences économiques et de gestion	29	487	723	1 061	1 024	718	659	573	262	5 536
Langues et littératures	64	582	1 226	1 554	1 707	1 625	1 595	1 463	431	10 247
Sciences humaines	18	390	931	1 207	1 350	1 135	1 064	903	389	7 387
Mathématiques et informatique	112	889	1 249	1 324	1 362	1 038	877	700	211	7 762
Physique	52	285	543	668	654	420	310	203	88	3 223
Chimie	19	377	633	719	700	368	188	173	99	3 276
Sciences de la terre	4	135	262	246	243	168	109	92	51	1 310
Sciences de l'ingénieur	76	905	1 393	1 648	1 796	1 297	970	645	167	8 897
Biologie et biochimie	23	314	881	978	1 018	692	455	316	147	4 824
Pharmacie	4	134	295	308	282	241	189	235	123	1 811
Médecine		33	318	624	894	1 149	919	1 036	738	5 711
Odontologie		17	56	50	64	94	114	70	58	523
Interdisciplinaire	18	245	489	646	725	762	694	504	143	4 226
Théologie			4	5	9	12	15	5	7	57
Sans discipline (hors groupe CNU)		46	119	148	156	149	159	181	140	1 098
Ensemble des effectifs	433	5 158	9 719	11 956	12 641	10 285	8 636	7 491	3 321	69 640
Part des effectifs de la tranche d'âge (en %)	0,6	7,4	14,0	17,2	18,2	14,8	12,4	10,8	4,8	100,0

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Les deux tranches d'âge les mieux représentées au sein de la population des enseignants-chercheurs titulaires sont celles des 40/44 ans et 45/49 ans (plus de 35 % des effectifs) ; on note cependant quelques exceptions comme en médecine où les deux tranches d'âge comptant le plus d'effectifs sont celles des 50/54 et 60/64 ans. Les 65 ans et plus concernent encore près de 5 % des effectifs.

► Effectifs des agents titulaires BIATSS répartis par quotité de service et ventilés par sexe et tranche d'âge

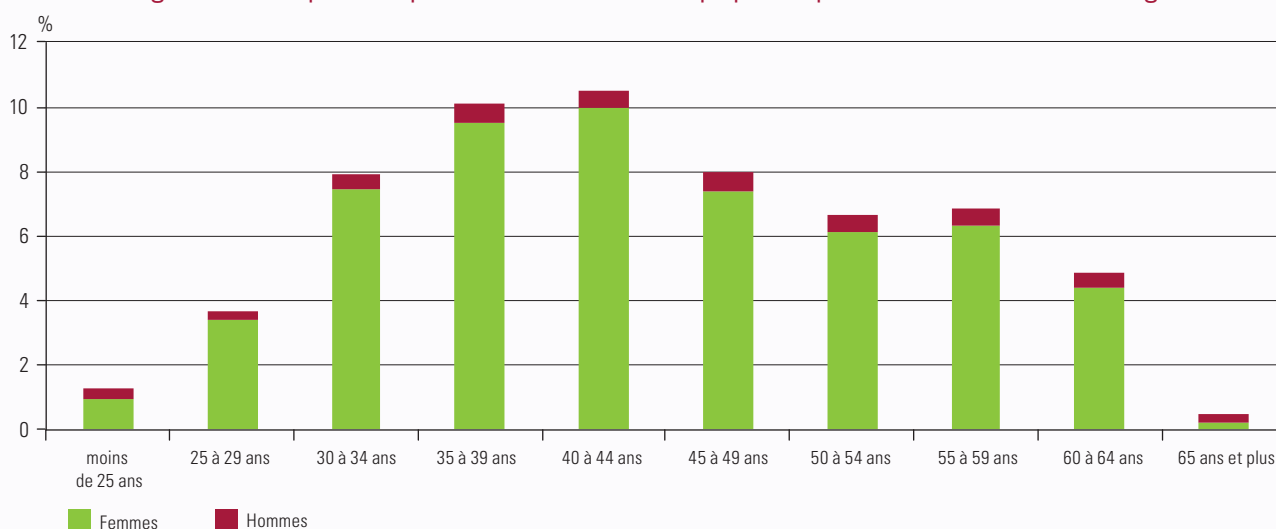
Tableau 1.17

Tranche d'âge	Sexe/Quotité de service	50%	60%	70%	80%	90%	100%	Total	Part des agents à temps partiel (en %)
moins de 25 ans	Hommes				1		128	129	0,3
	Femmes				3		175	178	1,0
	Total des effectifs	0	0	0	4	0	303	307	1,3
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	-	-	-	75,0	-	57,8	-	-
25 à 29 ans	Hommes	3		1	1		826	831	0,2
	Femmes	7	1		72	3	1 501	1 584	3,4
	Total des effectifs	10	1	1	73	3	2 327	2 415	3,6
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	70,0	100,0	0,0	98,6	100,0	64,5	-	-
30 à 34 ans	Hommes	9		2	13		1 891	1 915	0,5
	Femmes	26	9	7	324	15	2 802	3 183	7,5
	Total des effectifs	35	9	9	337	15	4 693	5 098	7,9
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	74,3	100,0	77,8	96,1	100,0	59,7	-	-
35 à 39 ans	Hommes	7			32	2	2 797	2 838	0,6
	Femmes	28	14	18	539	55	3 379	4 033	9,5
	Total des effectifs	35	14	18	571	57	6 176	6 871	10,1
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	80,0	100,0	100,0	94,4	96,5	54,7	-	-
40 à 44 ans	Hommes	8	1	1	43	5	4 052	4 110	0,5
	Femmes	66	20	16	850	123	5 623	6 698	9,9
	Total des effectifs	74	21	17	893	128	9 675	10 808	10,5
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	89,2	95,2	94,1	95,2	96,1	58,1	-	-
45 à 49 ans	Hommes	10	5	4	33	6	3 689	3 747	0,6
	Femmes	56	21	15	550	106	5 622	6 370	7,4
	Total des effectifs	66	26	19	583	112	9 311	10 117	8,0
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	84,8	80,8	78,9	94,3	94,6	60,4	-	-
50 à 54 ans	Hommes	12	1		31	6	3 291	3 341	0,5
	Femmes	48	15	14	400	85	5 270	5 832	6,1
	Total des effectifs	60	16	14	431	91	8 561	9 173	6,7
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	80,0	93,8	100,0	92,8	93,4	61,6	-	-
55 à 59 ans	Hommes	14	2		26	5	2 771	2 818	0,6
	Femmes	45	31	14	361	85	5 148	5 684	6,3
	Total des effectifs	59	33	14	387	90	7 919	8 502	6,9
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	76,3	93,9	100,0	93,3	94,4	65,0	-	-
60 à 64 ans	Hommes	6	2		14	1	1 512	1 535	0,5
	Femmes	34	12	5	119	28	2 785	2 983	4,4
	Total des effectifs	40	14	5	133	29	4 297	4 518	4,9
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	85,0	85,7	100,0	89,5	96,6	64,8	-	-
65 ans et plus	Hommes				1		190	191	0,2
	Femmes	1					231	232	0,2
	Total des effectifs	1	0	0	1	0	421	423	0,5
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service (en %)	100,0	-	-	0,0	-	54,9	-	-
Ensemble des effectifs		380	134	97	3 413	525	53 683	58 232	7,8

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Les effectifs à temps partiel (principalement à 80 %), et majoritairement des femmes, sont les plus nombreux entre 35 et 44 ans (un peu plus de 20 %). Les moins de 25 ans et les plus de 65 ans sont très peu concernés.

Figure 1.17 - La part des personnels BIATSS à temps partiel par sexe selon la tranche d'âge



3. Présentation des effectifs des agents titulaires, gérés, mais étant dans une position administrative autre que celle d'activité dans l'enseignement supérieur

► Effectifs des agents titulaires en position « d'activité » ou « gérés » (positions administratives autres que celle « d'activité »), ventilés par catégorie statutaire, corps et sexe

Tableau 1.18

Catégorie statutaire	Libellé long corps	Agents en activité			Agents gérés			Total			Effectifs « gérés » / Total des effectifs (en %)
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total	
Catégorie A	Administrateur civil	5	3	8	3	0	3	8	3	11	27,3
	Administrateur ENESR	88	106	194	1	0	1	89	106	195	0,5
	Agent comptable de Crous	16	12	28	0	0	0	16	12	28	0,0
	Agent comptable d'EPCSCP	53	53	106	0	0	0	53	53	106	0,0
	Assistant de l'Enseignement supérieur	19	10	29	4	6	10	23	16	39	25,6
	Assistant ingénieur	1 687	1 544	3 231	43	34	77	1 730	1 578	3 308	2,3
	Assistant non agrégé et assimilé	0	2	2	1	1	2	1	3	4	50,0
	Astronome	83	22	105	2	2	4	85	24	109	3,7
	Astronome adjoint	88	27	115	4	0	4	92	27	119	3,4
	Attaché d'administration	786	1 503	2 289	73	104	177	859	1 607	2 466	7,2
	Bibliothécaire	110	386	496	4	13	17	114	399	513	3,3
	Chargé d'enseignement d'EPS	7	0	7	0	0	0	7	0	7	0,0
	Conseiller d'orientation psychologue	5	9	14	0	0	0	5	9	14	0,0
	Conseiller principal d'éducation	14	19	33	0	0	0	14	19	33	0,0
	Conseiller technique de service social AE	2	52	54	0	1	1	2	53	55	1,8
	Conservateur des bibliothèques	243	564	807	17	33	50	260	597	857	5,8
	Conservateur général des bibliothèques	41	52	93	3	4	7	44	56	100	7,0
	Directeur d'études de l'EHESS	88	29	117	4	1	5	92	30	122	4,1
	Directeur de Crous	23	5	28	0	0	0	23	5	28	0,0
	Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	103	37	140	0	0	0	103	37	140	0,0
Directeur général des services (SGEPES)	60	32	92	0	0	0	60	32	92	0,0	
Infirmier	11	286	297	3	22	25	14	308	322	7,8	

Tableau 1.18 (suite)

Catégorie statutaire	Libellé long corps	Agents en activité			Agents gérés			Total			Effectifs «gérés»/ Total des effectifs (en %)
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total	
Catégorie A	Ingénieur de recherche	1 476	828	2 304	60	41	101	1 536	869	2 405	4,2
	Ingénieur d'études	3 397	3 500	6 897	102	154	256	3 499	3 654	7 153	3,6
	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional	6	2	8	0	0	0	6	2	8	0,0
	Inspecteur de l'Éducation nationale	10	5	15	0	0	0	10	5	15	0,0
	Maître de conf. des univ.- PH des disciplines pharma.	55	74	129	0	0	0	55	74	129	0,0
	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD	266	127	393	9	3	12	275	130	405	3,0
	Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle	74	55	129	2	1	3	76	56	132	2,3
	Maître de conférences de l'EHESS	44	29	73	2	1	3	46	30	76	3,9
	Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	43	55	98	3	5	8	46	60	106	7,5
	Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	767	761	1 528	19	22	41	786	783	1 569	2,6
	Maître de conférences des universités	19 253	14 524	33 777	570	449	1 019	19 823	14 973	34 796	2,9
	Maître-assistant	1	0	1	1	0	1	2	0	2	50,0
	Physicien	33	7	40	4	1	5	37	8	45	11,1
	Physicien adjoint	39	27	66	3	2	5	42	29	71	7,0
	Prof. univ. - PH des disciplines pharmaceutiques	117	52	169	0	0	0	117	52	169	0,0
	Professeur agrégé	4 109	2 994	7 103	0	0	0	4 109	2 994	7 103	0,0
	Professeur certifié	2 188	2 320	4 508	0	0	0	2 188	2 320	4 508	0,0
	Professeur de chaire supérieure	3	0	3	0	0	0	3	0	3	0,0
	Professeur de l'École centrale de Paris de 1 ^{re} cat.	12	0	12	0	0	0	12	0	12	0,0
	Professeur de l'École centrale de Paris de 2 ^e cat.	8	2	10	4	2	6	12	4	16	37,5
	Professeur de l'Ensam	168	23	191	0	0	0	168	23	191	0,0
	Professeur de lycée professionnel	167	124	291	0	0	0	167	124	291	0,0
	Professeur d'enseignement général des collèges	5	3	8	0	0	0	5	3	8	0,0
	Professeur d'EPS	670	227	897	0	0	0	670	227	897	0,0
	Professeur des écoles	142	143	285	0	0	0	142	143	285	0,0
	Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD	82	46	128	1	0	1	83	46	129	0,8
	Professeur des universités	11 541	3 620	15 161	328	64	392	11 869	3 684	15 553	2,5
	Professeur des universités-praticien hospitalier	3 569	608	4 177	43	3	46	3 612	611	4 223	1,1
	Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire odonto.	2	0	2	0	0	0	2	0	2	0,0
	Professeur du Cnam	59	6	65	5	0	5	64	6	70	7,1
Professeur du Collège de France	37	5	42	1	0	1	38	5	43	2,3	
Professeur du Muséum national d'histoire naturelle	50	23	73	4	0	4	54	23	77	5,2	
Sous-directeur de laboratoire des ENS	2	0	2	1	0	1	3	0	3	33,3	
Sous-directeur de laboratoire du Cnam	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0,0	
Sous-directeur de laboratoire du Collège de France	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0,0	
Catégorie B	Assistant de service social des adm. de l'État	7	201	208	0	8	8	7	209	216	3,7
	Bibliothécaire assistant spécialisé	311	1 043	1 354	11	58	69	322	1 101	1 423	4,8
	Infirmier (cat. B)	0	1	1	0	2	2	0	3	3	66,7
	Secrétaire administratif (Saenes)	641	3 353	3 994	31	162	193	672	3 515	4 187	4,6
Catégorie C	Technicien de recherche et formation	4 441	5 074	9 515	91	122	213	4 532	5 196	9 728	2,2
	Adjoint administratif (Adjenes)	865	7 794	8 659	56	416	472	921	8 210	9 131	5,2
	Adjoint technique de recherche et formation	6 410	9 181	15 591	170	215	385	6 580	9 396	15 976	2,4
	Adjoint technique des établissements	102	93	195	5	13	18	107	106	213	8,5
	Magasinier des bibliothèques	680	1 111	1 791	20	32	52	700	1 143	1 843	2,8
Total général		65 385	62 795	128 180	1 708	1 997	3 705	67 093	64 792	131 885	2,8
Effectifs par sexe/Effectifs par position (en %)		51,0	49,0	-	46,1	53,9	-	50,9	49,1	-	-

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► Les agents en CLD apparaissent « en activité » dans les bases de gestion (recensement parcellaire du fait de la déconcentration), mais sont assimilés aux effectifs gérés en raison de leur absence d'activité. Les données relatives aux agents « gérés » appartenant aux filières des enseignants des corps des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux filières d'inspection et d'éducation-orientation ne sont pas disponibles.

Les effectifs des agents gérés, c'est-à-dire placés principalement en position de détachement, de disponibilité ou de congé parental, etc., ne représentent que 2,8 % de l'ensemble des agents titulaires.

► Effectifs des agents titulaires gérés, répartis par position administrative et ventilés par catégorie statutaire, corps et sexe

Tableau 1.19

Catégorie statutaire	Position administrative Libellé long corps	Congé longue durée			Congé parental			Détachement		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total
Catégorie A	Administrateur civil			0			0	3		3
	Administrateur ENESR			0			0	1		1
	Assistant de l'Enseignement supérieur			0			0	1		1
	Assistant-ingénieur			0		2	2	20	12	32
	Assistant non agrégé et assimilé			0			0			0
	Astronome			0			0		1	1
	Astronome adjoint			0			0	4		4
	Attaché d'administration	4	8	12	2	5	7	58	61	119
	Bibliothécaire			0			0	3	4	7
	Conseiller technique de service social AE			0			0			0
	Conservateur des bibliothèques		4	4		2	2	12	13	25
	Conservateur général des bibliothèques			0			0	3	2	5
	Directeur d'études de l'EHESS			0			0	4	1	5
	Infirmier		1	1			0		2	2
	Ingénieur de recherche			0			2	45	30	75
	Ingénieur d'études			0	1	8	9	62	89	151
	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD			0			2			0
	Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle			0				1		1
	Maître de conférences de l'EHESS			0				2		2
	Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO			0				1	1	2
	Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier			0			1	9	4	13
	Maître de conférences des universités			0	3	21	24	286	186	472
	Maître-assistant			0						0
	Physicien			0				3	1	4
	Physicien adjoint			0				2		2
	Professeur de l'École centrale de Paris de 2 ^e cat.			0				4	2	6
Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD			0						0	
Professeur des universités			0			1	221	42	263	
Professeur des universités-praticien hospitalier			0				17	2	19	
Professeur du Cnam			0				3		3	
Professeur du Collège de France			0						0	
Professeur du Muséum national d'histoire naturelle			0				4		4	
Sous-directeur de laboratoire des ENS			0				1		1	
Catégorie B	Assistant de service social des adm. de l'État		1	1		1		1	1	
	Bibliothécaire assistant spécialisé		2	2		4	4	7	24	31
	Infirmier (cat. B)			0			1			0
	Secrétaire administratif (Saenes)	3	17	20		19	19	19	55	74
	Technicien de recherche et formation			0			9	36	44	80
Catégorie C	Adjoint administratif (Adjenes)	8	48	56	1	46	47	12	58	70
	Adjoint technique de recherche et formation	7	4	11	4	36	40	35	29	64
	Adjoint technique des établissements	2		2			0	1	3	4
	Magasinier des bibliothèques	4	6	10	1	4	5	3	4	7
Total général		28	91	119	12	164	176	883	671	1 554
Effectifs par sexe/Effectifs par position (en %)		23,5	76,5	-	6,8	93,2	-	56,8	43,2	-

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► Les agents en CLD apparaissent « en activité » dans les bases de gestion (recensement parcellaire du fait de la déconcentration), mais sont assimilés aux effectifs gérés en raison de leur absence d'activité.

► Les données relatives aux agents « gérés » appartenant aux filières des enseignants des corps des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux filières d'inspection et d'éducation-orientation ne sont pas disponibles.

Disponibilité			Hors cadre			Non activité			Ensemble			Part des femmes (en %)
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total	
		0			0			0	3	0	3	0,0
		0			0			0	1	0	1	0,0
3	6	9			0			0	4	6	10	60,0
23	20	43			0			0	43	34	77	44,2
1	1	2			0			0	1	1	2	50,0
2	1	3			0			0	2	2	4	50,0
		0			0			0	4	0	4	0,0
9	30	39			0			0	73	104	177	58,8
1	9	10			0			0	4	13	17	76,5
	1	1			0			0	0	1	1	100,0
5	14	19			0			0	17	33	50	66,0
	2	2			0			0	3	4	7	57,1
		0			0			0	4	1	5	20,0
3	19	22			0			0	3	22	25	88,0
15	9	24			0			0	60	41	101	40,6
39	57	96			0			0	102	154	256	60,2
9	1	10			0			0	9	3	12	25,0
1	1	2			0			0	2	1	3	33,3
	1	1			0			0	2	1	3	33,3
2	4	6			0			0	3	5	8	62,5
10	17	27			0			0	19	22	41	53,7
278	240	518	3	2	5			0	570	449	1 019	44,1
1		1			0			0	1	0	1	0,0
1		1			0			0	4	1	5	20,0
1	2	3			0			0	3	2	5	40,0
		0			0			0	4	2	6	33,3
1		1			0			0	1	0	1	0,0
105	21	126	2		2			0	328	64	392	16,3
26	1	27			0			0	43	3	46	6,5
2		2			0			0	5	0	5	0,0
1		1			0			0	1	0	1	0,0
		0			0			0	4	0	4	0,0
		0			0			0	1	0	1	0,0
	5	5			0			0	0	8	8	100,0
4	27	31			0		1	1	11	58	69	84,1
	1	1			0			0	0	2	2	100,0
9	71	80			0			0	31	162	193	83,9
55	69	124			0			0	91	122	213	57,3
34	262	296			0	1	2	3	56	416	472	88,1
121	146	267			0	3		3	170	215	385	55,8
2	10	12			0			0	5	13	18	72,2
12	18	30			0			0	20	32	52	61,5
776	1 066	1 842	5	2	7	4	3	7	1 708	1 997	3 705	53,9
42,1	57,9	-	71,4	28,6	-	57,1	42,9	-	46,1	53,9	-	-

La disponibilité et le détachement sont les deux positions hormis « l'activité », les plus fréquentes chez les agents titulaires. Les hommes ont davantage recours au détachement (56,8%) et les femmes à la disponibilité (57,9%). Le congé de longue durée et le congé parental concernent majoritairement les femmes.

Figure 1.18 - Les effectifs des agents titulaires gérés selon la position administrative (en %)

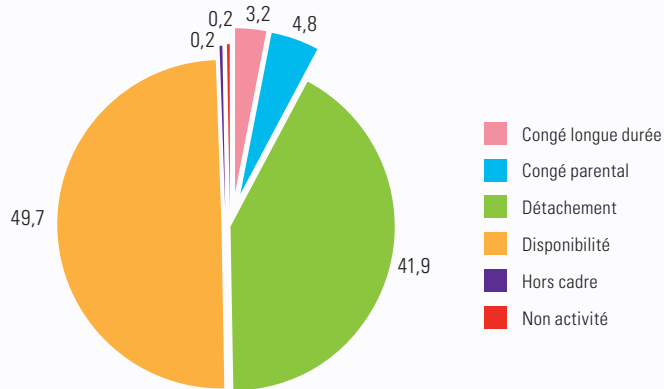
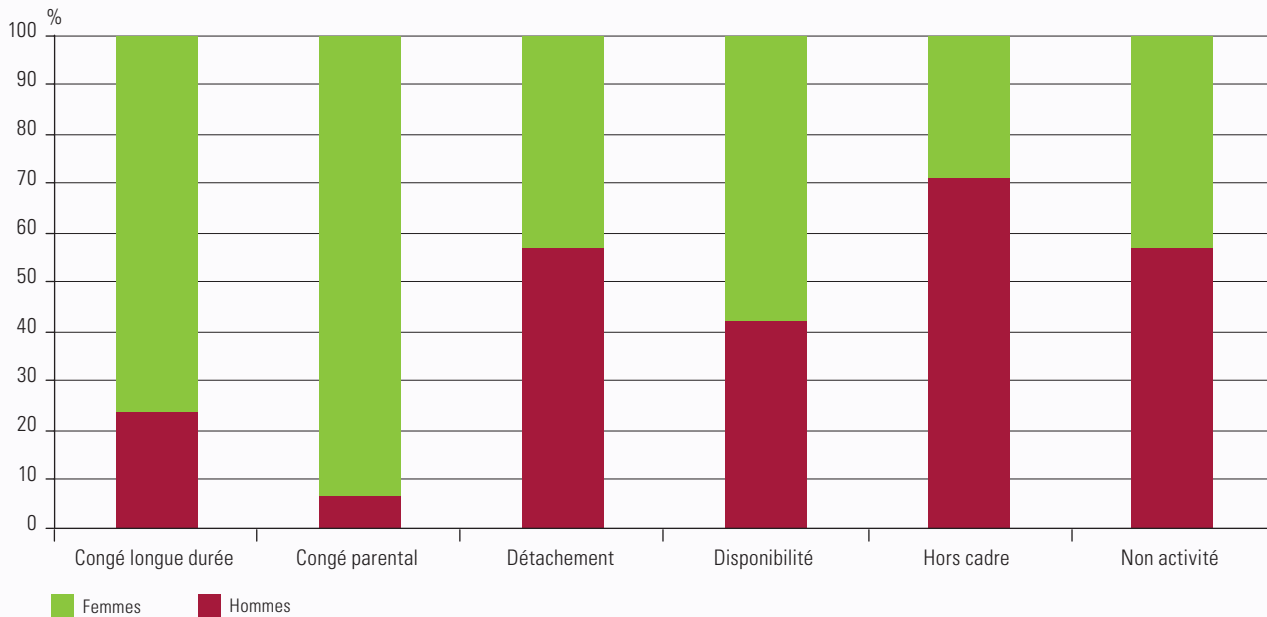


Figure 1.19 - La répartition des effectifs gérés par position administrative selon le sexe



4. Focus sur les cadres supérieurs et dirigeants

► Effectifs des agents exerçant des fonctions de direction (recteur, directeur) ou d'encadrement supérieur (chef de service, sous-directeur, directeur de projet et expert haut niveau), contribuant aux missions du MENESR, répartis par emplois et ventilés par sexe

Tableau 1.20

Fonction exercée correspondant à un emploi de...	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)
Recteur	19	11	30	36,7
Directeur ou SG	4	4	8	50,0
Chef de service	21	4	25	16,0
Sous-directeur	24	11	35	31,4
Directeur de projet	0	4	4	100,0
Expert de haut niveau	4	5	9	55,6
Total	72	39	111	35,1

► Source : base de données locales du service de l'encadrement au 31/12/2013.

► Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par sexe

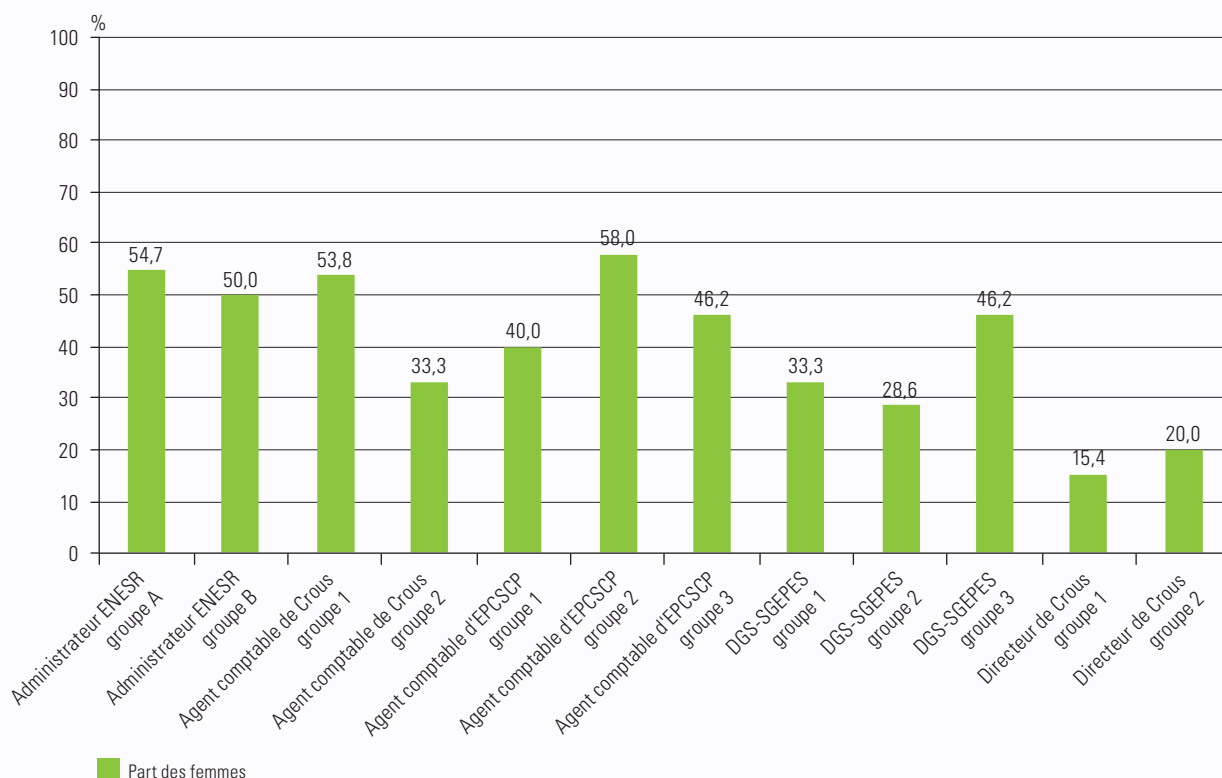
Tableau 1.21

Libellé du grade	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)
Administrateur ENESR groupe A	87	105	192	54,7
Administrateur ENESR groupe B	1	1	2	50,0
Agent comptable de Crous groupe 1	6	7	13	53,8
Agent comptable de Crous groupe 2	10	5	15	33,3
Agent comptable d'EPCSCP groupe 1	18	12	30	40,0
Agent comptable d'EPCSCP groupe 2	21	29	50	58,0
Agent comptable d'EPCSCP groupe 3	14	12	26	46,2
DGS-SGEPES groupe 1	16	8	24	33,3
DGS-SGEPES groupe 2	30	12	42	28,6
DGS-SGEPES groupe 3	14	12	26	46,2
Directeur de Crous groupe 1	11	2	13	15,4
Directeur de Crous groupe 2	12	3	15	20,0
Ensemble	240	208	448	46,4

► Sources : Bases et annuaires des personnels.

Les administrateurs ENESR représentent plus de 43 % des agents sur emplois fonctionnels et plus de la moitié sont des femmes. Celles-ci sont moins bien représentées dans les emplois fonctionnels de directeurs de Crous (18%) et de DGS des groupes 1 et 2 (30%).

Figure 1.20 - Le taux de féminisation des agents de l'encadrement administratif supérieur (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) selon l'emploi fonctionnel



► Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par tranche d'âge et sexe

Les deux tranches d'âge les plus représentées parmi les personnels de l'encadrement administratif sur emplois fonctionnels sont celles des 55 à 59 ans (23 %) et des 50 à 54 ans (22,8 %). Les effectifs féminins des tranches d'âge des 50 à 54 ans et 60 à 64 ans sont majoritaires (entre 52 et 57 %).

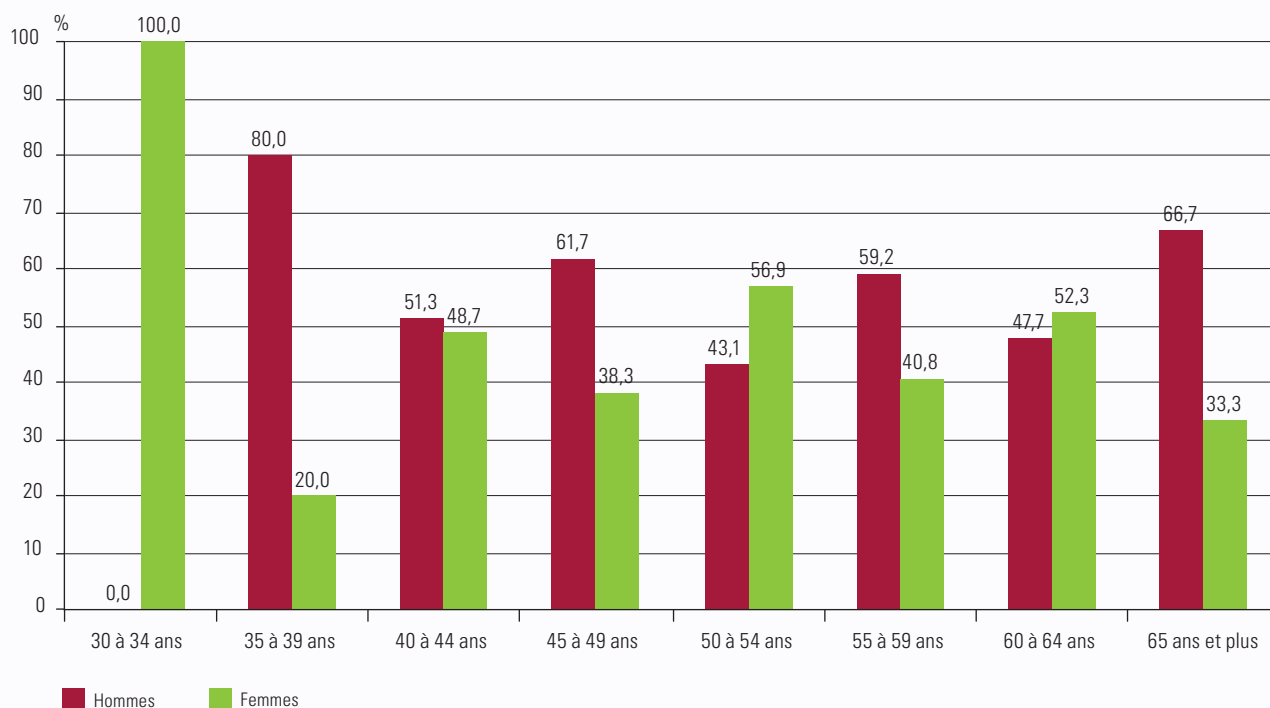
Tableau 1.22

Libellé du grade	30 à 34 ans			35 à 39 ans			40 à 44 ans		
	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total
Administrateur ENESR groupe A			0	6	2	8	21	22	43
Administrateur ENESR groupe B			0			0			0
Agent comptable de Crous groupe 1			0			0		2	2
Agent comptable de Crous groupe 2		1	1	1		1	3	2	5
Agent comptable d'EPCSCP groupe 1			0			0	2	1	3
Agent comptable d'EPCSCP groupe 2			0	1		1	3	3	6
Agent comptable d'EPCSCP groupe 3			0			0	1	2	3
DGS-SGEPES groupe 1			0			0	4	1	5
DGS-SGEPES groupe 2			0	3	1	4	4	2	6
DGS-SGEPES groupe 3			0			0	2	3	5
Directeur de Crous groupe 1			0	1		1			0
Directeur de Crous groupe 2			0			0			0
Total général	0	1	1	12	3	15	40	38	78
Part des effectifs par sexe/Effectifs de la tranche d'âge (en %)	0,0	100,0	-	80,0	20,0	-	51,3	48,7	-
Part des effectifs de la tranche d'âge/Ensemble des effectifs (en %)	-	-	0,2	-	-	3,3	-	-	17,4

► Sources : Bases et annuaires des personnels.

45 à 49 ans			50 à 54 ans			55 à 59 ans			60 à 64 ans			65 ans et plus			Total
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	
13	14	27	14	24	38	24	22	46	7	21	28	2		2	192
	1	1			0	1		1			0			0	2
	2	2	2	1	3	4	1	5		1	1			0	13
3		3		2	2	3		3			0			0	15
4	3	7	8	3	11	3	2	5	1	3	4			0	30
4	3	7	6	11	17	4	11	15	3	1	4			0	50
7	2	9	1	6	7	3	1	4	2	1	3			0	26
6		6	1	3	4	3	3	6	2	1	3			0	24
8	2	10	2	5	7	7	1	8	6	1	7			0	42
2	3	5	5	2	7	2	1	3	3	2	5		1	1	26
1		1	1		1	4		4	4	2	6			0	13
2	1	3	4	1	5	3		3	3	1	4			0	15
50	31	81	44	58	102	61	42	103	31	34	65	2	1	3	448
61,7	38,3	-	43,1	56,9	-	59,2	40,8	-	47,7	52,3	-	66,7	33,3	-	-
-	-	18,1	-	-	22,8	-	-	23,0	-	-	14,5	-	-	0,7	-

Figure 1.21 - Les effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) selon le sexe et la tranche d'âge



► Origine des agents sur les principaux emplois fonctionnels dans l'enseignement supérieur

Tableau 1.23

Origine (corps, filière, administration, etc.) des agents nommés sur emplois fonctionnels	Effectifs	Part par origine/ Ensemble des agents (en %)
Administrateur civil	8	1,8
Attaché d'administration, directeur de service (ex-CASU)	181	40,4
Attaché d'administration	105	23,4
Corps de la filière ITRF	28	6,3
Maître de conférences	2	0,4
Personnel de direction	2	0,4
Ministère des Finances	95	21,2
Fonction publique territoriale	13	2,9
Directeur d'hôpital	3	0,7
France Télécom	1	0,2
Autres	10	2,2
Ensemble des agents	448	100,0

► Source : bases de données locales du service de l'encadrement. Sont concernés l'ensemble des emplois fonctionnels relevant du MESR (AENESR, DGS, agent comptable d'EPSCP, agent comptable de Crous, directeur de Crous).

Le corps des attachés d'administration, et notamment les directeurs de service (ex-CASU) reste le principal vivier des personnes nommées dans un emploi fonctionnel.

► Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels dans l'enseignement supérieur, répartis par type d'emplois

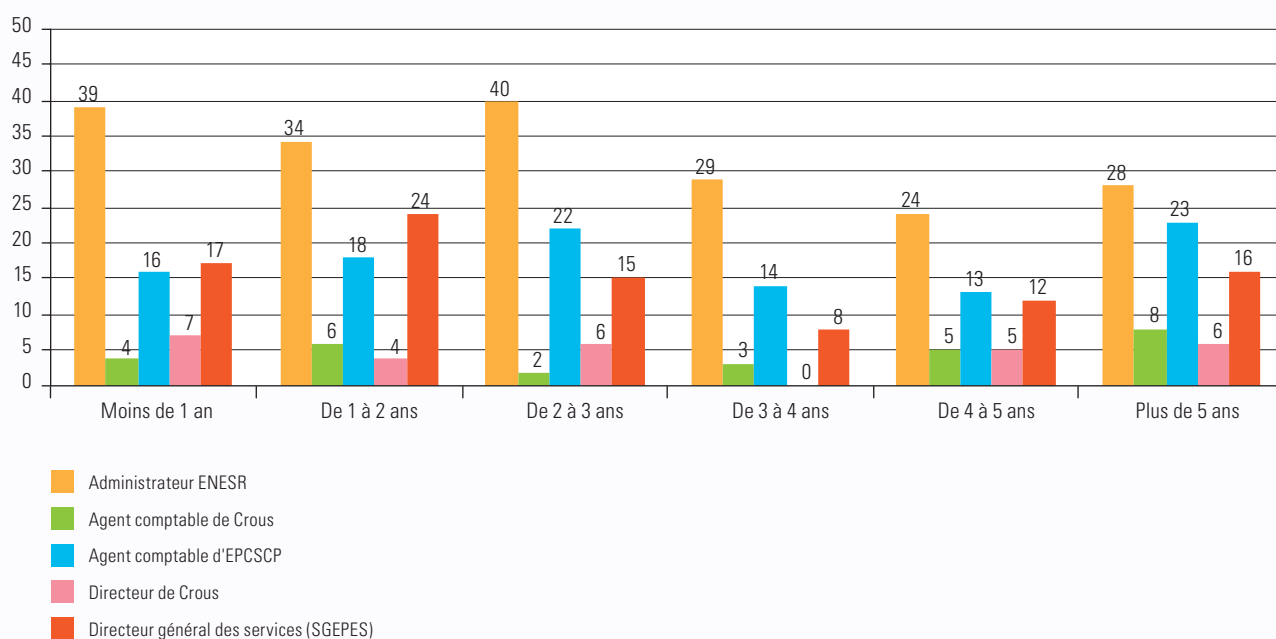
Tableau 1.24

Type d'emplois	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Administrateur ENESR	39	34	40	29	24	28	194
Agent comptable de Crous	4	6	2	3	5	8	28
Agent comptable d'EPCSCP	16	18	22	14	13	23	106
Directeur de Crous	7	4	6	0	5	6	28
Directeur général des services (SGEPES)	17	24	15	8	12	16	92
Ensemble des agents	83	86	85	54	59	81	448
Part par ancienneté des agents (en %)	18,5	19,2	19,0	12,1	13,2	18,1	100,0

► Source : bases de données locales du service de l'encadrement.

Cet indicateur permet de constater que près de 38 % des personnes concernées sont en fonction dans l'emploi fonctionnel qu'ils occupent depuis moins de 2 ans.

Figure 1.22 - Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels, répartis par type d'emplois



► Répartition par type de fonctions des AENESR relevant de l'enseignement supérieur

Tableau 1.25

Type de fonction	Effectif	Part par type de fonction (en %)
Adjoint au directeur général des services	22	11,3
Adjoint au directeur des ressources humaines	26	13,4
Adjoint au directeur de Crous	18	9,3
Adjoint - autres fonctions ¹	27	13,9
Directeur des ressources humaines	30	15,5
Directeur des affaires financières	9	4,6
Directeur de Clous	13	6,7
Contrôle de gestion	7	3,6
Chargé de mission à l'administration centrale	2	1,0
Autres ²	40	20,6
Ensemble	194	100,0

► Source : bases de données locales du service de l'encadrement.

► 1. « Adjoints - autres fonctions » : ces fonctions correspondent par exemple à celles de directeur de recherche, du pilotage, du patrimoine, d'adjoint au directeur des affaires financières, etc.

► 2. « Autres » : cette rubrique regroupe les AENESR exerçant, par exemple, des fonctions de chargé de mission auprès du directeur général des services des établissements d'enseignement supérieur, de pilotage, de chef de division, de secrétaire général de PRES, etc.

La fonction ressources humaines représente près de 29 % des fonctions exercées.

5. Présentation des effectifs des agents non titulaires

ANT - BIATSS

► Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de contrat et sexe

Tableau 1.26.a - Effectifs physiques

Catégorie statutaire	Fonction exercée correspondant à un corps	CDD sur missions temporaires			CDD sur missions permanentes			CDI			Ensemble des agents non titulaires BIATSS			
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total	Part des femmes (en %)
A	Assistant-ingénieur	430	577	1 007	602	924	1 526	226	469	695	1 258	1 970	3 228	61,0
	Attaché d'administration	22	45	67	31	109	140	13	68	81	66	222	288	77,1
	Bibliothécaire	13	35	48	5	21	26	7	16	23	25	72	97	74,2
	Conseiller technique de service social AE	0	5	5	1	4	5	0	3	3	1	12	13	92,3
	Conservateur des bibliothèques	3	15	18	1	6	7	1	1	2	5	22	27	81,5
	Conservateur général des bibliothèques	0	0	0	0	5	5	0	0	0	0	5	5	100,0
	Infirmier	0	22	22	5	33	38	2	21	23	7	76	83	91,6
	Ingénieur d'études	1 330	1 405	2 735	1 445	1 715	3 160	405	684	1 089	3 180	3 804	6 984	54,5
	Ingénieur de recherche	888	568	1 456	858	570	1 428	259	244	503	2 005	1 382	3 387	40,8
	Médecin de l'Éducation nationale	18	29	47	15	50	65	12	68	80	45	147	192	76,6
	Médecin de prévention	6	25	31	22	52	74	32	110	142	60	187	247	75,7
Total et part en % de la catégorie A	2 710	2 726	5 436	2 985	3 489	6 474	957	1 684	2 641	6 652	7 899	14 551	54,3	
	36,2	21,7	27,1	62,6	41,3	49,0	48,4	32,8	37,1	46,8	30,2	36,0	-	
B	Assistant de service social AE	0	39	39	0	30	30	0	2	2	0	71	71	100,0
	Bibliothécaire assistant spécialisé	58	156	214	10	55	65	15	40	55	83	251	334	75,1
	Secrétaire administratif (Saenes)	55	201	256	23	216	239	11	249	260	89	666	755	88,2
	Technicien de l'Éducation nationale	0	0	0	1	0	1	3	1	4	4	1	5	20,0
	Technicien de recherche et formation	845	1 447	2 292	600	1 367	1 967	276	757	1 033	1 721	3 571	5 292	67,5
	Total et part en % de la catégorie B	958	1 843	2 801	634	1 668	2 302	305	1 049	1 354	1 897	4 560	6 457	70,6
	12,8	14,7	14,0	13,3	19,7	17,4	15,4	20,4	19,0	13,3	17,4	16,0	-	
C	Adjoint administratif (Adjenes)	383	1 215	1 598	101	811	912	34	418	452	518	2 444	2 962	82,5
	Adjoint technique des établissements	7	4	11	24	13	37	30	21	51	61	38	99	38,4
	Adjoint technique de recherche et formation	3 292	6 538	9 830	980	2 355	3 335	637	1 907	2 544	4 909	10 800	15 709	68,8
	Magasinier des bibliothèques	128	237	365	44	115	159	13	57	70	185	409	594	68,9
	Total et part en % de la catégorie C	3 810	7 994	11 804	1 149	3 294	4 443	714	2 403	3 117	5 673	13 691	19 364	70,7
	50,9	63,6	58,9	24,1	39,0	33,6	36,1	46,8	43,8	39,9	52,4	48,0	-	
Ensemble des agents non titulaires BIATSS		7 478	12 563	20 041	4 768	8 451	13 219	1 976	5 136	7 112	14 222	26 150	40 372	64,8
Part par sexe (en %)		37,3	62,7	-	36,1	63,9	-	27,8	72,2	-	35,2	64,8	-	-
Part par type de contrat (en %)		-	-	49,6	-	-	32,7	-	-	17,6	-	-	-	-

► Source : enquête DGRH-C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2013 réalisée en février/mars 2014.

Tableau 1.26.b - Effectifs en ETPT

Catégorie statutaire	Fonction exercée correspondant à un corps	CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes	CDI	Total des ETPT
A	Assistant-ingénieur	579,1	1 140,3	603,3	2 322,7
	Attaché d'administration	40,5	112,5	74,7	227,7
	Bibliothécaire	25,9	18,0	20,1	64,0
	Conseiller technique de service social AE	1,2	3,1	2,0	6,3
	Conservateur des bibliothèques	10,2	5,9	1,8	17,9
	Conservateur général des bibliothèques	0,0	4,5	0,0	4,5
	Infirmier	9,9	19,6	16,1	45,6
	Ingénieur d'études	1 503,1	2 234,4	912,0	4 649,5
	Ingénieur de recherche	868,1	979,2	447,4	2 294,7
	Médecin de l'Éducation nationale	16,7	30,1	51,7	98,5
	Médecin de prévention	13,1	29,7	82,8	125,6
	Total et part en % de la catégorie A		3 067,9	4 577,3	2 211,9
		34,2	47,3	36,4	39,9
B	Assistant de service social AE	15,0	16,6	1,3	32,9
	Bibliothécaire assistant spécialisé	114,8	49,1	45,5	209,4
	Secrétaire administratif (Saenes)	139,5	200,4	236,3	576,2
	Technicien de l'éducation nationale	0,0	1,0	1,0	2,0
	Technicien de recherche et formation	1 259,1	1 491,5	904,6	3 655,2
	Total et part en % de la catégorie B		1 528,3	1 758,6	1 188,7
		17,0	18,2	19,5	18,1
C	Adjoint administratif (Adjenes)	666,6	681,6	400,4	1 748,5
	Adjoint technique des établissements	6,9	31,0	10,4	48,3
	Adjoint technique de recherche et formation	3 511,1	2 506,8	2 216,6	8 234,4
	Magasinier des bibliothèques	197,2	116,4	52,2	365,8
	Total et part en % de la catégorie C		4 381,7	3 335,8	2 679,5
		48,8	34,5	44,1	42,0
Total des ETPT des agents non titulaires BIATSS		8 977,8	9 671,7	6 080,1	24 729,6
Part par type de contrat (en %)		36,3	39,1	24,6	100,0

48 % des agents non titulaires BIATSS dans l'enseignement supérieur ont été recrutés pour exercer des fonctions correspondant à des agents titulaires de catégorie C, 16 % de catégorie B et 36 % de catégorie A, alors que parmi les agents titulaires, 45 % relèvent de la catégorie C, 26 % de la catégorie B et 29 % de la catégorie A.

En 2013, les agents contractuels BIATSS sont majoritairement des femmes : 64,8 %. Ce taux de féminisation est légèrement supérieur à celui observé pour les agents titulaires (63,2 %) relevant de l'enseignement supérieur. Les femmes contractuelles sont particulièrement représentées en catégorie C (70,7 % contre 69,3 % chez les titulaires) alors que leur poids en catégorie A (54,3 % contre 52,7 % chez les titulaires) est relativement proche de la parité avec les hommes.

Sur les 40 372 personnes physiques (24 730 ETPT) exerçant en qualité d'agent contractuel des fonctions de BIATSS dans les établissements d'enseignement supérieur, 33 260 sont des agents en CDD (18 650 ETPT), soit 82,4 % de l'ensemble des agents contractuels BIATSS (49,6 % CDD sur missions temporaires et 32,7 % sur missions permanentes).

Par ailleurs, 20 331 agents contractuels (15 752 ETPT) répondent à des besoins permanents (contre 20 041 effectuant des missions temporaires de remplacement, soit 8 978 ETPT), dont 7 112 en CDI (6 080 ETPT) ; leur poids correspond à près de 35 % des effectifs des personnels BIATSS titulaires.

Figure 1.23 - Les agents contractuels BIATSS par type de contrat selon le sexe

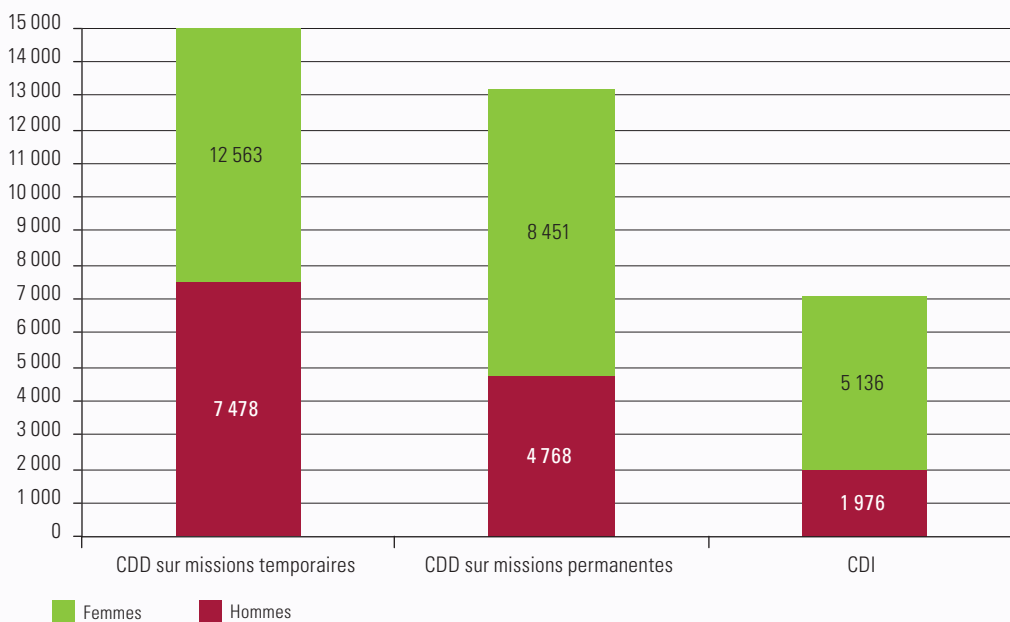


Figure 1.24 - Les agents contractuels BIATSS selon la catégorie statutaire (en %)

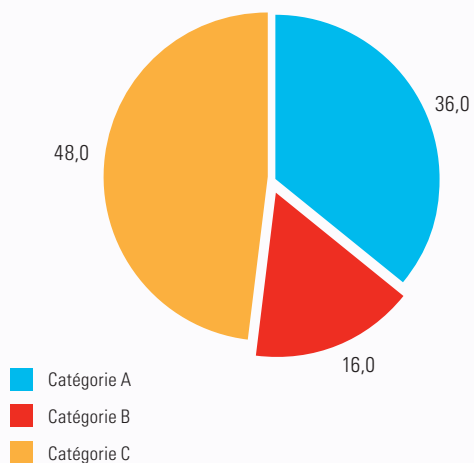
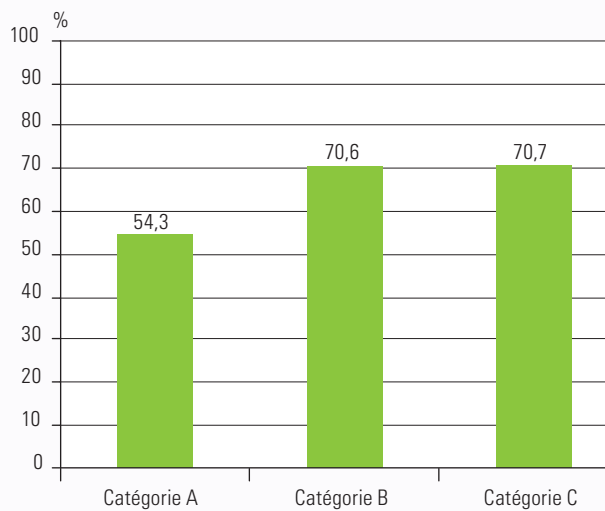


Figure 1.25 - Le taux de féminisation des agents contractuels BIATSS selon la catégorie statutaire



► Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et fonction exercée (corps) et ventilés par sexe

Tableau 1.27

Filière	Fonction exercée correspondant à un corps	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)
Filière administrative	Adjoint administratif (Adjenes)	518	2 444	2 962	82,5
	Attaché d'administration	66	222	288	77,1
	Secrétaire administratif (Saenes)	89	666	755	88,2
	Total et part en % de la filière administrative	673	3 332	4 005	83,2
		4,7	12,7	9,9	
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	25	72	97	74,2
	Bibliothécaire assistant spécialisé	83	251	334	75,1
	Conservateur des bibliothèques	5	22	27	81,5
	Conservateur général des bibliothèques	0	5	5	100,0
	Magasinier des bibliothèques	185	409	594	68,9
	Total et part en % de la filière des bibliothèques	298	759	1 057	71,8
		2,1	2,9	2,6	
Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	4 909	10 800	15 709	68,8
	Assistant ingénieur	1 258	1 970	3 228	61,0
	Ingénieur d'études	3 180	3 804	6 984	54,5
	Ingénieur de recherche	2 005	1 382	3 387	40,8
	Technicien de recherche et formation	1 721	3 571	5 292	67,5
	Total et part en % de la filière ITRF	13 073	21 527	34 600	62,2
		91,9	82,3	85,7	
Filière sociale et de santé	Assistant de service social AE	0	71	71	100,0
	Conseiller technique de service social AE	1	12	13	92,3
	Infirmier	7	76	83	91,6
	Médecin de l'Éducation nationale	45	147	192	76,6
	Médecin de prévention	60	187	247	75,7
	Total et part en % de la filière sociale et de santé	113	493	606	81,4
		0,8	1,9	1,5	
Filière technique	Adjoint technique des établissements	61	38	99	38,4
	Technicien de l'éducation nationale	4	1	5	20,0
	Total et part en % de la filière technique	65	39	104	37,5
		0,5	0,1	0,3	
Ensemble des agents non titulaires BIATSS		14 222	26 150	40 372	64,8

► Source : enquête DGRH-C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2013 réalisée en février/mars 2014.

Sur les 40 372 agents contractuels BIATSS, 34 600 exercent des fonctions correspondant à la filière des personnels ingénieurs et techniciens de recherche et formation (ITRF) soit 85,7 % des agents contractuels BIATSS relevant de l'enseignement supérieur (les agents titulaires ITRF représentant 64,5 % des BIATSS), tandis que la filière administrative représente 9,9 % des non-titulaires (26,4 % chez les titulaires) et celle des personnels de bibliothèques 2,6 % (contre 7,8 % parmi les agents titulaires).

Figure 1.26 - Les agents contractuels BIATSS par corps selon le sexe

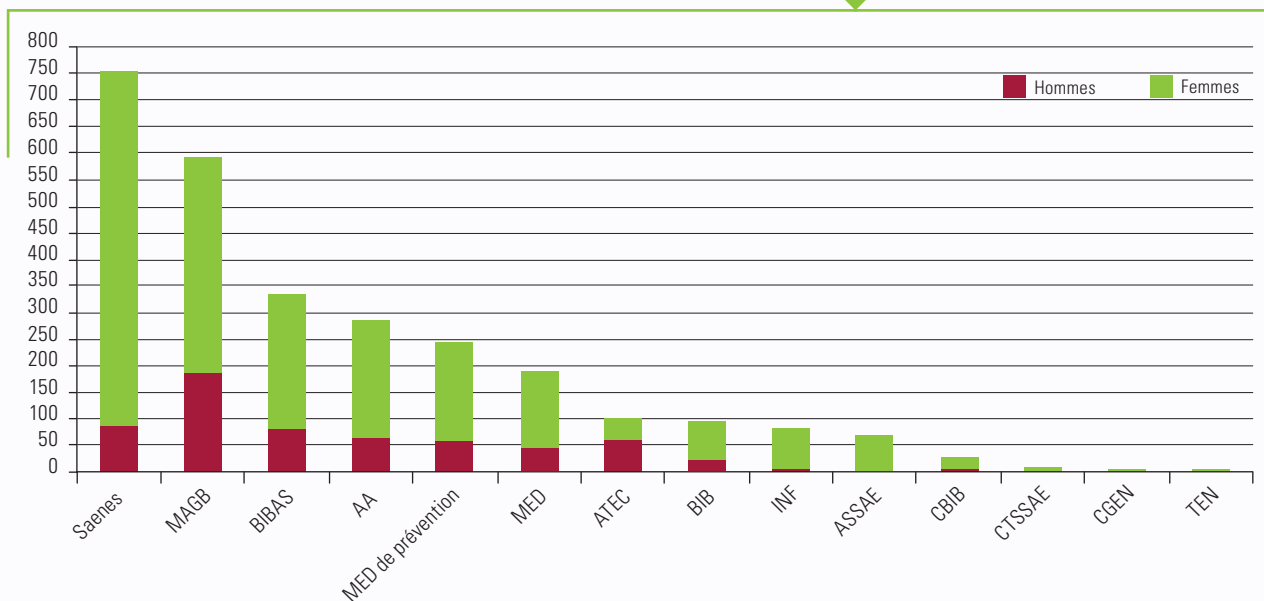
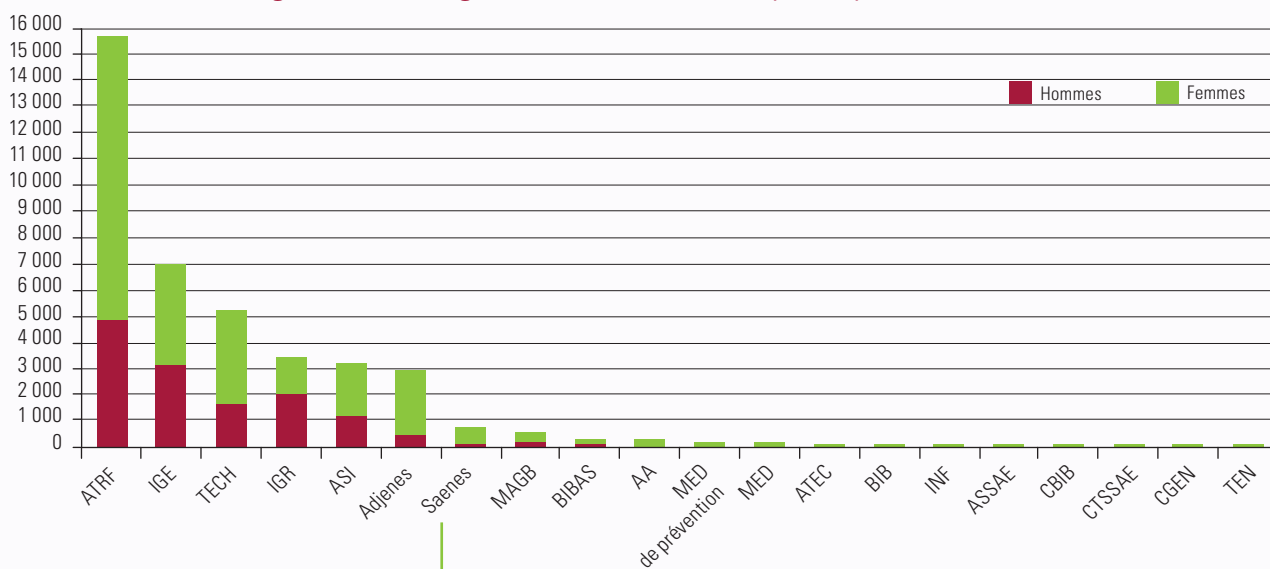
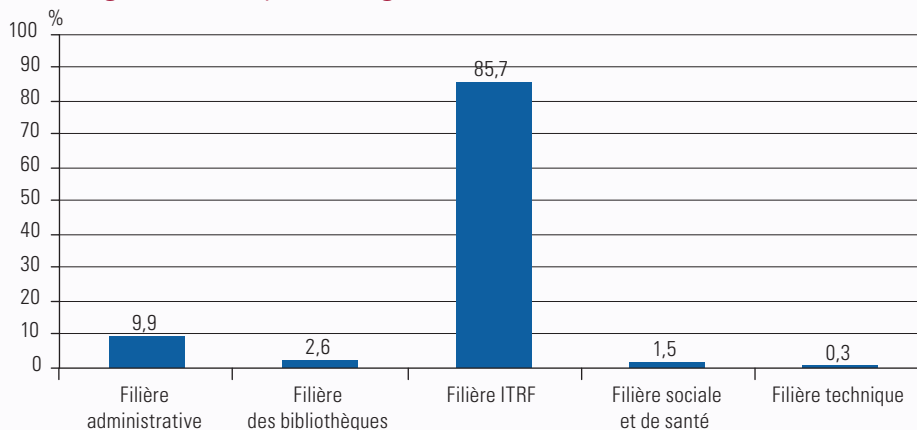


Figure 1.27 - La part des agents contractuels BIATSS selon la filière



► Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et par fonction exercée (corps) et ventilés par ancienneté de contrat

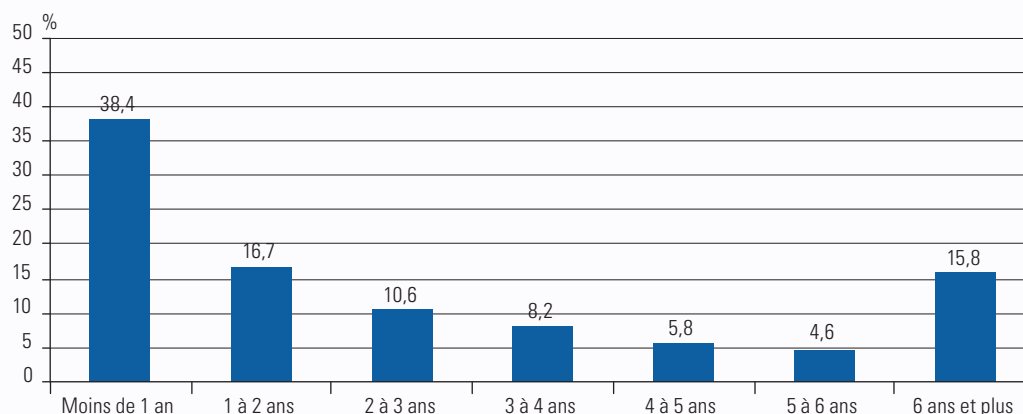
Tableau 1.28

Catégorie statutaire	Fonction exercée correspondant à un corps	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus	Total
A	Assistant-ingénieur	962	559	391	316	219	210	571	3 228
	Attaché d'administration	74	44	41	34	17	14	64	288
	Bibliothécaire	33	14	7	7	10	3	23	97
	Conseiller technique de service social AE	3	1	1	1	1	2	4	13
	Conservateur des bibliothèques	12	12	1	0	1	0	1	27
	Conservateur général des bibliothèques	0	1	2	0	1	1	0	5
	Infirmier	24	16	8	7	9	3	16	83
	Ingénieur d'études	2 554	1 353	861	667	427	272	850	6 984
	Ingénieur de recherche	1 177	779	399	328	217	134	353	3 387
	Médecin de l'Éducation nationale	21	32	24	13	14	7	81	192
	Médecin de prévention	22	28	22	31	24	14	106	247
	Total et part en % de la catégorie A		4 882	2 839	1 757	1 404	940	660	2 069
		31,5	42,2	41,2	42,6	40,3	35,6	32,4	36,0
B	Assistant de service social AE	38	9	12	7	3	0	2	71
	Bibliothécaire assistant spécialisé	126	70	26	26	18	16	52	334
	Secrétaire administratif (Saenes)	173	98	62	68	38	46	270	755
	Technicien de l'Éducation nationale	0	0	1	0	0	0	4	5
	Technicien de recherche et formation	1 723	888	679	473	328	252	949	5 292
	Total et part en % de la catégorie B		2 060	1 065	780	574	387	314	1 277
		13,3	15,8	18,3	17,4	16,6	16,9	20,0	16,0
C	Adjoint administratif (Adjenes)	1 235	393	315	237	159	134	489	2 962
	Adjoint technique des établissements	16	5	7	3	5	15	48	99
	Adjoint technique de recherche et formation	7 095	2 304	1 340	1 037	808	698	2 427	15 709
	Magasinier des bibliothèques	216	119	70	43	32	35	79	594
	Total et part en % de la catégorie C		8 562	2 821	1 732	1 320	1 004	882	3 043
		55,2	41,9	40,6	40,0	43,1	47,5	47,6	48,0
Ensemble des agents non titulaires BIATSS		15 504	6 725	4 269	3 298	2 331	1 856	6 389	40 372
Part par ancienneté de contrat (en %)		38,4	16,7	10,6	8,2	5,8	4,6	15,8	100,0

► Source : enquête DGRH-C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2013 réalisée en février/mars 2014.

Plus de 55 % des agents contractuels totalisent au maximum deux ans d'ancienneté dans leur établissement d'enseignement supérieur, dont 38,4 % moins d'une année d'exercice.

Figure 1.28 - Les agents contractuels BIATSS selon l'ancienneté de contrat



► Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de financement et par type de contrat

Figure 1.29 - Les agents contractuels BIATSS selon le type de financement (en %)

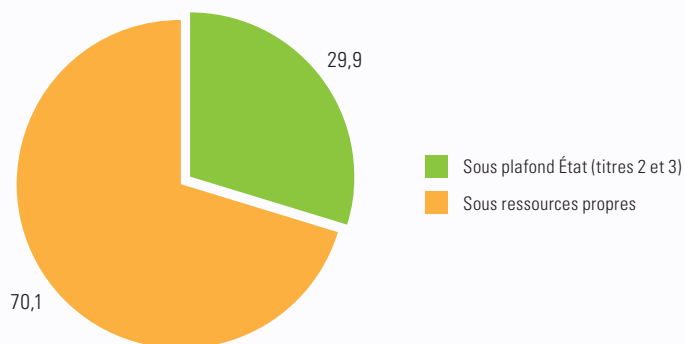


Figure 1.30 - Les agents contractuels BIATSS par type de contrat selon le type de financement

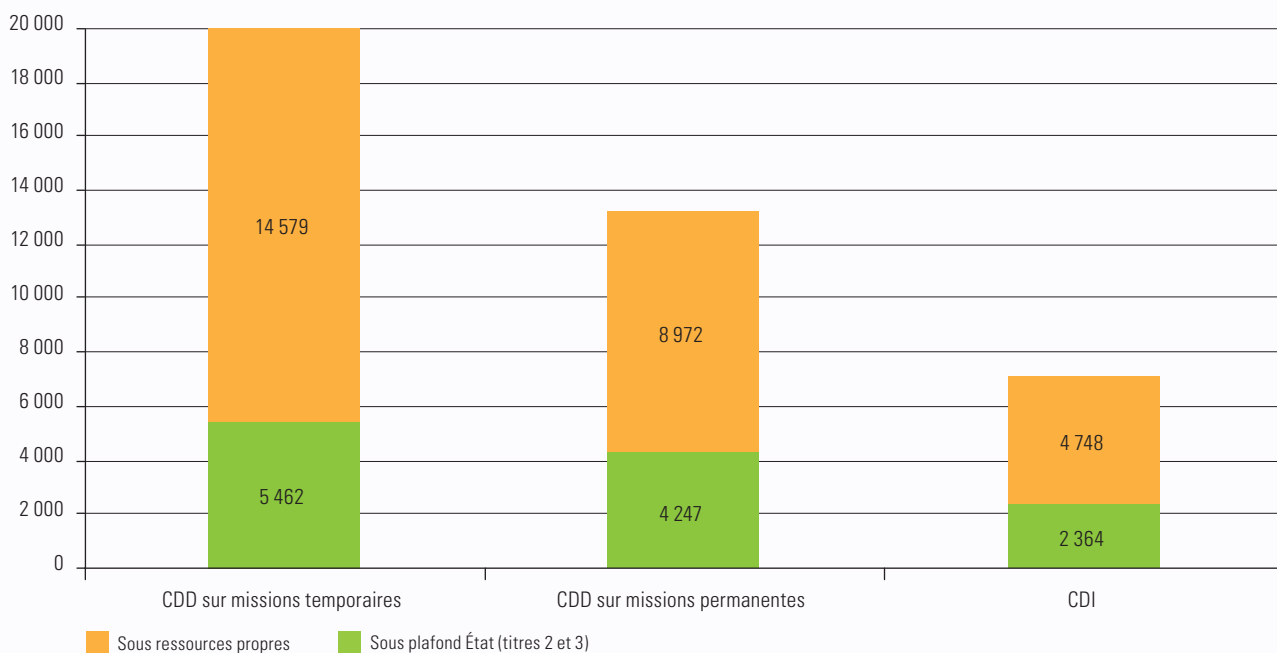


Tableau 1.29

Catégorie statutaire	Fonction exercée correspondant à un corps	CDD sur missions temporaires			CDD sur missions permanentes			CDI			Ensemble des agents non titulaires BIATSS		
		Total	dont plafond État (titres 2 et 3)	dont sur ressources propres	Total	dont plafond État (titres 2 et 3)	dont sur ressources propres	Total	dont plafond État (titres 2 et 3)	dont sur ressources propres	Total général	dont plafond État (titres 2 et 3)	dont sur ressources propres
A	Assistant-ingénieur	1 007	210	797	1 526	446	1 080	695	219	476	3 228	875	2 353
	Attaché d'administration	67	31	36	140	82	58	81	46	35	288	159	129
	Bibliothécaire	48	25	23	26	15	11	23	13	10	97	53	44
	Conseiller technique de service social AE	5	2	3	5	2	3	3	2	1	13	6	7
	Conservateur des bibliothèques	18	14	4	7	6	1	2	1	1	27	21	6
	Conservateur général des bibliothèques	0	0	0	5	4	1	0	0	0	5	4	1
	Infirmier	22	15	7	38	16	22	23	7	16	83	38	45
	Ingénieur d'études	2 735	395	2 340	3 160	646	2 514	1 089	286	803	6 984	1 327	5 657
	Ingénieur de recherche	1 456	119	1 337	1 428	216	1 212	503	132	371	3 387	467	2 920
	Médecin de l'éducation nationale	47	17	30	65	20	45	80	15	65	192	52	140
	Médecin de prévention	31	3	28	74	30	44	142	48	94	247	81	166
	Total et part en % de la catégorie A	5 436	831	4 605	6 474	1 483	4 991	2 641	769	1 872	14 551	3 083	11 468
	27,1	15,2	31,6	49,0	34,9	55,6	37,1	32,5	39,4	36,0	25,5	40,5	
B	Assistant de service social AE	39	13	26	30	18	12	2	1	1	71	32	39
	Bibliothécaire assistant spécialisé	214	91	123	65	34	31	55	33	22	334	158	176
	Secrétaire administratif (Saenes)	256	178	78	239	137	102	260	155	105	755	470	285
	Technicien de l'Éducation nationale	0	0	0	1	1	0	4	1	3	5	2	3
	Technicien de recherche et formation	2 292	712	1 580	1 967	640	1 327	1 033	272	761	5 292	1 624	3 668
	Total et part en % de la catégorie B	2 801	994	1 807	2 302	830	1 472	1 354	462	892	6 457	2 286	4 171
	14,0	18,2	12,4	17,4	19,5	16,4	19,0	19,5	18,8	16,0	18,9	14,7	
C	Adjoint administratif (Adjaenes)	1 598	1 129	469	912	543	369	452	245	207	2 962	1 917	1 045
	Adjoint technique des établissements	11	9	2	37	36	1	51	9	42	99	54	45
	Adjoint technique de recherche et formation	9 830	2 293	7 537	3 335	1 262	2 073	2 544	854	1 690	15 709	4 409	11 300
	Magasinier des bibliothèques	365	206	159	159	93	66	70	25	45	594	324	270
	Total et part en % de la catégorie C	11 804	3 637	8 167	4 443	1 934	2 509	3 117	1 133	1 984	19 364	6 704	12 660
	58,9	66,6	56,0	33,6	45,5	28,0	43,8	47,9	41,8	48,0	55,5	44,7	
Ensemble des agents non titulaires BIATSS		20 041	5 462	14 579	13 219	4 247	8 972	7 112	2 364	4 748	40 372	12 073	28 299
Part par type de financement (en %)		-	27,3	72,7	-	32,1	67,9	-	33,2	66,8	-	29,9	70,1

► Source : enquête DGRH-C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2013 réalisée en février/mars 2014.

70,1 % des agents contractuels (28 299) sont rémunérés à partir des ressources propres des établissements d'enseignement supérieur.

► Effectifs des agents non titulaires BIATSS titularisés à l'issue des concours ou examens professionnels réservés au cours de l'année 2013, répartis par catégorie statutaire et corps, ventilés par origine et financement

Tableau 1.30

Catégorie statutaire	Libellé du corps	Volume de postes offerts aux recrutements réservés au sein du MESR	Financement des agents non titulaires (imputation « plafond État » ou « ressources propres »)	Origine des agents non titulaires titularisés dans l'enseignement supérieur en 2013							Total	Taux de rendement des recrutements réservés (en %)
				Même établissement d'enseignement supérieur	Autre étab. d'enseig. sup. dans la même académie	Autre étab. d'enseig. sup. dans une autre académie	Au sein du MEN dans la même académie	Au sein du MEN dans une autre académie	Dans un ministère autre que les MEN et MESR			
A	Assistant ingénieur	107	Plafond État	45	0	0	0	0	0	45	73,8	
			Ressources propres	34	0	0	0	0	0	34		
			Total	79	0	0	0	0	0	79	-	
	Attaché d'administration	1	Plafond État	3	1	0	0	0	0	4	500,0	
			Ressources propres	1	0	0	0	0	0	1		
			Total	4	1	0	0	0	0	5	-	
	Bibliothécaire	2	Plafond État	0	0	0	0	0	0	0	0,0	
			Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0		
			Total	0	0	0	0	0	0	0	-	
	Conservateur des bibliothèques	0	Plafond État	0	0	0	0	0	0	0	-	
			Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0		
			Total	0	0	0	0	0	0	0	-	
	Infirmier	1	Plafond État	0	0	0	0	0	0	0	100,0	
			Ressources propres	1	0	0	0	0	0	1		
Total			1	0	0	0	0	0	1	-		
Ingénieur d'études	148	Plafond État	71	0	0	0	0	0	71	76,4		
		Ressources propres	42	0	0	0	0	0	42			
		Total	113	0	0	0	0	0	113	-		
Ingénieur de recherche	0	Plafond État	0	0	0	0	0	0	0	-		
		Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0			
		Total	0	0	0	0	0	0	0	-		
S/Total de la catégorie	259		197	1	0	0	0	0	198	76,4		
Poids de la catégorie/ Total général (%)		14,6		12,8	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0	12,6		
B	Assistant de service social des adm. de l'État	0	Plafond État	0	0	0	0	0	0	0	-	
			Ressources propres	0	0	0	0	0	0	0		
			Total	0	0	0	0	0	0	0	-	
	Bibliothécaire assistant spécialisé	9	Plafond État	5	0	0	0	0	0	5	88,9	
			Ressources propres	3	0	0	0	0	0	3		
			Total	8	0	0	0	0	0	8	-	
	Secrétaire administratif (Saenes)	28	Plafond État	19	1	0	1	0	0	21	96,4	
			Ressources propres	6	0	0	0	0	0	6		
			Total	25	1	0	1	0	0	27	-	
	Technicien de recherche et formation	297	Plafond État	126	4	0	0	1	2	133	76,4	
Ressources propres			94	0	0	0	0	0	94			
Total			220	4	0	0	1	2	227	-		
S/Total de la catégorie	334		253	5	0	1	1	2	262	78,4		
Poids de la catégorie/ Total général (%)		18,8		16,4	35,7	0,0	7,7	33,3	50,0	16,7		

Catégorie statutaire	Libellé du corps	Volume de postes offerts aux recrutements réservés au sein du MESR	Financement des agents non titulaires (imputation « plafond État » ou « ressources propres »)	Origine des agents non titulaires titularisés dans l'enseignement supérieur en 2013							Total	Taux de rendement des recrutements réservés (en %)
				Même établissement d'enseignement supérieur	Autre étab. d'enseig. sup. dans la même académie	Autre étab. d'enseig. sup. dans une autre académie	Au sein du MEN dans la même académie	Au sein du MEN dans une autre académie	Dans un ministère autre que les MEN et MESR			
C	Adjoint administratif (Adjenes)	166	Plafond État	136	5	1	12	0	0	154	125,9	
			Ressources propres	55	0	0	0	0	0	55		
			Total	191	5	1	12	0	0	209	-	
	Adjoint technique de recherche et formation	978	Plafond État	506	3	0	0	2	2	513	89,7	
			Ressources propres	364	0	0	0	0	0	364		
			Total	870	3	0	0	2	2	877	-	
	Magasinier des bibliothèques	35	Plafond État	20	0	0	0	0	0	20	77,1	
			Ressources propres	7	0	0	0	0	0	7		
			Total	27	0	0	0	0	0	27	-	
	S/Total de la catégorie	1 179		1088	8	1	12	2	2	1 113	94,4	
	Poids de la catégorie/ Total général (%)	66,5		70,7	57,1	100,0	92,3	66,7	50,0	70,8		
	Ensemble	1 772	Plafond État	931	14	1	13	3	4	966	88,8	
Ressources propres			607	0	0	0	0	0	607			
Total			1 538	14	1	13	3	4	1 573	-		
Part de l'origine des agents/l'ensemble des titularisations (en %)				97,8	0,9	0,1	0,8	0,2	0,3	100,0		

► Source : enquête DGRH-C1-1 sur les agents contractuels en 2013 réalisée en février/mars 2014.

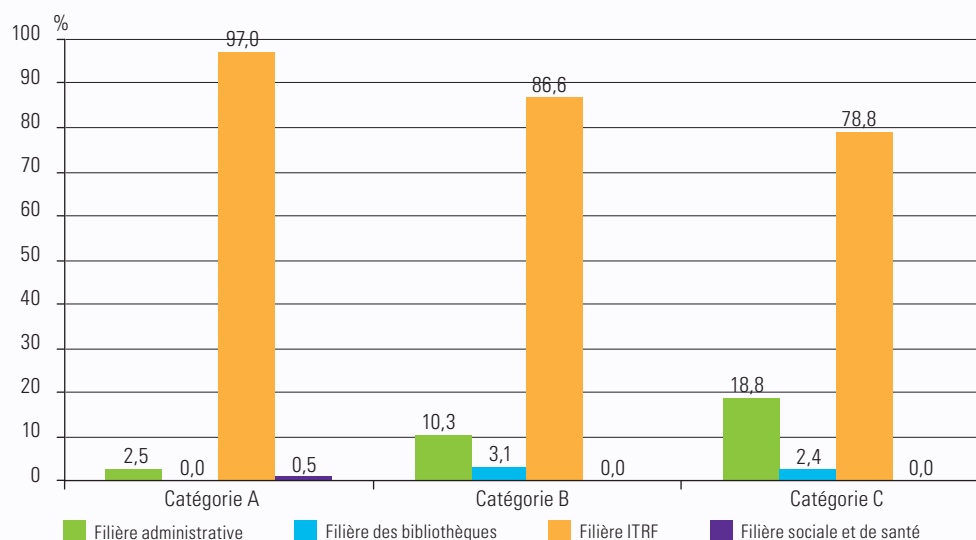
► En raison des contraintes de calendrier liées au stage à l'ENSSIB des bibliothécaires stagiaires, l'examen professionnalisé réservé n'a finalement pas eu lieu en 2013.

Dans le cadre des dispositions de résorption de la précarité prévues par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels dans la Fonction publique, 1 573 agents non titulaires ont été titularisés lors de la première session de recrutements réservés (1 772 postes offerts), soit un taux de rendement de 88,8 %.

1 296 agents contractuels (82,4 %) ont été titularisés dans des corps relevant de la filière ITRF. 70,8 % des nommés relèvent de la catégorie C, 16,7 % de la catégorie B et 12,6 % de la catégorie A.

Par ailleurs, selon le principe prioritaire de la nomination dans l'établissement d'origine, 97,8 % des lauréats ont été nommés sur place.

Figure 1.31 - La répartition des recrutements réservés BIATSS selon la catégorie statutaire et la filière



► Répartition par sexe des candidats aux concours et examens professionnels réservés : inscrits, présents, admissibles et admis ventilés par catégorie statutaire et corps/grade - Année 2013

Figure 1.32 - La part des femmes dans les concours et examens professionnels réservés BIATSS selon la catégorie statutaire

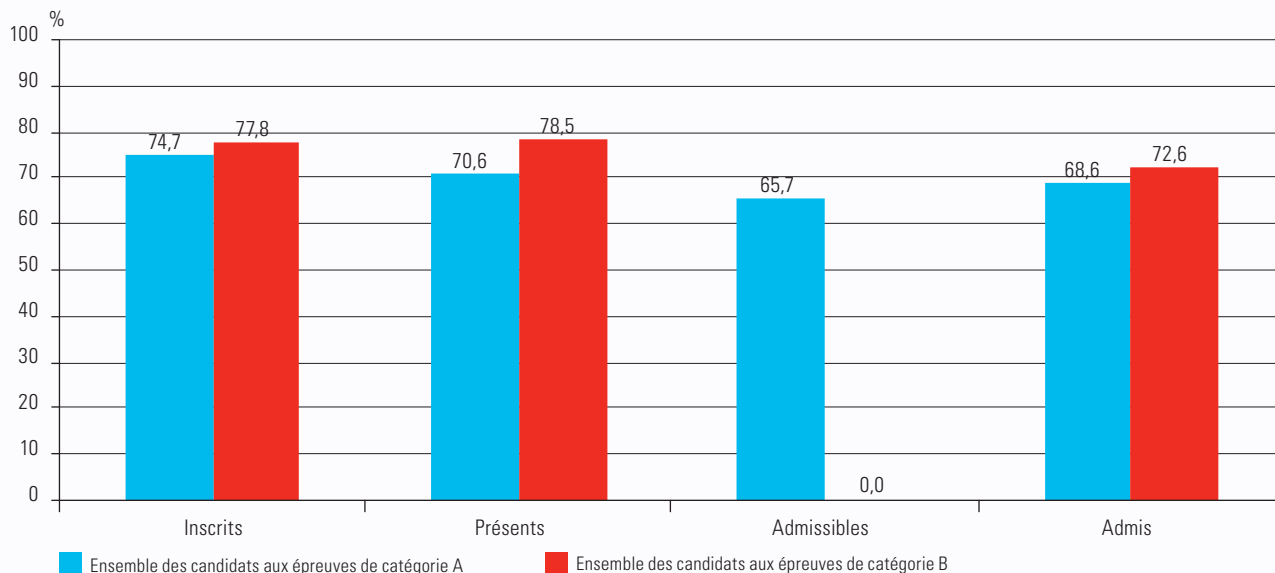


Figure 1.33 - Ratio des admis aux recrutements réservés par catégorie statutaire et par sexe

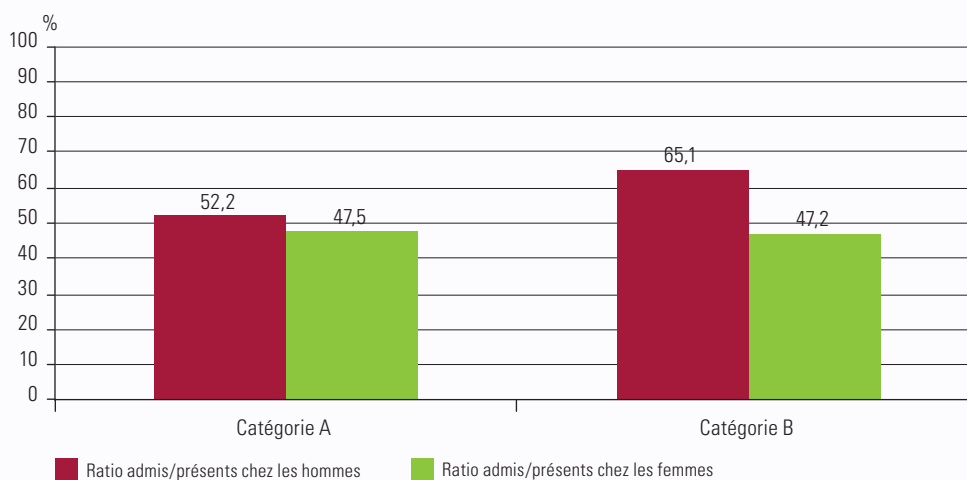


Tableau 1.31 - Mise en œuvre de la loi du 12 mars 2012

Cat. statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Inscrits				Présents			
			H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)
A	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	60	119	179	66,5	60	116	176	65,9
	Attaché d'administration	concours réservé	114	480	594	80,8	30	120	150	80,0
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	112	195	307	63,5	110	194	304	63,8
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	exam. pro. réservé	1	3	4	75,0	1	3	4	75,0
	Médecin de l'Éducation nationale	concours réservé	2	55	57	96,5	2	55	57	96,5
Ensemble des candidats aux épreuves de catégorie A			289	852	1 141	74,7	203	488	691	70,6
B	BIBAS classe normale	exam. pro. réservé	19	60	79	75,9	15	53	68	77,9
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	102	363	465	78,1	91	335	426	78,6
Ensemble des candidats aux épreuves de catégorie B			121	423	544	77,8	106	388	494	78,5

► Source : DGRH-D5.

► Les données concernent l'ensemble des ministères (MEN, MESR, culture, jeunesse et sports) pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

► Les informations concernant les concours et examens professionnels réservés de la catégorie C ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 12 mars 2012 relative notamment à l'accès à l'emploi de titulaire des agents contractuels, près de 50 % des candidats présents aux épreuves des concours et examens professionnels réservés des corps des filières BIATSS relevant des catégories statutaires A et B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C) ont été admis lors de cette première session (dont 70,3 % de femmes). Si les femmes sont les plus nombreuses parmi les personnes inscrites, 74,7 % dans les corps de catégorie A et 77,8 % dans la catégorie B, celles-ci ne sont plus parmi les candidats admis que 68,6 % en catégorie A et 72,6 % en catégorie B. Cela se traduit dans le ratio admis/présent, par un écart de leur poids inférieur de - 1,4 point pour les concours et examens professionnels réservés BIATSS de catégorie A et de - 3,8 points pour ceux de catégorie B par rapport au ratio moyen global, qui est respectivement de 48,9 % et 51 %.

Admissibles				Admis				Ratio admis/ présents (en %)	Ratio admis/ présents chez les femmes (en %)
H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)		
49	87	136	64,0	40	54	94	57,4	53,4	46,6
11	52	63	82,5	6	35	41	85,4	27,3	29,2
91	148	239	61,9	60	93	153	60,8	50,3	47,9
	2	2	100,0		2	2	100,0	50,0	66,7
				0	48	48	100,0	84,2	87,3
151	289	440	65,7	106	232	338	68,6	48,9	47,5
				2	6	8	75,0	11,8	11,3
				67	177	244	72,5	57,3	52,8
0	0	0	-	69	183	252	72,6	51,0	47,2

ANT - Enseignants et enseignants-chercheurs

► Effectifs physiques et ETP des enseignants non permanents (hors hospitalo-universitaires) répartis par type de contrat ou fonctions et ventilés par sexe

Dans les enseignants non permanents, il convient de distinguer les agents qui relèvent d'une politique de vivier (doctorants contractuels, ATER, lecteurs, maîtres de langues ou les contractuels de santé) ou d'attractivité (enseignants associés et professeurs invités) des agents non titulaires recrutés en qualité de chargé d'enseignement ou d'agent temporaire vacataire (population estimée à environ 135 000 agents, qui ne figure pas dans ces tableaux).

Tableau 1.32

Catégorie statutaire	Types de contrats ou fonctions	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Effectifs ensemble effectifs (en %)	Part des femmes (en %)
A	Doctorants contractuels	7 703	5 925	13 628	13 628,0	52,5	43,5
	ATER	2 727	2 596	5 323	4 252,5	20,5	48,8
	Contractuels sur emplois du 2 nd degré	345	261	606	606,0	2,3	43,1
	Lecteurs	363	507	870	870,0	3,3	58,3
	Maîtres de langues	67	93	160	160,0	0,6	58,1
	Professeurs invités	1 956	661	2 617	327,1	10,1	25,3
	Enseignants associés	2 073	700	2 773	1 455,5	10,7	25,2
Ensemble des enseignants non permanents		15 234	10 743	25 977	21 299,1	100,0	41,4

► Source : enquête non permanents et GESUP-2, DGRH-A1-1, mai-juin 2013.

► À noter : sur les 13 628 doctorants contractuels, 6 264 n'assurent aucun service d'enseignement.

► Concernant la ventilation par sexe, l'enquête prévoit bien la remontée des informations par sexe pour les populations d'ATER, de doctorants contractuels et d'enseignants associés, ce qui représente près de 84 % de la population des non permanents. Pour les autres populations, en l'absence d'informations précises, il a été estimé : pour les contractuels sur emploi du 2nd degré, il a été appliqué le taux de féminisation observé parmi les professeurs titulaires du 2nd degré (même population) ; pour les lecteurs et maîtres de langues, il a été appliqué le taux de féminisation observé parmi les enseignants chercheurs titulaires du sous-groupe disciplinaire « Langues et littératures étrangères » qui correspond à celui des lecteurs et maîtres de langues ; pour les enseignants invités, il est appliqué la même répartition par sexe que pour les enseignants associés, ces deux populations étant régies par le même décret.

► Pour le calcul en ETP, les doctorants contractuels (13 628) sont décomptés par convention de la manière suivante : 1 agent = 1 ETP ; les invités sont comptés pour 1/8 compte tenu de leur durée moyenne égale à un mois et demi ; les ATER à temps plein (3 182) pour 1 et les ATER à mi-temps (2 141) pour 1/2 ; les associés à temps plein (138) pour 1 et les associés à mi-temps (2 635) pour 1/2.

Près des 3/4 des enseignants non permanents sont doctorants contractuels ou ATER.

Le taux de féminisation varie selon la population ; il est très important chez les lecteurs et maîtres de langues (plus de 58 %), relativement important (entre 43 et près de 49 %) chez les doctorants contractuels, les contractuels sur emplois du 2nd degré et les ATER. Le taux de féminisation le plus bas (25 %) concerne la population des associés et des invités.

► Effectifs physiques et ETP des personnels non titulaires hospitalo-universitaires répartis par type de fonctions et ventilés par sexe

Tableau 1.33

Catégorie statutaire	Types de contrats ou fonctions	Hommes	Femmes	Total	Total ETP	Effectifs/ensemble effectifs (en %)	Part des femmes (en %)
A	Praticiens hospitaliers universitaires (PHU)	115	65	180	180,0	4,0	36,1
	Chefs de cliniques-assistants des hôpitaux (ASM)	1 616	2 008	3 624	3 624,0	79,9	55,4
	Assistants hospitaliers universitaires des disciplines pharmaceutiques et des CSERD (AHUP et AHUO)	185	230	415	415,0	9,1	55,4
	Chefs de cliniques des universités de médecine générale	31	54	85	85,0	1,9	63,5
	Personnels associés	173	59	232	129,5	5,1	25,4
Ensemble des personnels hospitalo-universitaires non titulaires		2 120	2 416	4 536	4 433,5	100,0	53,3

► Source : enquête non permanents DGRH-A2-3 de 2013.

► Pour le calcul en ETP, les associés à temps plein (27) sont comptés pour 1 et les associés à mi-temps (205) pour 1/2.

Les chefs de cliniques-assistants des hôpitaux et les assistants hospitaliers universitaires représentent près de 90% des personnels non titulaires de la filière hospitalo-universitaire.

Le taux de féminisation varie selon le type de fonctions ; il est très important chez les deux populations les plus importantes précitées (55,4%). Le taux de féminisation le plus bas (25,4%) concerne la population des associés.

► Effectifs des enseignants non permanents (hors HU) (ATER, associés, doctorants contractuels) répartis par groupe CNU et par sexe

Tableau 1.34

Groupe de disciplines CNU	Doctorants contractuels ¹			ATER								
				Mi-temps			Temps-plein			Total ATER		
	H	F	Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total
Droit et science politique	383	481	864	203	227	430	203	206	409	406	433	839
Sciences économiques et de gestion	389	311	700	150	141	291	155	145	300	305	286	591
Langues et littératures	227	508	735	43	91	134	171	387	558	214	478	692
Sciences humaines	705	889	1 594	162	199	361	222	297	519	384	496	880
Mathématiques et informatique	1 304	391	1 695	235	98	333	261	115	376	496	213	709
Physique	735	254	989	35	11	46	27	23	50	62	34	96
Chimie	799	548	1 347	29	23	52	72	54	126	101	77	178
Sciences de la terre	422	315	737	24	32	56	31	32	63	55	64	119
Sciences de l'ingénieur	1 391	486	1 877	151	50	201	244	77	321	395	127	522
Biologie et biochimie	1 108	1 483	2 591	64	73	137	66	113	179	130	186	316
Pharmacie	109	132	241	9	16	25	25	46	71	34	62	96
Interdisciplinaire	113	109	222	33	42	75	111	98	209	144	140	284
Théologie	7	5	12				1		1	1		1
Sans discipline	11	13	24									
Total	7 703	5 925	13 628	1 138	1 003	2 141	1 589	1 593	3 182	2 727	2 596	5 323
Part des femmes (en %)	-	-	43,5	-	-	46,8	-	-	50,1	-	-	48,8

► Source : DGRH-A1-1/Enquête non-permanents 2013.

► 1. Y compris doctorants contractuels n'assurant aucune mission d'enseignement.

Associés									Total par groupe CNU
Mi-temps			Temps-plein			Total Associés			
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total	
279	69	348	19	4	23	298	73	371	2 074
600	162	762	31	17	48	631	179	810	2 101
32	52	84	12	4	16	44	56	100	1 527
290	151	441	13	2	15	303	153	456	2 930
151	15	166	5		5	156	15	171	2 575
15	8	23				15	8	23	1 108
25	14	39	5	1	6	30	15	45	1 570
16	1	17		1	1	16	2	18	874
245	30	275	6		6	251	30	281	2 680
36	26	62	3	3	6	39	29	68	2 975
43	25	68	1		1	44	25	69	406
239	109	348	6	5	11	245	114	359	865
									13
1	1	2				1	1	2	26
1 972	663	2 635	101	37	138	2 073	700	2 773	21 724
-	-	25,2	-	-	26,8	-	-	25,2	42,4

La répartition des agents non permanents par groupe CNU et par sexe n'a été réalisée que sur les trois plus importantes populations d'agents enseignants non permanents, dont les données sont bien remontées et non estimées.

40% des ATER exercent leurs fonctions à temps partiel et les enseignants associés sont à mi-temps dans leur très grande majorité (95%).

Le taux de féminisation chez les enseignants non permanents est très variable d'une population à l'autre (entre 25 et 50%); le plus fort taux concerne les ATER à temps plein.

Figure 1.34 - Effectifs des enseignants non permanents (hors HU) par groupe de discipline selon les fonctions

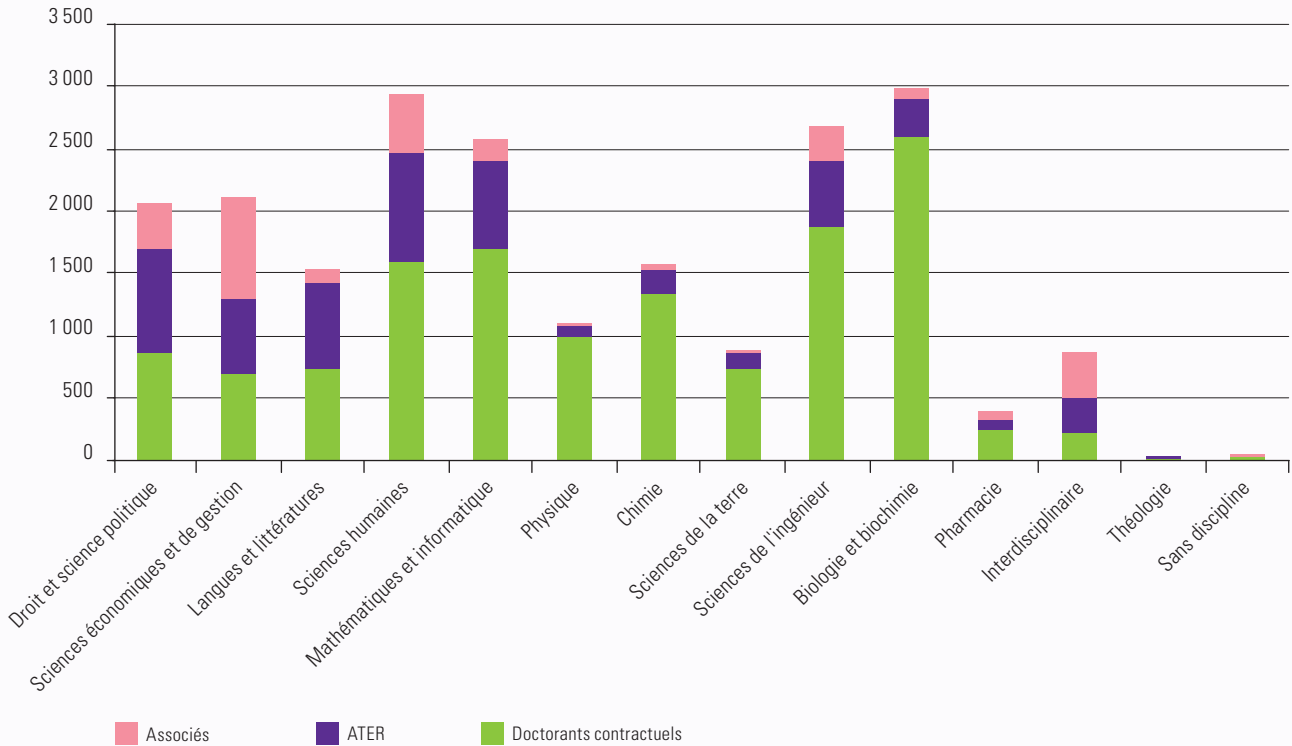
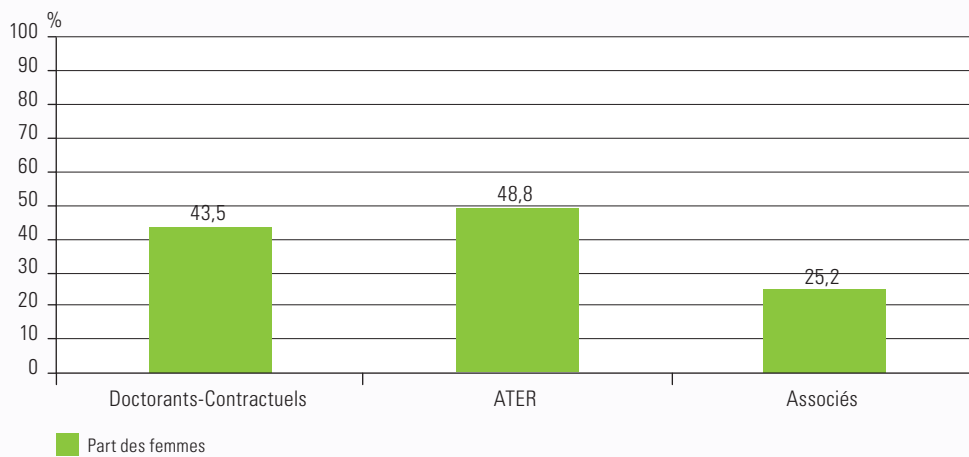


Figure 1.35 - Part des femmes parmi les enseignants non permanents (hors HU) selon leur fonction (en %)



6. Les travailleurs handicapés au sein de l'enseignement supérieur

Effectifs

► Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par catégorie statutaire et par corps et ventilés par sexe

Tableau 1.35

Catégorie statutaire	Libellé du corps	Effectif par sexe		Total	%		Poids des effectifs par corps sur l'ensemble des effectifs « TH » en %
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
A	Assistant-ingénieur	36	20	56	64,3	35,7	1,9
	Attaché d'administration	17	35	52	32,7	67,3	1,7
	Bibliothécaire	3	8	11	27,3	72,7	0,4
	Conseiller technique de service social AE	0	0	0	-	-	0,0
	Conservateur des bibliothèques	5	3	8	62,5	37,5	0,3
	Enseignants du primaire	4	2	6	66,7	33,3	0,2
	Enseignants du secondaire	62	57	119	52,1	47,9	4,0
	Enseignants du supérieur	215	132	347	62,0	38,0	11,7
	Infirmier	0	13	13	0,0	100,0	0,4
	Ingénieur d'études	43	42	85	50,6	49,4	2,9
	Ingénieur de recherche	13	7	20	65,0	35,0	0,7
	Médecin de l'Éducation nationale	0	1	1	0,0	100,0	0,0
	S/Total de la catégorie A	398	320	718	55,4	44,6	24,1
Poids de la catégorie A/Total général (%)		30,9	19,0	24,1	-	-	-
B	Assistant de service social des adm. de l'État	0	9	9	0,0	100,0	0,3
	Bibliothécaire assistant spécialisé	6	23	29	20,7	79,3	1,0
	Secrétaire administratif (Saenes)	31	83	114	27,2	72,8	3,8
	Technicien de recherche et formation	147	121	268	54,9	45,1	9,0
	S/Total de la catégorie B	184	236	420	43,8	56,2	14,1
Poids de la catégorie B/Total général (%)		14,3	14,0	14,1	-	-	-
C	Adjoint administratif (Adjenes)	88	347	435	20,2	79,8	14,6
	Adjoint technique de recherche et formation	464	570	1034	44,9	55,1	34,8
	Magasinier des bibliothèques	42	57	99	42,4	57,6	3,3
	S/Total de la catégorie C	594	974	1 568	37,9	62,1	52,7
Poids de la catégorie C/Total général (%)		46,0	57,8	52,7	-	-	-
Agents non titulaires	ANT BIATSS	92	140	232	39,7	60,3	7,8
	ANT enseignants	22	15	37	59,5	40,5	1,2
	S/Total des ANT	114	155	269	42,4	57,6	9,0
Poids des ANT/Total général (%)		8,8	9,2	9,0	-	-	-
Ensemble		1 290	1 685	2 975	43,4	56,6	100,0

► Source : enquête déclarative effectuée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2014 (situation observée au 1^{er} janvier 2013 - personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

56,6 % des 2975 agents déclarés « travailleurs handicapés » sont des femmes.

Les agents titulaires handicapés de la catégorie C sont de loin les plus nombreux puisque 52,7 % relèvent de cette catégorie, alors que chez les BIATSS, les agents de catégorie C représentent 45,1 % de l'ensemble des effectifs. 9 % sont des agents non titulaires.

► Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par filière et ventilés par sexe

Tableau 1.36

Filière	Effectif par sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Filière administrative	136	465	601	22,6	77,4
% par filière	10,5	27,6	20,2	-	-
Filière des bibliothèques	56	91	147	38,1	61,9
% par filière	4,3	5,4	4,9	-	-
Filière enseignante	281	191	472	59,5	40,5
% par filière	21,8	11,3	15,9	-	-
Filière ITRF	703	760	1 463	48,1	51,9
% par filière	54,5	45,1	49,2	-	-
Filière sociale et de santé	0	23	23	0,0	100,0
% par filière	0,0	1,4	0,8	-	-
Agents non titulaires	114	155	269	42,4	57,6
%	8,8	9,2	9,0	-	-
Ensemble	1 290	1 685	2 975	43,4	56,6
dont % de titulaires	91,2	90,8	91,0	-	-

► Source : enquête déclarative effectuée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2014 (situation observée au 1^{er} janvier 2013 - personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

49,2 % des agents déclarés « travailleurs handicapés » appartiennent à la filière ITRF, les filières « sociale et de santé » et « des bibliothèques » étant les moins représentées (entre 1 et 5 % des effectifs).

► Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par tranche d'âge

Tableau 1.37

Tranche d'âge	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 55 ans	Plus de 55 ans	Total
Effectifs	23	459	1 605	888	2 975
%	0,8	15,4	53,9	29,8	100,0

► Effectifs cumulés des agents titulaires et non titulaires

► Source : enquête déclarative effectuée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2014 (situation observée au 1^{er} janvier 2013 – personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

La tranche d'âge la plus représentée chez les « travailleurs handicapés » est celle des 40-55 ans avec 53,9% des effectifs déclarés.

► Nombre d'agents déclarés « travailleurs handicapés » rapporté à l'effectif de l'ensemble des agents rémunérés (ratio)

Tableau 1.38

	2010 ¹	2011 ¹	2012 ¹	2013 ¹
Nombre d'agents déclarés « travailleurs handicapés »	1 405	2 021	2 495	2 975
Ensemble des effectifs rémunérés au sein de l'enseignement supérieur et entrant dans le périmètre de la déclaration au FIPHFP	150 012	153 076	153 781	157 307
Calcul du ratio (en %)	0,94	1,32	1,62	1,89

► Effectifs cumulés des agents titulaires et non titulaires

► Sources : enquête déclarative effectuée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2014 (situation observée au 1^{er} janvier 2013 – personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

► 1. Sur la base des effectifs au 1^{er} janvier de l'année indiquée. La déclaration correspond à l'année n+1.

Ce tableau montre une évolution régulière du taux d'emploi des « travailleurs handicapés », passé de 0,94 % à 1,89 % des effectifs entre 2010 et 2013, qui est à mettre au regard du taux légal de 6 %.

Recrutement de travailleurs handicapés en 2013

► Recrutement de « travailleurs handicapés » dans les filières BIATSS, répartis par catégorie statutaire et par corps, et ventilés par modalité de recrutement et par sexe

Tableau 1.39

Catégorie statutaire	Libellé du corps	Recrutement de BIATSS au titre du décret n° 95-979 du 25 août 1995				
		Effectif par sexe		Total	%	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
A	Assistant ingénieur	0	2	2	0,0	100,0
	Attaché d'administration	0	0	0	-	-
	Bibliothécaire	0	0	0	-	-
	Conseiller technique de service social AE	0	0	0	-	-
	Conservateur des bibliothèques	0	0	0	-	-
	Infirmier	0	1	1	0,0	100,0
	Ingénieur d'études	0	1	1	0,0	100,0
	Ingénieur de recherche	1	1	2	50,0	50,0
	Médecin de l'Éducation nationale	0	0	0	-	-
	S/Total de la catégorie	1	5	6	16,7	83,3
Poids de la catégorie/Total général (%)		3,4	8,2	6,7	-	-
B	Assistant de service social des adm. de l'État	0	0	0	-	-
	Bibliothécaire assistant spécialisé	0	0	0	-	-
	Secrétaire administratif (Saenes)	1	6	7	14,3	85,7
	Technicien de recherche et formation	7	8	15	46,7	53,3
	S/Total de la catégorie	8	14	22	36,4	63,6
Poids de la catégorie/Total général (%)		27,6	23,0	24,4	-	-
C	Adjoint administratif (Adjenes)	5	13	18	27,8	72,2
	Adjoint technique de recherche et formation	15	28	43	34,9	65,1
	Magasinier des bibliothèques	0	1	1	0,0	100,0
	S/Total de la catégorie	20	42	62	32,3	67,7
Poids de la catégorie/Total général (%)		69,0	68,9	68,9	-	-
Ensemble		29	61	90	32,2	67,8

► Source : enquête réalisée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013. Le taux de retour de cette enquête est de 81 %.

► 1. Les recrutements TH considérés ne prennent pas en compte les recrutements effectués au titre des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, dont les données recensées ne permettent pas la ventilation par corps. À ces chiffres, il convient d'ajouter 3 recrutements d'enseignants du second degré, 1 recrutement d'enseignant chercheur par la voie classique et 9 recrutements dont la nature n'a pas été communiquée.

► Les TH recrutés en 2013 au titre des articles 4 et 6 représentent 40 agents (8 hommes et 32 femmes), dont 8 agents du niveau de la catégorie A (dont 4 femmes), 4 femmes du niveau de la catégorie B et 28 agents du niveau de la catégorie C (dont 24 femmes).

► Ce tableau prend en compte les recrutements de personnes en situation de handicap effectués au titre du décret n° 95-979 du 25 août 1995 relatif au recrutement de travailleurs handicapés dans la fonction publique pris en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984. Peuvent candidater les bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnés aux 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 11 de l'article L 5212-13 du code du travail et dont le handicap est compatible avec les fonctions demandées. Ils sont recrutés par contrat d'un an et peuvent être titularisés à l'issue de cette période s'ils ont apporté la preuve de leurs compétences. L'autorité administrative ayant pouvoir de nomination procède à la titularisation après avis de la commission administrative paritaire du corps concerné. Ce tableau intègre également les recrutements d'agents titulaires, par le biais des recrutements classiques (concours externes, internes, etc.), qui déclarent leur handicap pour pouvoir bénéficier d'un aménagement des épreuves et/ou d'une affectation particulière.

Sur les 118 recrutements recensés en 2013, 83 l'ont été en catégorie C, ce qui représente un pourcentage de 70 %. 69,5 % des recrutés sont des femmes.

Recrutement de BIATSS par concours					Poids des effectifs ventilés par sexe sur l'ensemble des recrutements « TH » en % ¹		Poids des effectifs par corps sur l'ensemble des recrutements « TH » en % ¹
Effectif par sexe		Total	%		Hommes	Femmes	
Hommes	Femmes		Hommes	Femmes			
1	0	1	100,0	0,0	33,3	66,7	2,5
0	0	0	-	-	-	-	0,0
0	0	0	-	-	-	-	0,0
0	0	0	-	-	-	-	0,0
0	0	0	-	-	-	-	0,0
0	0	0	-	-	0,0	100,0	0,8
0	0	0	-	-	0,0	100,0	0,8
0	0	0	-	-	50,0	50,0	1,7
0	0	0	-	-	-	-	0,0
1	0	1	100,0	0,0	28,6	71,4	5,9
14,3	0,0	3,6	-	-	5,6	6,1	-
0	0	0	-	-	-	-	0,0
0	0	0	-	-	-	-	0,0
0	2	2	0,0	100,0	11,1	88,9	7,6
1	3	4	25,0	75,0	42,1	57,9	16,1
1	5	6	16,7	83,3	32,1	67,9	23,7
14,3	23,8	21,4	-	-	25,0	23,2	-
0	6	6	0,0	100,0	20,8	79,2	20,3
5	10	15	33,3	66,7	34,5	65,5	49,2
0	0	0	-	-	0,0	100,0	0,8
5	16	21	23,8	76,2	30,1	69,9	70,3
71,4	76,2	75,0	-	-	69,4	70,7	-
7	21	28	25,0	75,0	30,5	69,5	100,0

► Recrutement de « travailleurs handicapés » répartis par filière BIATSS et ventilés par sexe

Tableau 1.40 - Recrutement de BIATSS au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995

Filière	Effectif par sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Filière administrative	6	19	25	24,0	76,0
% par filière	20,7	31,1	27,8	-	-
Filière sociale et de santé	0	1	1	0,0	100,0
% par filière	0,0	1,6	1,1	-	-
Filière ITRF	23	40	63	36,5	63,5
% par filière	79,3	65,6	70,0	-	-
Filière des bibliothèques	0	1	1	0,0	100,0
% par filière	0,0	1,6	1,1	-	-
Ensemble	29	61	90	32,2	67,8

► Source : enquête réalisée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013. Le taux de retour de cette enquête est de 81 %.

Tableau 1.41 - Recrutement de BIATSS par concours

Filière	Effectif par sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Filière administrative	0	8	8	0,0	100,0
% par filière	0,0	38,1	28,6	-	-
Filière sociale et de santé	0	0	0	-	-
% par filière	0,0	0,0	0,0	-	-
Filière ITRF	7	13	20	35,0	65,0
% par filière	100,0	61,9	71,4	-	-
Filière des bibliothèques	0	0	0	-	-
% par filière	0,0	0,0	0,0	-	-
Ensemble	7	21	28	25,0	75,0

► Source : enquête réalisée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013. Le taux de retour de cette enquête est de 81 %. À ces chiffres, il convient d'ajouter trois recrutements d'enseignants du second degré, un recrutement d'enseignant chercheur par la voie classique et neuf recrutements dont la nature n'a pas été communiquée. Par ailleurs, les recrutements TH effectués au titre des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 ne sont pas répertoriés, les données recensées ne permettant pas la ventilation par filière. Les TH recrutés en 2013 au titre des articles 4 et 6 représentent 40 agents (8 hommes et 32 femmes), dont 8 agents du niveau de la catégorie A (dont 4 femmes), 4 femmes du niveau de la catégorie B et 28 agents du niveau de la catégorie C (dont 24 femmes).

Les deux modes de recrutement de « travailleurs handicapés » mettent en évidence une large prédominance des recrutements dans la filière ITRF avec, dans les deux cas, un taux de l'ordre de 70 %. Les deux tiers des personnes recrutées par la voie contractuelle sont des femmes. Cette proportion atteint les trois quarts pour les recrutements par concours.

► Recrutement de travailleurs handicapés dans l'ensemble des filières, répartis par tranche d'âge

Tableau 1.42

Tranche d'âge	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 55 ans	Plus de 55 ans	Total
Effectifs	6	85	69	11	171
%	3,5	49,7	40,4	6,4	100,0

► Source : enquête réalisée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013. Le taux de retour de cette enquête est de 81 %.

► Cet indicateur porte sur les recrutements de BIATSS et d'enseignants au titre du décret n° 95-979 du 25 août 1995, des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et par concours.

La tranche d'âge la plus représentée dans le recrutement de « travailleurs handicapés » en 2013 est celle des 25-39 ans avec près de 50 % des effectifs déclarés.

► Recrutement de travailleurs handicapés dans l'ensemble des filières, répartis par type de handicap

Tableau 1.43

Type de handicap	Visuel	Moteur	Auditif	Psychique	Maladie chronique invalidante	Autre	Non communiqué	Total
Effectifs	4	24	14	5	19	14	91	171
%	2,3	14,0	8,2	2,9	11,1	8,2	53,2	100,0

► Source : enquête réalisée par la mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013. Le taux de retour de cette enquête est de 81 %.

► Cet indicateur porte sur les recrutements de BIATSS et d'enseignants au titre du décret n° 95-979 du 25 août 1995, des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 et par concours. Il faut signaler que certaines personnes peuvent être porteuses de handicap multiples.

► Nombre de recrutements de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995 dans les filières BIATSS rapporté au nombre total de recrutement par concours dans les filières BIATSS (ratio)

Tableau 1.44

En 2010	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Total
Nombre de recrutement de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995	0	3	64	0	67
Ensemble des agents titulaires recrutés par concours	485	170	2 092	8	2 755
Calcul du ratio	0,00	1,73	2,97	0,00	2,37

Tableau 1.45

En 2011	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Total
Nombre de recrutement de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995	38	5	87	0	130
Ensemble des agents titulaires recrutés par concours	457	193	2 050	15	2 715
Calcul du ratio	7,68	2,53	4,07	0,00	4,57

Tableau 1.46

En 2012	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Total
Nombre de recrutement de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995	38	5	82	0	125
Ensemble des agents titulaires recrutés par concours	360	163	1 832	8	2 363
Calcul du ratio	9,55	2,98	4,28	0,00	5,02

Tableau 1.47

En 2013	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Total
Nombre de recrutement de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995	25	1	63	1	90
Ensemble des agents titulaires recrutés par concours	343	150	1 671	10	2 174
Calcul du ratio	6,79	0,66	3,63	9,09	3,98

► Sources : MIPH et bureau DGRH-C1-1 (annuaires des personnels dont extraction de juin 2014 de l'occupation des emplois). Dans les recrutements classiques sont intégrés les recrutements par concours externe, interne, unique, sur titre, direct et les Pacte.

La part des agents BIATSS recrutés au titre du décret de 1995 est passée entre 2010 à 2013 de 2,37 % à 3,98 % de l'ensemble des recrutements BIATSS (hors procédure de détachements ou intégrations) dans l'enseignement supérieur.

Cependant, il est à noter qu'en intégrant tous les modes de recrutements et quel que soit le statut des agents, l'objectif de recrutement de 154 «travailleurs handicapés» a été dépassé en 2013 avec un taux de réalisation de 111 %.

B. Recrutement/Carrière/Flux des agents titulaires

1. Le recrutement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2013

► Nombre de postes d'enseignants-chercheurs proposés au recrutement, répartis par filière et par corps/grade

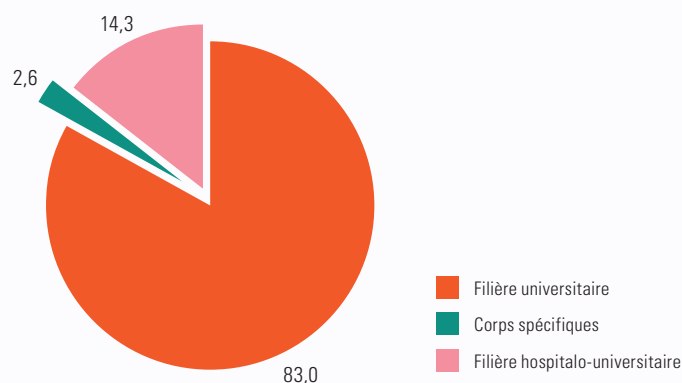
Tableau 1.48

Filière	Libellé corps, grade/Modalité de recrutement	Concours unique
Filière universitaire	Maître de conférences de classe normale	1 670
	PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	1
	PR de 1 ^{re} classe	4
	PR de 2 ^e classe	939
	Total des postes offerts de la filière	2 614
	Part de la filière/Ensemble des postes (en %)	83,0
Corps spécifiques	Astronome adjoint de classe normale	6
	Astronome de 2 ^e classe	3
	DIRH de 2 ^e classe	9
	DIRP de 2 ^e classe	9
	MCFH de classe normale	4
	MCFP de classe normale	5
	MCMU de classe normale	21
	Physicien adjoint de classe normale	2
	Physicien de 2 ^e classe	0
	PRCM de classe normale	9
	PRMU de 2 ^e classe	10
	Professeur du Collège de France	5
	Total des postes offerts de la filière	83
	Part de la filière/Ensemble des postes (en %)	2,6
	Filière hospitalo-universitaire	Maitre de conférences - PH - 2 ^e classe
MCMG de 2 ^e classe		3
MCPHO de 2 ^e classe		23
MCPHP de 2 ^e classe		22
PUPH de 2 ^e classe		219
PUPHO de 2 ^e classe		11
PUPHP de 2 ^e classe		12
PRMG de 2 ^e classe		1
Total des postes offerts de la filière		451
Part de la filière/Ensemble des postes (en %)		14,3
Ensemble des postes enseignants-chercheurs offerts		3 148

Les postes d'enseignants-chercheurs de la filière universitaire représentent 83 % des postes proposés au recrutement en 2013, alors que ceux offerts au recrutement des corps spécifiques dépassent à peine les 2,5 %.

► Source : base ATRIA 2013.

Figure 1.36 - La répartition du volume de postes offerts au recrutement des enseignants-chercheurs selon la filière (en %)



► Nombre de postes BIATSS proposés au recrutement, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps/grade et ventilés par modalité de recrutement

Figure 1.37 - La répartition du volume de postes offerts au recrutement selon la filière (en %)

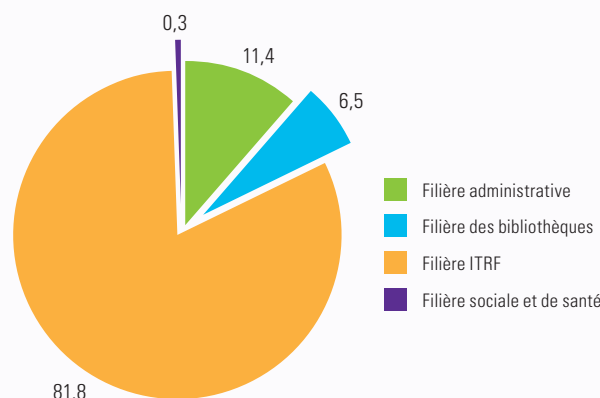


Tableau 1.49

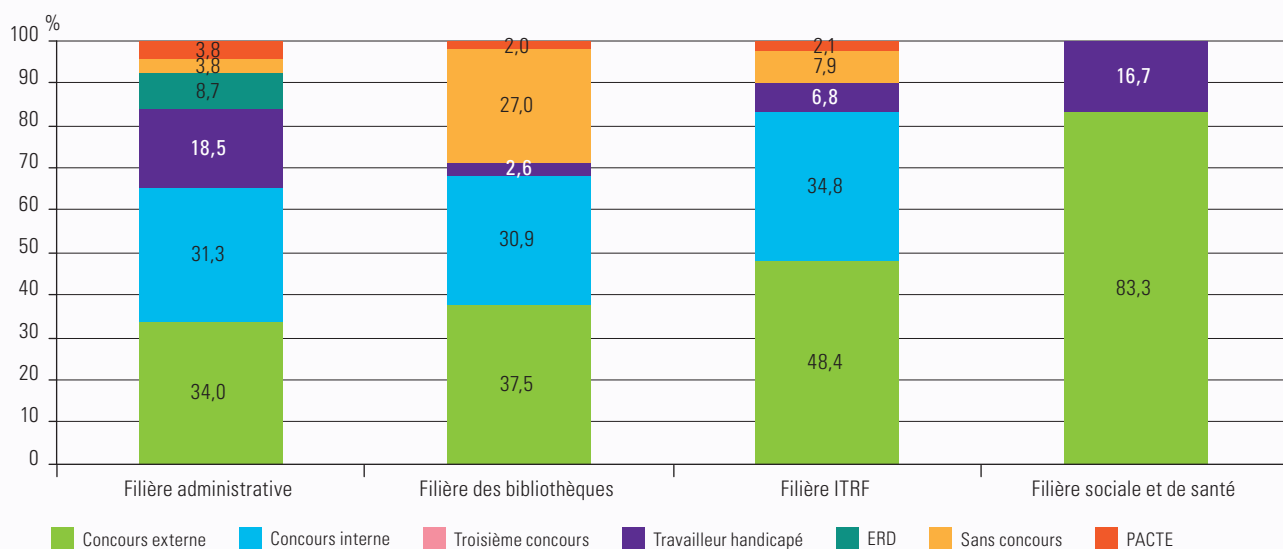
Filière	Catégorie statutaire	Libellé corps, grade/Modalité de recrutement	Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Filière administrative	A	Attaché d'administration	11	6	
	B	Saenes classe supérieure	6	3	
	B	Saenes classe normale	34	29	
	C	Adjenes 1 ^{re} classe	39	45	
	C	Adjenes 2 ^e classe			
	Total des postes offerts de la filière			90	83
Postes par nature de recrutement/Postes offerts de la filière (en %)			34,0	31,3	0,0
Filière des bibliothèques	A	Bibliothécaire	10	9	
	A	Conservateur des bibliothèques	12	7	
	B	BIBAS classe supérieure	6	4	
	B	BIBAS classe normale	20	15	
	C	MAGB principal de 2 ^e classe	9	12	
	C	MAGB 2 ^e classe			
	Total des postes offerts de la filière			57	47
Postes par nature de recrutement/Postes offerts de la filière (en %)			37,5	30,9	0,0
Filière ITRF	A	Assistant-ingénieur	157	142	
	A	Ingénieur d'études 2 ^e classe	321	137	
	A	Ingénieur de recherche hors classe	1		
	A	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	6		
	A	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	79	36	
	B	TECHRF classe supérieure	10	2	
	B	TECHRF classe normale	259	229	
	C	ATRF principal de 2 ^e classe	90	117	
	C	ATRF 2 ^e classe			
Total des postes offerts de la filière			923	663	0
Postes par nature de recrutement/Postes offerts de la filière (en %)			48,4	34,8	0,0
Filière sociale et de santé	A	Infirmier classe normale	3		
	B	Assistant de service social AE	2		
	Total des postes offerts de la filière			5	0
Postes par nature de recrutement/Postes offerts de la filière (en %)			83,3	0,0	0,0
Ensemble des postes BIATSS offerts			1 075	793	0
Postes par nature de recrutement/Ensemble des postes BIATSS (en %)			46,2	34,0	0,0

► Source : base ATRIA 2013.

► Les postes de travailleur handicapé sont offerts au recrutement dans le cadre du décret n° 95-979 du 25 août 1995.

► Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (1^{re} session en 2013) ne sont pas intégrés dans cet indicateur ; l'information se trouve dans la partie « ANT - BIATSS » du bilan social.

Figure 1.38 - La répartition du volume de postes BIATSS offerts au recrutement par filière selon la modalité de recrutement



Travailleur handicapé	ERD	Sans concours	Pacte	Total	Part/Total des postes (en %)
				17	0,7
				9	0,4
10	8			81	3,5
15	15			114	4,9
24		10	10	44	1,9
49	23	10	10	265	11,4
18,5	8,7	3,8	3,8	100,0	-
1				20	0,9
				19	0,8
1				11	0,5
1				36	1,5
				21	0,9
1		41	3	45	1,9
4	0	41	3	152	6,5
2,6	0,0	27,0	2,0	100,0	-
14				313	13,4
13				471	20,2
				1	0,0
				6	0,3
1				116	5,0
				12	0,5
34				522	22,4
23				230	9,9
44		151	40	235	10,1
129	0	151	40	1906	81,8
6,8	0,0	7,9	2,1	100,0	-
1				4	0,2
				2	0,1
1	0	0	0	6	0,3
16,7	0,0	0,0	0,0	100,0	-
183	23	202	53	2 329	100,0
7,9	1,0	8,7	2,3	100,0	-

Plus de 4 postes BIATSS sur 5 offerts au recrutement en 2013 sont des postes de la filière ITRF.

La part du concours externe dans le recrutement reste majeure, quelle que soit la filière (avec plus de 46% des postes offerts), suivie du concours interne (34%).

Les postes de travailleur handicapé concernent essentiellement les filières administratives et ITRF et représentent près de 8% des postes BIATSS offerts.

► Nombre de postes de la filière ITRF proposés au recrutement, répartis par catégorie statutaire et ventilés par corps/grade et par branche d'activité professionnelle (BAP)

Figure 1.39 - Le poids des postes de la filière ITRF proposés au recrutement selon la BAP (en %)

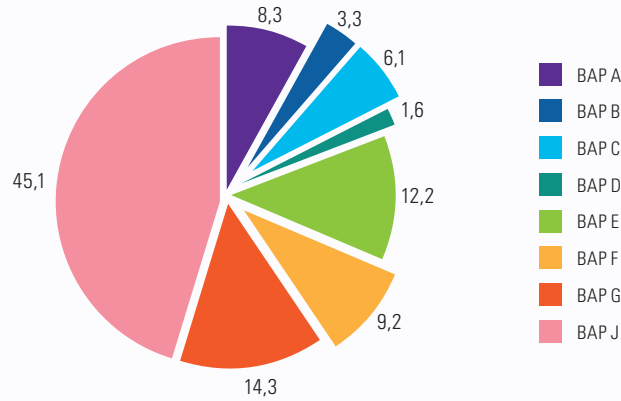


Figure 1.40 - La répartition par BAP des postes proposés au recrutement selon le corps

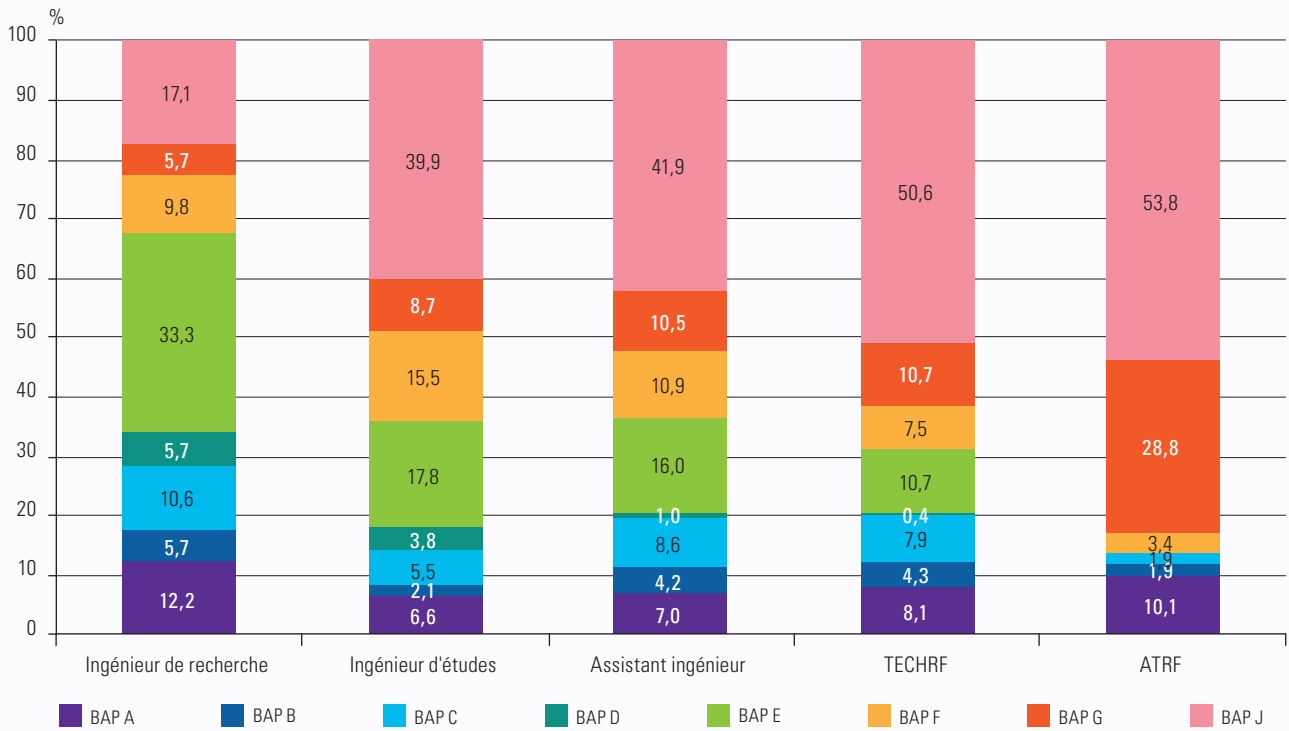


Tableau 1.50

Catégorie statutaire	Libellé corps, grade/Branche d'activité professionnelle	BAP A	BAP B	BAP C	BAP D	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	Total de postes
A	Assistant-ingénieur	22	13	27	3	50	34	33	131	313
	Postes par BAP/Total postes par corps (en %)	7,0	4,2	8,6	1,0	16,0	10,9	10,5	41,9	100,0
	Ingénieur d'études 2 ^e classe	31	10	26	18	84	73	41	188	471
	Postes par BAP/Total postes par corps (en %)	6,6	2,1	5,5	3,8	17,8	15,5	8,7	39,9	100,0
	Ingénieur de recherche hors classe					1				1
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe					2	1	1	2	6
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	15	7	13	7	38	11	6	19	116
	Postes par BAP/Total postes par corps (en %)	12,2	5,7	10,6	5,7	33,3	9,8	5,7	17,1	100,0
B	TECHRF classe supérieure	2	1	1	1	1	1	3	2	12
	TECHRF classe normale	41	22	41	1	56	39	54	268	522
	Postes par BAP/Total postes par corps (en %)	8,1	4,3	7,9	0,4	10,7	7,5	10,7	50,6	100,0
C	ATRF principal de 2 ^e classe	39	6	7			10	65	147	274
	ATRF 2 ^e classe	8	3	2			6	69	103	191
	Postes par BAP/Total postes par corps (en %)	10,1	1,9	1,9	0,0	0,0	3,4	28,8	53,8	100,0
Ensemble des postes ITRF offerts		158	62	117	30	232	175	272	860	1 906
Postes par BAP/Ensemble des postes (en %)		8,3	3,3	6,1	1,6	12,2	9,2	14,3	45,1	100,0

► Source : base COLORITARF 2013.

► Le volume par grade de la ventilation par BAP des postes offerts pour le corps des ATRF diffère de l'indicateur des postes BIATSS proposés au recrutement, car l'ensemble des postes « travailleur handicapé » sont regroupés au moment de la coloration en BAP sur le grade d'ATRF principal.

► Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (1^{re} session en 2013) ne sont pas intégrés dans cet indicateur; l'information se trouve dans la partie « ANT - BIATSS » du bilan social.

► Dénomination des BAP : BAP A - Science du vivant ; BAP B - Sciences chimiques sciences des matériaux ; BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; BAP D - Sciences humaines et sociales ; BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique ; BAP F - Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ; BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration ; BAP J - Gestion et pilotage.

45,1 % des postes offerts aux recrutements en 2013 dans les différents corps de la filière ITRF, concernent la BAP J « gestion et pilotage » alors que cette BAP ne concentre que 31,8 % des effectifs identifiés comme tels au sein de la filière ITRF. Cependant le poids de cette BAP est beaucoup plus prégnant pour les corps de catégorie B et C (plus de 50 % des postes) que pour les corps de catégorie A, IGR et IGE (17 % et 40 % des postes) pour lesquels des recrutements se font respectivement à hauteur de 33 % et 18 % dans la BAP E « informatique, statistique et calcul scientifique », mais aussi tout particulièrement pour les IGR dans les BAP à vocation scientifique (A, B, C, D). La BAP G « patrimoine, logistique, prévention et restauration » représente la seconde BAP en volume de

postes proposés aux recrutements en 2013. Cependant pour cette BAP, le volume de postes précité est inférieur de 6 points par rapport à son poids dans les effectifs de titulaires. Pour les autres BAP, le volume de postes offerts aux recrutements est globalement en corrélation avec leurs effectifs de titulaires.

Par ailleurs, 48 % des postes offerts aux recrutements en 2013 au sein de la filière ITRF relèvent des corps de la catégorie A alors que le poids de celle-ci au sein de la population des titulaires est de 33 % ; à l'inverse pour la catégorie C, on dénombre 24 % de postes proposés aux recrutements pour un poids de 42 % parmi les titulaires.

► Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Figure 1.41 - Le taux de recrutement des enseignants-chercheurs par corps selon la modalité de recrutement

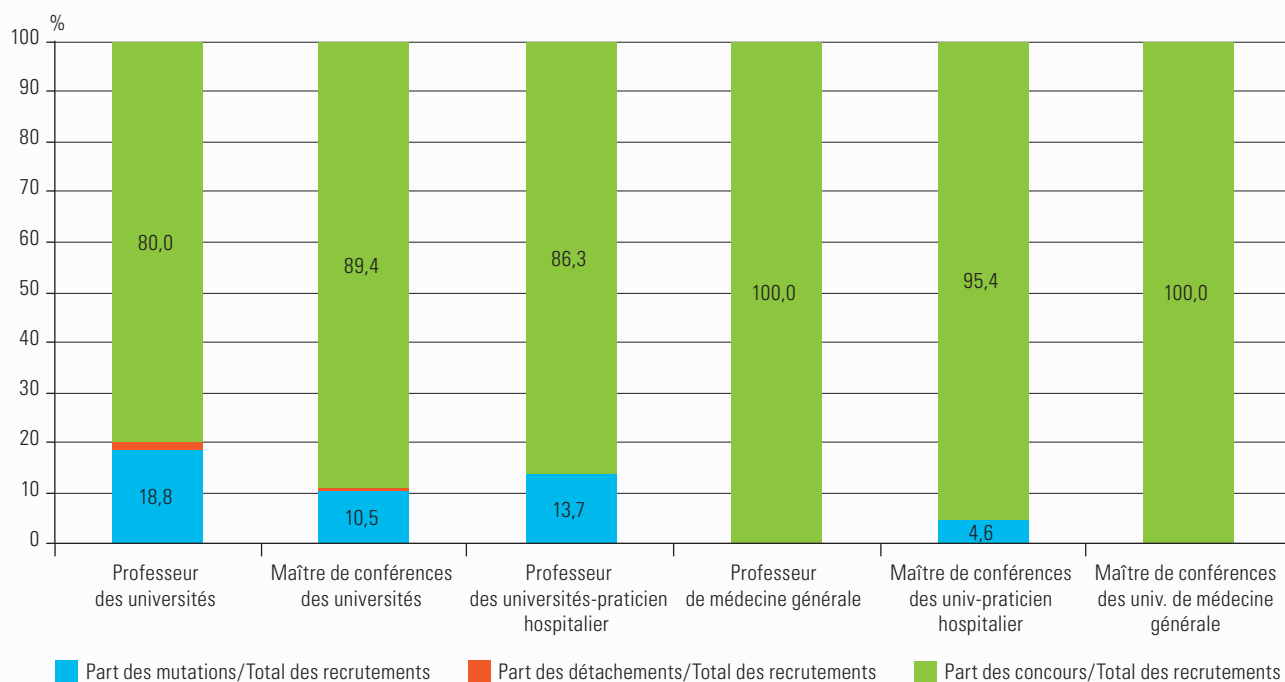


Tableau 1.51

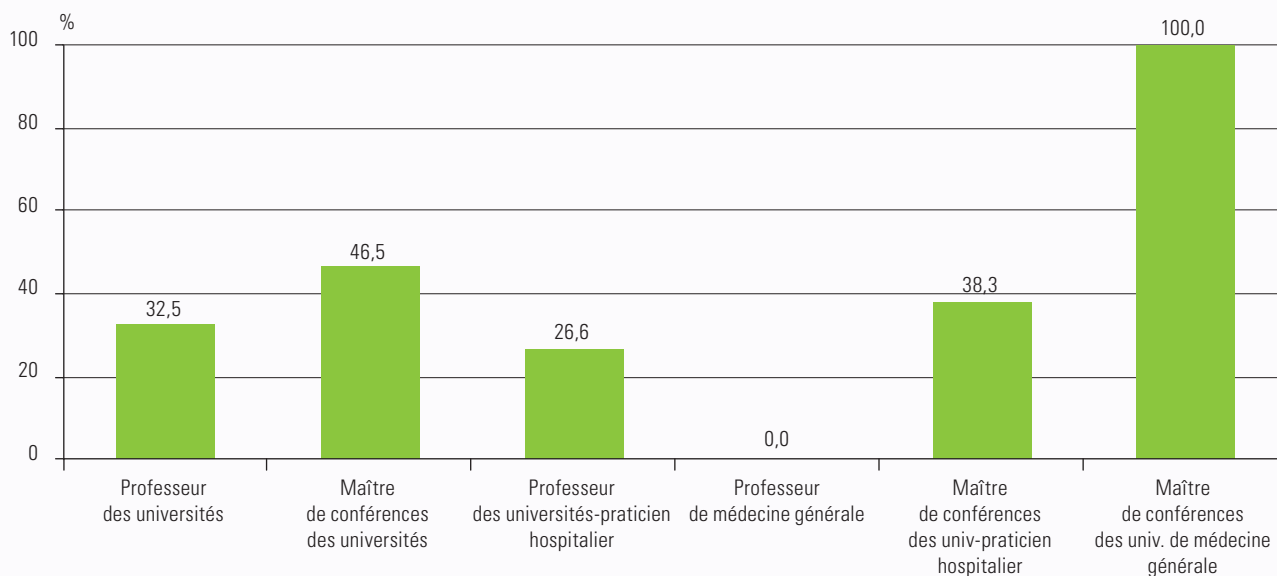
Filière	Libellé du corps/Modalité de recrutement/Sexe	Mutation				Part mut/ Total recrut (en %)
		H	F	S/Total	Part des femmes (en %)	
Filière universitaire	Professeur des universités	108	51	159	32,1	18,8
	Maître de conférences des universités	73	94	167	56,3	10,5
	Total des postes de la filière	181	145	326	44,5	13,4
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)	55,5	44,5	-	-	-
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	23	9	32	28,1	13,7
	Professeur de médecine générale					
	Maître de conférences des univ-praticien hospitalier	6	3	9	33,3	4,6
	Maître de conférences des univ. de médecine générale					
	Total des postes de la filière	29	12	41	29,3	9,5
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)	70,7	29,3	-	-	-
Ensemble des recrutements d'enseignants-chercheurs		210	157	367	42,8	12,8
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)		57,2	42,8	-	-	-

► Sources : application Antée - Fidis (Galaxie) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire. Données du département DGRH-A2-3 pour les enseignants chercheurs de la filière hospitalo-universitaire. Pour les corps spécifiques, la procédure de recrutement est différente d'un corps à l'autre et les données ne peuvent figurer dans le tableau.

Le concours est la modalité principale de recrutement qui permet de pourvoir, selon la filière, de 86 à 90 % des postes alors que la mutation ne représente qu'entre 9,5 et 13,4 % du recrutement. La part des détachements reste mineure, avec 0,5 % des emplois pourvus par ce

moyen (dans la filière universitaire). La place des femmes dans le recrutement des professeurs se situe entre 26,6 et 32,5 % et dans le corps des maîtres de conférences entre 38,3 et 46,5 %.

Figure 1.42 - Le taux de féminisation des recrutements d'enseignants-chercheurs selon la filière et le corps



Détachement				Part dét/ Total recrut (en %)	Concours				Part Conc/ Total recrut (en %)	Total recrute- ment	Part des femmes (en %)
H	F	S/Total	Part des femmes (en %)		H	F	S/Total	Part des femmes (en %)			
6	4	10	40,0	1,2	456	219	675	32,4	80,0	844	32,5
2	0	2	0,0	0,1	778	646	1 424	45,4	89,4	1 593	46,5
8	4	12	33,3	0,5	1 234	865	2 099	41,2	86,1	2 437	41,6
66,7	33,3	-	-	-	58,8	41,2	-	-	-	-	-
					148	53	201	26,4	86,3	233	26,6
					1		1	0,0	100,0	1	0,0
					115	72	187	38,5	95,4	196	38,3
					0	1	1	100,0	100,0	1	100,0
					264	126	390	32,3	90,5	431	32,0
-	-	-	-	-	67,7	32,3	-	-	-	-	-
8	4	12	33,3	0,4	1 498	991	2 489	39,8	86,8	2 868	40,2
66,7	33,3	-	-	-	60,2	39,8	-	-	-	-	-

► Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement, répartis par filière et par corps (ratio)

Tableau 1.52

Filière	Libellé du corps	Postes offerts	Postes pourvus par mutation, détachement et concours	Ratio : postes pourvus/postes offerts (en %)
Filière universitaire	Professeur des universités	944	844	89,4
	Maître de conférences des universités	1 670	1 593	95,4
	Total des postes de la filière	2 614	2 437	93,2
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	242	233	96,3
	Professeur de médecine générale	1	1	100,0
	Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	205	196	95,6
	Maître de conférences des univ. de médecine générale	3	1	33,3
	Total des postes de la filière	451	431	95,6
Corps spécifiques	Corps assimilés aux professeurs des universités ¹	45	37	82,2
	Corps assimilés aux maîtres de conférences des universités ²	38	37	97,4
	Total des postes de la filière	83	74	89,2
Ensemble des recrutements enseignants-chercheurs		3 148	2 942	93,5

► Sources : bases Gesup et application Antée-Fidis pour les enseignants-chercheurs (hors HU).

► 1. Les corps assimilés aux professeurs des universités sont les corps d'astronome et de physicien, les directeurs d'études de l'EPHE, l'EHESS, de l'EFEO et de l'ENC, les professeurs du Muséum national d'histoire naturelle, les professeurs de chaire du Cnam et les professeurs du Collège de France.

► 2. Les corps assimilés aux maîtres de conférences des universités sont les corps d'astronome adjoint et de physicien adjoint, les maîtres de conférences de l'EPHE, l'EHESS, de l'EFEO et de l'ENC et les maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle.

93,5% des postes d'enseignants-chercheurs proposés au recrutement en 2013 sont pourvus et dans la filière hospitalo-universitaire, le taux dépasse même les 95%.

► Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection), répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Figure 1.43 - La répartition par sexe des recrutements BIATSS selon la modalité de recrutement et la catégorie statutaire

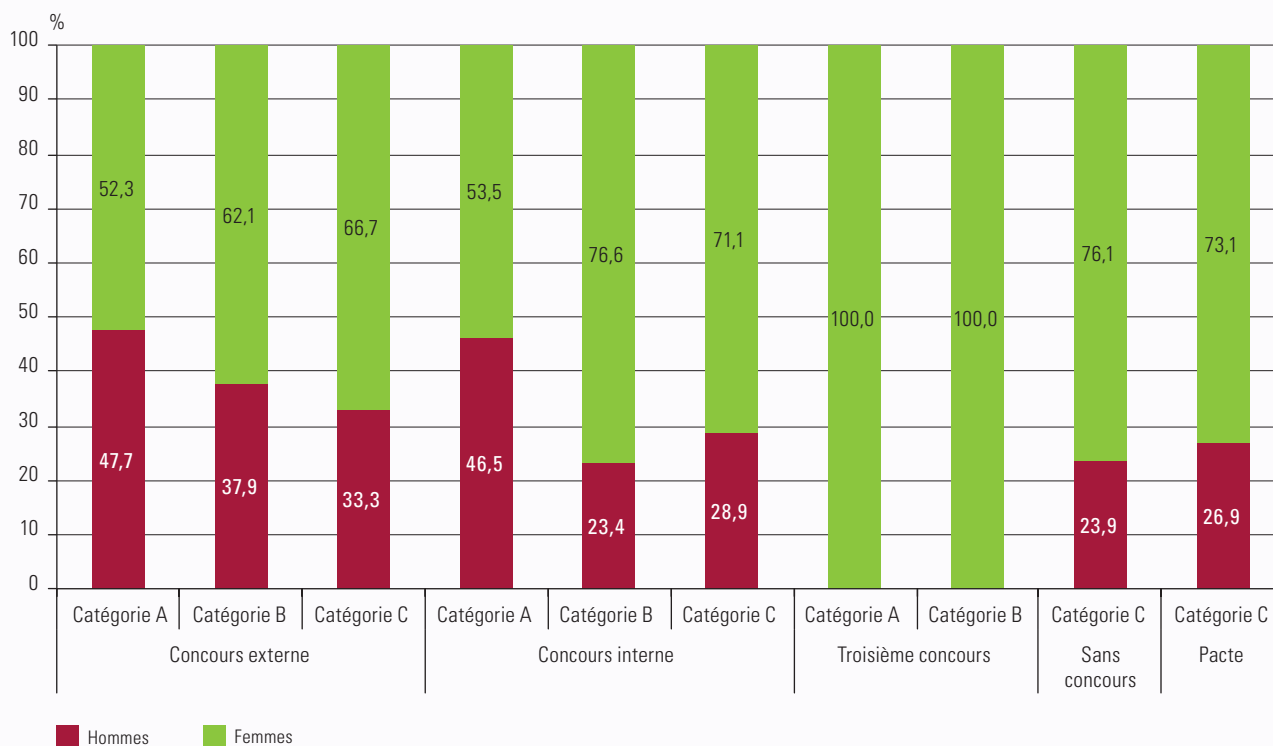


Figure 1.44 - Le taux de féminisation des recrutements BIATSS selon la filière et le corps

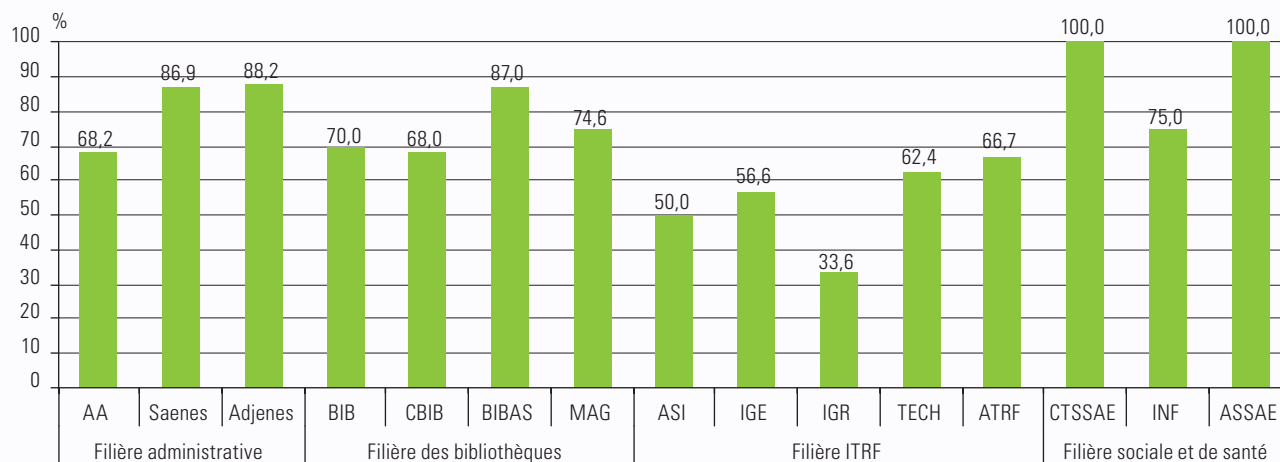


Tableau 1.53

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps/Modalité de recrutement/Sexe	Concours externe			Concours interne		
			H	F	S/Total	H	F	S/Total
Filière administrative	A	Attaché d'administration (AA)	1	2	3	13	26	39
	B	Secrétaire administratif (Saenes)	9	46	55	8	65	73
	C	Adjoint administratif (Adjenes)	10	50	60	9	61	70
	Total des postes offerts de la filière		20	98	118	30	152	182
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)		16,9	83,1	-	16,5	83,5	-
Filière des bibliothèques	A	Bibliothécaire	3	7	10	3	7	10
		Conservateur des bibliothèques	5	9	14	3	3	6
	B	Bibliothécaire assistant spécialisé	2	23	25	4	17	21
	C	Magasinier des bibliothèques		8	8	5	6	11
	Total des postes offerts de la filière		10	47	57	15	33	48
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)		17,5	82,5	-	31,2	68,8	-
Filière ITRF	A	Assistant-ingénieur	68	55	123	55	68	123
		Ingénieur d'études	105	150	255	56	61	117
		Ingénieur de recherche	48	27	75	23	9	32
	B	Technicien de recherche et formation	114	133	247	62	159	221
	C	Adjoint technique de recherche et formation	44	50	94	40	66	106
	Total des postes offerts de la filière		379	415	794	236	363	599
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)		47,7	52,3	-	39,4	60,6	-
Filière sociale et de santé	A	Conseiller technique de service social AE			0		2	2
		Infirmier	1	3	4			0
	B	Assistant de service social AE		3	3		1	1
	Total des postes offerts de la filière		1	6	7	0	3	3
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)		14,3	85,7	-	0,0	100,0	-
Ensemble des recrutements BIATSS par concours			410	566	976	281	551	832
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)			42,0	58,0	-	33,8	66,2	-

► Sources : Bases et annuaires des personnels (février et juin 2014) et bureaux de gestion - Les recrutements par concours unique des infirmiers sont assimilés au concours externe. Pour les conservateurs, on prend en compte les effectifs sortants de l'ENSSIB et affectés chaque année au 1^{er} juillet. Pour les attachés d'administration, les entrées par la voie des IRA après l'année de formation, se répartissent entre l'externe et l'interne.

► Les agents handicapés recrutés en 2013 dans le cadre du décret n°95-979 du 25 août 1995 sont mentionnés dans la partie « travailleurs handicapés » du bilan social. Les recrutements au titre des emplois réservés défense ont été neutralisés en raison de leur procédure particulière.

► Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (1^{re} session en 2013), ne sont pas intégrés dans cet indicateur ; l'information se trouve dans la partie « ANT - BIATSS » du bilan social. Par ailleurs, un certain nombre d'établissements ont imputé à tort pour le corps des adjoints techniques RF des « recrutements sans concours réservés » sur le mode d'accès des recrutements « sans concours », ce qui a pour conséquence de faire gonfler les effectifs recrutés sur cette dernière modalité d'accès à un corps/grade.

Sur les 2 174 agents BIATSS recrutés en 2013 par concours, 64,3% sont des femmes ; cette part est supérieure de 1,1 point au poids des femmes dans la population BIATSS titulaire. Si dans la filière « administrative », les femmes représentent 85,1 % des recrutements par concours, elles ne sont que 58,7 % dans la filière ITRF en raison d'une part comprise entre 33 et 57 % pour

les corps de catégorie A (ASI, IGE et IGR) ; ce taux est néanmoins supérieur de 5,1 points à la part des femmes dans la population « ITRF » titulaire.

L'analyse par modalité de concours fait apparaître que les concours externes représentent près de 45 % de l'ensemble des recrutements par concours en 2013.

Troisième concours			Sans concours			Pacte			Total	Part des femmes (en %)
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total		
	2	2			0			0	44	68,2
	2	2			0			0	130	86,9
		0	1	31	32		7	7	169	88,2
0	4	4	1	31	32	0	7	7	343	85,1
0,0	100,0	-	3,1	96,9	100,0	0,0	100,0	-	-	-
		0			0			0	20	70,0
0	5	5			0			0	25	68,0
		0			0			0	46	87,0
		0	10	30	40			0	59	74,6
0	5	5	10	30	40	0	0	0	150	76,7
0,0	100,0	-	25,0	75,0	-	-	-	-	-	-
		0			0			0	246	50,0
		0			0			0	372	56,6
		0			0			0	107	33,6
		0			0			0	468	62,4
		0	68	191	259	7	12	19	478	66,7
0	0	0	68	191	259	7	12	19	1 671	58,7
-	-	-	26,3	73,7	-	36,8	63,2	-	-	-
		0			0			0	2	100,0
		0			0			0	4	75,0
		0			0			0	4	100,0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	90,0
-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	100,0	100,0
0	9	9	79	252	331	7	19	26	2 174	64,3
0,0	100,0	-	23,9	76,1	-	26,9	73,1	-	-	-

► Nombre d'agents BIATSS recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement par concours, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps (ratio)

Tableau 1.54

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps	Postes offerts	Postes pourvus par concours	Ratio : postes pourvus/postes offerts (en %)
Filière administrative	A	Attaché d'administration (AA)	17	44	258,8
	B	Secrétaire administratif (Saenes)	72	130	180,6
	C	Adjoint administratif (Adjenes)	104	169	162,5
	Total des postes de la filière		193	343	177,7
Filière des bibliothèques	A	Bibliothécaire	19	20	105,3
		Conservateur des bibliothèques	19	25	131,6
	B	Bibliothécaire assistant spécialisé	45	46	102,2
	C	Magasinier des bibliothèques	65	59	90,8
Total des postes de la filière		148	150	101,4	
Filière ITRF	A	Assistant ingénieur	299	246	82,3
		Ingénieur d'études	458	372	81,2
		Ingénieur de recherche	122	107	87,7
	B	Technicien de recherche et formation	500	468	93,6
	C	Adjoint technique de recherche et formation	398	478	120,1
Total des postes de la filière		1 777	1 671	94,0	
Filière sociale et de santé	A	Conseiller technique de service social AE	0	2	-
		Infirmier	3	4	133,3
	B	Assistant de service social AE	2	4	200,0
Total des postes de la filière		5	10	200,0	
Ensemble des recrutements BIATSS par concours			2 123	2 174	102,4

► Sources : base ATRIA 2013 - Bases et annuaires des personnels (février et juin 2014) et bureaux de gestion.

► Les volumes au titre des recrutements de travailleur handicapé dans le cadre du décret n° 95-979 du 25 août 1995 sont neutralisés tout comme ceux des emplois réservés défense en raison de leurs procédures particulières.

► Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (1^{re} session en 2013) ne sont pas intégrés dans cet indicateur ; l'information se trouve dans la partie « ANT - BIATSS » du bilan social. Par ailleurs, un certain nombre d'établissements ont imputé à tort pour le corps des adjoints techniques RF des « recrutements sans concours réservés » sur le mode d'accès des recrutements « sans concours », ce qui a pour conséquence de faire gonfler les effectifs recrutés sur cette dernière modalité d'accès à un corps/grade.

Le volume de postes pourvus pour un corps peut être supérieur au volume initialement offert en raison des postes non publiés, mais déclarés vacants en cours d'année et pourvus via la liste complémentaire. En outre, un poste offert au titre d'une modalité de recrutement peut également être pourvu via la liste complémentaire d'une autre modalité de concours en cas de procédure infructueuse. Certaines académies ouvrent également les recrutements dans certains corps (filières « administrative » et « sociale et de santé ») une année sur deux en raison du faible nombre de postes qu'elles proposent

annuellement. Par ailleurs, pour les conservateurs des bibliothèques, il s'agit des effectifs reçus aux concours n-1 et affectés à l'issue de leur scolarité à l'ENSSIB.

En conséquence, l'analyse de ce ratio des postes offerts/pourvus montre que globalement, dans la filière ITRF, la plus importante chez les personnels BIATSS, 9 postes sur 10 mis aux concours sont pourvus dans l'enseignement supérieur hormis le phénomène des postes vacants en cours d'année et pourvus via les listes complémentaires.

► Flux annuels des nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par sexe

Tableau 1.55 - Nominations en 2013 incluant les renouvellements de fonction sur les emplois fonctionnels

Emploi fonctionnel	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)
Administrateur ENESR	25	32	57	56,1
Agent comptable de Crous	5	1	6	16,7
Agent comptable d'EPCSCP	12	9	21	42,9
Directeur de Crous	6	1	7	14,3
Directeur général des services (SGEPES)	19	8	27	29,6
Ensemble	67	51	118	43,2

► Source : bases de données locales du service de l'encadrement.

Tableau 1.56 - Part des renouvellements de fonction sur les emplois fonctionnels en 2013

Emploi fonctionnel	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)
Administrateur ENESR	6	12	18	66,7
Agent comptable de Crous	2	0	2	0,0
Agent comptable d'EPCSCP	2	3	5	60,0
Directeur de Crous	0	0	0	-
Directeur général des services (SGEPES)	7	1	8	12,5
Ensemble	17	16	33	48,5

► Source : bases de données locales du service de l'encadrement.

La proportion de femmes nommées ou renouvelées dans un emploi fonctionnel en 2013 est particulièrement élevée parmi les AENESR.

► Flux annuels des primo-nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) répartis par sexe

Tableau 1.57

Emploi fonctionnel	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)
Administrateur ENESR	13	12	25	48,0
Agent comptable de Crous	3	1	4	25,0
Agent comptable d'EPCSCP	10	6	16	37,5
Directeur de Crous	1	0	1	0,0
Directeur général des services (SGEPES)	9	3	12	25,0
Ensemble	36	22	58	37,9

► Source : bases de données locales du service de l'encadrement - année 2013.

La proportion de femmes nommées pour la première fois dans l'emploi fonctionnel d'AENESR représente près de la moitié des primo-nominations de 2013.

► Nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement des enseignants chercheurs, répartis par groupes de disciplines et par sexe (ratio)

Tableau 1.58 - Dans le corps des MCF

Groupes de disciplines des sections du CNU	Postes publiés	Nombre de candidats			Nbre de candidats/Nbre de postes		
		H	F	Total	H	F	Total
Droit et science politique	146	304	296	600	2,1	2,0	4,1
Sciences économiques et de gestion	172	366	303	669	2,1	1,8	3,9
Langues et littératures	220	531	1 201	1 732	2,4	5,5	7,9
Sciences humaines	238	1 331	1 383	2 714	5,6	5,8	11,4
Mathématiques et informatique	163	894	280	1 174	5,5	1,7	7,2
Physique	44	398	123	521	9,0	2,8	11,8
Chimie	64	445	286	731	7,0	4,5	11,4
Sciences de la terre	34	202	104	306	5,9	3,1	9,0
Sciences de l'ingénieur	182	805	233	1 038	4,4	1,3	5,7
Biologie et biochimie	84	389	464	853	4,6	5,5	10,2
Interdisciplinaire	125	454	445	899	3,6	3,6	7,2
Théologie	1	8	1	9	8,0	1,0	9,0
Pharmacie	26	137	146	283	5,3	5,6	10,9
Total	1 499	6 264¹	4 347¹	9 472¹	3,4	2,9	6,3

► Sources : DGRH-A1-1, A2, GALAXIE (ANTEE), décembre 2013.

► 1. Les nombres 6 264, 4 347 et 9 472 ne sont pas les sommes des colonnes mais le nombre total de candidats au concours de MCF ; en effet un même candidat peut l'être sur plusieurs sections.

En 2013, sur les 1 499 emplois publiés (à la session synchronisée du recrutement), 9 472 candidats ont déposé des dossiers de candidature ; le taux de pression, égal au ratio nombre de candidats/nombre de postes, est de 6,3. Ce taux varie d'une discipline à l'autre et donc d'un

groupe de discipline à l'autre ; mais il faut rappeler qu'un candidat peut l'être dans plusieurs sections différentes. Néanmoins, on constate que le taux de pression est le plus bas dans les disciplines juridiques et le plus haut en physique, chimie et sciences humaines.

Tableau 1.59 - Dans le corps des PR

Groupes de disciplines des sections du CNU	Postes publiés	Nombre de candidats			Nbre de candidats/Nbre de postes		
		H	F	Total	H	F	Total
Droit et science politique	55	44	29	73	0,8	0,5	1,3
Sciences économiques et de gestion	48	37	9	46	0,8	0,2	1,0
Langues et littératures	123	144	160	304	1,2	1,3	2,5
Sciences humaines	158	265	153	418	1,7	1,0	2,6
Mathématiques et informatique	84	359	88	447	4,3	1,0	5,3
Physique	25	94	19	113	3,8	0,8	4,5
Chimie	30	60	16	76	2,0	0,5	2,5
Sciences de la terre	24	65	22	87	2,7	0,9	3,6
Sciences de l'ingénieur	83	233	33	266	2,8	0,4	3,2
Biologie et biochimie	41	64	41	105	1,6	1,0	2,6
Interdisciplinaire	43	52	37	89	1,2	0,9	2,1
Théologie	1	1	0	1	1,0	0,0	1,0
Pharmacie	20	25	9	34	1,3	0,5	1,7
Total	735	1351¹	590¹	1941¹	1,8	0,8	2,6

► Sources : DGRH-A1-1, A2, GALAXIE (ANTEE), décembre 2013.

► 1. Les nombres 1351, 590 et 1941 ne sont pas les sommes des colonnes mais le nombre total de candidats au concours de PR ; en effet un même candidat peut l'être sur plusieurs sections.

Sur les 735 emplois publiés (à la session synchronisée du recrutement), 1 941 candidats ont déposé des dossiers de candidature ; le taux de pression est de 2,6 pour les postes de PR. Comme pour les MCF, ce taux qui varie

d'un groupe de discipline à l'autre est le plus bas dans les disciplines juridiques. C'est en mathématiques et informatique puis en physique qu'il est le plus haut.

2. L'avancement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2013

► Nombre de promovables enseignants-chercheurs hors hospitalo-universitaires, de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps, grade et groupe CNU et ventilés par sexe

Tableau 1.60

Groupe CNU	Corps	Promotions dans le grade de ...	Promouvables (a)			
			H	F	Total	Part des femmes (en %)
Droit et science politique	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	75	20	95	21,1
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	253	111	364	30,5
		PR de 1 ^{re} classe	323	164	487	33,7
	MCF	Maître de conférences hors classe	270	209	479	43,6
Sciences économiques et de gestion	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	67	11	78	14,1
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	223	56	279	20,1
		PR de 1 ^{re} classe	241	88	329	26,7
	MCF	Maître de conférences hors classe	269	189	458	41,3
Langues et littératures	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	63	27	90	30,0
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	243	180	423	42,6
		PR de 1 ^{re} classe	362	387	749	51,7
	MCF	Maître de conférences hors classe	388	644	1 032	62,4
Sciences humaines	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	93	21	114	18,4
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	386	126	512	24,6
		PR de 1 ^{re} classe	596	305	901	33,9
	MCF	Maître de conférences hors classe	445	328	773	42,4
Mathématiques et informatique	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	133	15	148	10,1
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	500	87	587	14,8
		PR de 1 ^{re} classe	701	115	816	14,1
	MCF	Maître de conférences hors classe	577	210	787	26,7
Physique	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	63	3	66	4,5
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	235	24	259	9,3
		PR de 1 ^{re} classe	292	59	351	16,8
	MCF	Maître de conférences hors classe	152	65	217	30,0
Chimie	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	43	7	50	14,0
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	229	40	269	14,9
		PR de 1 ^{re} classe	335	132	467	28,3
	MCF	Maître de conférences hors classe	132	107	239	44,8
Sciences de la terre	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	27	4	31	12,9
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	110	14	124	11,3
		PR de 1 ^{re} classe	128	25	153	16,3
	MCF	Maître de conférences hors classe	58	40	98	40,8
Sciences de l'ingénieur	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	140	12	152	7,9
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	565	64	629	10,2
		PR de 1 ^{re} classe	743	133	876	15,2
	MCF	Maître de conférences hors classe	599	148	747	19,8
Biologie et biochimie	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	61	7	68	10,3
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	278	78	356	21,9
		PR de 1 ^{re} classe	333	170	503	33,8
	MCF	Maître de conférences hors classe	182	224	406	55,2
Pharmacie	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	24	5	29	17,2
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	81	29	110	26,4
		PR de 1 ^{re} classe	68	68	136	50,0
	MCF	Maître de conférences hors classe	64	91	155	58,7

Promotions en 2013											
Candidats (b)				Promus (c)				Ratio cand./ promouv b/a (en %)	ratio promu/ promouv c/a (en %)	ratio promu./ cand. c/b (en %)	
H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)				
30	12	42	28,6	17	5	22	22,7	44,2	23,2	52,4	
65	26	91	28,6	29	17	46	37,0	25,0	12,6	50,5	
106	43	149	28,9	45	22	67	32,8	30,6	13,8	45,0	
34	40	74	54,1	28	30	58	51,7	15,4	12,1	78,4	
30	4	34	11,8	13	1	14	7,1	43,6	17,9	41,2	
59	16	75	21,3	27	9	36	25,0	26,9	12,9	48,0	
96	33	129	25,6	38	14	52	26,9	39,2	15,8	40,3	
58	42	100	42,0	38	35	73	47,9	21,8	15,9	73,0	
35	12	47	25,5	15	2	17	11,8	52,2	18,9	36,2	
110	71	181	39,2	44	32	76	42,1	42,8	18,0	42,0	
156	163	319	51,1	52	60	112	53,6	42,6	15,0	35,1	
89	172	261	65,9	64	125	189	66,1	25,3	18,3	72,4	
47	13	60	21,7	19	7	26	26,9	52,6	22,8	43,3	
142	37	179	20,7	65	18	83	21,7	35,0	16,2	46,4	
253	110	363	30,3	96	44	140	31,4	40,3	15,5	38,6	
122	86	208	41,3	86	67	153	43,8	26,9	19,8	73,6	
63	10	73	13,7	24	6	30	20,0	49,3	20,3	41,1	
161	28	189	14,8	63	17	80	21,3	32,2	13,6	42,3	
291	36	327	11,0	101	14	115	12,2	40,1	14,1	35,2	
167	71	238	29,8	98	46	144	31,9	30,2	18,3	60,5	
21		21		11		11		31,8	16,7	52,4	
75	7	82	8,5	37	4	41	9,8	31,7	15,8	50,0	
136	22	158	13,9	46	8	54	14,8	45,0	15,4	34,2	
35	25	60	41,7	22	20	42	47,6	27,6	19,4	70,0	
20	3	23	13,0	11	1	12	8,3	46,0	24,0	52,2	
69	8	77	10,4	29	5	34	14,7	28,6	12,6	44,2	
136	46	182	25,3	48	24	72	33,3	39,0	15,4	39,6	
26	36	62	58,1	18	25	43	58,1	25,9	18,0	69,4	
12	2	14	14,3	5		5		45,2	16,1	35,7	
31	3	34	8,8	16	3	19	15,8	27,4	15,3	55,9	
58	4	62	6,5	22	1	23	4,3	40,5	15,0	37,1	
15	10	25	40,0	13	10	23	43,5	25,5	23,5	92,0	
62	4	66	6,1	25	3	28	10,7	43,4	18,4	42,4	
164	16	180	8,9	78	9	87	10,3	28,6	13,8	48,3	
322	45	367	12,3	114	13	127	10,2	41,9	14,5	34,6	
172	44	216	20,4	112	35	147	23,8	28,9	19,7	68,1	
19	2	21	9,5	8	2	10	20,0	30,9	14,7	47,6	
72	23	95	24,2	37	12	49	24,5	26,7	13,8	51,6	
142	57	199	28,6	51	22	73	30,1	39,6	14,5	36,7	
52	59	111	53,2	37	44	81	54,3	27,3	20,0	73,0	
10	2	12	16,7	4	1	5	20,0	41,4	17,2	41,7	
24	7	31	22,6	11	5	16	31,3	28,2	14,5	51,6	
23	22	45	48,9	8	7	15	46,7	33,1	11,0	33,3	
8	17	25	68,0	5	13	18	72,2	16,1	11,6	72,0	

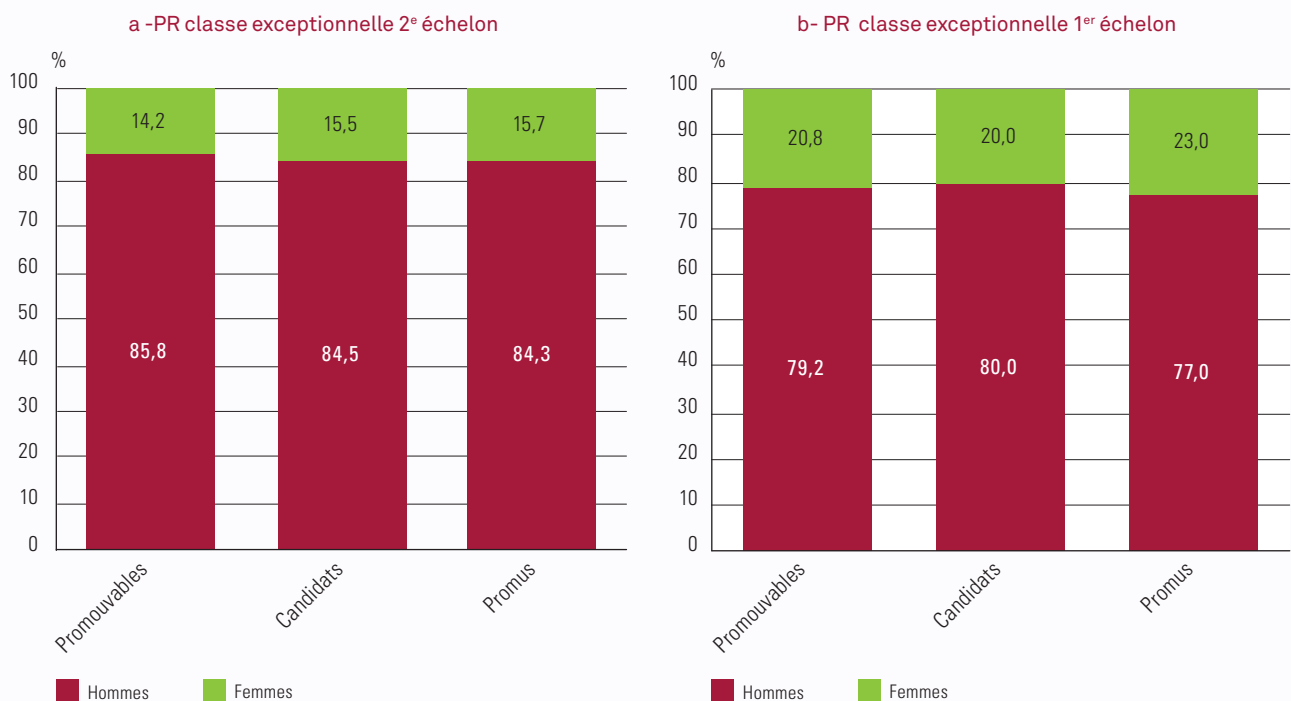
Groupe CNU	Corps	Promotions dans le grade de ...	Promouvables (a)			
			H	F	Total	Part des femmes (en %)
			Interdisciplinaire	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	23
PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	91	31	122		25,4	
PR de 1 ^{re} classe	179	76	255		29,8	
	MCF	Maître de conférences hors classe	131	99	230	43,0
Théologie	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	2		2	
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	5	2	7	28,6
		PR de 1 ^{re} classe	11	3	14	21,4
	MCF	Maître de conférences hors classe				
Total général enseignants-chercheurs	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	814	135	949	14,2
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	3 199	842	4 041	20,8
		PR de 1 ^{re} classe	4 312	1 725	6 037	28,6
	MCF	Maître de conférences hors classe	3 267	2 354	5 621	41,9
	Total PR et MCF			11 592	5 056	16 648

► Sources : bases GESUP et application ELECTRA.

Pour être promu, les promouvables de chaque grade doivent faire acte de candidature. Ils sont un sur quatre à candidater dans le corps des MCF et un sur trois ou un sur deux dans les divers grades de professeur. La part des femmes promues, qui varie d'un groupe de discipline à l'autre, décroît, en général, avec la progression

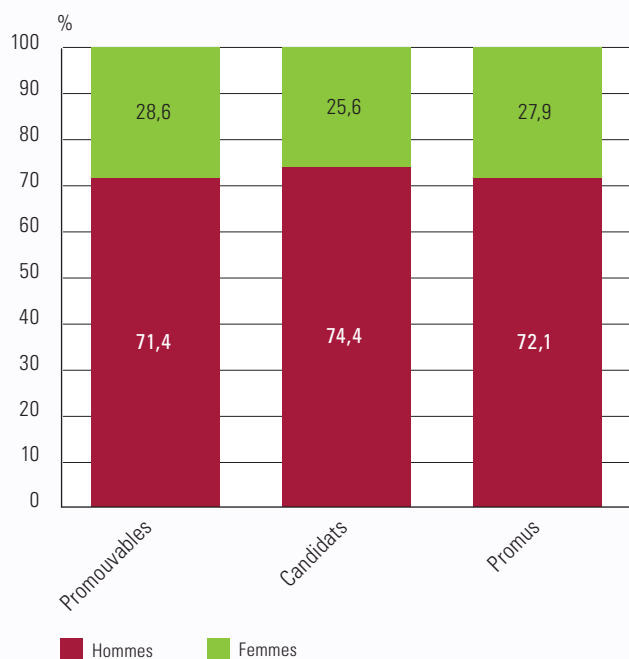
des avancements de grade, de la hors classe des MCF (46,4 %) au 2^e échelon de la classe exceptionnelle des professeurs (15,7 %). Toutefois, on constate que le taux des femmes promues (33 %) est supérieur de près de 3 points à celui des femmes promouvables.

Figure 1.45 - Répartition par sexe des enseignants-chercheurs promouvables, candidats et promus, par grade



Promotions en 2013											
Candidats (b)				Promus (c)				Ratio cand./ promouv b/a (en %)	ratio promu/ promouv c/a (en %)	ratio promu./ cand. c/b (en %)	
H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)				
13	3	16	18,8	9	2	11	18,2	61,5	42,3	68,8	
36	10	46	21,7	14	3	17	17,6	37,7	13,9	37,0	
77	37	114	32,5	23	20	43	46,5	44,7	16,9	37,7	
48	35	83	42,2	30	27	57	47,4	36,1	24,8	68,7	
2		2						100,0			
1	1	2	50,0	1	1	2	50,0	28,6	28,6	100,0	
2	1	3	33,3	1		1		21,4	7,1	33,3	
364	67	431	15,5	161	30	191	15,7	45,4	20,1	44,3	
1 009	253	1 262	20,0	451	135	586	23,0	31,2	14,5	46,4	
1 798	619	2 417	25,6	645	249	894	27,9	40,0	14,8	37,0	
826	637	1 463	43,5	551	477	1 028	46,4	26,0	18,3	70,3	
3 997	1 576	5 573	28,3	1 808	891	2 699	33,0	33,5	16,2	48,4	

c - PR 1^{re} classe



d - MCF hors classe

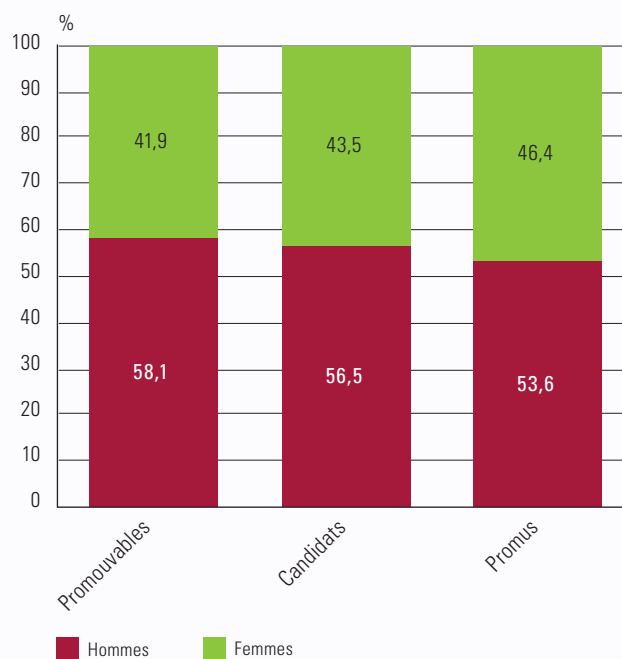
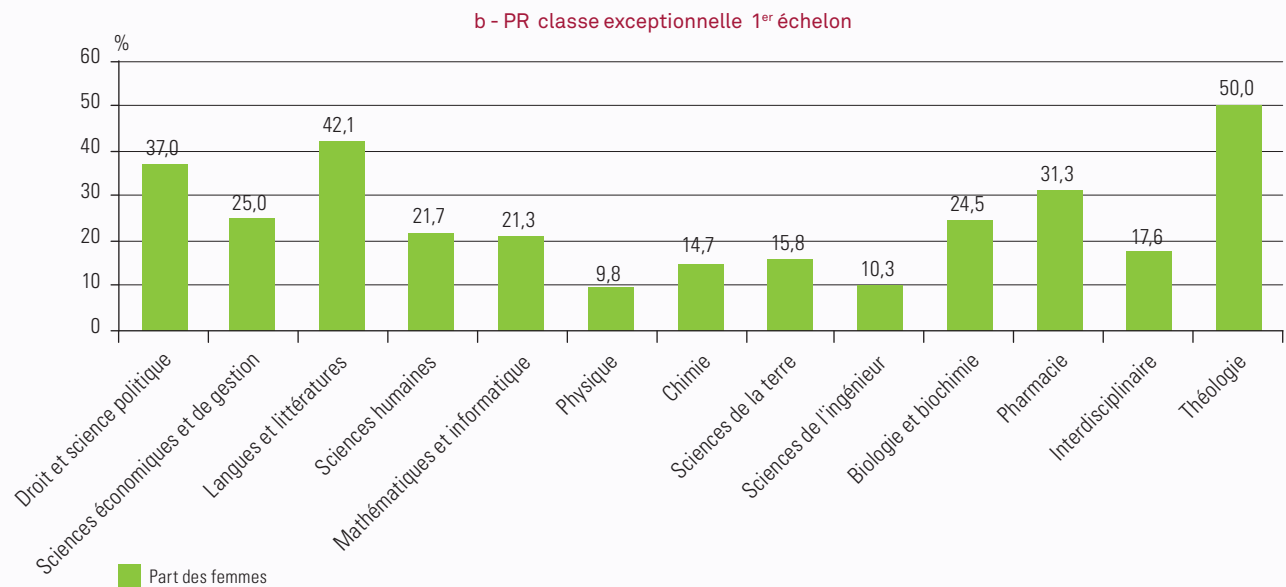
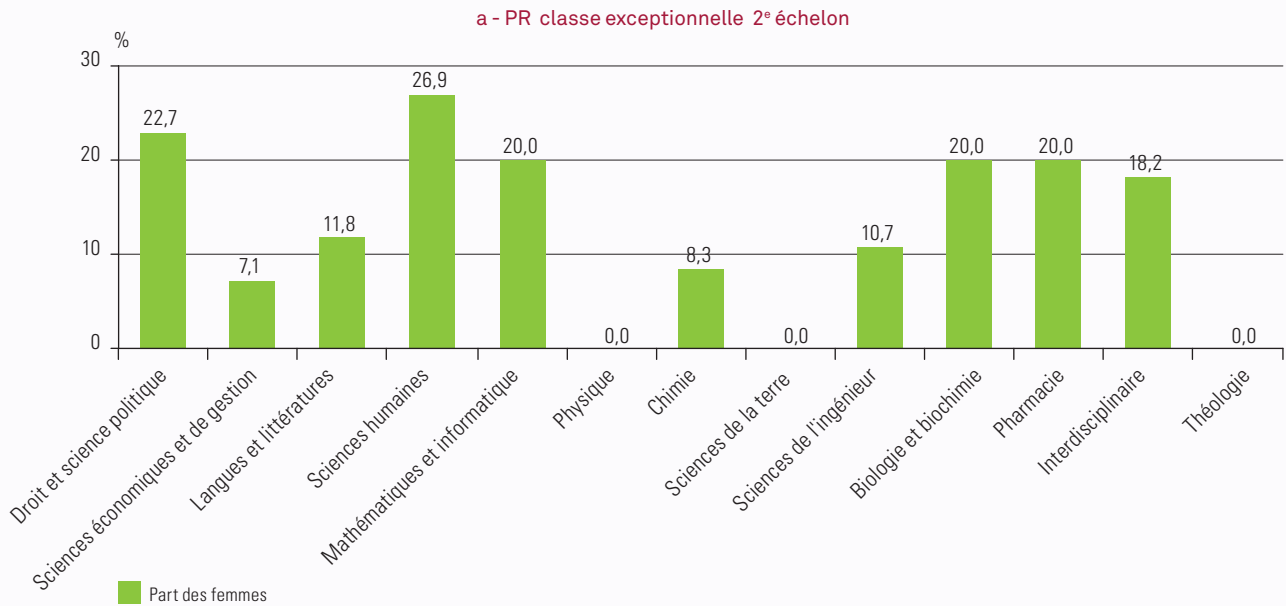
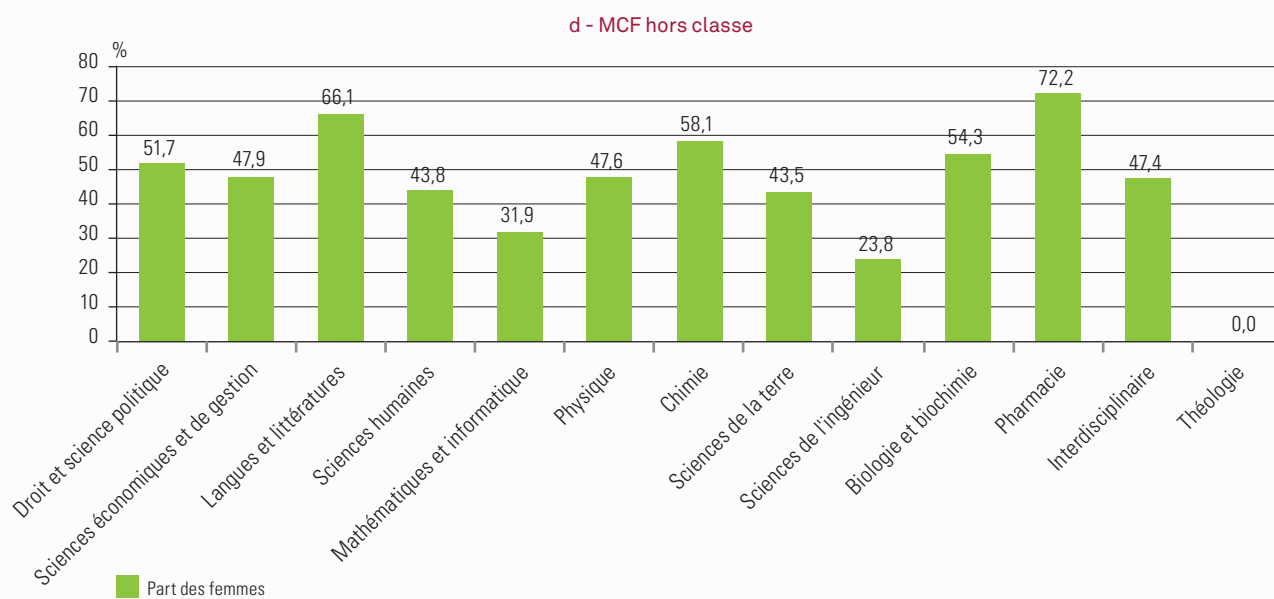
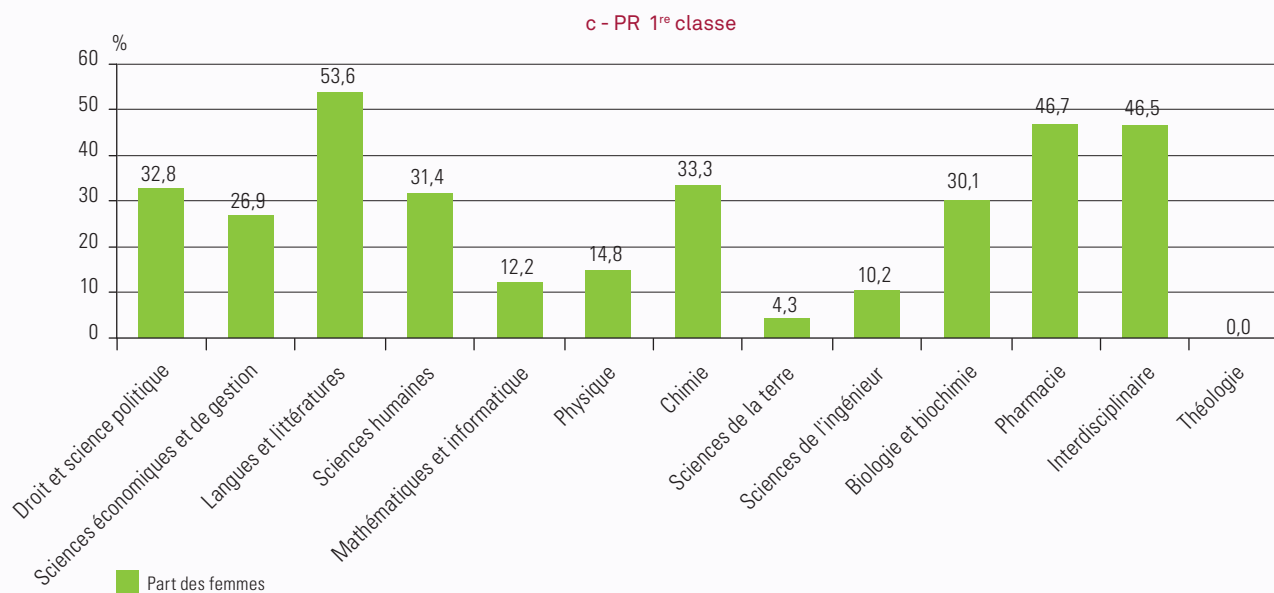


Figure 1.46 - Taux de féminisation des promus par grade et groupes de disciplines CNU





► Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps, grade et groupe CNU, ventilés par sexe

Tableau 1.61

Groupe CNU	Corps	Promotions dans le grade de...	Promotions en 2013								
			Promouvables				Promus				Ratio promus/promouvables (en %)
			H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)	
Médecine	PUPH	PUPH classe exceptionnelle 2 ^e échelon	308	29	337	8,6	83	7	90	7,8	26,7
		PUPH classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	1 134	178	1 312	14	149	20	169	12	13
		PUPH de 1 ^{re} classe	1 304	308	1 612	19	170	39	209	19	13
	MCPH	Maître de conférences - PH - hors classe	106	102	208	49	13	28	41	68	20
		Maître de conférences - PH - 1 ^{re} classe	190	186	376	49	44	55	99	56	26
Odontologie	PUPHO	PUPHO classe exceptionnelle 2 ^e échelon	7	4	11	36,4	3	1	4	25,0	36,4
		PUPHO classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	27	13	40	33	4	2	6	33	15
		PUPHO de 1 ^{re} classe	23	18	41	44	3	3	6	50	15
	MCPHO	MCPHO hors classe	37	16	53	30	5	5	10	50	19
		MCPHO 1 ^{re} classe	51	39	90	43	14	6	20	30	22
Pharmacie	PUPHP	PUPHP classe exceptionnelle 2 ^e échelon	15	3	18	16,7	3	0	3		16,7
		PUPHP classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	39	18	57	32	5	3	8	38	14
		PUPHP de 1 ^{re} classe	35	22	57	39	4	4	8	50	14
	MCPHP	MCPHP hors classe	8	11	19	58	0	2	2	100	11
		MCPHP 1 ^{re} classe	14	10	24	42	3	3	6	50	25
Total général enseignants-chercheurs HU	PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	330	36	366	9,8	89	8	97	8,2	26,5
		PUPH de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	1 200	209	1 409	14,8	158	25	183	13,7	13,0
		PUPH de 1 ^{re} classe	1 362	348	1 710	20,4	177	46	223	20,6	13,0
	MCPH	MCPH hors classe	151	129	280	46,1	18	35	53	66,0	18,9
		MCPH 1 ^{re} classe	255	235	490	48,0	61	64	125	51,2	25,5
Total PUPH et MCPH			3 298	957	4 255	22,5	503	178	681	26,1	16,0

► Sources : bases Gesup et données du département DGRH-A2-3.

Un enseignant promuable sur 4 est promu en 1^{re} classe des maîtres de conférences HU et au 2^e échelon de la classe exceptionnelle des professeurs HU. Dans les autres grades, entre 13 et 19% de promouvables sont promus. Dans le corps des PUPH, le taux de féminisation

des promus est faible, entre 8 et 20% (tout en étant proche du taux de féminisation des promouvables), mais il faut tenir compte des disciplines et des effectifs. Dans celui des MCPH, en revanche, il dépasse largement les 50% et il est supérieur à celui des promouvables.

Figure 1.47 - Répartition par sexe des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires promouvables et promus par grade



► Effectifs des agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, catégorie statutaire, corps et grade et ventilés par sexe

Tableau 1.62

Filière	Catégorie statutaire	Corps	Promotion dans le grade de...	Effectifs promus en 2013							
				Examen professionnel			Tableau d'avancement (choix)			Total	Part des femmes (en %)
				H	F	S/Total	H	F	S/Total		
Filière administrative	A	Adm. Civil	Administrateur hors classe			0		1	1	1	100,0
	A	AA	AA principal	18	48	66	8	25	33	99	73,7
	B	Saenes	Saenes classe exceptionnelle	7	33	40	6	37	43	83	84,3
			Saenes classe supérieure	6	46	52	22	62	84	136	79,4
	C	Adjenes	Adjenes principal de 1 ^{re} classe				17	215	232	232	92,7
			Adjenes principal de 2 ^e classe				38	442	480	480	92,1
			Adjenes 1 ^{re} classe				19	405	424	424	95,5
	Total des postes offerts de la filière				31	127	158	110	1 187	1 297	1 455
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)				19,6	80,4	-	8,5	91,5	-	-	-
Filière des bibliothèques	A	CGBIB	Conservateur général des bibliothèques				2	4	6	6	66,7
		CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques				8	23	31	31	74,2
	B	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	8	33	41	7	27	34	75	80,0
			BIBAS classe supérieure	3	9	12	2	6	8	20	75,0
	C	MAGB	MAGB principal de 1 ^{re} classe				14	33	47	47	70,2
			MAGB principal de 2 ^e classe				11	21	32	32	65,6
			MAGB 1 ^{re} classe				43	75	118	118	63,6
	Total des postes offerts de la filière				11	42	53	87	189	276	329
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)				20,8	79,2	-	31,5	68,5	-	-	-
Filière des ITRF	A	IGR	Ingénieur de recherche hors classe	26	11	37			0	37	-
			Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe				68	38	106	106	35,8
		IGE	Ingénieur d'études hors classe				22	30	52	52	57,7
			Ingénieur d'études 1 ^{re} classe				147	122	269	269	45,4
	B	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	41	47	88	41	46	87	175	53,1
			TECHRF classe supérieure	114	121	235	98	125	223	458	53,7
	C	ATRF	ATRF principal de 1 ^{re} classe				151	170	321	321	53,0
			ATRF principal de 2 ^e classe	43	46	89	58	78	136	225	55,1
ATRF 1 ^{re} classe						114	245	359	359	68,2	
Total des postes offerts de la filière				224	225	449	699	854	1 553	2 002	-
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)				49,9	50,1	-	45,0	55,0	-	-	-
Filière sociale et de santé	A	MED	Médecin de l'EN 1 ^{re} classe						0	0	-
			Infirmier hors classe					18	18	18	100,0
		INF	Infirmier classe supérieure					14	14	14	100,0
	B	ASSAE	Assistant principal de service social AE					7	7	7	100,0
	Total des postes offerts de la filière				0	0	0	0	39	39	39
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)				-	-	-	0,0	100,0	-	-	-
Filière technique	C	ATEC	ATEC principal de 1 ^{re} classe						0	0	-
			ATEC principal de 2 ^e classe				4	1	5	5	20,0
			ATEC 1 ^{re} classe				2	6	8	8	75,0
	Total des postes offerts de la filière				0	0	0	6	7	13	13
Part par sexe/Total des recrutements par modalité (en %)				-	-	-	46,2	53,8	-	-	-
Ensemble des promotions de grade				266	394	660	902	2 276	3 178	3 838	69,6
Part par sexe/Total des promotions de grade (en %)				40,3	59,7	-	28,4	71,6	-	-	-

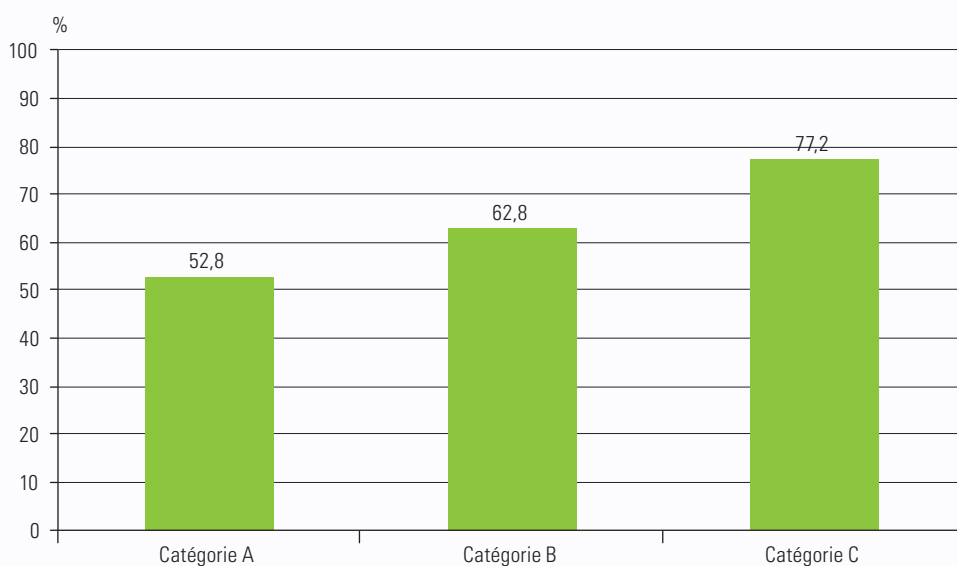
► Sources : bases et annuaires des personnels (février et octobre 2014) et bureaux de gestion.

Sur les 3 838 agents BIATSS promus en 2013 dans un grade supérieur au sein du MESR, 2 002 agents (52 %) relèvent de la filière « ITRF » et 1 455 (38 %) de la filière « administrative ». 16 % des promus appartiennent à la catégorie A, 25 % à la catégorie B et 59 % à la catégorie C,

alors qu'ils représentent dans l'ensemble des effectifs BIATSS respectivement 29 %, 26 % et 45 %.

Le taux de féminisation des agents promus en 2013 est de 69,6 %, soit 6,4 points de plus que la part des femmes dans la population des agents titulaires BIATSS.

Figure 1.48 - Le taux de féminisation des agents titulaires BIATSS promus selon la catégorie statutaire



► Nombre d'agents BIATSS bénéficiant d'une promotion interne avec un changement de corps (concours interne et liste d'aptitude) répartis par filière, catégorie statutaire et par corps et ventilés par sexe

Tableau 1.63

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps/Modalité de recrutement/Sexe	Concours interne			Liste d'aptitude			Total	Part des femmes (en %)
			H	F	S/Total	H	F	S/Total		
Filière administrative	A	Attaché d'administration (AA)	13	26	39	4	20	24	63	73,0
	B	Secrétaire administratif (Saenes)	8	65	73	1	52	53	126	92,9
	C	Adjoint administratif (Adjenes)	9	61	70			0	70	87,1
	Total de la filière		30	152	182	5	72	77	259	86,5
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès (en %)		16,5	83,5	-	6,5	93,5	-	-	-
Filière des bibliothèques	A	Bibliothécaire	1	3	4		8	8	12	91,7
		Conservateur des bibliothèques			0	1	2	3	3	66,7
	B	Bibliothécaire assistant spécialisé	4	16	20	7	9	16	36	69,4
	C	Magasinier des bibliothèques	5	5	10			0	10	50,0
	Total de la filière		10	24	34	8	19	27	61	70,5
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès (en %)		29,4	70,6	-	29,6	70,4	-	-	-
Filière ITRF	A	Assistant-ingénieur	54	68	122	30	23	53	175	52,0
		Ingénieur d'études	55	60	115	43	43	86	201	51,2
		Ingénieur de recherche	23	9	32	10	12	22	54	38,9
	B	Technicien de recherche et formation	60	153	213	94	103	197	410	62,4
	C	Adjoint technique de recherche et formation	32	66	98			0	98	67,3
	Total de la filière		224	356	580	177	181	358	938	57,2
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès (en %)		38,6	61,4	-	49,4	50,6	-	-	-
Filière sociale et de santé	A	Conseiller technique de service social AE		2	2			0	2	100,0
	B	Assistant de service social AE		1	1			0	1	100,0
	Total de la filière		0	3	3	0	0	0	3	100,0
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès (en %)		0,0	100,0	-	-	-	-	-	-
Ensemble des promotions internes des BIATSS selon la modalité d'accès			264	535	799	190	272	462	1 261	64,0
Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès (en %)			33,0	67,0	-	41,1	58,9	-	-	-

► Sources : bases et annuaires des personnels (février et juin 2014) - Bureaux de gestion.

Alors que les femmes représentent 63,2 % des effectifs BIATSS, leur part dans les changements de corps liés aux promotions internes (concours interne ou liste d'aptitude) en 2013 est de 64 %. L'analyse montre que la part des femmes dans les promotions internes de la

filière ITRF (57,2 %) est la plus faible et que celle-ci est inférieure à 50 % pour le corps des IGR (38,9 %). Il est cependant à noter que cette part pour la filière ITRF est supérieure au taux de féminisation de l'ensemble des agents titulaires de la filière ITRF (53,6 %).

Figure 1.49 - La répartition par sexe des promotions internes chez les BIATSS par changement de corps selon la modalité d'accès et la catégorie statutaire

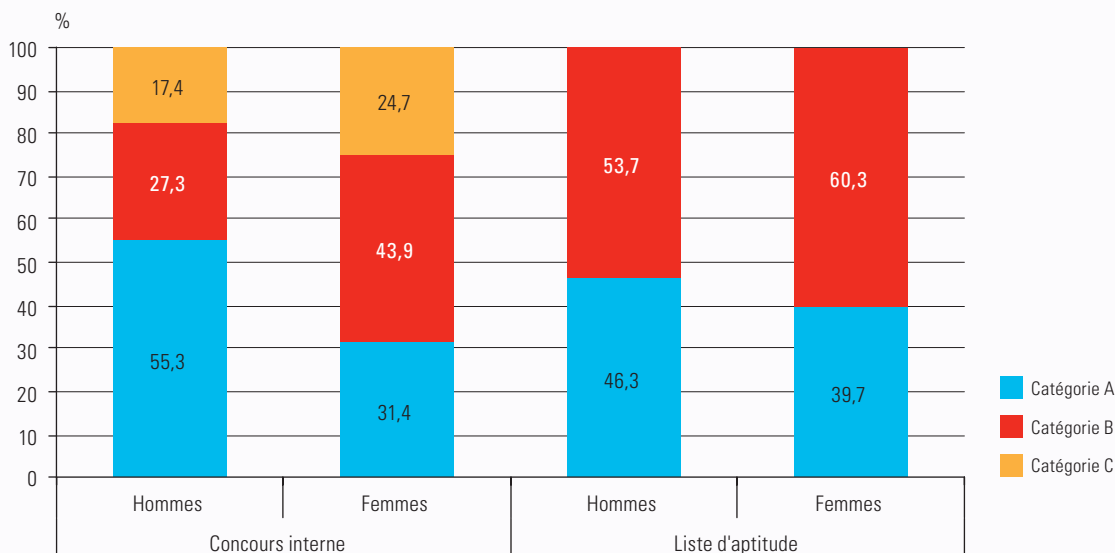
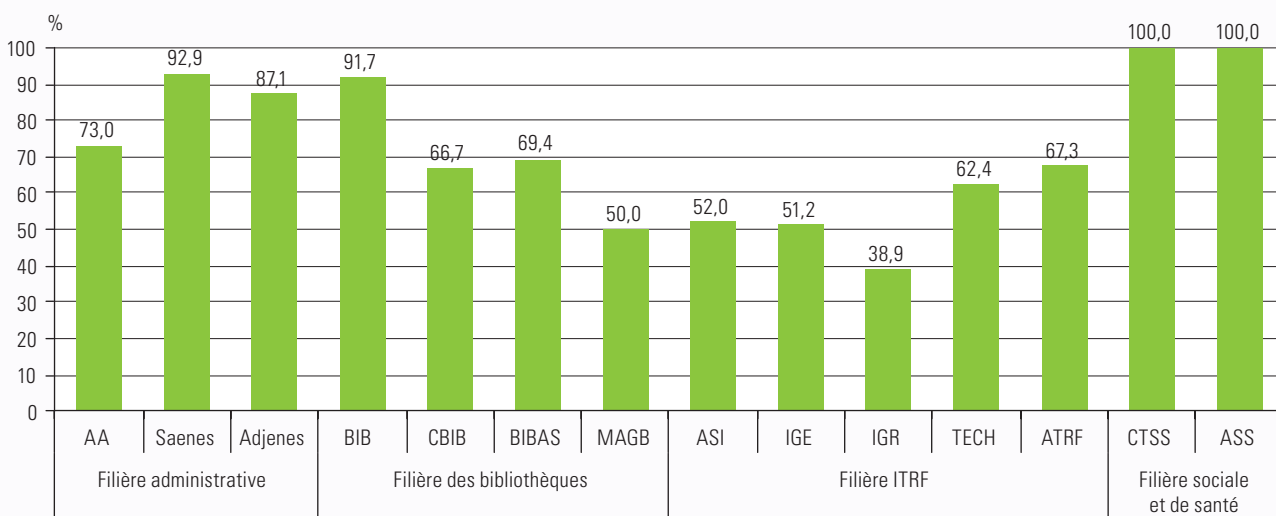


Figure 1.50 - Le taux de féminisation des promotions internes chez les BIATSS par changement de corps selon la filière et le corps



3. Les autres flux entrants en 2013

► Les retours en position d'activité des agents titulaires, répartis par position administrative précédente et ventilés par catégorie statutaire, corps et sexe

Tableau 1.64 - Personnels BIATSS

Catégorie statutaire	Libellé court du corps/Position administrative occupée avant le retour en activité/Sexe	Congé parental			Détachement		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total
Catégorie A	AA		5	5	11	19	30
	ASI		2	2	2	3	5
	BIB			0		2	2
	CBIB	1	1	2	2	3	5
	CTSSAE			0		1	1
	IGE	2	6	8	5	8	13
	IGR			0	3	2	5
	INF		1	1			0
Total de la catégorie A		3	15	18	23	38	61
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité (en %)		16,7	83,3	-	37,7	62,3	-
Catégorie B	ASSAE		1	1		1	1
	BIBAS	1	9	10	1	4	5
	Saenes		16	16	2	10	12
	TECH	1	13	14	12	22	34
Total de la catégorie B		2	39	41	15	37	52
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité (en %)		4,9	95,1	-	28,8	71,2	-
Catégorie C	Adjenes	1	37	38		7	7
	ATEC			0			0
	ATRF	3	19	22	6	11	17
	MAGB		7	7	1	1	2
Total de la catégorie C		4	63	67	7	19	26
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité (en %)		6,0	94,0	-	26,9	73,1	-
Ensemble des effectifs		9	117	126	45	94	139
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité (en %)		7,1	92,9	-	32,4	67,6	-

► Sources : bases et annuaires des personnels.

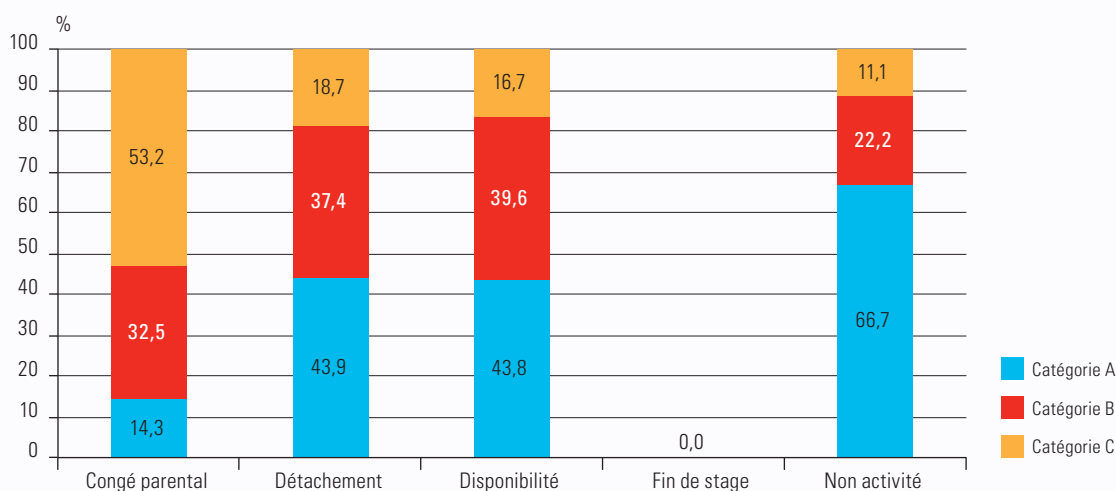
► Les effectifs de la catégorie de personnels « enseignant » ont été neutralisés de cet indicateur, car les modes d'accès aux différents corps/grades sont inexistantes ou mal renseignés dans les bases de gestion.

En 2013, 322 agents (répartis également entre les 3 catégories statutaires) ont réintégré la position administrative « d'activité » dans l'enseignement supérieur.

Près de 39 % reviennent après un congé parental (93 % de femmes) et plus de 43 % après un détachement (plus de 67 % de femmes).

Disponibilité			Fin de stage			Non activité			Total général			Part des femmes (en %)
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	
	2	2			0			0	11	26	37	70,3
4	1	5			0			0	6	6	12	50,0
		0			0			0	0	2	2	100,0
1	2	3			0			0	4	6	10	60,0
		0			0			0	0	1	1	100,0
3	5	8			0	1	1	2	11	20	31	64,5
	2	2			0	4		4	7	4	11	36,4
	1	1			0			0	0	2	2	100,0
8	13	21	0	0	0	5	1	6	39	67	106	63,2
38,1	61,9	-	-	-	-	83,3	16,7	-	36,8	63,2	-	-
		0			0			0	0	2	2	100,0
1	4	5			0			0	3	17	20	85,0
	1	1			0			0	2	27	29	93,1
5	8	13			0		2	2	18	45	63	71,4
6	13	19	0	0	0	0	2	2	23	91	114	79,8
31,6	68,4	-	-	-	-	0,0	100,0	-	20,2	79,8	-	-
	3	3			0			0	1	47	48	97,9
		0			0			0	0	0	0	0,0
		0			0		1	1	9	31	40	77,5
	5	5			0			0	1	13	14	92,9
0	8	8	0	0	0	0	1	1	11	91	102	89,2
0,0	100,0	-	-	-	-	0,0	100,0	-	10,8	89,2	-	-
14	34	48	0	0	0	5	4	9	73	249	322	77,3
29,2	70,8	-	-	-	-	55,6	44,4	-	22,7	77,3	-	-

Figure 1.51 - Les effectifs des agents titulaires revenant en position administrative « d'activité » selon la catégorie statutaire et la position administrative précédemment occupée



4. Les départs définitifs des personnels titulaires en 2013

Les départs à la retraite

► Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, rapportés aux effectifs en activité (ratio)

Figure 1.52 - Le taux des départs à la retraite par rapport aux effectifs en activité selon la catégorie statutaire

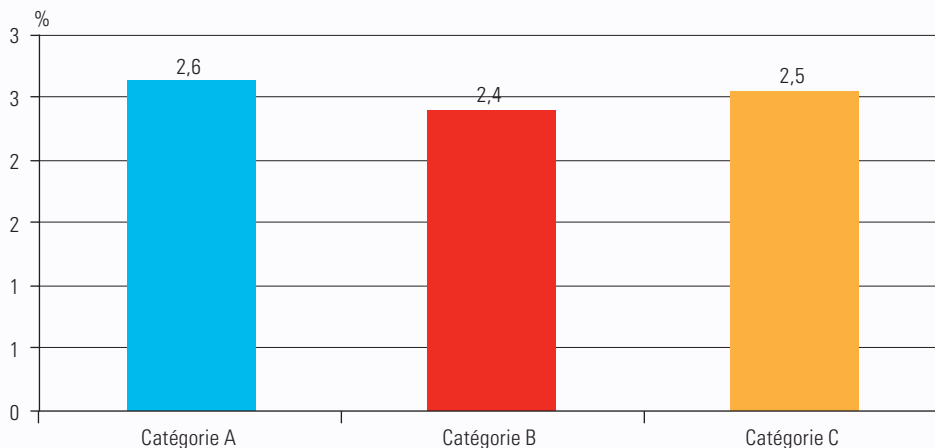


Figure 1.53 - Le taux des départs à la retraite par rapport aux effectifs en activité selon la filière et la catégorie statutaire

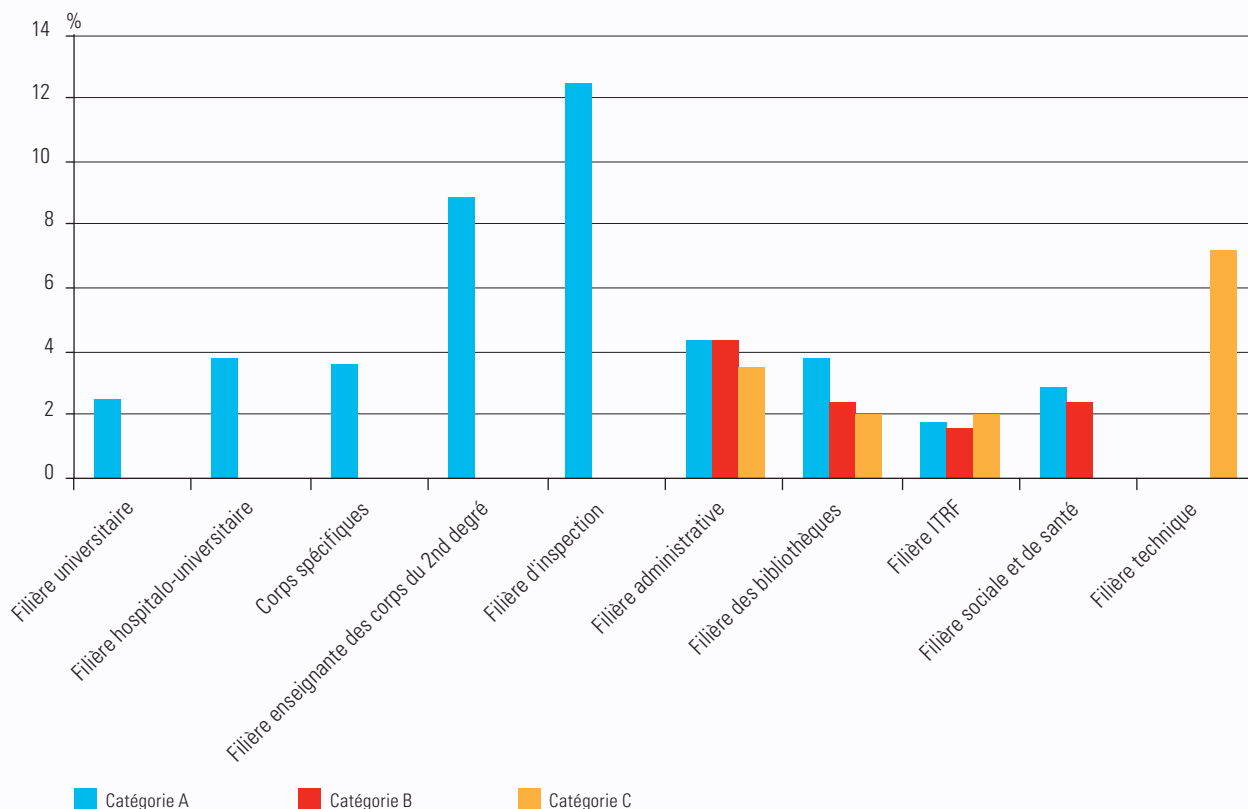


Tableau 1.65

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Effectifs	Départs à la retraite	Ratio : départs à la retraite/ Effectifs (en %)	
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	29	5	17,2	
		Maître de conférences des universités	33 777	572	1,7	
		Professeur des universités	15 161	657	4,3	
	Total de la filière universitaire			48 967	1 234	2,5
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			66,8	64,1	-
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ. - PH des disciplines pharma.	129	1	0,8	
		Maître de conf. des univ. - praticien hosp. des CSERD	393	9	2,3	
		Maître de conférences des univ. - praticien hospitalier	1 528	73	4,8	
		Prof. univ. - PH des disciplines pharmaceutiques	169	4	2,4	
		Professeur des univ. - praticien hospitalier des CSERD	128	7	5,5	
		Professeur des universités-praticien hospitalier	4 177	155	3,7	
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire odonto.	2	1	50,0	
	Total de la filière hospitalo-universitaire			6 526	250	3,8
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			8,9	13,0	-
	Corps spécifiques enseignants	Astronome	105	3	2,9	
		Astronome adjoint	115	3	2,6	
		Directeur d'études de l'EHESS	117	7	6,0	
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	140	5	3,6	
		Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle	129	2	1,6	
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	98	1	1,0	
		Physicien	40	2	5,0	
		Professeur de l'École centrale de Paris de 1 ^{re} cat.	12	1	8,3	
		Professeur du Cnam	65	3	4,6	
		Professeur du Collège de France	42	2	4,8	
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle	73	3	4,1	
		Sous-directeur de laboratoire des ENS	2	1	50,0	
		Sous-directeur de laboratoire du Cnam	1	1	100,0	
		Total des corps spécifiques			939	34
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			1,3	1,8	-
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Professeur de l'Ensam	191	17	8,9	
Total de la filière enseignante des corps du 2nd degré			191	17	8,9	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,3	0,9	-	
Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional	8	1	12,5		
Total de la filière d'inspection			8	1	12,5	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,0	0,1	-	
Catégorie A	Filière administrative	Administrateur civil	8	1	12,5	
		Administrateur ENESR	194	104	53,6	
		Attaché d'administration	2 289	4	0,2	
	Total de la filière administrative			2 491	109	4,4
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			3,4	5,7	-
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	496	17	3,4	
		Conservateur des bibliothèques	807	31	3,8	
		Conservateur général des bibliothèques	93	5	5,4	
	Total de la filière des bibliothèques			1 396	53	3,8
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			1,9	2,8	-
	Filière ITRF	Assistant ingénieur	3 231	38	1,2	
		Ingénieur de recherche	2 304	46	2,0	
		Ingénieur d'études	6 897	134	1,9	
	Total de la filière ITRF			12 432	218	1,8
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			17,0	11,3	-
Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social AE	54	3	5,6		
	Infirmier	297	7	2,4		
Total de la filière sociale et de santé			351	10	2,8	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A (en %)			0,5	0,5	-	
Ensemble des effectifs de la catégorie A			73 301	1 926	2,6	

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Effectifs	Départs à la retraite	Ratio : départs à la retraite/Effectifs (en %)
Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (Saenes)	3 994	172	4,3
	Total de la filière administrative		3 994	172	4,3
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)		26,5	47,5	-
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	1 354	32	2,4
	Total de la filière des bibliothèques		1 354	32	2,4
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)		9,0	8,8	-
	Filière ITRF	Technicien de recherche et formation	9 515	153	1,6
	Total de la filière ITRF		9 515	153	1,6
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)		63,1	42,3	-
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social	208	5	2,4
Total de la filière sociale et de santé		208	5	2,4	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B (en %)		1,4	1,4	-	
Ensemble des effectifs de la catégorie B			15 071	362	2,4
Catégorie C	Filière administrative	Adjoint administratif (Adjenes)	8 659	302	3,5
	Total de la filière administrative		8 659	302	3,5
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		33,0	45,1	-
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	1 791	37	2,1
	Total de la filière des bibliothèques		1 791	37	2,1
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		6,8	5,5	-
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	15 591	316	2,0
	Total de la filière ITRF		15 591	316	2,0
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		59,4	47,2	-
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	195	14	7,2
Total de la filière technique		195	14	7,2	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C (en %)		0,7	2,1	-	
Ensemble des effectifs de la catégorie C			26 236	669	2,5
Ensemble des effectifs			114 608	2 957	2,6

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur n'étant pas disponibles, les effectifs correspondants ont donc également été neutralisés. Les effectifs des agents sur emplois fonctionnels ont été maintenus pour l'équilibre global de l'indicateur, bien que ceux-ci soient réintégré dans leurs corps d'origine au moment de partir à la retraite.

La catégorie A est la plus concernée par le nombre de départs en retraite (2,6% de ses effectifs) en 2013, avec des taux encore supérieurs dans les filières hospitalo-universitaires et les corps spécifiques (plus de 3,5%). Chez les BIATSS, en catégorie B, avec 2,4% de départs

en retraite, c'est la filière administrative (4,3%) dont le taux est le plus fort. Quant à la catégorie C (2,5% d'effectifs à la retraite), ce sont les filières technique (7,2%) et administrative (3,5%) les plus concernées.

► Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel, catégorie statutaire, filière et corps et ventilés par sexe

Tableau 1.66

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Filière	Libellé long du corps	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)		
Personnels enseignants	Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	4	1	5	20,0		
			Maître de conférences des universités	360	212	572	37,1		
			Professeur des universités	517	140	657	21,3		
		Total des départs à la retraite de la filière				881	353	1234	28,6
		Part de la filière/Départs à la retraite de l'ensemble des personnels enseignants (en %)				78,2	86,3	80,3	-
		Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.- PH des disciplines pharma.				1	1	100,0
			Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD			9		9	0,0
			Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier			47	26	73	35,6
			Prof. univ. - PH des disciplines pharmaceutiques			2	2	4	50,0
			Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD			6	1	7	14,3
			Professeur des universités-praticien hospitalier			138	17	155	11,0
			Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire odonto.			1		1	0,0
		Total des départs à la retraite de la filière				203	47	250	18,8
		Part de la filière/Départs à la retraite de l'ensemble des personnels enseignants (en %)				18,0	11,5	16,3	-
		Corps spécifiques enseignants	Astronome			2	1	3	33,3
			Astronome adjoint			3		3	0,0
			Directeur d'études de l'EHESS			5	2	7	28,6
			Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO			4	1	5	20,0
			Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle			1	1	2	50,0
			Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO				1	1	100,0
			Physicien			2		2	0,0
			Professeur de l'École centrale de Paris de 1 ^{re} cat.				1	1	100,0
			Professeur du Cnam			2	1	3	33,3
			Professeur du Collège de France			2		2	0,0
			Professeur du Muséum national d'histoire naturelle			3		3	0,0
			Sous-directeur de laboratoire des ENS			1		1	0,0
			Sous-directeur de laboratoire du Cnam			1		1	0,0
		Total des départs à la retraite de la filière				26	8	34	23,5
		Part de la filière/Départs à la retraite de l'ensemble des personnels enseignants (en %)				2,3	2,0	2,2	-
		Filière enseignante du 2 nd degré	Professeur de l'Ensam			17		17	0,0
		Total des départs à la retraite de la filière				17	0	17	0,0
		Part de la filière/Départs à la retraite de l'ensemble des personnels enseignants (en %)				1,5	0,0	1,1	-
		Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional				1	1	100,0
Total des départs à la retraite de la filière				0	1	1	100,0		
Part de la filière/Départs à la retraite de l'ensemble des personnels enseignants (en %)				0,0	0,2	0,1	-		
Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants				1 127	409	1 536	26,6		
Personnels BIATSS	Catégorie A	Filière administrative	Administrateur civil	1		1	0,0		
			Administrateur ENESR	31	73	104	70,2		
			Attaché d'administration	1	3	4	75,0		
		Total des départs à la retraite de la filière				33	76	109	69,7
		Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie A (en %)				21,9	31,8	27,9	-
		Filière des bibliothèques	Bibliothécaire			2	15	17	88,2
			Conservateur des bibliothèques			8	23	31	74,2
			Conservateur général des bibliothèques			2	3	5	60,0
Total des départs à la retraite de la filière				12	41	53	77,4		
Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie A (en %)				7,9	17,2	13,6	-		

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Filière	Libellé long du corps	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (en %)		
		Filière ITRF	Assistant ingénieur	14	24	38	63,2		
			Ingénieur de recherche	27	19	46	41,3		
			Ingénieur d'études	65	69	134	51,5		
		Total des départs à la retraite de la filière			106	112	218	51,4	
		Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie A (en %)			70,2	46,9	55,9	-	
		Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social AE		3	3	100,0		
			Infirmier		7	7	100,0		
		Total des départs à la retraite de la filière			0	10	10	100,0	
	Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie A (en %)			0,0	4,2	2,6	-		
	Sous-total des départs à la retraite de la catégorie A				151	239	390	-	
	Personnels BIATSS	Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (Saenes)	9	163	172	94,8	
				Total des départs à la retraite de la filière			9	163	172
			Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie B (en %)			11,7	57,2	47,5	-
			Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	7	25	32	78,1	
				Total des départs à la retraite de la filière			7	25	32
Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie B (en %)			9,1	8,8	8,8	-			
Filière ITRF			Technicien de recherche et formation	61	92	153	60,1		
			Total des départs à la retraite de la filière			61	92	153	60,1
Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie B (en %)			79,2	32,3	42,3	-			
Filière sociale et de santé		Assistant de service social AE		5	5	100,0			
		Total des départs à la retraite de la filière			0	5	5	100,0	
Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie B (en %)			0,0	1,8	1,4	-			
Sous-total des départs à la retraite de la catégorie B				77	285	362	-		
Catégorie C		Filière administrative	Adjoint administratif (Adjenes)	21	281	302	93,0		
			Total des départs à la retraite de la filière			21	281	302	93,0
	Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie C (en %)			11,7	57,3	45,1	-		
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	13	24	37	64,9			
		Total des départs à la retraite de la filière			13	24	37	64,9	
	Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie C (en %)			7,3	4,9	5,5	-		
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	138	178	316	56,3			
		Total des départs à la retraite de la filière			138	178	316	56,3	
	Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie C (en %)			77,1	36,3	47,2	-		
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	7	7	14	50,0			
Total des départs à la retraite de la filière			7	7	14	50,0			
Part de la filière/Départs à la retraite de la catégorie C (en %)			3,9	1,4	2,1	-			
Sous-total des départs à la retraite de la catégorie C				179	490	669	73,2		
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS				407	1014	1421	71,4		
Total ensemble des départs à la retraite				1 534	1 423	2 957	48,1		

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

En 2013, les effectifs de départs en retraite sont composés pour 52 % de personnels enseignants (2,2 % des effectifs titulaires) et 48 % de personnels BIATSS (2,4 % des effectifs titulaires). Ils relèvent pour 65,1 % de la catégorie A, 12,2 % de la catégorie B et 22,6 % de la catégorie C.

Près de 3 départs à la retraite sur 4 chez les personnels BIATSS sont des femmes alors que la proportion est de 1 sur 4 pour les personnels enseignants.

► Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel et catégorie statutaire et ventilés par âge

Figure 1.54 - Le poids de l'ensemble des départs à la retraite par âge pour chaque catégorie statutaire

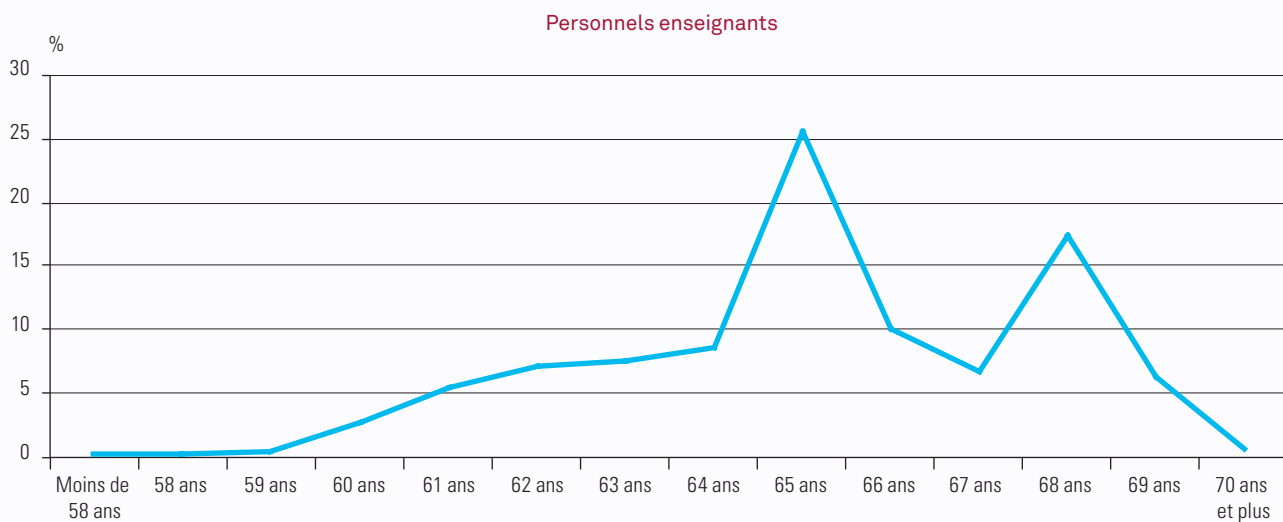


Figure 1.55

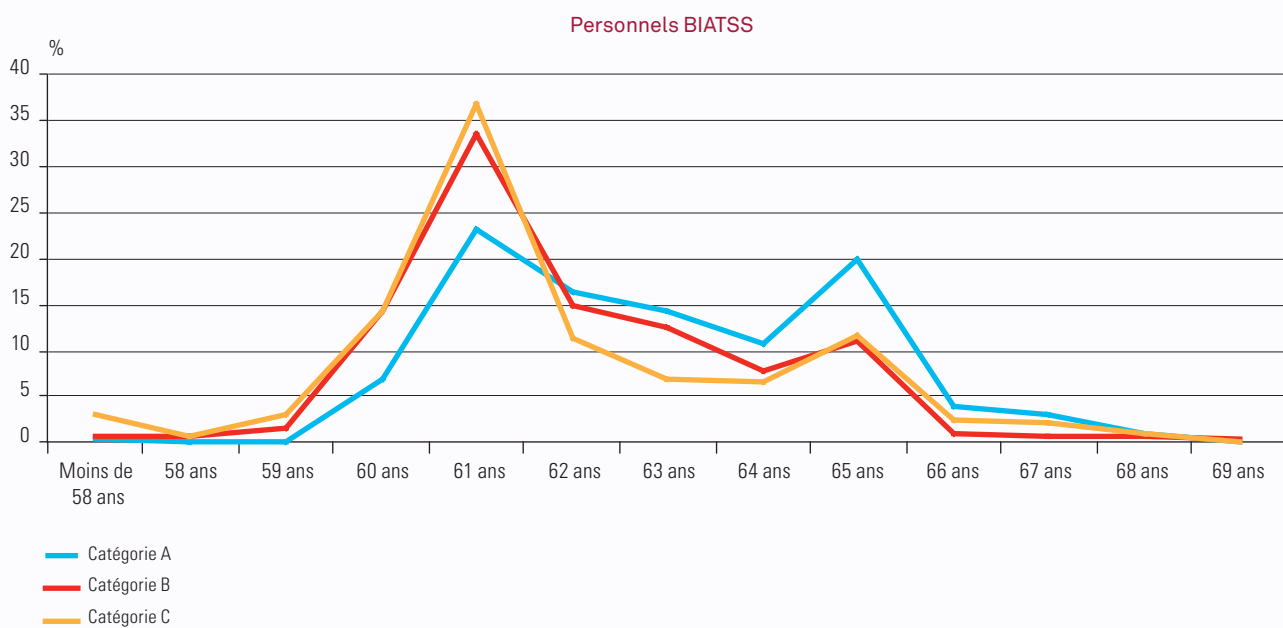


Tableau 1.67

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire/Âge	Moins 58 ans	58 ans	59 ans	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans	69 ans	70 ans et plus	Total
Personnels enseignants	Catégorie A	5	6	8	44	85	111	117	132	391	155	103	268	99	12	1 536
	Part par âge (en %)	0,3	0,4	0,5	2,9	5,5	7,2	7,6	8,6	25,5	10,1	6,7	17,4	6,4	0,8	100,0
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels enseignants (en %)	0,3	0,4	0,5	2,9	5,5	7,2	7,6	8,6	25,5	10,1	6,7	17,4	6,4	0,8	100,0
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite (en %)	16,7	42,9	23,5	20,2	15,7	36,4	44,2	53,7	66,7	81,6	77,4	95,4	99,0	100,0	51,9
Personnels BIATSS	Catégorie A	2	0	0	27	90	64	56	42	78	15	12	4	0	0	390
	Part par âge (en %)	0,5	0,0	0,0	6,9	23,1	16,4	14,4	10,8	20,0	3,8	3,1	1,0	0,0	0,0	100,0
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS (en %)	8,0	0,0	0,0	15,5	19,7	33,0	37,8	36,8	40,0	42,9	40,0	30,8	0,0	-	27,4
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite (en %)	6,7	0,0	0,0	12,4	16,6	21,0	21,1	17,1	13,3	7,9	9,0	1,4	0,0	0,0	13,2
	Catégorie B	2	3	6	52	121	54	45	28	40	4	3	3	1	0	362
	Part par âge (en %)	0,6	0,8	1,7	14,4	33,4	14,9	12,4	7,7	11,0	1,1	0,8	0,8	0,3	0,0	100,0
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS (en %)	8,0	37,5	23,1	29,9	26,4	27,8	30,4	24,6	20,5	11,4	10,0	23,1	100,0	-	25,5
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite (en %)	6,7	21,4	17,6	23,9	22,3	17,7	17,0	11,4	6,8	2,1	2,3	1,1	1,0	0,0	12,2
	Catégorie C	21	5	20	95	247	76	47	44	77	16	15	6	0	0	669
	Part par âge (en %)	3,1	0,7	3,0	14,2	36,9	11,4	7,0	6,6	11,5	2,4	2,2	0,9	0,0	0,0	100,0
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS (en %)	84,0	62,5	76,9	54,6	53,9	39,2	31,8	38,6	39,5	45,7	50,0	46,2	0,0	-	47,1
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite (en %)	70,0	35,7	58,8	43,6	45,5	24,9	17,7	17,9	13,1	8,4	11,3	2,1	0,0	0,0	22,6
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS		25	8	26	174	458	194	148	114	195	35	30	13	1	0	1 421
Part par âge (en %)		1,8	0,6	1,8	12,2	32,2	13,7	10,4	8,0	13,7	2,5	2,1	0,9	0,1	0,0	100,0
Part des BIATSS/Ensemble des départs à la retraite (en %)		83,3	57,1	76,5	79,8	84,3	63,6	55,8	46,3	33,3	18,4	22,6	4,6	1,0	0,0	48,1
Ensemble des départs à la retraite		30	14	34	218	543	305	265	246	586	190	133	281	100	12	2 957
Part par âge de l'ensemble des départs à la retraite (en %)		1,0	0,5	1,1	7,4	18,4	10,3	9,0	8,3	19,8	6,4	4,5	9,5	3,4	0,4	100,0

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Chez les personnels enseignants, le pic des retraites se situe à l'âge de 65 ans (25,5 %), alors que chez les personnels BIATSS (quelle que soit la catégorie) il se situe à 61 ans (32,2 %).

Sur l'ensemble des départs à la retraite, les effectifs des 62 ans et moins relèvent essentiellement des personnels BIATSS (plus de 77 %) ; à l'inverse, ceux des 65 ans et plus sont pour la majorité des personnels enseignants (près de 80 %).

► Effectifs partis à la retraite, répartis par filière et corps et ventilés par âge

Figure 1.56 - Le poids des départs à la retraite par âge de chaque filière

Personnels enseignants

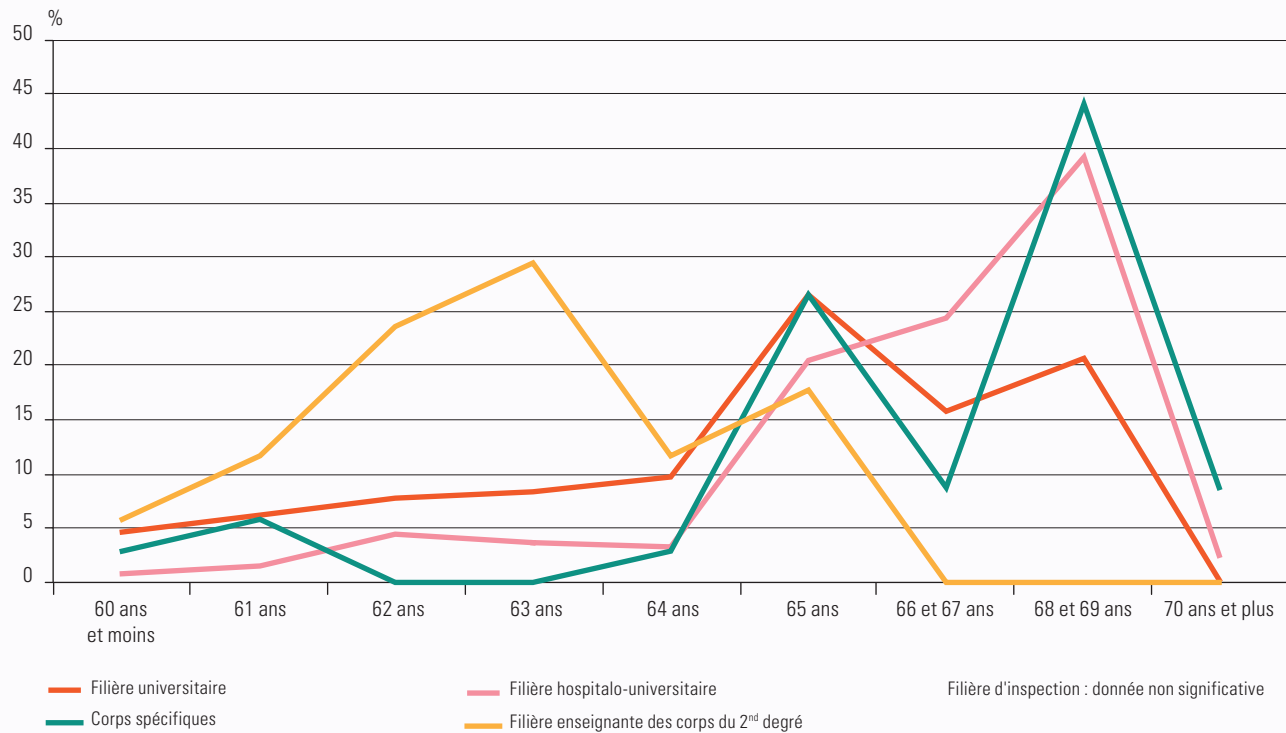


Figure 1.57

Personnels BIATSS

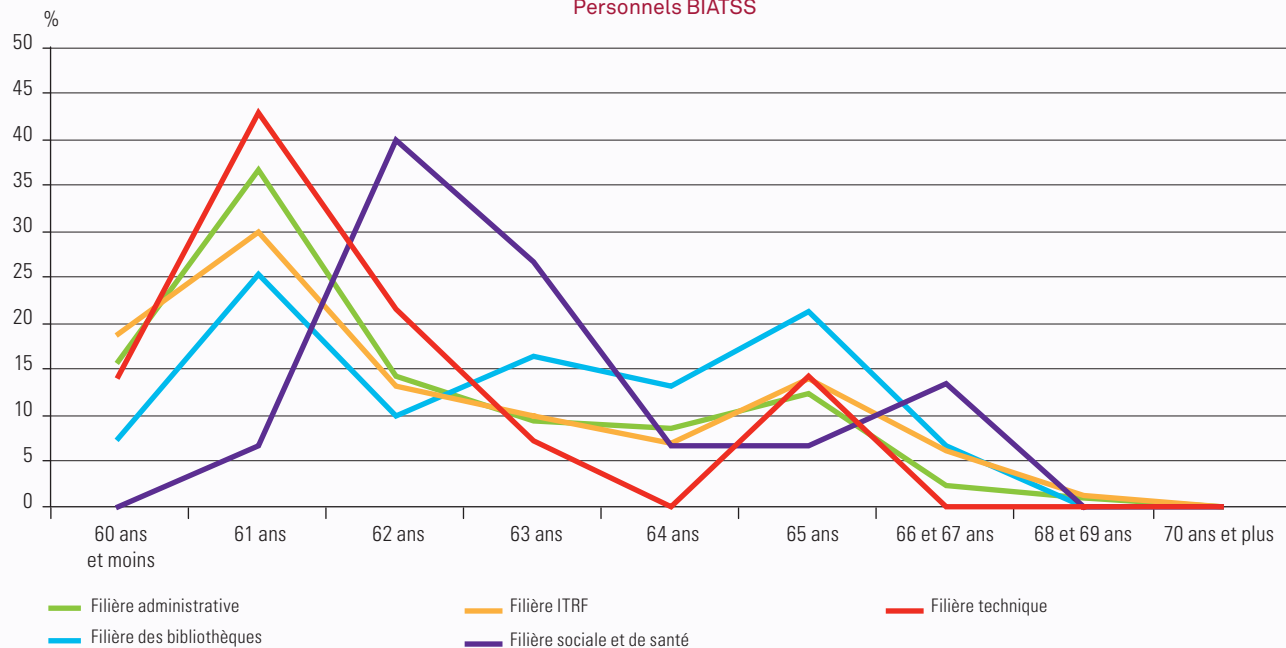


Tableau 1.68

Catégorie de personnel	Filière	Libellé du corps/Âge	60 ans et moins	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 et 67 ans	68 et 69 ans	70 ans et plus	Total	
Personnels enseignants	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur					1	2	2			5	
		Maître de conférences des universités	42	51	55	57	50	178	102	37		572	
		Professeur des universités	16	26	41	46	70	148	90	217	3	657	
		Total de la filière	58	77	96	103	121	328	194	254	3	1 234	
		Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	4,7	6,2	7,8	8,3	9,8	26,6	15,7	20,6	0,2	100,0	
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ. - PH des disciplines pharma.								1			1
		Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD	1						4	3	1		9
		Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	1	2	5	3	1	29	26	6			73
		Prof. univ. - PH des disciplines pharmaceutiques				1		1			2		4
		Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD			1		1	2	2	1			7
		Professeur des universités-praticien hospitalier		2	5	5	6	15	28	88	6		155
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire odonto.								1			1
		Total de la filière	2	4	11	9	8	51	61	98	6	6	250
	Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	0,8	1,6	4,4	3,6	3,2	20,4	24,4	39,2	2,4	100,0		
	Corps spécifiques enseignants	Astronome							2		1		3
		Astronome adjoint		1					2				3
		Directeur d'études de l'EHESS								1	6		7
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO					1	1			3		5
		Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle	1							1			2
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO									1		1
		Physicien							1	1			2
		Professeur de l'École centrale de Paris de 1 ^{re} cat.		1									1
		Professeur du Cnam									3		3
		Professeur du Collège de France										2	2
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle							1		1	1	3
		Sous-directeur de laboratoire des ENS								1			1
		Sous-directeur de laboratoire du Cnam								1			1
		Total de la filière	1	2	0	0	1	9	3	15	3	3	34
	Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	2,9	5,9	0,0	0,0	2,9	26,5	8,8	44,1	8,8	100,0		
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Professeur de l'Ensam	1	2	4	5	2	3					17
		Total de la filière	1	2	4	5	2	3	0	0	0	0	17
		Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	5,9	11,8	23,5	29,4	11,8	17,6	0,0	0,0	0,0	100,0	
	Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional	1										1
Total de la filière		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Part/Départs à la retraite de la filière (en %)		100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0		
Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants			63	85	111	117	132	391	258	367	12	1 536	

Catégorie de personnel	Filière	Libellé du corps/Âge	60 ans et moins	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 et 67 ans	68 et 69 ans	70 ans et plus	Total	
Personnels BIATSS	Filière administrative	Adjoint administratif (Adjenes)	54	117	36	21	22	40	9	3		302	
		Administrateur civil						1				1	
		Administrateur ENESR	9	35	21	13	12	12	2			104	
		Attaché d'administration		1	1	1			1			4	
		Secrétaire administratif (Saenes)	29	61	25	20	15	18	2	2		172	
		Total de la filière	92	214	83	55	49	71	14	5	0	0	583
		Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	15,8	36,7	14,2	9,4	8,4	12,2	2,4	0,9	0,0	0,0	100,0
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	2		2	5	3	4	1				17
		Bibliothécaire assistant spécialisé		10	3	6	4	7	2				32
		Conservateur des bibliothèques		6	4	7	3	11					31
		Conservateur général des bibliothèques		2			1	1	1				5
		Magasinier des bibliothèques	7	13	3	2	5	3	4				37
		Total de la filière	9	31	12	20	16	26	8	0	0	0	122
		Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	7,4	25,4	9,8	16,4	13,1	21,3	6,6	0,0	0,0	0,0	100,0
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	78	111	34	23	17	32	18	3			316
		Assistant-ingénieur	7	14	6	6	2	3					38
		Ingénieur de recherche	1	6	4	6	5	22	2				46
		Ingénieur d'études	10	25	22	17	15	23	18	4			134
		Technicien de recherche et formation	34	50	24	16	9	15	3	2			153
		Total de la filière	130	206	90	68	48	95	41	9	0	0	687
		Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	18,9	30,0	13,1	9,9	7,0	13,8	6,0	1,3	0,0	0,0	100,0
Personnels BIATSS	Filière sociale et de santé	Assistant de service social AE			2	3						5	
		Conseiller technique de service social AE				1		1	1			3	
		Infirmier		1	4		1		1			7	
		Total de la filière	0	1	6	4	1	1	2	0	0	15	
	Part/Départs à la retraite de la filière (en %)	0,0	6,7	40,0	26,7	6,7	6,7	13,3	0,0	0,0	0,0	100,0	
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	2	6	3	1		2					14
		Total de la filière	2	6	3	1	0	2	0	0	0	0	14
Part/Départs à la retraite de la filière (en %)		14,3	42,9	21,4	7,1	0,0	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS			233	458	194	148	114	195	65	14	0	1 421	
Ensemble des départs à la retraite			296	543	305	265	246	586	323	381	12	2 957	

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Dans les filières administrative et ITRF, les taux les plus importants de départs en retraite sont à 61 ans (entre 30% et près de 37%), puis à 62 ans et à 65 ans.

Les personnels enseignants partent majoritairement en retraite à partir de 65 ans.

Les autres départs définitifs

► Répartition des départs définitifs autres que les retraites par catégorie de personnel, catégorie statutaire et ventilée par modalité de départ et par sexe

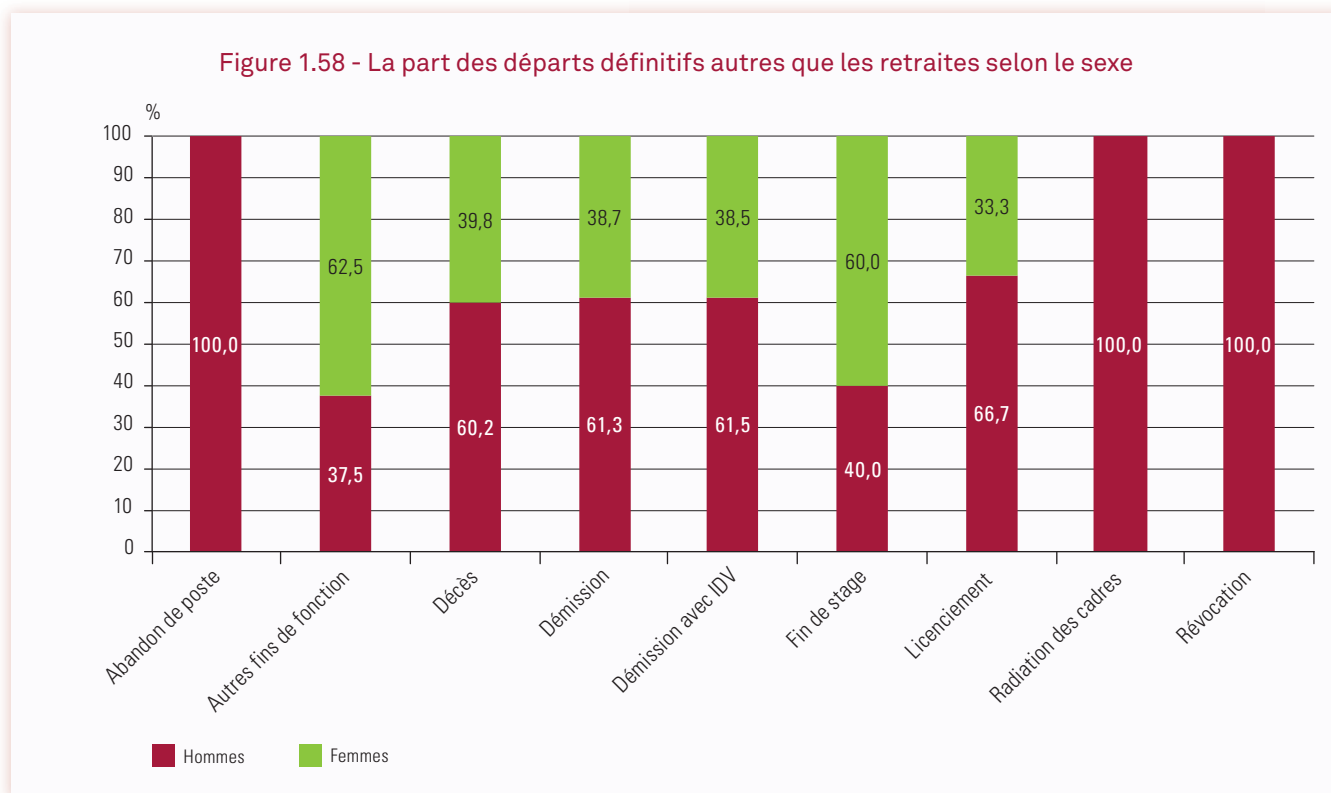


Tableau 1.69

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire/Autre départ définitif¹/Sexe	Abandon de poste			Autres fins de fonction			Décès		
		H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T
Personnels enseignants	Catégorie A			0	21	13	34	23	6	29
	Part cat. stat./Sous tot. motif de départ définitif (en %)	-	-	-	61,8	38,2	-	79,3	20,7	-
Personnels BIATSS	Catégorie A			0	8	18	26	5	4	9
	Part cat. stat./Sous tot. motif de départ définitif (en %)	-	-	-	30,8	69,2	-	55,6	44,4	-
	Catégorie B			0	5	19	24	10	3	13
	Part cat. stat./Sous tot. motif de départ définitif (en %)	-	-	-	20,8	79,2	-	76,9	23,1	-
	Catégorie C	1		1	124	213	337	27	30	57
	Part cat. stat./Sous tot. motif de départ définitif (en %)	100,0	0,0	-	36,8	63,2	-	47,4	52,6	-
Sous-total des autres départs définitifs des personnels BIATSS		1	0	1	137	250	387	42	37	79
Part par sexe/Sous-total motif de départ définitif des personnels BIATSS (en %)		100,0	0,0	-	35,4	64,6	-	53,2	46,8	-
Ensemble des départs définitifs autre que la retraite		1	0	1	158	263	421	65	43	108
Part par sexe/Sous-total motif de départ définitif (en %)		100,0	0,0	-	37,5	62,5	-	60,2	39,8	-
Part/Total général des motifs de départ définitif autre que la retraite (en %)		0,2	0,0	-	25,6	42,6	-	10,5	7,0	-

► Sources : bases et annuaires des personnels.

► * IDV = indemnité de départ volontaire.

► 1. Par autres départs définitifs, on entend les motifs de cessation de fonction autres que ceux liés aux départs à la retraite.

► Les autres départs définitifs des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Les autres départs définitifs (en dehors des retraites) en 2013 sont quatre fois plus importants chez les personnels BIATSS (80%) que chez les personnels enseignants (20%). Les décès (17%) plus les démissions

(12%) représentent près de 30% de ces départs. La part des femmes dans les départs définitifs est nettement inférieure chez les enseignants (31%) que chez les BIATSS (61%).

Démission			Démission avec IDV*			Fin de stage			Licenciement			Radiation des cadres			Révocation			Total général			Part des femmes (en %)
H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	Total	
32	15	47			0	2	3	5	1		1	3		3	1		1	83	37	120	30,8
68,1	31,9	-	-	-	-	40,0	60,0	-	100,0	0,0	-	100,0	0,0	-	100,0	0,0	-	69,2	30,8	-	-
3	2	5		1	1			0			0			0			0	16	25	41	61,0
60,0	40,0	-	0,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39,0	61,0	-	-
	1	1		1	1			0			0			0			0	15	24	39	61,5
0,0	100,0	-	0,0	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38,5	61,5	-	-
3	6	9	8	3	11			0	1	1	2			0			0	164	253	417	60,7
33,3	66,7	-	72,7	27,3	-	-	-	-	50,0	50,0	-	-	-	-	-	-	-	39,3	60,7	-	-
6	9	15	8	5	13	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	195	302	497	60,8
40,0	60,0	-	61,5	38,5	-	-	-	-	50,0	50,0	-	-	-	-	-	-	-	39,2	60,8	-	-
38	24	62	8	5	13	2	3	5	2	1	3	3	0	3	1	0	1	278	339	617	54,9
61,3	38,7	-	61,5	38,5	-	40,0	60,0	-	66,7	33,3	-	100,0	0,0	-	100,0	0,0	-	45,1	54,9	-	-
6,2	3,9	-	1,3	0,8	-	0,3	0,5	-	0,3	0,2	-	0,5	0,0	-	0,2	0,0	-	45,1	54,9	-	-

5. Les autres départs en 2013 - Départs temporaires

► Effectifs des agents titulaires partis au cours de l'année, répartis par position administrative et ventilés par catégorie de personnel, catégorie statutaire, corps et sexe

Figure 1.59 - Les effectifs des agents titulaires partis en cours d'année selon la position administrative (en %)

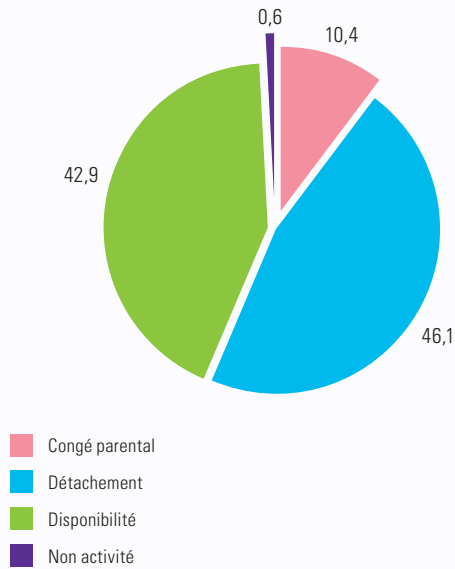


Figure 1.60 - Les effectifs des agents titulaires partis en cours d'année par position administrative selon la catégorie statutaire

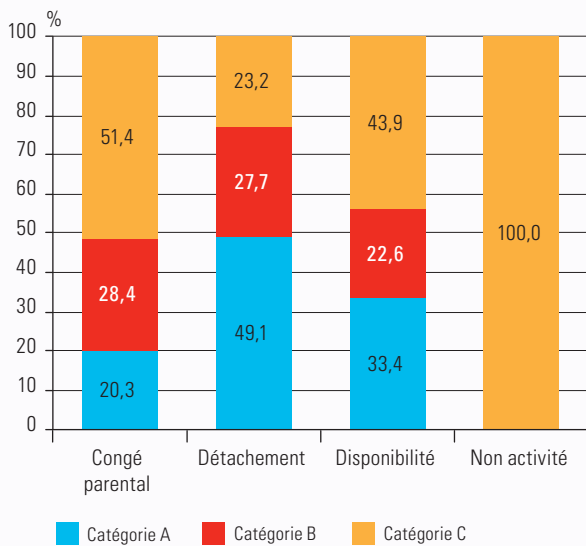


Tableau 1.70

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Libellé court du corps	
Personnels enseignants	Catégorie A	ASAD	
		AST	
		DIRH	
		MCF	
		MCFP	
		MCPH	
		PHAD	
		PR	
		PREC 2CT	
		PUPH	
	Total de la catégorie A		
Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative (en %)			
Personnels BIATSS	Catégorie A	AA	
		Adm. Civil	
		ASI	
		BIB	
		CBIB	
		CGBIB	
		IGE	
		IGR	
		INF	
		Total de la catégorie A	
	Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative (en %)		
	Catégorie B	ASSAE	
		BIBAS	
		Saenes	
		TECH	
	Total de la catégorie B		
	Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative (en %)		
	Catégorie C	Adjenes	
		ATEC	
		ATRF	
MAGB			
Total de la catégorie C			
Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative (en %)			
Total des personnels BIATSS			
Ensemble des effectifs			
Part des effectifs par sexe/Position administrative (en %)			

► Sources : bases et annuaires des personnels.

Congé parental			Détachement			Disponibilité			Non activité			Ensemble			Part des femmes (en %)
H	F	S/total	H	F	S/total	H	F	S/total	H	F	S/total	H	F	Total	
		0	1		1			0			0	1	0	1	0,0
		0			0		1	1			0	0	1	1	100,0
		0	1		1			0			0	1	0	1	0,0
	5	5	13	4	17	10	7	17			0	23	16	39	41,0
		0			0	1	2	3			0	1	2	3	66,7
	1	1			0	2	3	5			0	2	4	6	66,7
		0			0		1	1			0	0	1	1	100,0
		0	9	2	11	5	1	6			0	14	3	17	17,6
		0	1	1	2			0			0	1	1	2	50,0
		0			0	1		1			0	1	0	1	0,0
0	6	6	25	7	32	19	15	34	0	0	0	44	28	72	38,9
0,0	8,6	8,1	15,3	4,2	9,8	17,4	7,7	11,1	0,0	0,0	0,0	15,8	6,5	10,1	-
1	1	2	15	18	33	4	9	13			0	20	28	48	58,3
		0	2		2			0			0	2	0	2	0,0
	1	1	7	2	9	7	5	12			0	14	8	22	36,4
		0	1	1	2		2	2			0	1	3	4	75,0
		0	3	3	6	1	3	4			0	4	6	10	60,0
		0	1	1	2		1	1			0	1	2	3	66,7
1	5	6	26	23	49	9	15	24			0	36	43	79	54,4
		0	16	10	26	4	3	7			0	20	13	33	39,4
		0			0		5	5			0	0	5	5	100,0
2	7	9	71	58	129	25	43	68	0	0	0	98	108	206	52,4
50,0	10,0	12,2	43,6	35,2	39,3	22,9	21,9	22,3	0,0	0,0	0,0	35,3	24,9	29,0	-
	1	1			0		2	2			0	0	3	3	100,0
	4	4	4	8	12	1	3	4			0	5	15	20	75,0
	11	11	10	23	33	4	16	20			0	14	50	64	78,1
	5	5	22	24	46	21	22	43			0	43	51	94	54,3
0	21	21	36	55	91	26	43	69	0	0	0	62	119	181	65,7
0,0	30,0	28,4	22,1	33,3	27,7	23,9	21,9	22,6	0,0	0,0	0,0	22,3	27,5	25,5	-
1	18	19	6	26	32	8	53	61	1	2	3	16	99	115	86,1
		0	1		1	1		1			0	2	0	2	0,0
1	17	18	21	16	37	27	34	61	1		1	50	67	117	57,3
	1	1	3	3	6	3	8	11			0	6	12	18	66,7
2	36	38	31	45	76	39	95	134	2	2	4	74	178	252	70,6
50,0	51,4	51,4	19,0	27,3	23,2	35,8	48,5	43,9	100,0	100,0	100,0	26,6	41,1	35,4	-
4	64	68	138	158	296	90	181	271	2	2	4	234	405	639	63,4
4	70	74	163	165	328	109	196	305	2	2	4	278	433	711	-
5,4	94,6	-	49,7	50,3	-	35,7	64,3	-	50,0	50,0	-	39,1	60,9	-	-

Au cours de l'année 2013, dans l'enseignement supérieur, parmi les agents titulaires qui ont été placés dans une position administrative autre que celle d'activité, les détachements concernent 49,1 % d'agents de catégorie A, 27,7 % de catégorie B et 23,2 % de catégorie C. Les départs en disponibilité se répartissent de la façon suivante : 33,4 % de catégorie A, 22,6 % de catégorie B

et 43,9 % de catégorie C. Ces deux positions, qui représentent 89 % de l'ensemble des départs temporaires, concernent un peu moins de 2 femmes sur 3.

Les départs temporaires des personnels BIATSS représentent 90 % de l'ensemble des départs.

C. Parité dans les recrutements en 2013

► Répartition par sexe des candidats aux concours et examens professionnels BIATSS : inscrits, présents, admissibles et admis ventilés par catégorie statutaire et corps/grade

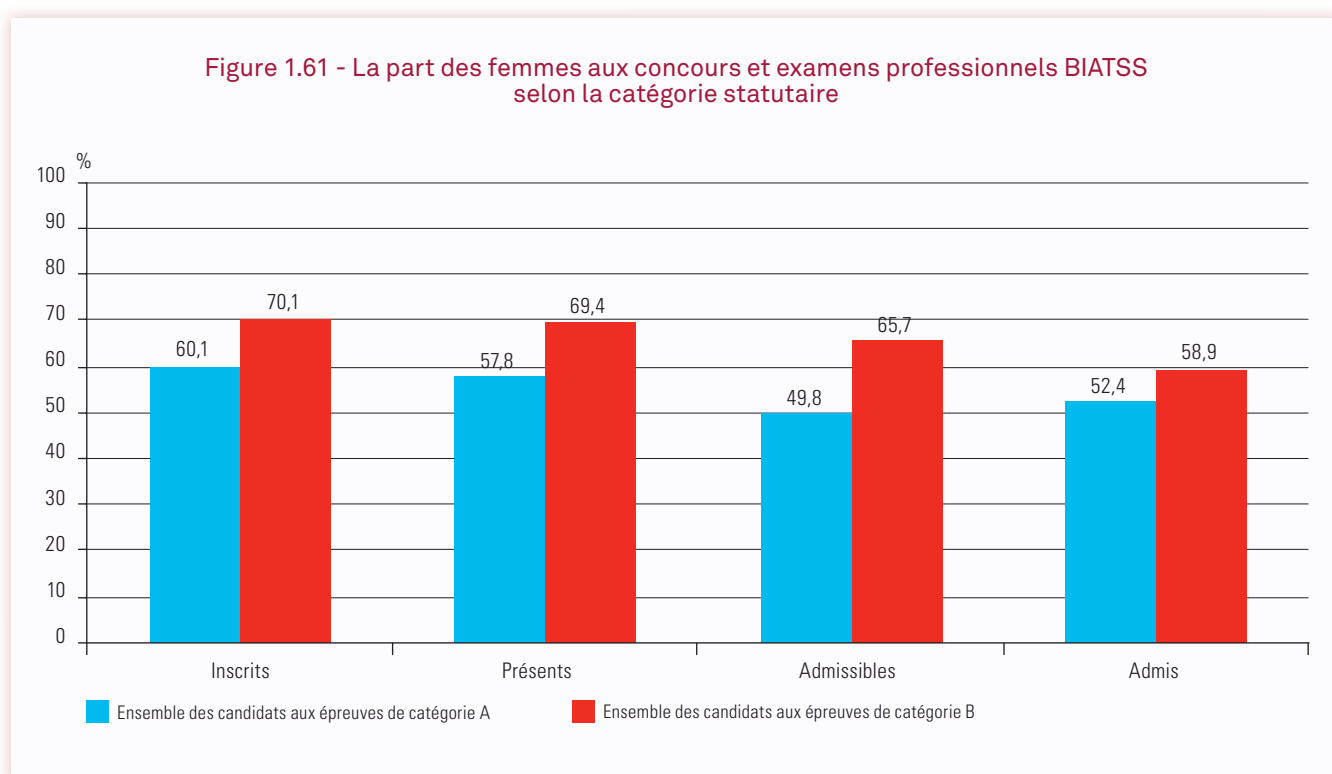


Figure 1.62 - Ratio des admis aux concours par catégorie statutaire et par sexe

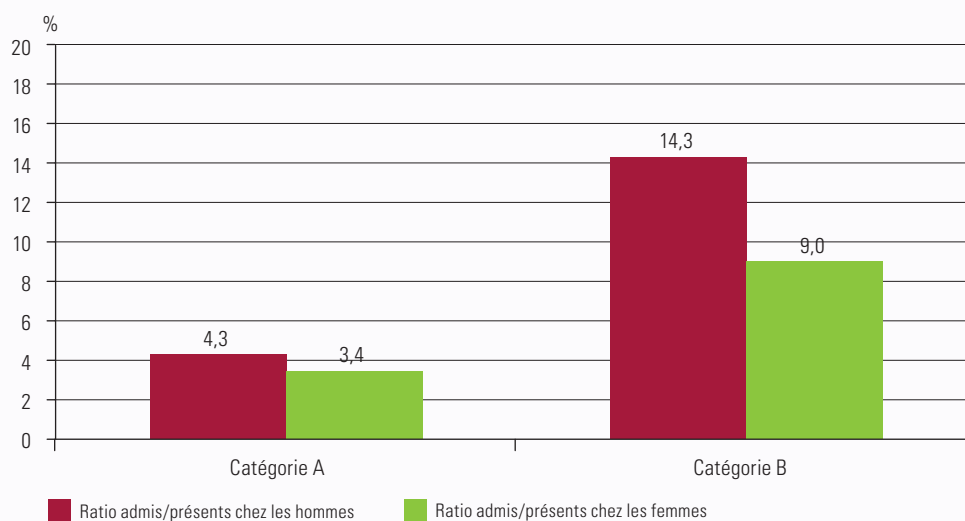


Tableau 1.71

Cat. statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Inscrits				Présents			
			H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)
A	Assistant ingénieur	concours externe	3 024	3 898	6 922	56,3	1 667	2 130	3 797	56,1
	Assistant ingénieur	concours interne	1 937	3 391	5 328	63,6	1 908	3 325	5 233	63,5
	Assistant ingénieur	troisième concours								
	Attaché d'administration	concours interne	1 263	5 009	6 272	79,9	723	2 890	3 613	80,0
	Attaché principal d'administration	examen professionnel	460	600	1 060	56,6	373	486	859	56,6
	Bibliothécaire	concours externe	765	2 193	2 958	74,1	346	816	1 162	70,2
	Bibliothécaire	concours interne	172	564	736	76,6	101	310	411	75,4
	Chartiste	concours externe	6	12	18	66,7	6	12	18	66,7
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	389	841	1 230	68,4	155	299	454	65,9
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	150	295	445	66,3	69	117	186	62,9
	CTSSAE	concours interne	3	55	58	94,8	2	47	49	95,9
	Ingénieur d'études	concours externe	6 830	8 064	14 894	54,1	6 771	8 024	14 795	54,2
	Ingénieur d'études	concours interne	1 485	1 736	3 221	53,9	1 458	1 717	3 175	54,1
	Ingénieur d'études	troisième concours								
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	1 397	764	2 161	35,4	1 370	753	2 123	35,5
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	429	218	647	33,7	429	218	647	33,7
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	57	53	110	48,2	57	51	108	47,2
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	15	2	17	11,8	15	2	17	11,8
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	100	48	148	32,4	84	44	128	34,4
	Médecin de l'Éducation nationale	concours unique	3	43	46	93,5	2	36	38	94,7
Ensemble des candidats aux épreuves de catégorie A			18 485	27 786	46 271	60,1	15 536	21 277	36 813	57,8
B	BIBAS classe normale	concours externe	766	2 344	3 110	75,4	311	754	1 065	70,8
	BIBAS classe normale	concours interne	192	454	646	70,3	108	209	317	65,9
	BIBAS classe supérieure	concours externe	81	383	464	82,5	38	180	218	82,6
	BIBAS classe supérieure	concours interne	52	213	265	80,4	31	130	161	80,7
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	10	40	50	80,0	5	19	24	79,2
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	53	271	324	83,6	34	197	231	85,3
	TECHRF classe normale	concours externe	1 743	3 332	5 075	65,7	1 158	2 301	3 459	66,5
	TECHRF classe normale	concours interne	727	2 244	2 971	75,5	710	2 217	2 927	75,7
	TECHRF classe supérieure	concours externe	54	77	131	58,8	21	39	60	65,0
	TECHRF classe supérieure	concours interne	11	40	51	78,4	11	40	51	78,4
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	471	502	973	51,6	358	364	722	50,4
	TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	125	128	253	50,6	105	103	208	49,5
	Ensemble des candidats aux épreuves de catégorie B			4 285	10 028	14 313	70,1	2 890	6 553	9 443

► Source : DGRH-D5.

► Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

► Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

► Ce tableau n'intègre pas les données des recrutements réservés liés à la mise en œuvre de la loi du 12 mars 2012 relative notamment à l'accès à l'emploi de titulaire des agents contractuels. Ces informations figurent dans la partie « ANT - BIATSS » du bilan social.

En 2013, si les femmes sont les plus nombreuses parmi les personnes inscrites aux concours et examens professionnels des filières BIATSS, 60,1 % dans les corps de catégorie A et 70,1 % dans la catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C), celles-ci ne sont plus que 52,4 % en catégorie A et 58,9 % en catégo-

rie B parmi les candidats admis. Cela se traduit dans le ratio admis/présent, par un écart de leur poids inférieur de -0,4 point pour les concours et examens professionnels BIATSS de catégorie A et de -1,7 point pour ceux de catégorie B par rapport au ratio moyen global, qui est respectivement de 3,8 % et 10,7 %.

Admissibles				Admis				Ratio admis/ présents (en %)	Ratio admis/ présents chez les femmes (en %)
H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)		
733	620	1 353	45,8	81	59	140	42,1	3,7	2,8
818	1 069	1 887	56,7	70	69	139	49,6	2,7	2,1
34	139	173	80,3	15	53	68	77,9	1,9	1,8
				125	161	286	56,3	33,3	33,1
12	22	34	64,7	4	10	14	71,4	1,2	1,2
8	19	27	70,4	3	7	10	70,0	2,4	2,3
				4	7	11	63,6	61,1	58,3
12	20	32	62,5	2	10	12	83,3	2,6	3,3
6	14	20	70,0	3	4	7	57,1	3,8	3,4
				1	17	18	94,4	36,7	36,2
2 596	2 673	5 269	50,7	162	177	339	52,2	2,3	2,2
684	693	1 377	50,3	70	64	134	47,8	4,2	3,7
628	283	911	31,1	59	29	88	33,0	4,1	3,9
164	97	261	37,2	29	17	46	37,0	7,1	7,8
10	13	23	56,5	2	4	6	66,7	5,6	7,8
1	1	2	50,0			0	-	0,0	0,0
				34	15	49	30,6	38,3	34,1
				1	30	31	96,8	81,6	83,3
5 706	5 663	11 369	49,8	665	733	1 398	52,4	3,8	3,4
7	41	48	85,4	3	17	20	85,0	1,9	2,3
9	29	38	76,3	4	11	15	73,3	4,7	5,3
1	19	20	95,0	0	8	8	100,0	3,7	4,4
4	15	19	78,9	1	5	6	83,3	3,7	3,8
2	17	19	89,5	2	10	12	83,3	50,0	52,6
14	80	94	85,1	9	34	43	79,1	18,6	17,3
488	601	1 089	55,2	127	138	265	52,1	7,7	6,0
282	735	1 017	72,3	72	163	235	69,4	8,0	7,4
12	18	30	60,0	2	3	5	60,0	8,3	7,7
1	14	15	93,3		2	2	100,0	3,9	5,0
				144	141	285	49,5	39,5	38,7
				50	61	111	55,0	53,4	59,2
820	1 569	2 389	65,7	414	593	1 007	58,9	10,7	9,0

► La composition des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS ventilés par catégorie statutaire et corps/grade

Tableau 1.72

Catégorie statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Composition du jury			
			H	F	Total	% de femmes
A	Assistant ingénieur	concours externe	605	555	1 160	47,8
	Assistant ingénieur	concours interne	570	567	1 137	49,9
	Assistant ingénieur	exam. pro. réservé	330	383	713	53,7
	Assistant ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration	concours interne	46	44	90	48,9
	Attaché d'administration	concours réservé	46	44	90	48,9
	Attaché principal d'administration	examen professionnel	32	33	65	50,8
	Bibliothécaire	concours externe	25	44	69	63,8
	Bibliothécaire	concours interne	25	44	69	63,8
	Chartiste	concours externe	4	5	9	55,6
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	45	38	83	45,8
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	45	38	83	45,8
	CTSSAE	concours interne	6	8	14	57,1
	Ingénieur d'études	concours externe	1 255	1 202	2 457	48,9
	Ingénieur d'études	concours interne	620	600	1 220	49,2
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	517	553	1 070	51,7
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	458	339	797	42,5
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	235	189	424	44,6
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	exa pro réservé	4	8	12	66,7
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	48	37	85	43,5
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	6	6	12	50,0
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	13	15	28	53,6
Médecin	concours unique	5	12	17	70,6	
Médecin	concours réservé	4	11	15	73,3	
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A			4 944	4 775	9 719	49,1
B	BIBAS classe normale	concours externe	23	62	85	72,9
	BIBAS classe normale	concours interne	23	62	85	72,9
	BIBAS classe normale	exam. pro. réservé	2	3	5	60,0
	BIBAS classe supérieure	concours externe	11	23	34	67,6
	BIBAS classe supérieure	concours interne	11	23	34	67,6
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	2	4	6	66,7
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	4	5	9	55,6
	TECHRF classe normale	concours externe	391	350	741	47,2
	TECHRF classe normale	concours interne	318	287	605	47,4
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	241	246	487	50,5
	TECHRF classe supérieure	concours externe	30	34	64	53,1
	TECHRF classe supérieure	concours interne	6	6	12	50,0
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	30	33	63	52,4
TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	17	14	31	45,2	
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B			1 109	1 152	2 261	51,0

► Source : DGRH-D5.

► Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

► Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

Les femmes représentent, en 2013, en moyenne près d'un membre sur deux des jurys de concours et examens professionnels BIATSS, soit 49,1 % des membres en catégorie A et 51 % en catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C). La légère

sous-représentation en catégorie A s'explique par leur poids plus faible dans les jurys du corps des IGR, eu égard à la composition des effectifs des agents titulaires appartenant à ce corps (près de 36 %).

► La composition des sections du Conseil national des universités et des jurys de concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur

Tableau 1.73 - La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe

Groupes de disciplines des sections CNU	Corps									
	PR et assimilés					MCF et assimilés				
	Sexe		Total	%		Sexe		Total	%	
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme		Homme	Femme
Droit et science politique	40	19	59	67,8	32,2	28	32	60	46,7	53,3
Sciences économiques et de gestion	32	10	42	76,2	23,8	26	16	42	61,9	38,1
Langues et littératures	83	60	143	58,0	42,0	74	70	144	51,4	48,6
Sciences humaines	92	46	138	66,7	33,3	63	75	138	45,7	54,3
Mathématiques et informatique	50	22	72	69,4	30,6	48	24	72	66,7	33,3
Physique	39	15	54	72,2	27,8	33	21	54	61,1	38,9
Chimie	40	20	60	66,7	33,3	42	18	60	70,0	30,0
Sciences de la terre	34	14	48	70,8	29,2	32	16	48	66,7	33,3
Sciences de l'ingénieur	73	17	90	81,1	18,9	66	24	90	73,3	26,7
Biologie et biochimie	70	32	102	68,6	31,4	46	56	102	45,1	54,9
Pharmacie	34	20	54	63,0	37,0	22	30	52	42,3	57,7
Médecine	305	85	390	78,2	21,8	105	124	229	45,9	54,1
Odontologie	27	9	36	75,0	25,0	24	12	36	66,7	33,3
Interdisciplinaire	40	20	60	66,7	33,3	26	34	60	43,3	56,7
Théologie	17	3	20	85,0	15,0	11	3	14	78,6	21,4
Total général	976	392	1368	71,3	28,7	646	555	1201	53,8	46,2

► Sources : Base GESUP 2 et Galaxie.

La part des femmes dans les sections de CNU est très variable selon qu'elles appartiennent aux corps des professeurs des universités et assimilés ou aux corps des maîtres de conférences et assimilés. Elle est d'un peu moins de 29 % dans le corps des PR (23,9 % de femmes dans le corps des PR) et de plus de 46 % dans le corps des maîtres de conférences (43 % de femmes dans le

corps des MCF). Elle varie également d'un groupe de discipline à l'autre : en « Langues et littératures », le taux de féminisation atteint 42 % dans le corps des PR et plus de 48 % dans le corps des MCF, alors qu'en « Sciences de l'ingénieur » il n'atteint que 19 % dans le corps des PR et 26,7 % dans celui des MCF.

Tableau 1.74 - La composition des jurys de concours de l'agrégation, ventilés par sexe

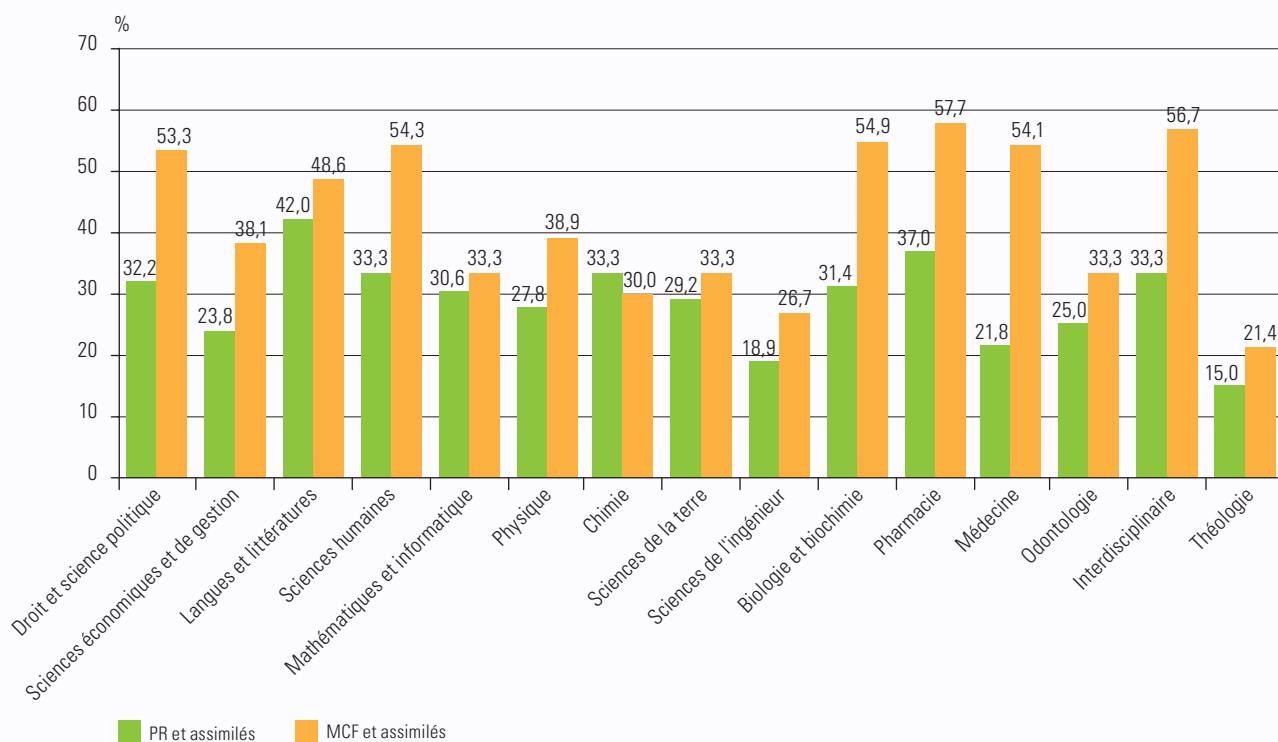
Concours agrégation 2012-2013	Corps				
	PR et assimilés				
	Sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Droit privé (externe)	5	2	7	71,4	28,6
Science politique (externe)	5	2	7	71,4	28,6
Sciences de gestion externe)	5	2	7	71,4	28,6
Droit privé (interne)	4	3	7	57,1	42,9
Sciences économiques (interne)	5	2	7	71,4	28,6
Total agrégations	24	11	35	68,6	31,4

► Source : données du département du pilotage et d'appui aux établissements (DGRH-A2-1).

Les jurys de concours d'agrégation de l'enseignement supérieur (uniquement dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion) ne sont composés que de professeurs des universités et corps assimilés. La part

des femmes est variable selon les concours, mais elle n'est supérieure à la moyenne (31,4 %) que dans le concours de droit privé (interne).

Figure 1.63 - Le taux de féminisation des sections du CNU selon le corps et le groupe de disciplines



► La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels BIATSS ventilée par catégorie statutaire et corps/grade

Tableau 1.75

Catégorie statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Présidence du jury			
			H	F	Total	% de femmes
A	Assistant-ingénieur	concours externe	117	64	181	35,4
	Assistant-ingénieur	concours interne	105	68	173	39,3
	Assistant-ingénieur	exam. pro. réservé	65	50	115	43,5
	Assistant-ingénieur	troisième concours				
	Attaché d'administration	concours interne	0	1	1	100,0
	Attaché d'administration	concours réservé	0	1	1	100,0
	Attaché principal d'administration	examen professionnel	1	0	1	0,0
	Bibliothécaire	concours externe	1	0	1	0,0
	Bibliothécaire	concours interne	1	0	1	0,0
	Chartiste	concours externe	1	0	1	0,0
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	0	1	1	100,0
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	0	1	1	100,0
	CTSSAE	concours interne	0	1	1	100,0
	Ingénieur d'études	concours externe	243	142	385	36,9
	Ingénieur d'études	concours interne	130	62	192	32,3
	Ingénieur d'études	troisième concours				
	Ingénieur d'études	exam. pro. réservé	111	63	174	36,2
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	91	34	125	27,2
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	51	17	68	25,0
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	exam. pro. réservé	2	0	2	0,0
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	9	5	14	35,7
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	1	1	2	50,0
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	1	0	1	0,0
Médecin	concours unique	0	1	1	100,0	
Médecin réservé	concours réservé	0	1	1	100,0	
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A			930	513	1 443	35,6
B	BIBAS classe normale	concours externe	0	1	1	100,0
	BIBAS classe normale	concours interne	0	1	1	100,0
	BIBAS classe normale	exam. pro. réservé	0	1	1	100,0
	BIBAS classe supérieure	concours externe	1	0	1	0,0
	BIBAS classe supérieure	concours interne	1	0	1	0,0
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	1	0	1	0,0
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	1	0	1	0,0
	TECHRF classe normale	concours externe	70	37	107	34,6
	TECHRF classe normale	concours interne	64	24	88	27,3
	TECHRF classe normale	exam. pro. réservé	38	39	77	50,6
	TECHRF classe supérieure	concours externe	5	5	10	50,0
	TECHRF classe supérieure	concours interne	1	1	2	50,0
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	0	1	1	100,0
	TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	0	1	1	100,0
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B			182	111	293	37,9

► Source : DGRH-D5.

► Les données concernent l'ensemble des ministères pour lesquels les épreuves relatives à un corps ou un grade sont organisées.

► Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS en 2013 est de 35,6% en catégorie A, notamment en raison de la faiblesse relative de leurs effectifs dans les corps des IGR (près de 36% des effectifs), par rapport aux corps de

catégorie B ou C de la filière ITRF. En catégorie B, la part des présidences de jurys tenues par des femmes est de près de 38%. La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS en 2013 est inférieure à celle comme membres de jury.

► La présidence des sections du Conseil national des universités et des jurys de concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur

Tableau 1.76 - La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines

Groupes de disciplines des sections du CNU	Corps				
	PR et assimilés				
	Sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Droit et science politique	4	0	4	100	0
Sciences économiques et de gestion	2	0	2	100	0
Langues et littératures	6	3	9	66,7	33,3
Sciences humaines	4	5	9	44,4	55,6
Mathématiques et informatique	2	1	3	66,7	33,3
Physique	3	0	3	100	0
Chimie	1	2	3	33,3	66,7
Sciences de la terre	3	1	4	75	25
Sciences de l'ingénieur	3	1	4	75	25
Biologie et biochimie	6	0	6	100	0
Pharmacie	6	0	6	100	0
Médecine	13	1	14	92,9	7,1
Odontologie	3	0	3	100	0
Interdisciplinaire	5	0	5	100	0
Théologie	2	0	2	100	0
Total général	63	14	77	81,8	18,2

► Source : données du département DGRH-A1-1 à partir des élections CNU 2011.

La présidence des sections de CNU en 2013 est masculine dans plus de 80 % des cas. Seules les présidences des sections de sciences humaines avec plus de 55 % et de chimie avec plus de 66 % sont à majorité féminines.

Alors que les femmes représentent 27,3 % des effectifs des sections du CNU (dans le corps des PR et corps assimilés), elles ne sont que 18,2 % présidentes de section.

Tableau 1.77 - La présidence des jurys des concours de l'agrégation

Concours agrégation 2012-2013	Corps				
	PR et assimilés				
	Sexe		Total	en %	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Droit privé (externe)	1	0	1	100	0
Science politique (externe)	1	0	1	100	0
Sciences de gestion externe)	1	0	1	100	0
Droit privé (interne)	1	0	1	100	0
Sciences économiques (interne)	1	0	1	100	0
Total agrégations	5	0	5	100	0

► Source : données du département du pilotage et d'appui aux établissements (DGRH-A2-1).

En 2013, la présidence de jury des concours d'agrégation est exclusivement masculine.

2. RÉMUNÉRATIONS ET RÉGIMES INDEMNITAIRES

A. Effectifs rémunérés en 2013	132
B. Masse salariale et rémunérations en 2013	134
C. Régimes indemnitaires des agents titulaires	139

Ce chapitre présente les effectifs rémunérés, la répartition des dépenses de masse salariale dans les établissements d'enseignement supérieur, les indices moyens des agents titulaires, la rémunération nette mensuelle des agents titulaires, ainsi que les régimes indemnitaires.

- ▶ Dans les établissements RCE, 87 % des effectifs en ETPT sont rémunérés sur crédits d'État et 13 % intégralement sur ressources propres des établissements.
- ▶ Les dépenses de masse salariale s'élèvent à plus de 9,2 milliards d'euros en 2013 dont 5,1 milliards pour les rémunérations d'activité (traitement brut plus primes).
- ▶ Pour les enseignants-chercheurs, les deux primes les plus importantes versées sont la prime d'excellence scientifique (PES) et la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), qui représentent respectivement 37,4 % et 36,1 %.

A. Effectifs rémunérés en 2013

► Effectifs rémunérés (agents et ETPT) par imputation des crédits de financement au sein des établissements d'enseignement supérieur « RCE », répartis par catégorie d'emplois et ventilés par statut Fonction publique et catégorie statutaire

Tableau 2.1

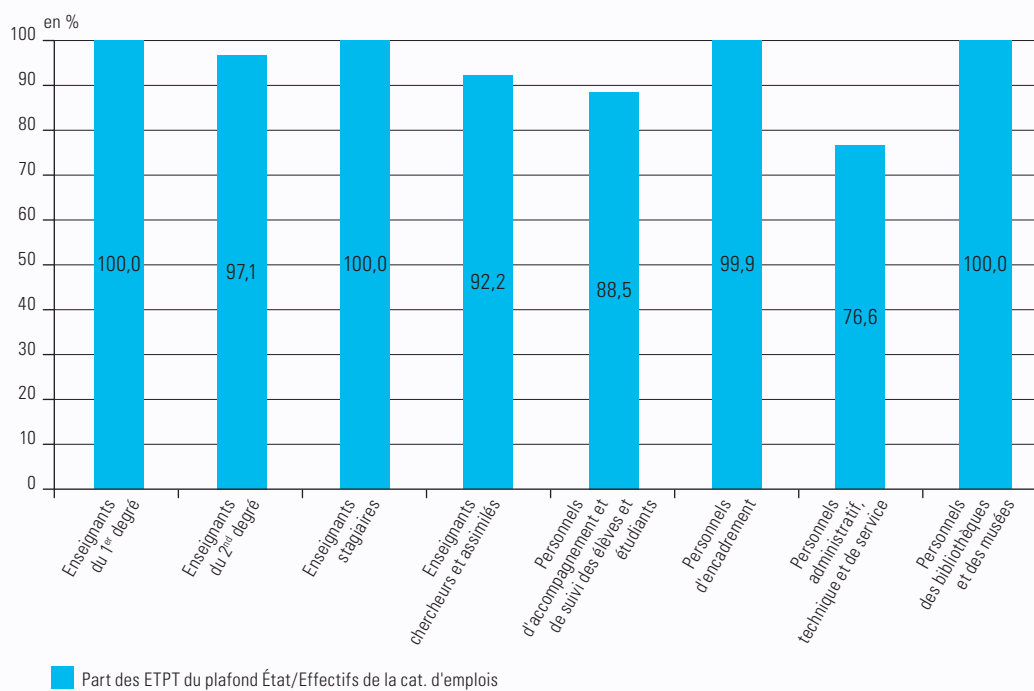
Catégorie d'emplois LOLF	Statut Fonction publique	Catégorie statutaire	Plafond État		Ressources propres		Total du nombre d'agents	Total du nombre d'ETPT	Part des ETPT du plafond État/ Effectifs de la cat. d'emplois (en %)
			Nombre d'agents	ETP travaillé	Nombre d'agents	ETP travaillé			
Enseignants du 1 ^{er} degré	Titulaire	Catégorie A	369	349			369	349	100,0
	Total des effectifs		369	349	0	0	369	349	
	Part des non-titulaires (en %)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Enseignants du 2 nd degré	Titulaire	Catégorie A	12 526	12 166			12 526	12 166	97,1
	Non-titulaire	-	914	762	450	381	1 364	1 143	
	Total des effectifs		13 440	12 928	450	381	13 890	13 309	
Part des non-titulaires (en %)		6,8	5,9	100,0	100,0	9,8	8,6		
Enseignants stagiaires (élèves des ENS)	Titulaire	Catégorie A	2 883	2 883			2 883	2 883	100,0
	Total des effectifs		2 883	2 883	0	0	2 883	2 883	
	Part des non-titulaires (en %)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Enseignants chercheurs et assimilés	Titulaire	Catégorie A	53 891	53 657			53 891	53 657	92,2
	Non-titulaire	-	22 952	20 901	6 383	6 273	29 335	27 174	
	Total des effectifs		76 843	74 558	6 383	6 273	83 226	80 831	
	Part des non-titulaires (en %)		29,9	28,0	100,0	100,0	35,2	33,6	
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants	Titulaire	Catégorie A	364	324			364	324	88,5
		Catégorie B	75	70			75	70	
		Catégorie C					0	0	
	Non-titulaire	-	46	44	83	57	129	101	
	Total des effectifs		485	438	83	57	568	495	
Part des non-titulaires (en %)		9,5	10,0	100,0	100,0	22,7	20,4		
Personnels d'encadrement	Titulaire	Catégorie A	2 293	2 271	1	1	2 294	2 272	99,9
	Non titulaire	-			2	2	2	2	
	Total des effectifs		2 293	2 271	3	3	2 296	2 274	
	Part des non-titulaires (en %)		0,0	0,0	66,7	66,7	0,1	0,1	
Personnels administratif, technique et de service	Titulaire	Catégorie A	10 442	10 194			10 442	10 194	76,6
		Catégorie B	11 701	11 337			11 701	11 337	
		Catégorie C	21 289	20 436			21 289	20 436	
	Non-titulaire	-	9 103	8 365	16 672	15 366	25 775	23 731	
	Total des effectifs		52 535	50 332	16 672	15 366	69 207	65 698	
Part des non-titulaires (en %)		17,3	16,6	100,0	100,0	37,2	36,1		
Personnels des bibliothèques et des musées	Titulaire	Catégorie A	1 215	1 181			1 215	1 181	100,0
		Catégorie B	1 280	1 211	1	1	1 281	1 212	
		Catégorie C	1 663	1 583			1 663	1 583	
	Non-titulaire	-	1	1			1	1	
	Total des effectifs		4 159	3 976	1	1	4 160	3 977	
Part des non titulaires (en %)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Ensemble des effectifs			153 007	147 735	23 592	22 081	176 599	169 816	87,0
Part des non-titulaires (en %)			21,6	20,4	100,0	100,0	32,1	30,7	

► Sources : base OREMS-RCE - Extraction des données relatives à la paye du mois de décembre 2013 dans les établissements RCE.

► Cet indicateur ne prend en compte que les données des établissements ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies (87,5 % des effectifs en 2013), les informations liées à la paye des agents dans les établissements d'enseignement supérieur « non RCE » ou du réseau des œuvres universitaires et scolaires n'étant pas ou insuffisamment disponibles. Les agents titulaires imputés à tort sous « ressources propres » sont rattachés automatiquement par convention au plafond « État ». Concernant les agents non titulaires BIATSS, ceux-ci sont en général rattachés, par défaut, à la catégorie « Personnels administratif, technique et de service ».

Dans les établissements RCE, 87 % des effectifs en ETPT sont rémunérés sur crédits d'État et 13 % intégralement sur ressources propres des établissements (ces personnels sont exclusivement des agents non titulaires). 69,9 % des ETPT rémunérés sur ressources propres sont des personnels non titulaires exerçant des fonctions correspondantes aux corps des BIATSS.

Figure 2.1 - Le poids des effectifs rémunérés dans les établissements « RCE » imputés sous le plafond d'emplois État selon la catégorie d'emplois



B. Masse salariale et rémunérations en 2013

► Répartition des dépenses de masse salariale dans les établissements d'enseignement supérieur par catégorie de dépenses et élément de rémunération

Tableau 2.2

Catégorie de dépenses	Élément de rémunération	Total (en euros)	%
Rémunération d'activité	Traitement brut	4 380 159 371	85,7
	Cours complémentaires	147 681 758	2,9
	Prime de participation à la recherche scientifique (PPRS)	120 406 786	2,4
	Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	77 048 650	1,5
	Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)	62 016 464	1,2
	Indemnité de résidence	55 586 732	1,1
	Supplément familial de traitement (SFT)	55 018 365	1,1
	Prime de fonctions et de résultats (PFR)	32 807 738	0,6
	Indemnité d'administration et de technicité (IAT)	22 052 785	0,4
	Autres rémunérations d'activité	155 349 909	3,0
	Total de la rémunération d'activité	5 108 128 557	100,0
Prestations sociales	Remboursement domicile-travail	13 459 755	54,7
	Traitement brut versé en cas de CLD	10 085 070	41,0
	Allocations familiales	295 721	1,2
	Prestations en espèces d'assurance maladie	228 725	0,9
	Prestations assurance invalidité	196 427	0,8
	Majoration tierce personne	147 955	0,6
	Autres prestations sociales	199 623	0,8
Total des prestations sociales	24 613 277	100,0	
Charges et cotisations patronales	Contributions pension civile	3 241 585 444	79,6
	Cotisations maladie déplaçonnées	426 407 657	10,5
	Cotisations patronales allocations familiales	234 022 591	5,7
	Cotisations patronales versement transport	84 405 589	2,1
	Cotisations patronales RAFF	28 458 011	0,7
	Cotisations patronales FNAL déplaçonnées	21 960 561	0,5
	Autres charges et cotisations patronales	38 043 296	0,9
Total des charges et cotisations patronales	4 074 883 148	100,0	
Total des dépenses de masse salariale		9 207 624 983	-

► Sources : OREMS-RCE et POLCA. Périmètre : les établissements d'enseignement supérieur. Les données relatives au réseau des œuvres universitaires et scolaires ne sont pas disponibles.

► Le tableau fait apparaître les éléments de rémunération principaux (supérieurs à 0,4 % de chaque catégorie de dépenses); les autres éléments de rémunération sont regroupés ensemble.

En 2013, la masse salariale consacrée à la rémunération des agents titulaires affectés dans l'enseignement supérieur est de l'ordre de 9,2 milliards d'euros.

5,1 milliards d'euros sont consacrés aux rémunérations d'activité, dont près de 4,4 milliards pour le traitement brut.

Plus de 44 % des dépenses de masse salariale concernent les charges et cotisations patronales qui incluent en premier lieu les cotisations versées par l'État au titre de la pension civile (3,2 milliards d'euros).

► Indice moyen des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière et corps/grade

Tableau 2.3

En 2013

Catégorie statutaire	Filière	Libellé court du corps	Libellé du grade	Indice moyen des agents rémunérés dans l'enseignement supérieur	Rémunération moyenne en € (conversion de l'indice moyen par la valeur du point)
Catégorie A	Filière universitaire	AS ENSUP	Assistant de l'enseignement supérieur	663	36 839
		MCF	Maître de conférences hors classe	864	48 007
		MCF	Maître de conférences de classe normale	679	37 728
		PR	PR classe exceptionnelle	1 268	70 455
		PR	PR de 1 ^{re} classe	1 081	60 064
		PR	PR de 2 ^e classe	860	47 785
	Filière hospitalo-universitaire	MCPH-MCPHO	Maitre de conférences - PH-PHO hors classe	877	48 729
		MCPH-MCPHO	Maitre de conférences - PH-PHO 1 ^{re} classe	690	38 339
		MCPH-MCPHO	Maitre de conférences - PH-PHO 2 ^e classe	522	29 004
		PR1G	Prof 1 ^{er} grade chir. dent. odonto. 1 ^{re} classe	806	44 784
		PUPH	PUPH classe exceptionnelle	1 275	70 843
		PUPH	PUPH de 1 ^{re} classe	1 077	59 842
		PUPH	PUPH de 2 ^e classe	869	48 285
		PUPHO	PUPHO classe exceptionnelle	1 270	70 566
		PUPHO	PUPHO de 1 ^{re} classe	1 044	58 008
	PUPHO	PUPHO de 2 ^e classe	822	45 673	
	Corps spécifiques enseignants	ASAD	Astronome adjoint hors classe	867	48 174
		ASAD	Astronome adjoint de classe normale	669	37 172
		AST	Astronome classe exceptionnelle	1 268	70 455
		AST	Astronome de 1 ^{re} classe	1 115	61 953
		AST	Astronome de 2 ^e classe	868	48 229
		DIRH	DIRH classe exceptionnelle	1 273	70 732
		DIRH	DIRH de 1 ^{re} classe	1 094	60 786
		DIRH	DIRH de 2 ^e classe	870	48 340
		DIRP	DIRP classe exceptionnelle	1 277	70 955
		DIRP	DIRP de 1 ^{re} classe	1 101	61 175
		DIRP	DIRP de 2 ^e classe	897	49 840
		MCFH	MCFH hors classe	900	50 007
		MCFH	MCFH de classe normale	689	38 283
		MCFP	MCFP hors classe	866	48 118
		MCFP	MCFP de classe normale	644	35 783
		MCMU	MCMU hors classe	903	50 174
		MCMU	MCMU de classe normale	675	37 505
		PHAD	Physicien adjoint hors classe	892	49 563
		PHAD	Physicien adjoint de classe normale	653	36 283
		PHY	Physicien classe exceptionnelle	1 284	71 344
		PHY	Physicien de 1 ^{re} classe	1 089	60 509
		PHY	Physicien de 2 ^e classe	852	47 340
		PRCF	Professeur du Collège de France	1 242	69 010
		PRCM	PRCM classe exceptionnelle	1 275	70 843
		PRCM	PRCM de classe normale	1 118	62 120
		PREC 1CT	Professeur de l'ECP de 1 ^{re} catégorie	1 123	62 398
PREC 2CT		Professeur de l'ECP de 2 ^e catégorie	830	46 118	
PRMU		PRMU classe exceptionnelle	1 287	71 510	
PRMU		PRMU de 1 ^{re} classe	1 144	63 565	
PRMU		PRMU de 2 ^e classe	869	48 285	
Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Prof. Écoles	Professeur des écoles hors classe	742	41 228	
	Prof. Écoles	Professeur des écoles classe normale	592	32 894	

Catégorie statutaire	Filière	Libellé court du corps	Libellé du grade	Indice moyen des agents rémunérés dans l'enseignement supérieur	Rémunération moyenne en € (conversion de l'indice moyen par la valeur du point)
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	CE EPS	Chargé d'enseig. d'EPS cl. exceptionnelle	700	38 894
		PEGC	PEGC classe exceptionnelle	695	38 617
		PEPS	Professeur d'EPS biadmissible	595	33 060
		PEPS	Professeur d'EPS hors classe	755	41 950
		PEPS	Professeur d'EPS classe normale	555	30 838
		PLP	Prof. de lycée pro. biadmissible	574	31 893
		PLP	Prof. de lycée pro. hors classe	746	41 450
		PLP	Prof. de lycée pro. 2 ^e grade classe normale	546	30 338
		PLP	Prof. de lycée pro. classe normale	535	29 726
		PRAG	Professeur agrégé hors classe	899	49 952
		PRAG	Professeur agrégé classe normale	698	38 783
		PRCE	Professeur certifié biadmissible	579	32 171
		PRCE	Professeur certifié hors classe	739	41 061
		PRCE	Professeur certifié classe normale	538	29 893
		PREN	Professeur hors classe de l'Ensam	863	47 951
		PREN	Professeur de classe normale de l'Ensam	706	39 228
		PROF. CH. SUP.	Professeur de chaire supérieure	482	26 782
		Filière éducation-orientation	CPE	CPE hors classe	744
	CPE		CPE classe normale	561	31 171
	Filière d'inspection	IA-IPR	IA-IPR hors classe	967	53 730
		IA-IPR	IA-IPR classe normale	935	51 952
		IEN	IEN hors classe	942	52 341
		IEN	IEN classe normale	658	36 561
	Filière administrative	AA	Directeur de service	686	38 117
		AA	Attaché principal d'administration	657	36 505
		AA	Attaché d'administration	516	28 671
		AC Crous	Agent comptable de Crous groupe 1	734	40 784
		AC Crous	Agent comptable de Crous groupe 2	668	37 116
		AC EPCSCP	Agent comptable d'EPCSCP groupe 1	775	43 062
		AC EPCSCP	Agent comptable d'EPCSCP groupe 2	753	41 839
		AC EPCSCP	Agent comptable d'EPCSCP groupe 3	721	40 061
		Adm. civil	Administrateur hors classe	920	51 118
		Adm. Civil	Administrateur civil	696	38 672
		ADMENESR	Administrateur ENESR	753	41 839
		DGS-SGEPES	DGS-SGEPES groupe 1	894	49 674
		DGS-SGEPES	DGS-SGEPES groupe 2	831	46 173
		DGS-SGEPES	DGS-SGEPES groupe 3	736	40 895
		DIR Crous	Directeur de Crous groupe 1	980	54 452
		DIR Crous	Directeur de Crous groupe 2	875	48 618
	Filière des bibliothèques	BIB	Bibliothécaire	502	27 893
		CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques	847	47 062
		CBIB	Conservateur des bibliothèques	563	31 282
		CGBIB	Conservateur général des bibliothèques	1 083	60 175
	Filière ITRF	ASI	Assistant-ingénieur	436	24 226
		IGE	Ingénieur d'études hors classe	761	42 284
		IGE	Ingénieur d'études 1 ^{re} classe	621	34 505
		IGE	Ingénieur d'études 2 ^e classe	470	26 115
		IGR	Ingénieur de recherche hors classe	872	48 451
		IGR	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	746	41 450
	Filière sociale et de santé	IGR	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	587	32 616
		CTSSAE	Conseiller technique de service social AE	533	29 615
		INF	Infirmier hors classe	579	32 171
		INF	Infirmier classe supérieure	531	29 504
		INF	Infirmier classe normale	443	24 615

Catégorie statutaire	Filière	Libellé court du corps	Libellé du grade	Indice moyen des agents rémunérés dans l'enseignement supérieur	Rémunération moyenne en € (conversion de l'indice moyen par la valeur du point)
Catégorie B	Filière administrative	Saenes	Saenes classe exceptionnelle	490	27 226
		Saenes	Saenes classe supérieure	437	24 281
		Saenes	Saenes classe normale	378	21 003
	Filière des bibliothèques	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	485	26 948
		BIBAS	BIBAS classe supérieure	384	21 336
		BIBAS	BIBAS classe normale	363	20 170
	Filière ITRF	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	491	27 282
		TECH	TECHRF classe supérieure	430	23 892
		TECH	TECHRF classe normale	361	20 058
	Filière sociale et de santé	ASSAE	Assistant principal de service social AE	539	29 949
		ASSAE	Assistant de service social AE	412	22 892
		Inf. cat. B	Infirmier classe supérieure (cat. B)	471	26 170
Inf. cat. B		Infirmier classe normale (cat. B)	483	26 837	
Catégorie C	Filière administrative	Adjenes	Adjenes principal de 1 ^{re} classe	370	20 558
		Adjenes	Adjenes principal de 2 ^e classe	351	19 503
		Adjenes	Adjenes 1 ^{re} classe	319	17 725
		Adjenes	Adjenes 2 ^e classe	313	17 391
	Filière des bibliothèques	MAGB	MAGB principal de 1 ^{re} classe	382	21 225
		MAGB	MAGB principal de 2 ^e classe	338	18 780
		MAGB	MAGB 1 ^{re} classe	325	18 058
		MAGB	MAGB 2 ^e classe	317	17 614
	Filière ITRF	ATRF	ATRF principal de 1 ^{re} classe	360	20 003
		ATRF	ATRF principal de 2 ^e classe	317	17 614
		ATRF	ATRF 1 ^{re} classe	324	18 003
		ATRF	ATRF 2 ^e classe	305	16 947
	Filière technique	A TEC	A TEC principal de 1 ^{re} classe	347	19 281
		A TEC	A TEC principal de 2 ^e classe	362	20 114
		A TEC	A TEC 1 ^{re} classe	338	18 780
		A TEC	A TEC 2 ^e classe	321	17 836

► Sources : service de l'encadrement et annuaires des personnels pour les BIATSS ; OREMS-RCE et POLCA pour les personnels enseignants (pour certains corps, comme les MCPHP ou les PUPHP, ceux-ci sont intégrés à des corps assimilés en l'absence d'une nomenclature « paye » pour ces corps).

► Présentation de la rémunération nette mensuelle des agents titulaires ventilée par catégorie statutaire

Tableau 2.4

En 2013

Catégorie de dépense		Catégorie A		Catégorie B	Catégorie C
		Personnels enseignants	Personnels BIATSS		
Rémunération d'activité	Rémunérations principales mensuelles brutes (en euros)	3 720	2 661	1 905	1 542
	Rémunérations accessoires mensuelles brutes (en euros)	385	625	350	214
	Total	4 106	3 286	2 255	1 757
Cotisations salariales	Cotisations salariales mensuelles brutes (en euros)	721	567	392	291
	Total	721	567	392	291
Rémunération nette moyenne mensuelle (en euros)		3 385	2 719	1 864	1 466

► Sources : OREMS-RCE et POLCA. Périmètre : les établissements d'enseignement supérieur. Les données relatives au réseau des œuvres universitaires et scolaires ne sont pas disponibles.

► La rémunération nette est calculée :

- à partir des rémunérations brutes constatées divisées par le nombre d'ETP « emplois » recensés au sein de chaque catégorie statutaire ;

- en appliquant un taux de cotisations salariales moyen déterminé en fonction du poids relatif des rémunérations accessoires dans la rémunération d'activité.

La rémunération principale comprend les éléments qui ne sont pas liés aux fonctions exercées par l'agent (traitement brut, SFT, indemnité de résidence, etc.). Les rémunérations accessoires englobent tous les autres éléments liés à la rémunération d'activité (indemnités liées aux fonctions exercées, heures supplémentaires, vacances, etc.).

► Les données ne tiennent pas compte des prestations sociales (et notamment du remboursement de transport domicile-travail) et des majorations/indexations outre-mer.

► Nombre d'agents titulaires bénéficiaires de la « garantie individuelle du pouvoir d'achat » (GIPA) ventilé par catégorie statutaire

Tableau 2.5

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Nombre de bénéficiaires	Montant moyen versé par bénéficiaire (en euros)
Personnels enseignants	Catégorie A	3 834	1 797
	Total des bénéficiaires enseignants	3 834	1 797
Personnels BIATSS	Catégorie A	860	1 181
	Catégorie B	350	241
	Catégorie C	5 381	208
	Total des bénéficiaires BIATSS	6 591	336
Ensemble des bénéficiaires		10 425	874

► Sources : OREMS-RCE et POLCA. Périmètre : les établissements d'enseignement supérieur. Les données relatives au réseau des œuvres universitaires et scolaires ne sont pas disponibles.

Le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 a instauré une indemnité dite de « garantie individuelle du pouvoir d'achat » aux agents dont le traitement indiciaire a augmenté dans des proportions moins fortes que l'inflation au cours des quatre dernières années.

En 2013, 10 425 agents ont bénéficié de cette indemnité dont 52 % relèvent de la catégorie C. Les montants moyens versés varient de 208 euros pour les agents de catégorie C à 1 797 euros pour les personnels enseignants.

C. Régimes indemnitaires des agents titulaires

► Primes et indemnités versées aux agents titulaires

Près de 168 M€ de primes et indemnités ont été versés en 2013 aux personnels enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, certaines primes pouvant être converties en décharges de service, ce total ne rend pas compte du montant « réel » des primes attribuées aux enseignants. Les deux primes les plus importantes sont la prime d'excellence scientifique (PES) et la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) qui représentent respectivement près de 37,4 % (soit 62,8 M€) et 36,1 % (soit 60,5 M€) du montant total précité.

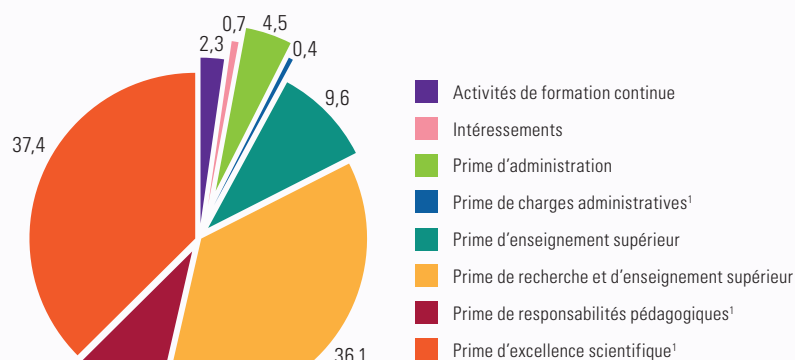
- La PES est attribuée, pour une période de 4 ans renouvelable, aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés qui exercent soit une activité scientifique jugée d'un niveau élevé par les instances d'évaluation, soit une activité d'encadrement doctoral, soit sont lauréats d'une distinction scientifique de niveau national ou international. Son montant varie de 3 500 € annuels (taux plancher) à 15 000 € (taux plafond) et peut atteindre 25 000 € pour les lauréats d'une distinction scientifique. Cette prime peut être convertie tout ou partie en décharges de services, ce qui diminue d'autant le montant versé par les établissements.
- La PRES est versée à tous les enseignants chercheurs et personnels assimilés qui assurent l'intégralité de leurs obligations statutaires de service. Elle est d'un montant annuel de 1 244,98 €.
- La prime de responsabilités pédagogiques (PRP) est attribuée à tous les enseignants (enseignants chercheurs et personnels assimilés, personnels hospitalo-universitaires, enseignants du second degré) qui exercent des responsabilités pédagogiques en plus

de leurs obligations statutaires de service et son montant varie de 490,92 € (mini) à 3 927,37 € (maxi). Cette prime peut également être convertie tout ou partie en décharges de services.

- La prime d'administration (PA) est attribuée aux enseignants-chercheurs et assimilés qui exercent des responsabilités administratives auprès du ministère ou des fonctions de présidents d'universités et d'INP, des directeurs des ENS, des INSA, d'instituts ou d'écoles internes aux universités... et pour la durée de leurs fonctions. Son montant annuel varie de 7 334,70 € [pour le 2^e groupe, avec majoration de 25% lorsque l'établissement bénéficie des responsabilités et compétences élargies (RCE)] à 18 417,68 € [pour le 1^{er} groupe, avec majoration de 50% lorsque l'établissement bénéficie des RCE et dans la limite de 20% du montant de la prime majoré, en fonction de la réalisation d'objectifs et de résultats d'indicateurs fixés].
- La prime de charges administratives (PCA) peut être versée à tous les enseignants qui exercent une responsabilité administrative ou prennent la responsabilité d'une mission temporaire. Les montants individuels sont arrêtés par le chef d'établissement dans la limite d'une dotation fixée par le ministère. Cette prime peut également être convertie en partie seulement (limitée à deux tiers) en décharges de services.
- La prime d'enseignement supérieur est versée aux personnels du premier et du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur et son montant annuel est de 1 244,98 €.

D'autres primes et indemnités sont également versées aux enseignants, comme les primes au titre des activités de formation continue et les primes d'intéressement.

Figure 2.2 - Répartition des primes versées aux enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur RCE et non RCE (en %)



► 1. Possibilité de convertir tout ou partie de la prime en décharges de service.

Tableau 2.6 - Personnels BIATSS en activité dans les établissements d'enseignement supérieur hors agents relevant de l'encadrement administratif supérieur - Année 2013

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps/grade	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements non RCE (en €)	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements RCE (en €)	Montant moyen indemnitaire perçu au sein du MESR (en €)
Catégorie A	Filière administrative	Attaché d'administration	7 113	6 688	6 712
		Attaché principal d'administration	8 705	7 819	7 868
		Attaché d'administration	5 863	5 746	5 753
	Filière des bibliothèques	Conservateur général des bib.	12 072	12 215	12 190
		CBIB	6 856	6 930	6 922
		Conservateur en chef des bib.	7 588	7 923	7 881
		Conservateur des bibliothèques	6 420	6 446	6 444
	Filière ITRF	Bibliothécaire	4 392	4 965	4 919
		IGR	7 685	7 989	7 966
		Ingénieur de recherche hors classe	9 789	10 714	10 644
		Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	8 626	8 712	8 704
		Ingénieur de recherche 2 ^e classe	6 698	7 192	7 158
		IGE	4 589	4 978	4 951
		Ingénieur d'études hors classe	5 440	5 827	5 806
		Ingénieur d'études 1 ^{re} classe	4 646	5 003	4 976
		Ingénieur d'études 2 ^e classe	4 552	4 942	4 915
		ASI	3 548	4 099	4 061
	Filière sociale et de santé	CTSSAE	ETP < 4	4 918	4 918
		Infirmier	ETP < 4	3 819	3 809
		Infirmier hors classe	ETP < 4	3 994	3 980
		Infirmier classe supérieure	ETP < 4	3 820	3 817
		Infirmier classe normale	ETP < 4	3 799	3 784
	Catégorie B	Filière administrative	Saenes	3 978	4 005
Saenes classe exceptionnelle			4 634	4 169	4 188
Saenes classe supérieure			4 444	4 114	4 127
Saenes classe normale			3 762	3 931	3 921
Filière des bibliothèques		BIBAS	3 830	3 979	3 970
		BIBAS classe exceptionnelle	3 831	4 059	4 051
		BIBAS classe supérieure	3 778	3 988	3 976
Filière ITRF		BIBAS classe normale	3 920	3 825	3 834
		TECH	3 004	3 513	3 474
		TECHRF classe exceptionnelle	3 229	3 768	3 729
Filière sociale et de santé		TECHRF classe supérieure	3 006	3 612	3 572
		TECHRF classe normale	2 944	3 421	3 383
	ASSAE	ETP < 4	3 589	3 622	
	Assistant principal de SSAE	ETP < 4	3 480	3 480	
	Assistant de service social AE	ETP < 4	3 737	3 808	
Catégorie C	Filière administrative	Adjenes	2 582	2 436	2 442
		Adjenes principal de 1 ^{re} classe	2 347	2 474	2 468
		Adjenes principal de 2 ^e classe	2 607	2 457	2 463
		Adjenes 1 ^{re} classe	2 669	2 450	2 460
		Adjenes 2 ^e classe	2 360	2 336	2 337
	Filière des bibliothèques	Magasinier	2 585	2 565	2 566
		MAGB principal de 1 ^{re} classe	ETP < 4	2 681	2 680
		MAGB principal de 2 ^e classe	2 845	2 587	2 598
		MAGB 1 ^{re} classe	2 639	2 509	2 517
	Filière ITRF	MAGB 2 ^e classe	2 402	2 555	2 545
		ATRF	2 334	2 348	2 347
		ATRF principal de 1 ^{re} classe	2 520	2 441	2 448
		ATRF principal de 2 ^e classe	2 508	2 409	2 418
ATRF 1 ^{re} classe		2 251	2 345	2 336	
ATRF 2 ^e classe	2 089	2 265	2 255		

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps/grade	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements non RCE (en €)	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements RCE (en €)	Montant moyen indemnitaire perçu au sein du MESR (en €)
		ATEC	1 846	2 507	2 493
	Filière technique	ATEC principal de 1 ^{re} classe	ETP < 4	ETP < 4	2 310
		ATEC principal de 2 ^e classe	ETP < 4	2 601	2 601
		ATEC 1 ^{re} classe	ETP < 4	2 340	2 338
		ATEC 2 ^e classe	ETP < 4	2 613	2 592

► Sources : OREMS-RCE et POLCA. Périmètre de l'indicateur : Les établissements d'enseignement supérieur.

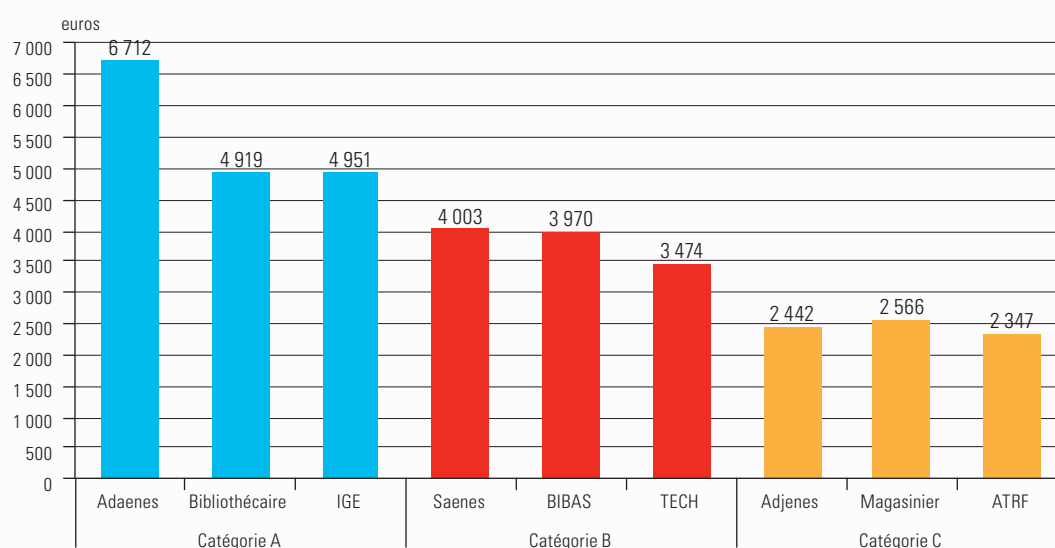
► Pour chaque corps, une sélection des éléments de rémunération a été effectuée afin de retenir uniquement les indemnités principales attachées au corps étudié (PFR, IFTS, IAT, PPRS, etc.), c'est-à-dire celles que l'on considère comme étant perçues par l'ensemble des agents d'un corps, quelle que soit la fonction occupée. Ainsi les autres primes : celles liées directement aux fonctions exercées, les indemnités ponctuelles, ou encore, les indemnités accessoires ne sont donc pas retenues. À titre d'exemple : vacances, prime informatique, indemnité exceptionnelle, indemnité de caisse et de responsabilité, transports, prime de rendement, jury, CET, résidence, suppl. familial, etc.

► Ces moyennes indemnitaires sont calculées en fonction des ETP « emplois » recensés dans un grade et dans une affectation. Les ETP considérés correspondent à une moyenne annuelle des ETP présents au cours de l'année (cumul mensuel des ETP/12). Le taux moyen indemnitaire correspond au montant total versé en 2013 d'une indemnité, rapporté à l'ensemble des ETP emplois recensés pour une même affectation et un même corps/grade.

Dans l'enseignement supérieur, la comparaison de l'attribution indemnitaire moyenne aux agents appartenant aux deux filières les plus nombreuses, permet de constater sur l'année 2013, qu'à niveau de corps équivalent, un agent de la filière « ITRF » perçoit moins qu'un agent de la filière « administrative ».

Ainsi, un ingénieur d'études (IGE) perçoit un montant moyen indemnitaire inférieur de 26 % à celui d'un attaché d'administration, soit 4 951 € contre 6 712 €, un technicien de recherche et de formation (TECH), 13 % de moins qu'un secrétaire administratif (Saenes), soit 3 474 € contre 4 003 €, et enfin, un adjoint technique de recherche et formation (ATRF), 4 % de moins qu'un adjoint administratif (Adjenes), soit 2 347 € contre 2 442 €.

Figure 2.3 - Comparaison des montants moyens indemnitaires perçus dans l'enseignement supérieur à niveau de corps équivalent selon la catégorie statutaire



► La part moyenne mensuelle des primes et indemnités dans la rémunération globale des agents titulaires (ratio)

Tableau 2.7 - Personnels BIATSS en activité dans les établissements d'enseignement supérieur hors agents relevant de l'encadrement administratif supérieur - Année 2013

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps/grade	Part du régime indemnitaire dans la rémunération des agents (en %)
Catégorie A	Filière administrative	Attaché principal d'administration	21,55
		Attaché d'administration	20,07
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	17,64
		Conservateur général des bibliothèques	20,26
		Conservateur en chef des bibliothèques	16,75
		Conservateur des bibliothèques	20,60
	Filière ITRF	ASI	16,76
		Ingénieur d'études hors classe	13,73
		Ingénieur d'études 1 ^{re} classe	14,42
		Ingénieur d'études 2 ^e classe	18,82
		Ingénieur de recherche hors classe	21,97
		Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	21,00
	Filière sociale et de santé	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	21,95
		CTSSAE	16,61
		Infirmier hors classe	12,37
		Infirmier classe supérieure	12,94
Catégorie B	Filière administrative	Infirmier classe normale	15,37
		Saenes classe exceptionnelle	15,38
		Saenes classe supérieure	17,00
	Filière des bibliothèques	Saenes classe normale	18,67
		BIBAS classe exceptionnelle	15,03
		BIBAS classe supérieure	18,64
	Filière ITRF	BIBAS classe normale	19,01
		TECHRF classe exceptionnelle	13,67
		TECHRF classe supérieure	14,95
	Filière sociale et de santé	TECHRF classe normale	16,87
Assistant principal de SSAE		11,62	
Assistant de service social AE		16,63	
Catégorie C		Filière administrative	Adjenes principal de 1 ^{re} classe
	Adjenes principal de 2 ^e classe		12,63
	Adjenes 1 ^{re} classe		13,88
	Adjenes 2 ^e classe		13,44
	Filière des bibliothèques	MAGB principal de 1 ^{re} classe	12,63
		MAGB principal de 2 ^e classe	13,83
		MAGB 1 ^{re} classe	13,94
		MAGB 2 ^e classe	14,45
	Filière ITRF	ATRF principal de 1 ^{re} classe	12,24
		ATRF principal de 2 ^e classe	13,73
		ATRF 1 ^{re} classe	12,98
		ATRF 2 ^e classe	13,31
	Filière technique	ATEC principal de 1 ^{re} classe	11,98
		ATEC principal de 2 ^e classe	12,93
ATEC 1 ^{re} classe		12,45	
ATEC 2 ^e classe		14,53	

► Sources : OREMS-RCE et POLCA. Périmètre de l'indicateur : les établissements d'enseignement supérieur.

► Cet indicateur est réalisé à partir du « Montant moyen indemnitaire perçu au sein du MESR », calculé à partir des indemnités principales attachées à chacun des corps/grades (PFR, IFTS, IAT, PPRS, etc.), c'est-à-dire celles que l'on considère comme étant perçues par l'ensemble des agents d'un corps, quelle que soit la fonction occupée, rapporté à la valeur en € de « l'indice moyen des agents (INM) ».

3. LES MÉTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA FORMATION DES PERSONNELS

A. Les répertoires des métiers	144
B. Les formations	146
C. Les agents formés	156
D. Les dépenses de formation	158
E. La formation chez les enseignants	160

Ce chapitre présente les référentiels métiers existants au sein de l'enseignement supérieur : REME et Référéns. Il développe également les thèmes de la formation des personnels : type de formation, nombre d'agents formés et dépenses de formation.

- ▶ En 2012 parmi les personnels BIATSS, plus de 38 000 agents ont suivi une formation statutaire ou professionnelle, soit une augmentation de plus de 2 % par rapport à 2011.
- ▶ La formation professionnelle continue représente plus de 85 % de l'ensemble des formations.
- ▶ 48 % des personnels formés sont des agents de catégorie C (51 % en 2011), 25 % de catégorie B (24 % en 2011) et 26,5 % de catégorie A (25 % en 2011).
- ▶ En moyenne, près de 3 stagiaires sur 4 sont des femmes.
- ▶ En 2012, 6 500 personnels enseignants ont participé à des actions de formation.
- ▶ Pour l'année 2013/2014, 678 semestres de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) ont été accordés par les établissements et 268 semestres par les sections du conseil national des universités.
- ▶ Les dépenses de formation s'élèvent à plus de 47 millions d'euros, soit 1,62 % de la masse salariale totale (contre 1,58 % en 2012).

▶ A. Les répertoires des métiers

▶ Les répertoires des métiers

Cet indicateur présente deux référentiels métiers existants au sein de l'enseignement supérieur : REME et Référéns.

▶ *Source : DGRH - Mission d'analyse des relations sociales.*

1. REME

Le référentiel des métiers décrit l'ensemble des emplois-types propres à l'Éducation nationale, et à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

La richesse de ce référentiel témoigne de la diversité des activités réalisées dans les services, les établissements et de la richesse des compétences mises en œuvre. Sans occulter les spécificités de chaque structure et de chaque poste, ce référentiel met en évidence des socles communs. Il permet de disposer d'un langage précis, partagé, qui facilitera le dialogue et la mise en œuvre d'actions de gestion des ressources humaines adaptées aux besoins de chaque métier.

Ce référentiel est par ailleurs un outil fondamental pour mieux analyser et mieux anticiper les évolutions de métier et renforcer ainsi la dimension prévisionnelle de la gestion des ressources humaines au sein des départements ministériels, services déconcentrés et établissements publics.

Le référentiel répond à plusieurs objectifs. C'est en même temps :

- **un outil de communication** : le référentiel donne une visibilité sur les métiers existants et leurs caractéristiques, tant pour les agents que pour les personnes extérieures susceptibles de rejoindre le ministère. Il aide à faire connaître et à promouvoir les métiers à l'extérieur du ministère. La référence effectuée, à chaque fois que cela est possible, au RIME (répertoire interministériel des métiers de l'État) permet de voir les passerelles possibles entre ministères ;
- **une aide au processus de recrutement** : l'emploi-type n'est pas un descriptif de poste ou une photographie exacte de toutes les situations professionnelles existantes au ministère et les agents n'y retrouveront pas le reflet complet de leur activité quotidienne. En revanche, les responsables hiérarchiques s'y réfèrent pour définir les profils des agents recherchés pour leur équipe. Les fiches métiers permettent également d'identifier des viviers de recrutement (interne ou externe) ;
- **un appui pour la définition de parcours professionnels** : le référentiel permet d'étayer les actions de formation et de professionnalisation à travers la description des principales compétences requises pour un emploi-type. Ces éléments qualitatifs permettent de cerner les besoins de professionnalisation des agents qui entrent dans ces métiers et ainsi de construire des parcours dans une logique de progression professionnelle ;
- **un support aux démarches de mobilité professionnelle** : à travers la description des principales activités exercées et des compétences requises, toute personne ayant un projet de mobilité peut obtenir une vision plus précise du contenu d'un emploi et identifier, le cas échéant, des proximités entre le métier qu'elle exerce aujourd'hui et celui ou ceux auxquels elle peut aspirer.

Le référentiel est composé de 104 emplois-types, regroupés en 13 familles professionnelles

Les familles professionnelles correspondent soit aux domaines d'activités spécifiques des deux ministères (cf. les deux premières de la liste en infra) soit aux domaines supports :

- éducation et formation tout au long de la vie ;
- enseignement supérieur-recherche ;
- management, pilotage et contrôle ;
- bibliothèques, documentation, archives et musées ;
- santé-social ;
- études et évaluation des politiques publiques ;
- ressources humaines ;
- gestion budgétaire, finances et comptable ;
- affaires juridiques ;
- administration générale ;
- logistique immobilière, technique et de services ;
- systèmes et réseaux d'information et de communication ;
- communication, édition.

2. Référens

Référens est un référentiel métier qui permet une représentation des métiers commune à l'ensemble des établissements publics scientifiques et technologiques (EPST) et des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP). C'est un référentiel qui a pour finalité le recrutement des ingénieurs et techniciens de recherche et de formation (ITRF). Ce langage commun facilite également la description des emplois-types ainsi que les fiches de postes et favorise la mobilité entre les différentes structures.

Sa nomenclature

La cartographie des métiers se structure en Branches d'activités professionnelles (BAP), en familles d'activités professionnelles (FAP) et en emplois-types (ET). Elle est calquée sur les corps et les grades (ingénieur de recherche, ingénieur d'études, assistant-ingénieur, technicien et adjoint technique) des ITRF. Elle présente une structuration générale en 8 BAP, 40 FAP et 260 ET.

Les BAP sont les suivantes :

- BAP A – Science du vivant
- BAP B – Sciences chimiques sciences des matériaux
- BAP C – Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique
- BAP D – Sciences humaines et sociales
- BAP E – Informatique, statistique et calcul scientifique
- BAP F – Information, documentation, culture, communication, édition, TICE
- BAP G – Patrimoine, logistique, prévention et restauration
- BAP J – Gestion et pilotage

B. Les formations

► Formations statutaire et professionnelle des BIATSS - Nombre de stagiaires et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe

Tableau 3.1

Type de formation	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A		
		Hommes	Femmes	S/Total
Formation statutaire hors Pacte	Effectif	72	71	143
	Nombre de jours	66	58	124
Formation statutaire : Pacte	Effectif	0	0	0
	Nombre de jours	0	0	0
Total formation statutaire	Total effectif	72	71	143
	Total nbre de jours	66	58	124
	% effectif/tot. g.	0,9	0,5	0,6
	% nbre de jours/tot. g.	0,5	0,3	0,3
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	5 590	9 807	15 397
	Nombre de jours	9 185	14 818	24 003
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	743	1 349	2 092
	Nombre de jours	1 412	2 345	3 757
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	1 233	1 896	3 129
	Nombre de jours	2 140	3 173	5 313
Total formation professionnelle continue	Total effectif	7 566	13 052	20 618
	Total nbre de jours	12 737	20 336	33 073
	% effectif/tot. g.	93,8	92,6	93,0
	% nbre de jours/tot. g.	92,2	89,3	90,4
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	414	939	1 353
	Nombre de jours	707	1 324	2 031
Formation professionnelle : professionnalisation	Effectif	2	0	2
	Nombre de jours	3	0	3
Formation professionnelle : congé de formation	Effectif	3	8	11
	Nombre de jours indemnisés	263	993	1 256
	Jours non indemnisés	0	0	0
Formation professionnelle : valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Effectif	4	7	11
	Nombre de jours	13	11	24
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	7	14	21
	Nombre de jours	25	51	76
Formation professionnelle : dont hors temps de travail	Effectif	4	2	6
	Nombre de jours	24	3	27
Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	430	968	1 398
	Total nbre de jours	1 011	2 379	3 390
	% effectif/tot. g.	5,3	6,9	6,3
	% nbre de jours/tot. g.	7,3	10,4	9,3
Ensemble des formations statutaire et professionnelle	Total effectif	8 068	14 091	22 159
	Part par sexe (%)	36,4	63,6	-
	Total nbre de jours	13 814	22 773	36 587
	Part par sexe (%)	37,8	62,2	-

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

► Les écarts avec les données sur la formation continue du tableau suivant proviennent de la totalisation d'arrondis effectuée à des niveaux d'agrégation différents.

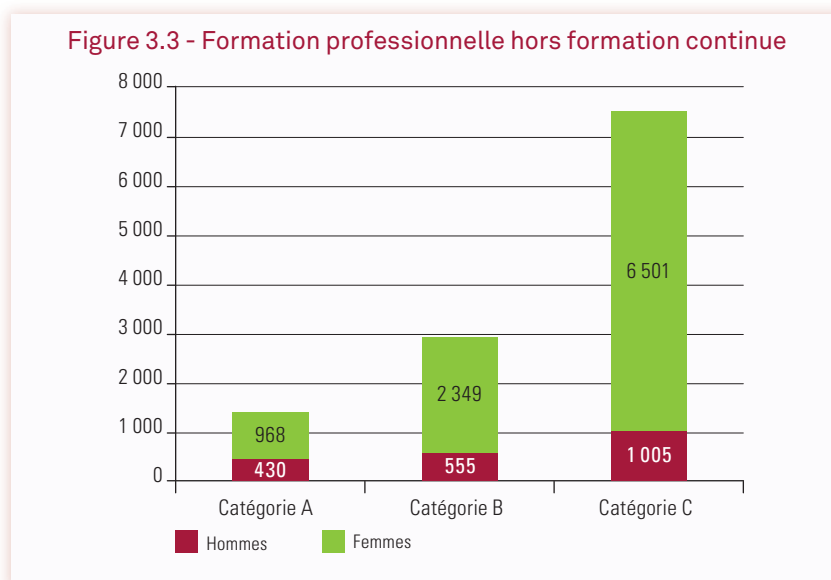
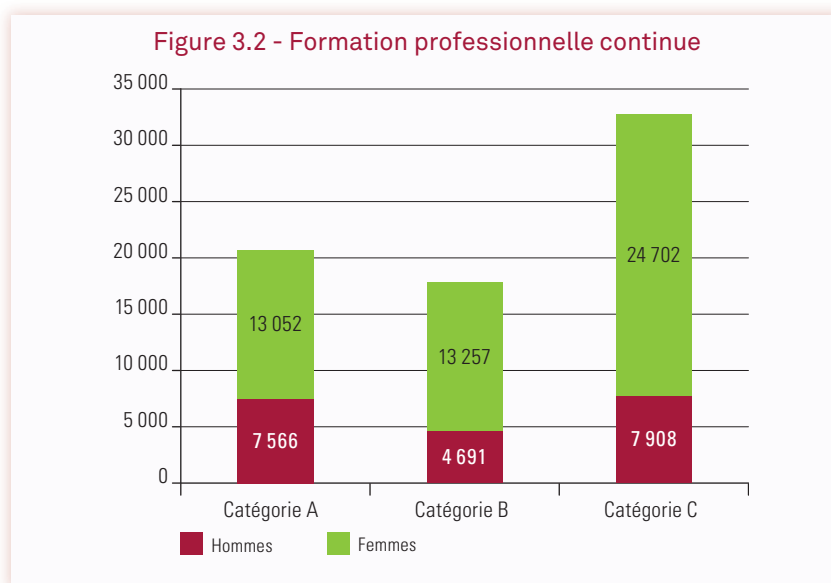
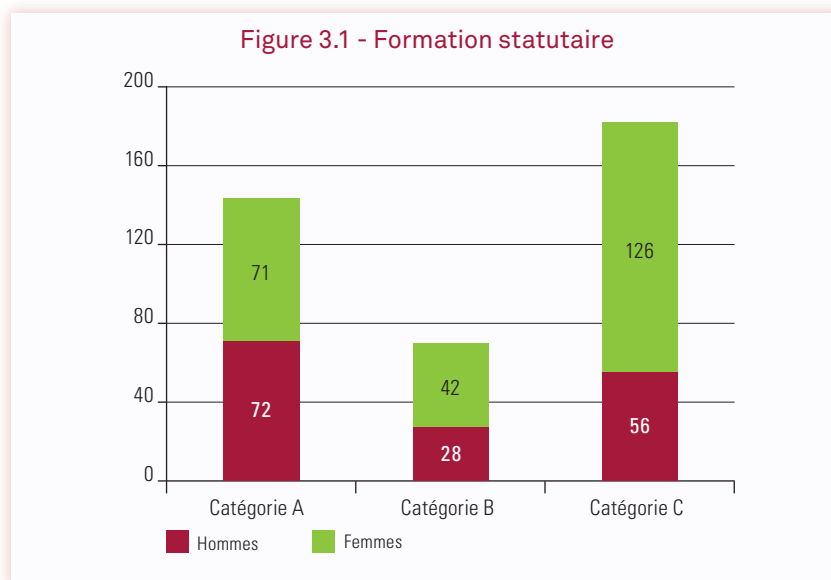
Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes (%)
Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	Total	
28	42	70	42	100	142	142	213	355	60,0
36	95	131	38	73	111	140	226	366	61,7
0	0	0	14	26	40	14	26	40	65,0
0	0	0	78	200	278	78	200	278	71,9
28	42	70	56	126	182	156	239	395	60,5
36	95	131	116	273	389	218	426	644	66,1
0,5	0,3	0,3	0,6	0,4	0,5	0,7	0,4	0,5	-
0,4	0,4	0,4	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	-
3 534	10 269	13 803	5 984	19 531	25 515	15 108	39 607	54 715	72,4
5 445	13 162	18 607	9 653	23 393	33 046	24 283	51 373	75 656	67,9
327	1 061	1 388	554	1 397	1 951	1 624	3 807	5 431	70,1
682	1 722	2 404	1 051	2 076	3 127	3 145	6 143	9 288	66,1
830	1 927	2 757	1 370	3 774	5 144	3 433	7 597	11 030	68,9
1 391	2 993	4 384	2 597	5 681	8 278	6 128	11 847	17 975	65,9
4 691	13 257	17 948	7 908	24 702	32 610	20 165	51 011	71 176	71,7
7 518	17 877	25 395	13 301	31 150	44 451	33 556	69 363	102 919	67,4
88,9	84,7	85,8	88,2	78,8	80,9	90,4	83,5	85,4	-
82,4	78,9	79,9	84,1	76,1	78,3	86,6	80,3	82,3	-
540	2 319	2 859	983	6 421	7 404	1 937	9 679	11 616	83,3
997	3 452	4 449	1 590	8 034	9 624	3 294	12 810	16 104	79,5
0	0	0	2	17	19	4	17	21	81,0
0	0	0	29	146	175	32	146	178	82,0
3	10	13	4	7	11	10	25	35	71,4
536	1 186	1 722	739	1 069	1 808	1 538	3 248	4 786	67,9
0	0	0	0	90	90	0	90	90	-
8	10	18	9	42	51	21	59	80	73,8
19	19	38	17	116	133	49	146	195	74,9
4	10	14	7	14	21	18	38	56	67,9
13	28	41	22	50	72	60	129	189	68,3
0	0	0	1	4	5	5	6	11	54,5
0	0	0	4	20	24	28	23	51	45,1
555	2 349	2 904	1 005	6 501	7 506	1 990	9 818	11 808	83,1
1 565	4 685	6 250	2 397	9 505	11 902	4 973	16 569	21 542	76,9
10,5	15,0	13,9	11,2	20,8	18,6	8,9	16,1	14,2	-
17,2	20,7	19,7	15,2	23,2	21,0	12,8	19,2	17,2	-
5 274	15 648	20 922	8 969	31 329	40 298	22 311	61 068	83 379	73,2
25,2	74,8	-	22,3	77,7	-	26,8	73,2	-	-
9 119	22 657	31 776	15 814	40 928	56 742	38 747	86 358	125 105	69,0
28,7	71,3	-	27,9	72,1	-	31,0	69,0	-	-

La formation professionnelle continue représente plus de 85 % de l'ensemble des formations alors que la formation statutaire représente moins de 1 %.

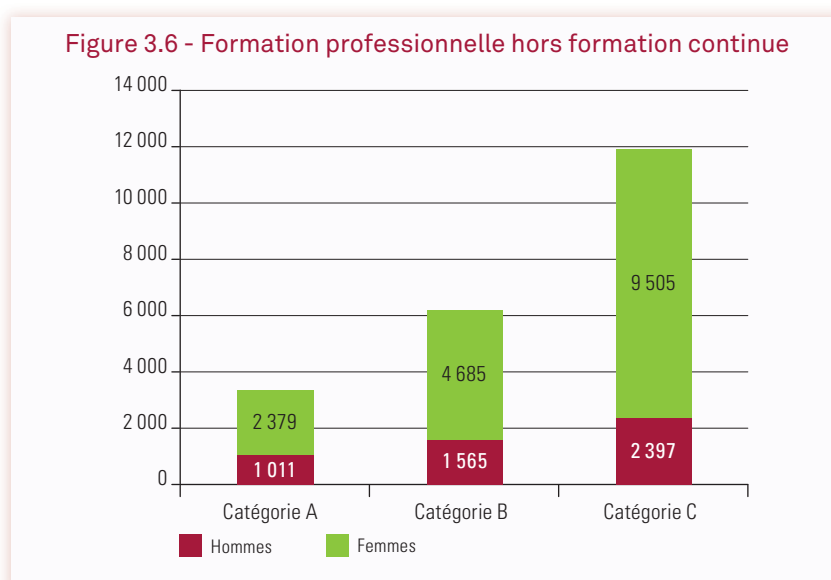
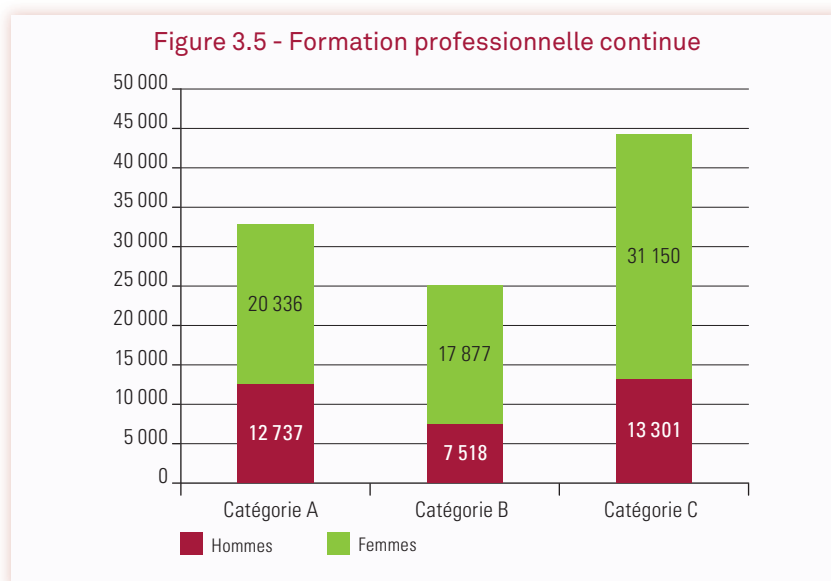
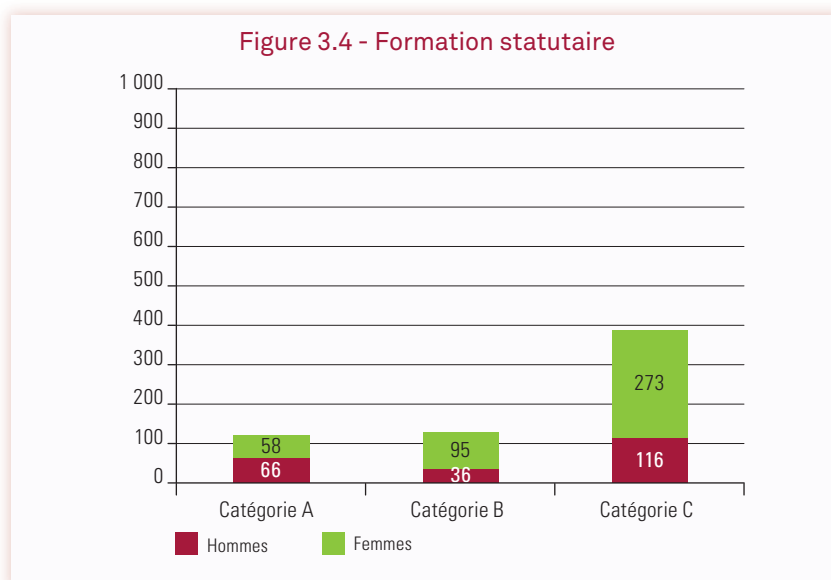
Toutes formations confondues, près de la moitié des stagiaires (48,3 %) sont des personnels de catégorie C, 26,6 % des personnels de catégorie A et 25,1 % des personnels de catégorie B.

En moyenne, près de 3 stagiaires sur 4 sont des femmes, sauf en catégorie A où elles atteignent un taux de 63,6 %.

Par type de formation, les effectifs ayant suivi une formation par catégorie statutaire selon le sexe



Par type de formation, le nombre de jours de formation par catégorie statutaire selon le sexe



► Domaines de formation continue - Nombre de stagiaires BIATSS et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe

Tableau 3.2

Domaine de formation	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A		
		Hommes	Femmes	S/Total
Accueil - Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	751	1 392	2 143
	Nombre de jours	1 239	2 029	3 268
Management - Gestion des ressources Humaines	Effectif	941	1 847	2 788
	Nombre de jours	1 963	3 817	5 780
Achats publics	Effectif	100	173	273
	Nombre de jours	136	222	358
Gestion et suivi des politiques publiques	Effectif	36	90	126
	Nombre de jours	63	167	230
Techniques juridiques	Effectif	74	179	253
	Nombre de jours	123	310	433
Techniques administratives et bureautique	Effectif	440	1 297	1 737
	Nombre de jours	627	1 702	2 329
Informatique	Effectif	1 596	2 477	4 073
	Nombre de jours	2 808	3 084	5 892
Formations linguistiques	Effectif	370	730	1 100
	Nombre de jours	1 192	2 335	3 527
Europe	Effectif	10	38	48
	Nombre de jours	20	79	99
Développement durable	Effectif	29	28	57
	Nombre de jours	49	48	97
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	3 084	4 543	7 627
	Nombre de jours	4 380	6 242	10 622
Service aux usagers	Effectif	90	200	290
	Nombre de jours	124	288	412
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	7 521	12 994	20 515
	Part par sexe (%)	36,7	63,3	-
	Total nbre de jours	12 724	20 323	33 047
	Part par sexe (%)	38,5	61,5	-

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

► Les écarts avec les données sur la formation continue du tableau précédent proviennent de la totalisation d'arrondis effectuée à des niveaux d'agrégation différents.

Dans le cadre de la formation continue, les domaines privilégiés par les stagiaires sont ceux des formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère (38 %) et de l'informatique (22 %).

Les formations relatives à « l'Europe » et à la « gestion et suivi des politiques publiques » sont peu suivies (0,1 à 0,4 %). Les agents de catégorie C (46 %) sont les stagiaires les plus nombreux, suivis de ceux de catégorie A (29 %) puis ceux de catégorie B (25 %).

Dans la plupart des domaines de formation continue, environ 3 stagiaires sur 4 (toutes catégories confondues) sont des femmes, excepté dans le domaine du développement durable où un peu plus d'une femme sur deux est stagiaire. La part des femmes varie également selon la catégorie : en catégorie A, elles représentent moins de 2 personnes sur 3.

Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes (%)
Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	Total	
395	1 419	1 814	597	2 705	3 302	1 743	5 516	7 259	76,0
551	1 707	2 258	1 076	3 100	4 176	2 866	6 836	9 702	70,5
299	1 270	1 569	233	1 282	1 515	1 473	4 399	5 872	74,9
571	2 397	2 968	494	2 342	2 836	3 028	8 556	11 584	73,9
55	175	230	36	215	251	191	563	754	74,7
70	204	274	31	196	227	237	622	859	72,4
14	90	104	13	94	107	63	274	337	81,3
22	145	167	18	139	157	103	451	554	81,4
26	137	163	26	221	247	126	537	663	81,0
33	251	284	38	261	299	194	822	1 016	80,9
397	1 870	2 267	876	4 181	5 057	1 713	7 348	9 061	81,1
560	2 369	2 929	1 287	5 554	6 841	2 474	9 625	12 099	79,6
938	3 121	4 059	980	6 556	7 536	3 514	12 154	15 668	77,6
1 669	3 374	5 043	1 327	6 886	8 213	5 804	13 344	19 148	69,7
176	643	819	183	1 030	1 213	729	2 403	3 132	76,7
454	1 594	2 048	698	2 348	3 046	2 344	6 277	8 621	72,8
1	15	16	2	25	27	13	78	91	85,7
1	31	32	3	48	51	24	158	182	86,8
11	21	32	31	36	67	71	85	156	54,5
15	22	37	64	24	88	128	94	222	42,3
2 298	4 323	6 621	4 775	8 052	12 827	10 157	16 918	27 075	62,5
3 471	5 570	9 041	8 037	9 813	17 850	15 888	21 625	37 513	57,6
34	130	164	76	264	340	200	594	794	74,8
60	198	258	101	439	540	285	925	1 210	76,4
4 644	13 214	17 858	7 828	24 661	32 489	19 993	50 869	70 862	71,8
26,0	74,0	-	24,1	75,9	-	28,2	71,8	-	-
7 477	17 862	25 339	13 174	31 150	44 324	33 375	69 335	102 710	67,5
29,5	70,5	-	29,7	70,3	-	32,5	67,5	-	-

Figure 3.7 - La répartition par catégorie statutaire selon le sexe du nombre de stagiaires au titre de la formation continue et en jours

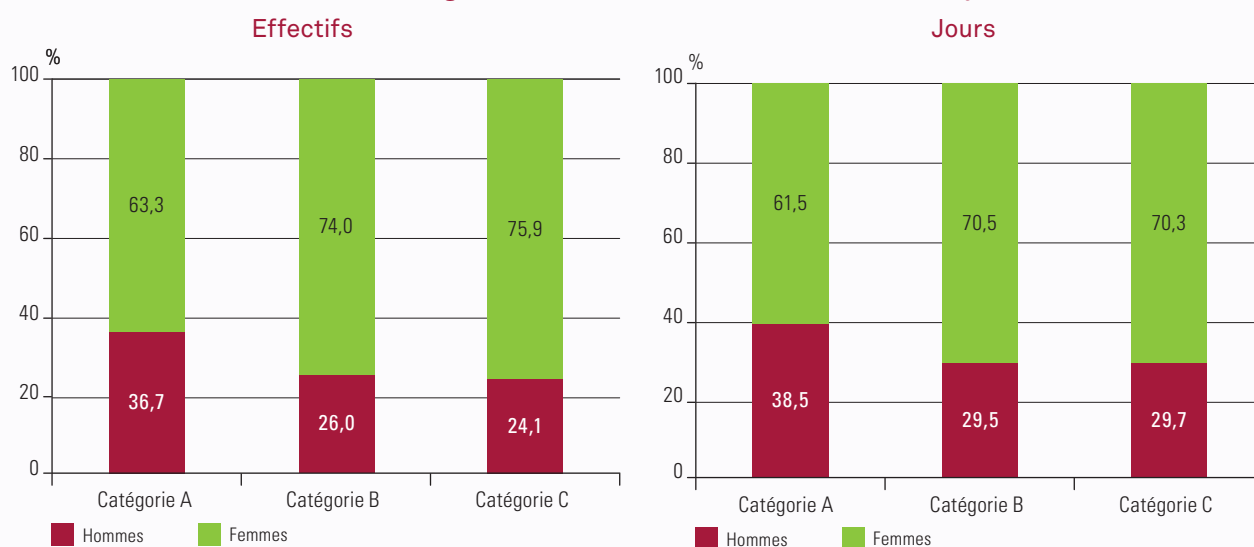


Figure 3.8 - Par type de formation, le nombre de stagiaires ayant suivi une formation continue par catégorie statutaire



► Consommation au titre du droit individuel à la formation (DIF) des BIATSS, répartie par catégorie statutaire et par sexe

Figure 3.9 - La répartition par catégorie statutaire et par sexe du nombre des stagiaires au titre du DIF et en équivalent jours

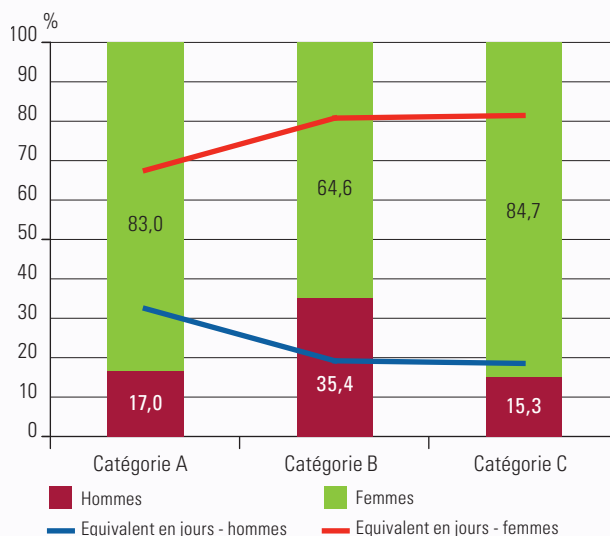


Figure 3.10 - Par type de formation, le nombre de stagiaires ayant suivi une formation au titre du DIF par catégorie statutaire

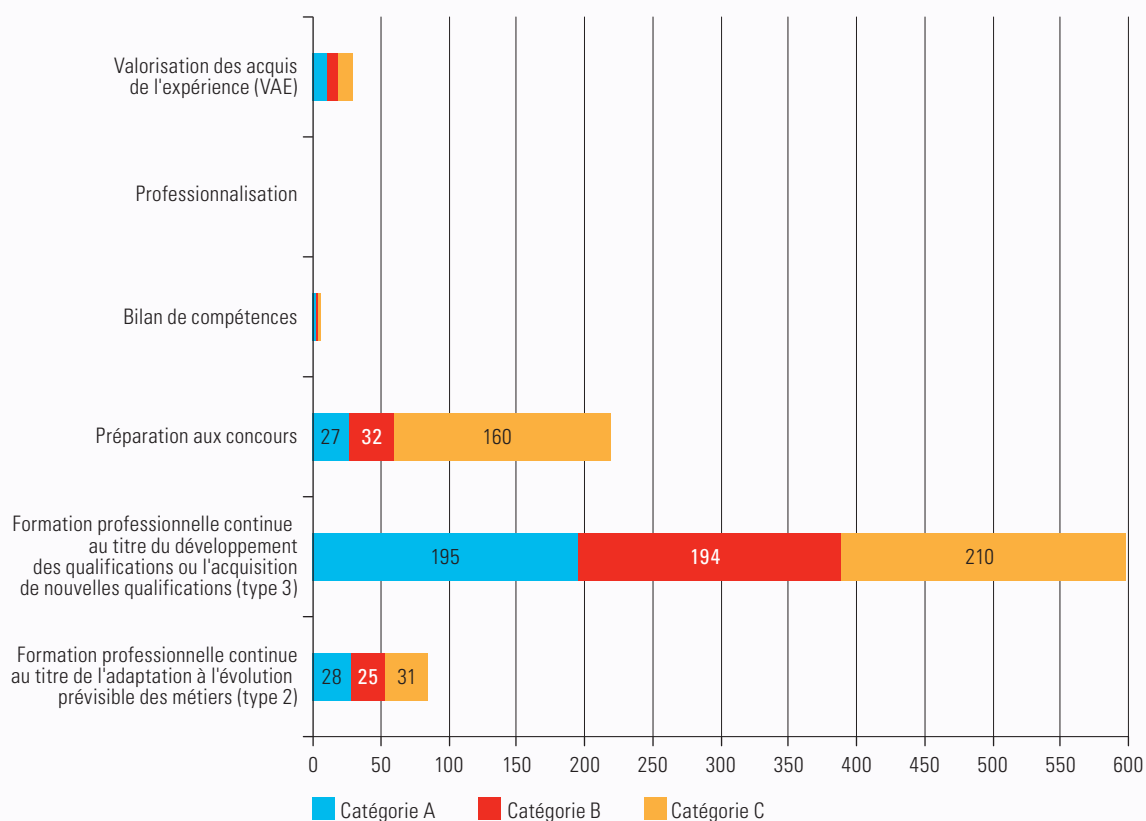


Tableau 3.3

Type de formation	Nbre de stagiaires et heures/jours	Catégorie A		
		H	F	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Nombre de stagiaires	8	20	28
	Nombre d'heures sur le temps de travail	97	405	502
	Nombre d'heures hors temps de travail	21	12	33
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>3</i>	<i>16</i>	<i>19</i>
	Équivalent en jours	19,7	69,5	89,2
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Nombre de stagiaires	23	172	195
	Nombre d'heures sur le temps de travail	423	773	1 196
	Nombre d'heures hors temps de travail	4	21	25
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>0</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
	Équivalent en jours	71,2	132,3	203,5
Préparation aux concours	Nombre de stagiaires	11	16	27
	Nombre d'heures sur le temps de travail	159	328	487
	Nombre d'heures hors temps de travail	112	4	116
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	Équivalent en jours	45,2	55,3	100,5
Bilan de compétences	Nombre de stagiaires	2	1	3
	Nombre d'heures sur le temps de travail	48	24	72
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	Équivalent en jours	8,0	4,0	12,0
Professionnalisation	Nombre de stagiaires	0	0	0
	Nombre d'heures sur le temps de travail	0	0	0
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	Équivalent en jours	0,0	0,0	0,0
Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Nombre de stagiaires	1	10	11
	Nombre d'heures sur le temps de travail	16	235	251
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>3</i>	<i>39</i>	<i>42</i>
	Équivalent en jours	2,7	39,2	41,8
Ensemble des types de formation	Nombre de stagiaires	45	219	264
	Part par sexe (%)	17,0	83,0	-
	Nombre d'heures sur le temps de travail	743	1 765	2 508
	Nombre d'heures hors temps de travail	137	37	174
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	<i>6</i>	<i>64</i>	<i>70</i>
	Équivalent en jours	146,7	300,3	447,0
	Part par sexe (%)	32,8	67,2	-

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

Au titre du droit individuel à la formation (DIF), on constate, en 2012, que 44,1 % des stagiaires sont des agents de catégorie C, 28,2 % de catégorie A et 27,7 % de catégorie B.

64 % des stagiaires choisissent des formations au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications et 23 % pour se préparer aux concours.

Quels que soient la catégorie statutaire et le type de formation, les femmes sont largement majoritaires.

Les heures de formation effectuées par les stagiaires se déroulent presque en totalité sur le temps de travail.

Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes (%)
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	Total	
7	18	25	5	26	31	20	64	84	76,2
108	556	664	96	376	472	301	1 337	1 638	81,6
0	0	0	0	0	0	21	12	33	-
0	17	17	0	0	0	3	33	36	91,7
18,0	92,7	110,7	16,0	62,7	78,7	53,7	224,8	278,5	80,7
75	119	194	32	178	210	130	469	599	78,3
405	1 558	1 963	801	3 410	4 211	1 629	5 741	7 370	77,9
10	10	20	0	16	16	14	47	61	77,0
39	0	39	20	50	70	59	59	118	50,0
69,2	261,3	330,5	133,5	571,0	704,5	273,8	964,7	1 238,5	77,9
7	25	32	25	135	160	43	176	219	80,4
70	412	482	453	2 122	2 575	682	2 862	3 544	80,8
0	0	0	24	100	124	136	104	240	-
0	43	43	50	50	100	50	93	143	65,0
11,7	68,7	80,3	79,5	370,3	449,8	136,3	494,3	630,7	78,4
0	1	1	1	0	1	3	2	5	40,0
0	24	24	24	0	24	72	48	120	40,0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0,0	4,0	4,0	4,0	0,0	4,0	12,0	8,0	20,0	40,0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	0	1	1	0	1	1	100,0
0	0	0	0	15	15	0	15	15	-
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	2,7	0,0	2,7	2,7	100,0
3	5	8	0	11	11	4	26	30	86,7
61	176	237	0	52	52	77	463	540	85,7
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
10	27	37	0	8	8	13	74	87	-
10,2	29,3	39,5	0,0	8,7	8,7	12,8	77,2	90,0	85,7
92	168	260	63	350	413	200	737	937	78,7
35,4	64,6	-	15,3	84,7	-	21,3	78,7	-	-
644	2 726	3 370	1 374	5 961	7 335	2 761	10 452	13 213	79,1
10	10	20	24	131	155	171	178	349	51,0
49	87	136	70	108	178	125	259	384	67,4
109,0	456,0	565,0	233,0	1 015,3	1 248,3	488,7	1 771,7	2 260,3	78,4
19,3	80,7	-	18,7	81,3	-	21,6	78,4	-	-

C. Les agents formés

► Effectifs formés chez les BIATSS - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétences et VAE) répartis par catégorie statutaire et par sexe

Tableau 3.4

Type de décompte	Type de formation	Catégorie A		
		Hommes	Femmes	S/Total
Nombre de stagiaires ¹	Formation statutaire (hors Pacte)	72	71	143
	Formation continue, préparation aux concours et professionnalisation ³	7 982	13 992	21 974
	Total effectif	8 054	14 063	22 117
	Part par sexe (%)	36,4	63,6	-
Nombre d'agents formés ²	Agents n'ayant suivi que des formations statutaires	39	39	78
	Agents n'ayant suivi que des formations professionnelles ³	4 389	6 375	10 764
	Agents ayant suivi des formations statutaires et des formations professionnelles ³	84	136	220
	Total effectif	4 512	6 550	11 062
	Part par sexe (%)	40,8	59,2	-

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

- 1. Un même agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations.
- 2. Un agent est compté une fois même s'il a suivi plusieurs formations.
- 3. Formation professionnelle hors congés de formation, bilans de compétence et VAE = formation continue ou préparations à des concours ou périodes de professionnalisation.

Sur l'année 2012, le rapport entre le nombre d'agents formés et le nombre de stagiaires montre que les femmes ont fait en moyenne plus de stages que les hommes (2,3 par an pour les femmes, 1,9 pour les hommes).

► Part des agents formés BIATSS, rapportée aux effectifs en fonction répartis par catégorie statutaire (ratio)

Tableau 3.5

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Agents n'ayant suivi que des formations statutaires (%)	0,20	0,09	0,17	0,17
Agents n'ayant suivi que des formations professionnelles (%)	27,15	59,17	57,32	43,73
Agents ayant suivi des formations statutaires et des formations professionnelles (%)	0,55	0,99	0,81	0,72
Part d'agents formés (ayant suivi au moins une formation initiale ou continue ou les deux) (%)	27,90	60,26	58,29	44,62

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

En 2012, moins d'un agent BIATSS sur deux a suivi une formation statutaire ou professionnelle.

Rapportés à leurs effectifs, les agents de catégorie B représentent le plus fort taux de stagiaires (15 207 agents, 9 163 stagiaires, soit 60,3 %) et les agents de catégorie A le taux le plus bas (39 643 agents, 11 062 stagiaires, soit 27,9 %).

Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes (%)
Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	Total	
28	42	70	42	100	142	142	213	355	60,0
5 231	15 576	20 807	8 894	31 139	40 033	22 107	60 707	82 814	73,3
5 259	15 618	20 877	8 936	31 239	40 175	22 249	60 920	83 169	73,2
25,2	74,8	-	22,2	77,8	-	26,8	73,2	-	-
6	8	14	17	35	52	62	82	144	56,9
2 594	6 404	8 998	4 688	13 141	17 829	11 671	25 920	37 591	69,0
39	112	151	72	179	251	195	427	622	68,6
2 639	6 524	9 163	4 777	13 355	18 132	11 928	26 429	38 357	68,9
28,8	71,2	-	26,3	73,7	-	31,1	68,9	-	-

► Nombre de jours de formation par BIATSS en fonction répartis par type de formation et ventilés par catégorie statutaire (ratio)

Tableau 3.6

Type de formation	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble	
Formation statutaire	Formation statutaire hors Pacte	0,00	0,01	0,00	0,00
	Formation statutaire : Pacte	0,00	0,00	0,01	0,00
Total Formation statutaire	0,00	0,01	0,01	0,01	
Formation professionnelle	Formation professionnelle continue	0,83	1,67	1,43	1,20
	Formation professionnelle : prépa examens concours	0,05	0,29	0,31	0,19
	Formation professionnelle : professionnalisation	0,00	0,00	0,01	0,00
	Formation professionnelle : congé de formation	0,03	0,11	0,06	0,06
	Formation professionnelle : VAE	0,00	0,00	0,00	0,00
	Formation professionnelle : bilan de compétences	0,00	0,00	0,00	0,00
Total formation professionnelle	0,92	2,08	1,81	1,45	
Total formation statutaire et professionnelle	0,92	2,09	1,82	1,46	

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

► La somme des sous-totaux ou du total de l'ensemble des formations ne correspondent pas forcément au détail des calculs en raison de la règle des arrondis.

Sur l'année 2012, le nombre de jours de formation rapporté à l'ensemble des effectifs BIATSS est de 1,46 jour par an.

D. Les dépenses de formation

► Dépenses pour les BIATSS par type de formation (en euros)

Tableau 3.7

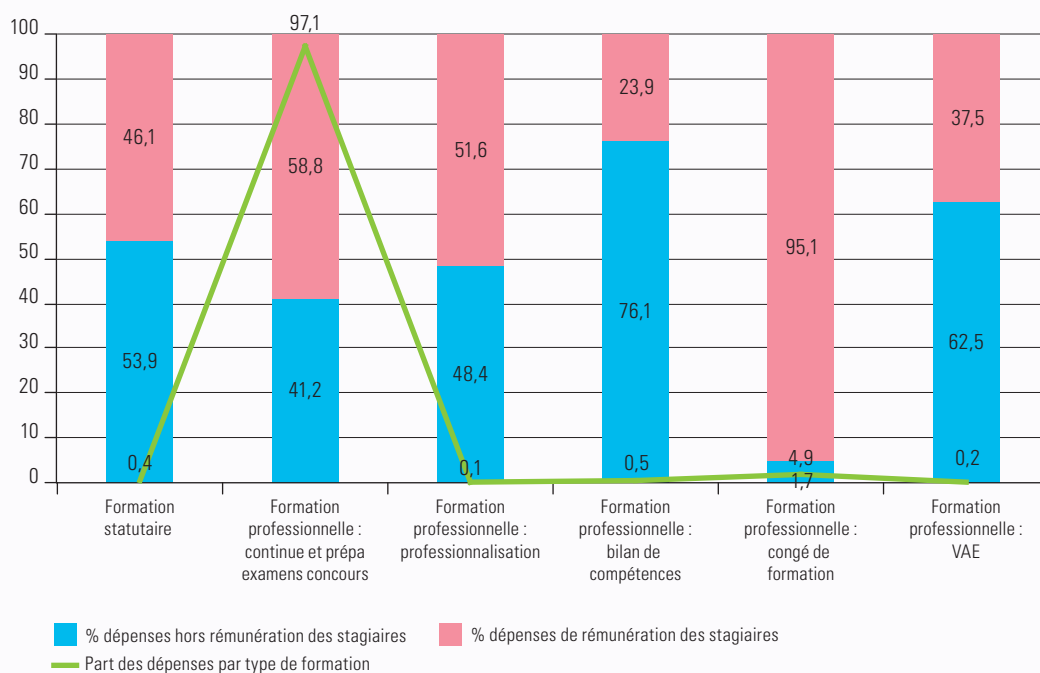
Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires		Dépenses de rémunération des stagiaires			Dépenses totales (1) + (2) + (3)
	Total (1)	dont indemnités décret de 1956	Traitement des stagiaires (2)	Indemnités liées à la formation (3)	Total	
Formation statutaire	94 079	422	75 656	4 717	80 373	174 452
<i>dont DIF hors temps de travail</i>	<i>10 788</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 788</i>
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	18 882 810	631 947	26 355 336	542 985	26 898 322	45 781 132
Formation professionnelle : professionnalisation	30 822	66	32 911	0	32 911	63 733
Formation professionnelle : bilan de compétences	174 184	0	54 426	240	54 665	228 849
Formation professionnelle : congé de formation	38 684	0	747 440	0	747 440	786 124
Formation professionnelle : VAE	69 978	50	42 059	0	42 059	112 037
Total formation professionnelle	19 196 478	632 063	27 232 171	543 225	27 775 396	46 971 874
Total général des dépenses	19 290 557	632 486	27 307 827	547 942	27 855 769	47 146 326

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

59 % des dépenses de formation correspondent aux dépenses de rémunération des stagiaires et 41 % aux autres dépenses de formations.

97 % de l'ensemble de ces dépenses a été utilisé pour la formation professionnelle continue et la préparation aux examens.

Figure 3.11 - La part de la dépense de formation selon le type de formation



► Dépenses de formation pour les BIATSS rapportées à la masse salariale, réparties par type de formation (en euros)

Tableau 3.8

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires	Dépenses de rémunération des stagiaires	Total des dépenses liées à la formation	Dépenses totales/masse salariale totale (en %)
Formation statutaire	94 079	80 373	174 452	0,01
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	18 882 810	26 898 322	45 781 132	1,58
Formation professionnelle : professionnalisation	30 822	32 911	63 733	0,00
Formation professionnelle : bilan de compétences	174 184	54 665	228 849	0,01
Formation professionnelle : congé de formation	38 684	747 440	786 124	0,03
Formation professionnelle : VAE	69 978	42 059	112 037	0,00
Total formation professionnelle	19 196 478	27 775 396	46 971 874	1,62
Total général	19 290 557	27 855 769	47 146 326	1,62

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 78 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : personnels BIATSS titulaires et non titulaires.

Les dépenses consacrées à la formation et pour l'essentiel à la formation professionnelle, représentaient en 2012, 1,62 % de la masse salariale des établissements.

E. La formation chez les enseignants

► Effectifs formés chez les enseignants

Tableau 3.9

Filière	Statut Fonction publique	Corps	Effectifs
Filière universitaire et hospitalo-universitaire	Agent titulaire	Professeur des universités ¹	742
		Maître de conférences des universités ²	2 946
	Agent non titulaire ³		416
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Agent titulaire	Professeur agrégé	657
		Professeur certifié	479
		Professeur de lycée professionnel	21
Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Agent titulaire	Professeur des écoles	31
Indéterminé ⁴			1 214
Total effectifs			6 506

► Source : enquête LAGAF 2012 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur).

► 1. Y compris « PU » et « PUPH ».

► 2. Y compris « MC » et « MCUPH ».

► 3. Enseignants non permanents : AHU, ASM, ATER, DC, Lecteur, Moniteur, PAST.

► 4. Effectifs recensés par les établissements sans précision d'appartenance de corps/grade, ni de statut titulaire/non titulaire.

En 2012, 8,7 % des personnels enseignants titulaires (y compris les « indéterminés ») ont participé à des formations.

► Évolution du nombre des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) accordés aux enseignants-chercheurs sur une période de 6 ans

Tableau 3.10

Année universitaire	CRCT établissements	CRCT CNU	Total
2008-2009	780	220	1 000
2009-2010	780	220	1 000
2010-2011	777	312	1 089
2011-2012	774	311	1 085
2012-2013	687	310	997
2013-2014	678	275	953

► Sources : DGRH-A1-1 et DGRH-A2-2.

Jusqu'à l'année universitaire 2009/2010, le volume annuel total des contingents de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) était limité à 1 000 semestres répartis entre 780 semestres pour les établissements et 220 semestres pour les sections de CNU. Depuis la parution du décret n° 2009-460 du 23 avril 2009 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux enseignants-chercheurs, le nombre de semestres de CRCT attribué chaque année par les établissements relève de la compétence de l'établissement et le contingent annuel de CRCT accordé sur proposition des sections compétentes du CNU représente 40 % du nombre de congés attribués par les

établissements l'année universitaire précédente. Si le total des contingents de CRCT avait été supérieur lors des deux premières années (2010-2011 et 2011-2012) qui ont suivi la modification en avril 2009 du décret du 6 juin 1984, pour les années universitaires 2012-2013 et 2013-2014 il est revenu à un niveau inférieur aux années antérieures (997 et 953 contre 1 000) en raison de la baisse du volume des contingents accordés par les établissements d'enseignement supérieur (687 puis 678, contre près de 780 lors des années précédentes). Toutefois, on constate que les contingents fixés pour les sections du CNU restent supérieurs à ceux fixés avant la modification d'avril 2009.

► Répartition des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués au titre du CNU et des établissements, répartis par groupes de disciplines

Tableau 3.11

Groupe CNU	Au titre du CNU	Au titre de l'établissement	Total	Taux du groupe/Total en %
Droit et science politique	19	17	36	3,8
Sciences économiques et de gestion	21	28	49	5,2
Langues et littératures	35	131	166	17,5
Sciences humaines	35	143	178	18,8
Mathématiques et informatique	37	106	143	15,1
Physique	14	36	50	5,3
Chimie	18	33	51	5,4
Sciences de la terre	7	19	26	2,7
Sciences de l'ingénieur	38	60	98	10,4
Biologie et biochimie	25	60	85	9,0
Interdisciplinaire	13	39	52	5,5
Théologie	0	1	1	0,1
Pharmacie	6	5	11	1,2
Total	268	678	946	100,0

► Sources : DGRH-A1-1 et DGRH-A2-2.

Le nombre de semestres de congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribué chaque année par les établissements relève de la compétence de l'établissement. Fixé par arrêté, le contingent annuel de CRCT accordé sur proposition des sections compétentes du CNU représente 40% du nombre de congés attribués par les établissements l'année universitaire précédente. En 2013/2014, 678 semestres ont été accordés par les établissements et sur le contingent fixé pour les sections du CNU qui était de 275 (40% des 687 semestres accordés par les établissements en 2012/2013), 268 semestres ont été accordés par les sections du CNU. Ce sont dans les disciplines littéraires et de sciences humaines que le nombre de CRCT attribué est le plus important.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

A. La médecine de prévention	164
B. Hygiène, sécurité et conditions de travail	165

Ce chapitre présente la démographie des médecins de prévention, le fonctionnement des instances d'hygiène, sécurité et conditions de travail, l'évolution du nombre d'accidents de service ou du travail ainsi que celui des maladies professionnelles. Pour ces indicateurs liés à la « santé et sécurité au travail », sont inclus : les personnels de la recherche (EPST), les personnels des écoles normales supérieures et les personnels de statut « ouvrier » du réseau des œuvres universitaires et scolaires.

- ▶ 89 % des établissements déclarent avoir organisé une offre de service en matière de médecine de prévention.
- ▶ 92 % des établissements ont mis en place un CHSCT.
- ▶ Un conseiller de prévention est nommé dans 92 % des établissements.
- ▶ 93 % des établissements déclarent avoir un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER).
- ▶ Plus de 5 200 accidents de service ou de travail ont été recensés, occasionnant 70 692 journées d'arrêt.
- ▶ La durée moyenne des arrêts d'accidents de travail est de 22,6 jours en 2013 contre 27,3 jours en 2012.

▶ A. La médecine de prévention

▶ Nombre de médecins de prévention en 2013

▶ Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

L'enquête 2013 a reçu 128 réponses sur 181 établissements interrogés, dont 55 universités, 44 grands établissements et écoles d'ingénieurs, 26 Crous et 3 organismes de recherche. Ces établissements représentent 75 % des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- 116 établissements (89 % contre 92 % en 2012) ont déclaré avoir organisé une offre de service en matière de médecine de prévention dont 12 (21 en 2012) avec médecins en interne et en externe, 44 (50 en 2012) uniquement en interne et 60 (83 en 2012) uniquement en externe.
- 98 établissements (116 en 2012) totalisant 173 596 agents (178 804 en 2012), disposent de 83,3 ETP de médecins (89 en 2012), soit 1 ETP pour 2 084 agents (1 ETP pour 2 009 agents en 2012).
- La quasi-totalité des universités à dominante scientifique a développé un service interne de médecine de prévention.
- Les autres établissements, notamment ceux de petite taille ont plutôt développé une offre de médecine externe.
- 14 établissements (comme en 2012) déclarent ne pas avoir de médecin de prévention.

B. Hygiène, sécurité et conditions de travail

► Nombre de réunions annuelles des CHSCT dans les établissements

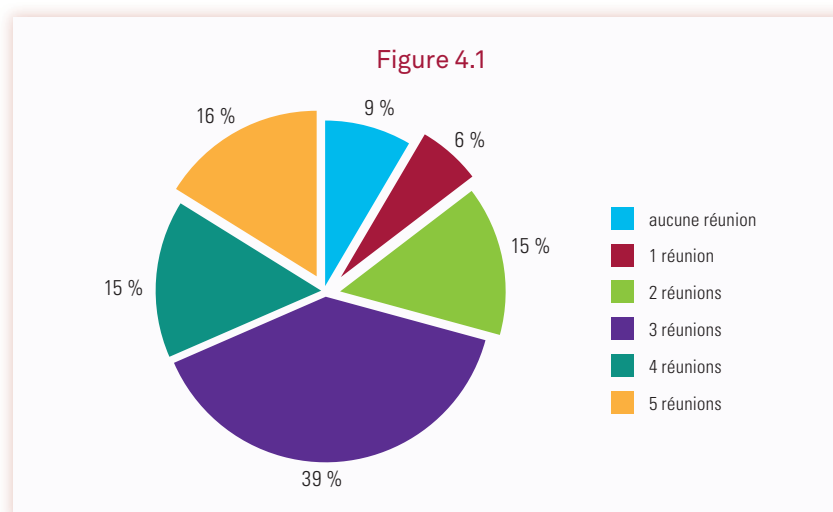
Tableau 4.1

	Aucune réunion	1 réunion	2 réunions	3 réunions	4 réunions	> 5 réunions
Nombre d'établissements	11	8	19	51	20	21
% des établissements	8,5	6,2	14,6	39,2	15,4	16,2

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

92 % des établissements ont mis en place un CHSCT – 7 établissements de petite taille déclarent ne pas avoir mis en place de CHSCT, le comité technique (CT) exerçant les compétences du CHSCT dans 3 de ces établissements.

- 71 % des établissements réunissent leur CHSCT réglementairement au moins 3 fois par an ;
- 11 établissements ne réunissent par leur CHSCT ;
- 23 CHSCT se sont réunis en séances extraordinaires ;
- le chef d'établissement préside le CHSCT dans 82 % des établissements (84 % en 2012).



► La formation des membres du CHSCT et des acteurs de prévention

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

L'enquête 2013 révèle que les formations des acteurs de la prévention sont organisées dans la grande majorité des établissements (81 %) ; elles représentent 9 % des formations et correspondent à 5 jours de formation (médiane) pour les membres de CHSCT et les agents de prévention.

Les formations des acteurs de la prévention, aux premiers secours et au risque incendie sont organisées dans la grande majorité au sein des établissements (plus de 80 %).

► Evolution du nombre de conseillers et d'assistants de prévention

Tableau 4.2

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
% d'établissements avec conseillers de prévention	66	81	85	93	94	94	87	92	92
Nombre d'assistants de prévention	2 182	2 884	2 685	4 215	4 609	4 600	4 811	6 000	4 613

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

Un conseiller de prévention est nommé dans 92 % (66 % en 2005) des établissements et dirige un service hygiène et sécurité dans 50 % des établissements. 11 établissements ayant répondu à l'enquête n'ont pas de conseiller. Dans 30 % des cas, le conseiller n'est pas rattaché directement au chef d'établissement, contrairement à la réglementation.

Les visites de locaux s'inscrivent comme une activité importante du conseiller de prévention (médiane de 10 visites par conseiller).

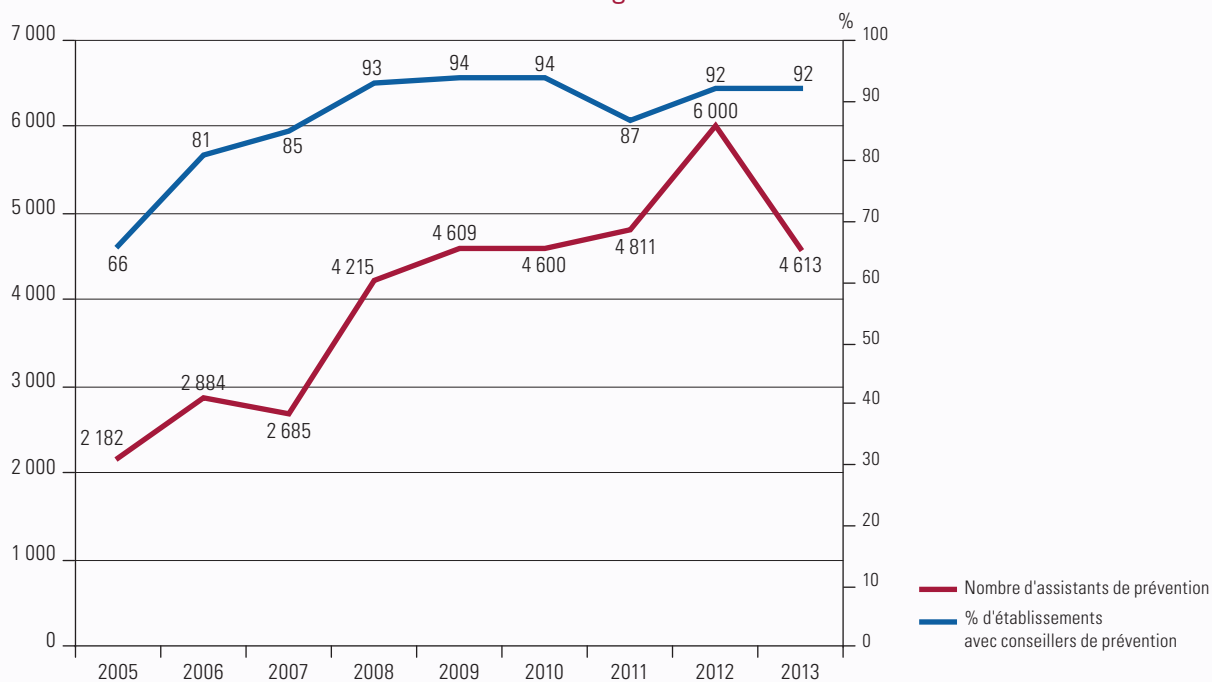
Les établissements possèdent un réseau conséquent d'assistants de prévention formés et répartis dans toutes les composantes. On compte un assistant pour

42 agents (24 pour la recherche, 34 pour les écoles d'ingénieurs, 42 pour les universités scientifiques, 51 pour les universités tertiaires, 61 pour les Crous). Le temps consacré aux missions de prévention correspond en général à moins de 50 % du temps de travail des assistants de prévention.

Le réseau des assistants est réuni 2 fois par an, par les conseillers dans 68 % des établissements d'enseignement.

Enfin, 119 conseillers de prévention et 4 613 assistants de prévention ont été recensés en 2013, mais le taux de retour de l'enquête de 71 % est plus faible qu'en 2012 (88,5%); dès lors, l'inflexion de la courbe n'est pas synonyme de baisse des effectifs.

Figure 4.2



► Taux de réalisation ou d'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Tableau 4.3

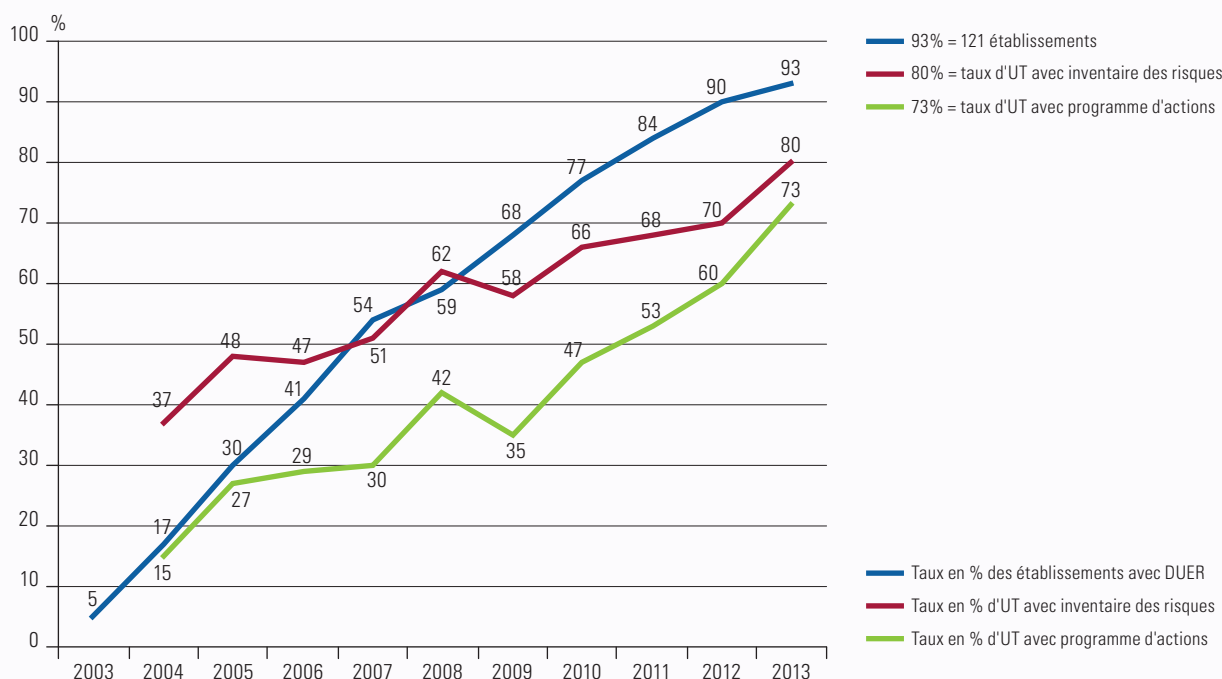
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux en % des établissements avec DUER	5	17	30	41	54	59	68	77	84	90	93
Taux en % d'UT avec inventaire des risques		37	48	47	51	62	58	66	68	70	80
Taux en % d'UT avec programme d'actions		15	27	29	30	42	35	47	53	60	73

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

La réalisation du DUER continue de progresser : 93 % des établissements déclarent avoir un DUER. Toutefois, 58 % de ceux qui l'ont réalisé avant 2013 déclarent l'avoir mis à jour en 2013. Par ailleurs, 9 établissements déclarent ne pas avoir établi un document unique.

Ainsi, 80 % des unités de travail (UT) ont réalisé un inventaire des risques, 73 % de ces UT (59 % du total des UT) ont mis en place un programme d'actions, mais seulement 19 % des établissements ont un DUER couvrant la totalité des UT.

Figure 4.3



► Taux de réalisation des documents réglementaires

Tableau 4.4

Type de documents réalisés	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
% bilan social						79	81
% rapport d'activité du médecin de prévention	50	57	68	73	76	74	67
% programme annuel de prévention	35	40	53	55	68	50	62
% rapport annuel bilan des risques	17	28	39	37	41	44	59
% rapport annuel et programme de prévention						32	44
% fiche collective des risques	17	17	19	18	15	14	15

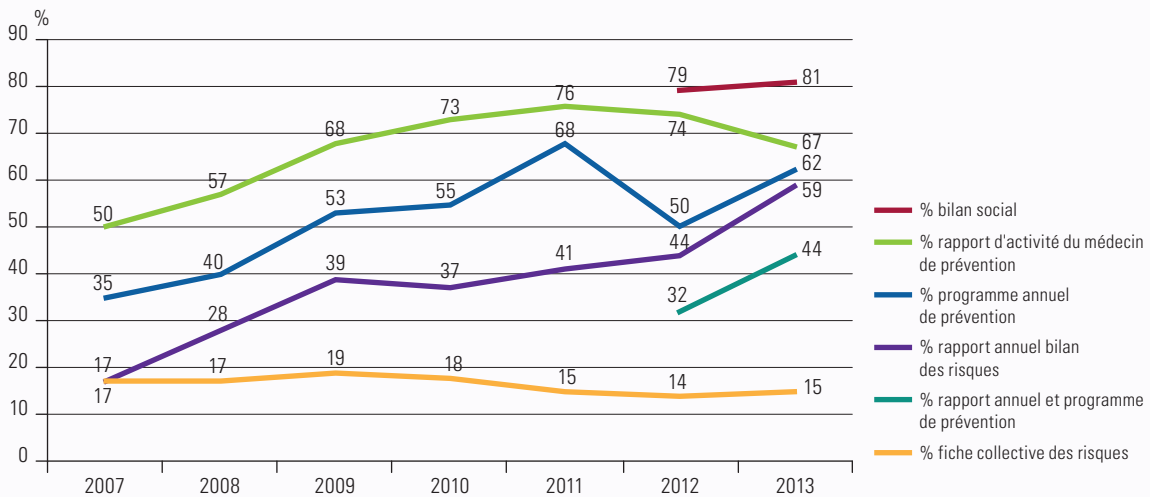
► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

- Le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'établissement est réalisé par 59 % des établissements.
- Un programme annuel de prévention est rédigé dans 62 % des établissements.
- 30 % des établissements présentent les avis du CHSCT sur le rapport et le programme au CT.
- 64 établissements (49 %) ont présenté un rapport annuel et un programme annuel de prévention.
- La fiche collective de risques n'est toujours pas prise en compte par les établissements (15 %).
- Le rapport du médecin de prévention est présenté dans 67 % des établissements.
- 81 % des établissements présentent un bilan social.

Par ailleurs :

- 73 établissements (56 %) (comme en 2012) ont mis en place un règlement intérieur ou une instruction générale.
- 92 établissements (71 %) (comme en 2012) délivrent un livret d'accueil aux nouveaux entrants.
- 153 établissements (81 %) dressent un bilan des ATMP (nombre de réponses à l'enquête ATMP 2013).
- 81 % des établissements rédigent des plans de prévention lors d'interventions d'entreprises extérieures.
- Le livre des références est pratiqué par 72 établissements (55 %) qui le trouvent utile à 93 %.
- 45 établissements (35 %) ont mis en place une cellule de crise.
- Toujours peu de conventions sont rédigées entre les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche pour répartir les responsabilités et les actions en matière de santé et sécurité au travail dans les unités mixtes de recherche (UMR).

Figure 4.4



► Evolution du nombre d'accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt de travail répartis par type d'accident entre 2011 et 2013

Tableau 4.5

2013	Sans arrêt		Avec arrêt		Total		Journées d'arrêt		Décès
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Acc. du travail	1 684	72,3	1 973	68,4	3 657	70,1	44 500	62,9	1
Mission	81	3,5	103	3,6	184	3,5	2 922	4,1	1
Trajet	565	24,2	810	28,1	1 375	26,4	23 270	32,9	-
Total	2 330	44,7	2 886	55,3	5 216	-	70 692	-	2

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

Tableau 4.6

2012	Sans arrêt		Avec arrêt		Total		Journées d'arrêt		Décès
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Acc. du travail	1 741	75,0	1 911	68,5	3 652	71,5	52 219	68,5	-
Mission	58	2,5	77	2,8	135	2,6	2 031	2,7	1
Trajet	521	22,5	803	28,8	1 324	25,9	21 980	28,8	1
Total	2 320	45,4	2 791	54,6	5 111	-	76 230	-	2

Tableau 4.7

2011	Sans arrêt		Avec arrêt		Total		Journées d'arrêt		Décès
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Acc. du travail	1 141	73,0	1 333	66,6	2 474	69,4	33 778	61,6	-
Mission	56	3,6	56	2,8	112	3,1	2 030	3,7	-
Trajet	365	23,4	614	30,7	979	27,5	19 064	34,7	1
Total	1 562	43,8	2 003	56,2	3 565	-	54 872	-	1

L'indice de fréquence des accidents avec et sans arrêt, hors trajet, est de 16,8 en 2013, pour 16,6 en 2012, 13,2 en 2011, 12,7 en 2010 et 13,5 en 2009.

Les accidents de trajet représentent 26 % des accidents en 2013 (26 % en 2012, 28 % en 2011).

Les accidents se répartissent en 45 % sans arrêt et 55 % avec arrêt, sensiblement comme les années précédentes.

La durée moyenne des arrêts des accidents de travail est de 22,6 jours en 2013 pour 27,3 jours en 2012.

► Nombre d'accidents avec ou sans arrêt de travail répartis par catégorie d'agent

Tableau 4.8

2013	Technique		Administratif		Enseignant		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Service/travail	2 445	79,2	724	55,3	488	59,5	3 657	70,1
Mission	81	2,6	44	3,4	59	7,2	184	3,5
Trajet	561	18,2	541	41,3	273	33,3	1 375	26,4
Total accidents	3 087	59,2	1 309	25,1	820	15,7	5 216	-
Nombre d'agents	72 038	31,4	48 376	21,1	108 848	47,5	229 262	-

Rappel 2012

Total accidents	3 222	63,0	1 145	22,4	744	14,6	5 111	-
Nombre d'agents	70 703	31,0	48 126	21,1	109 486	48,0	228 315	-

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

Les personnels des corps techniques sont plus exposés aux accidents pendant le service (79,2%) ; les administratifs et les enseignants pour lesquels les accidents pendant le service représentent 55,3 à 59,5% du total, connaissent en proportion plus d'accidents de trajet.

► Répartition des accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt par nature

Tableau 4.9

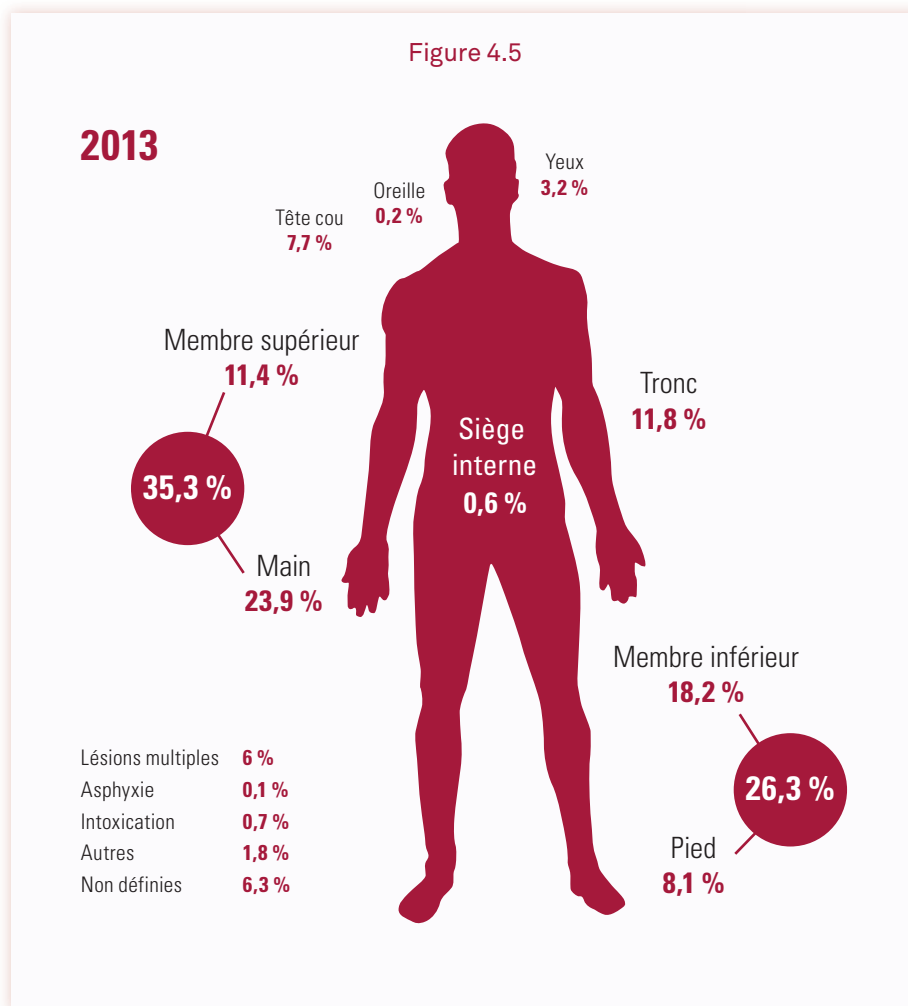
2013		Chute de personne	Manutention	Heurt	Chute d'objet	Accident de la route	Contact-exposition	Projection	Agression	Explosion	Autres	Total
Accidents sans et avec arrêt	Nombre	1 628	766	312	151	602	274	153	53	11	480	4 430
	%	36,7	17,3	7,0	3,4	13,6	6,2	3,5	1,2	0,2	10,8	100

2012		Chute de personne	Manutention	Heurt	Chute d'objet	Accident de la route	Contact-exposition	Projection	Agression	Explosion	Autres	Total
Accidents sans et avec arrêt	Nombre	1 306	807	317	132	434	223	126	49	10	312	3 716
	%	35,1	21,7	8,5	3,6	11,7	6,0	3,4	1,3	0,3	8,4	100

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

Les accidents les plus nombreux sont, par ordre décroissant, les chutes de personnes, la manutention et les accidents de la route.

► Répartition des accidents de service et du travail par nature des lésions



54 % des lésions regroupent les contusions, les lésions musculaires ou ligamentaires et les plaies ou piqûres, sensiblement comme les années précédentes.

Les fractures sont en augmentation.

Les lésions touchent à 35,3 % les membres supérieurs y compris les mains et à 26,3 % les membres inférieurs y compris les pieds, comme les années précédentes.

► Évolution du nombre et des types de maladies professionnelles

Tableau 4.10

Type de maladies et numéro des maladies professionnelles du régime général	MP 2013								
	Nbre et % de maladies prof. déclarées	Nbre et % de maladies prof. reconnues		Nbre et % de jours d'arrêt		Nbre et % de maladies prof. déclarées			
Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant	4	1	0,7						
Affections provoquées par les rayonnements ionisants	6	1	0,7						
Affections provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après	12						1	0,6	
Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)	19								
Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	30	5	3,4	3	3,2	273	3,1	6	3,6
Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussière d'amiante	30 bis	3	2,0	2	2,2			2	1,2
Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse	36								
Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel	37								
Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques	40								
Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	42	2	1,3					5	3,0
Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères	43								
Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois	47								
Affections professionnelles dues aux amibes	55							2	1,2
Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures au travail	57	129	86,6	81	87,1	8 520	96,7	135	81,8
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	65							1	0,6
Rhinites et asthmes professionnels	66	2	1,3	2	2,2			3	1,8
Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes	69	1	0,7	1	1,1				
Affections oculaires dues au rayonnement thermique	71								
Lésions chroniques du ménisque	79							1	0,6
Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle	82								
Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel	84							2	1,2
Ornithose-psittacose	87							1	0,6
Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)	95							1	0,6
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	97								
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	98	5	3,4	4	4,3	14	0,2	4	2,4
Maladies non répertoriées								1	0,6
Total		149	-	93	-	8 807	-	165	-

► Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.

En 2013 :

- 54 établissements (38 %) ont déclaré au moins une maladie professionnelle ;
- 149 maladies professionnelles ont été déclarées (165 en 2012, 126 en 2011, 164 en 2010 et 147 en 2009) ;
- 93 maladies professionnelles ont été reconnues (121 en 2012, 104 en 2011, 131 en 2010 et 104 en 2009) ;
- 87 % sont inscrites au tableau 57, « affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » (82 % en 2012, 83 % en 2011, 78 % en 2010 et 76 % en 2009).

MP 2012				MP 2011						MP 2010					
Nbre et % de maladies prof. reconnues		Nbre et % de jours d'arrêt		Nbre et % de maladies prof. déclarées		Nbre et % de maladies prof. reconnues		Nbre et % de jours d'arrêt		Nbre et % de maladies prof. déclarées		Nbre et % de maladies prof. reconnues		Nbre et % de jours d'arrêt	
				1	0,8	1	1,0			1	0,6	1	0,8		
				1	0,8	1	1,0			1	0,6	1	0,8		
0		0													
										2	1,2	1	0,8		
7	5,8	0		3	2,4	4	3,8			12	7,3	5	3,8		
2	1,7	0		3	2,4	3	2,9			6	3,7	7	5,3		
				1	0,8										
				2	1,6	2	1,9	11	0,1						
3	2,5	1		1	0,8	4	3,8	314	3,7	3	1,8	3	2,3		
										1	0,6	2	1,5	365	3,3
												1	0,8		
1	0,8	364	3,8												
99	81,8	8 590	90,5	104	82,5	82	78,8	7 066	82,9	127	77,4	100	76,3	9 410	84,3
0		0													
3	2,5	28	0,3	3	2,4	1	1,0			2	1,2	3	2,3	40	0,4
										1	0,6				
1	0,8	147	1,5	1	0,8	1	1,0	147	1,7	1	0,6	1	0,8	86	0,8
										1	0,6	1	0,8	57	0,5
0		0		1	0,8	1	1,0			2	1,2	1	0,8		
0		0													
1	0,8	0													
				1	0,8	0									
3	2,5	365	3,8	1	0,8	3	2,9	674	7,9	2	1,2	3	2,3	834	7,5
1	0,8	0		4	3,2	1	1,0	460	5,4	2	1,2	2	1,5	365	3,3
121	-	9 495	-	126	-	104	-	8 525		164	-	131	-	11 157	-

► Les formations en santé et sécurité au travail

► *Source : rapport annuel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services et établissements relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 2013.*

92 % des établissements ont mis en place des formations en santé et sécurité au travail. 3 233 formations ont été délivrées à 27 755 stagiaires et sont essentiellement suivies par les personnels BIATSS (92 % des stagiaires).

Sur les 16 types de formations recensés, 56 % des établissements offrent plus de 6 formations différentes (37 % en 2012 ; 32 % en 2011, 50 % en 2010, 37,5 % en 2009).

Les formations les plus régulièrement organisées concernent :

- les formations aux premiers secours : 86 % des établissements et 29 % des formations ;
- les formations au risque incendie : 83 % des établissements et 20 % des formations.

En outre, la formation à la prévention du risque électrique est effective dans 73 % des établissements tandis que la formation liée à la prévention des risques dans les laboratoires est organisée dans 72 % des établissements à dominante scientifique, technologique et médicale.

Enfin, 65 % des établissements proposent des formations aux gestes et postures (ou à l'ergonomie des postes de travail) afin de prévenir l'apparition des troubles musculosquelettiques et les formations relatives aux risques psychosociaux sont proposées dans 62 % des établissements.

5. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Ce chapitre présente les moyens humains accordés aux syndicats.

- ▶ Les décharges de service et les autorisations spéciales d'absence correspondent à près de 400 ETP pour les personnels de l'enseignement supérieur.

► Les moyens humains accordés aux syndicats

Tableau 5.1 - Attribution des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2013-2014

Dénomination des organisations syndicales	MESR ¹ en ETP Décharges	MESR ¹ (en journées) ASA	MESR ² en CTS (ETP) Conversion
FSU	82,0	10 053	123,9
UNSA	84,4	5 178	106,0
Sgen-CFDT	35,0	4 120	52,1
CGT	38,1	2 347	47,8
CSEN	22,5	2 883	34,6
FNEC-FP-FO	20,7	1 535	27,1
Sud-éducation	2,0	64	2,2
FAEN	1,3	41	1,5
APENSAM	0,2	47	0,4
SNEPAG-eil	0,2	6	0,2
ASAMEN	0,2	5	0,2
SNAMSPEN	0,2	5	0,2
CFTC	0,1	3	0,1
CFE-CGC	0,1	2	0,1
STC	0,0	1	0,0
UDAS	0,0	0	0,0
Total	286,8	26 290	396,4

► Sources : DGRH - Mission d'analyse des relations sociales.

► ASA : autorisation spéciale d'absence.

► CTS : crédit temps syndical.

► 1. Les décharges de service et les ASA ont été attribuées en 2013-2014 conformément aux dispositions initiales du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (articles 14 et 16), qui sont encore applicables en raison du fait que le CTMESR n'a pas été renouvelé en 2011, mais en 2010 (cf. article 16 du décret n° 2012-224 du 16 février 2012).

► 2. Les nombres figurant dans cette colonne résultent de la conversion en ETP de crédits de temps syndical de toutes les journées d'ASA et de leur ajout à ceux des décharges de service, afin de permettre la comparaison avec les dotations passées et présentes déjà formulées dans cette unité pour le MEN.

Les décharges de service et les ASA sont déterminées annuellement par la DGRH, en même temps que les crédits d'heures de l'éducation nationale (qui le sont eux, en fonction des dispositions du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié).

La répartition entre les organisations syndicales est effectuée sur la base des résultats aux élections aux CAPN et au CTPU pour les enseignants-chercheurs. Les dotations annuelles, pour l'année scolaire et universitaire à venir, sont notifiées aux syndicats début juin avec demande de retour de propositions nominatives par ces derniers, dans les limites de leur dotation, pour début juillet.

TABLE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES

1. EFFECTIFS, CARRIÈRES ET POLITIQUES DE RECRUTEMENT

Tableau 1.1	15
Tableau 1.2	16
Figure 1.1 - Les effectifs des agents en activité dans l'enseignement supérieur ventilés par typologie d'établissement selon leur statut fonction publique.....	17
Tableau 1.3	18
Figure 1.2 - Le taux de féminisation des agents titulaires selon la catégorie de personnel.....	19
Figure 1.3 - Le poids des effectifs de chaque filière au sein des catégories de personnel	19
Tableau 1.4	20
Figure 1.4 - Les effectifs des agents titulaires selon la catégorie statutaire (en %)	21
Figure 1.5 - Le taux de féminisation des agents titulaires selon la catégorie statutaire et la filière.....	21
Figure 1.6 - Le poids des effectifs de chaque filière au sein des catégories statutaires (en %)	22
Tableau 1.5	23
Tableau 1.6	26
Figure 1.7 - Le poids des effectifs de chaque BAP au sein de la filière ITRF (en %)	27
Figure 1.8 - Le taux de féminisation des BAP (en %)	27
Tableau 1.7	28
Figure 1.9 - Le taux de féminisation des disciplines CNU (en %)	29
Tableau 1.8	30
Figure 1.10 - La répartition des effectifs par quotité de service selon le sexe	31
Tableau 1.9	32
Figure 1.11 - Le taux de féminisation par quotité de service selon la catégorie statutaire.....	32
Figure 1.12 - La part des agents à temps partiel par sexe selon la catégorie statutaire	33
Tableau 1.10	34
Tableau 1.11	34
Figure 1.13	34
Tableau 1.12	36
Tableau 1.13	36
Figure 1.14	36
Figure 1.15 - La répartition par tranche d'âge des agents titulaires	38
Figure 1.16 - Les effectifs des agents titulaires selon la catégorie statutaire et la tranche d'âge	38
Tableau 1.14	39
Tableau 1.15	42
Tableau 1.16	42
Tableau 1.17	43

Figure 1.17 - La part des personnels BIATSS à temps partiel par sexe selon la tranche d'âge	44
Tableau 1.18	44
Tableau 1.19	46
Figure 1.18 - Les effectifs des agents titulaires gérés selon la position administrative (en %)	48
Figure 1.19 - La répartition des effectifs gérés par position administrative selon le sexe	48
Tableau 1.20	49
Tableau 1.21	49
Figure 1.20 - Le taux de féminisation des agents de l'encadrement administratif supérieur (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) selon l'emploi fonctionnel	50
Tableau 1.22	50
Figure 1.21 - Les effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction ou d'encadrement supérieur de l'administration centrale) selon le sexe et la tranche d'âge	52
Tableau 1.23	52
Tableau 1.24	53
Figure 1.22 - Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels, répartis par type d'emplois	53
Tableau 1.25	54
Tableau 1.26.a - Effectifs physiques	55
Tableau 1.26.b - Effectifs en ETPT	56
Figure 1.23 - Les agents contractuels BIATSS par type de contrat selon le sexe	57
Figure 1.24 - Les agents contractuels BIATSS selon la catégorie statutaire (en %)	57
Figure 1.25 - Le taux de féminisation des agents contractuels BIATSS selon la catégorie statutaire	57
Tableau 1.27	58
Figure 1.26 - Les agents contractuels BIATSS par corps selon le sexe	59
Figure 1.27 - La part des agents contractuels BIATSS selon la filière	59
Tableau 1.28	60
Figure 1.28 - Les agents contractuels BIATSS selon l'ancienneté de contrat	60
Figure 1.29 - Les agents contractuels BIATSS selon le type de financement (en %)	61
Figure 1.30 - Les agents contractuels BIATSS par type de contrat selon le type de financement	61
Tableau 1.29	62
Tableau 1.30	63
Figure 1.31 - La répartition des recrutements réservés BIATSS selon la catégorie statutaire et la filière	64
Figure 1.32 - La part des femmes dans les concours et examens professionnels réservés BIATSS selon la catégorie statutaire	65
Figure 1.33 - Ratio des admis aux recrutements réservés par catégorie statutaire et par sexe	65
Tableau 1.31 - Mise en œuvre de la loi du 12 mars 2012	66
Tableau 1.32	67
Tableau 1.33	68
Tableau 1.34	68
Figure 1.34 - Effectifs des enseignants non permanents (hors HU) par groupe de discipline selon les fonctions	70

Figure 1.35 - Part des femmes parmi les enseignants non permanents (hors HU) selon leur fonction (en %)	70
Tableau 1.35.....	71
Tableau 1.36.....	72
Tableau 1.37.....	73
Tableau 1.38.....	73
Tableau 1.39.....	74
Tableau 1.40 - Recrutement de BIATSS au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995.....	76
Tableau 1.41 - Recrutement de BIATSS par concours.....	76
Tableau 1.42.....	77
Tableau 1.43.....	77
Tableau 1.44.....	78
Tableau 1.45.....	78
Tableau 1.46.....	78
Tableau 1.47.....	78
Tableau 1.48.....	79
Figure 1.36 - La répartition du volume de postes offerts au recrutement des enseignants-chercheurs selon la filière (en %)	79
Figure 1.37 - La répartition du volume de postes offerts au recrutement selon la filière (en %).....	80
Tableau 1.49.....	80
Figure 1.38 - La répartition du volume de postes BIATSS offerts au recrutement par filière selon la modalité de recrutement	81
Figure 1.39 - Le poids des postes de la filière ITRF proposés au recrutement selon la BAP (en %)	82
Figure 1.40 - La répartition par BAP des postes proposés au recrutement selon le corps.....	82
Tableau 1.50.....	83
Figure 1.41 - Le taux de recrutement des enseignants-chercheurs par corps selon la modalité de recrutement	84
Tableau 1.51	84
Figure 1.42 - Le taux de féminisation des recrutements d'enseignants-chercheurs selon la filière et le corps	85
Tableau 1.52.....	86
Figure 1.43 - La répartition par sexe des recrutements BIATSS selon la modalité de recrutement et la catégorie statutaire.....	87
Figure 1.44 - Le taux de féminisation des recrutements BIATSS selon la filière et le corps.....	87
Tableau 1.53.....	88
Tableau 1.54.....	90
Tableau 1.55 - Nominations en 2013 incluant les renouvellements de fonction sur les emplois fonctionnels.....	91
Tableau 1.56 - Part des renouvellements de fonction sur les emplois fonctionnels en 2013.....	91
Tableau 1.57.....	91
Tableau 1.58 - Dans le corps des MCF	92
Tableau 1.59 - Dans le corps des PR.....	93
Tableau 1.60.....	94

Figure 1.45 - Répartition par sexe des enseignants-chercheurs promouvables, candidats et promus, par grade	96
Figure 1.46 - Taux de féminisation des promus par grade et groupes de disciplines CNU	98
Tableau 1.61	100
Figure 1.47 - Répartition par sexe des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires promouvables et promus par grade.....	101
Tableau 1.62.....	102
Figure 1.48 - Le taux de féminisation des agents titulaires BIATSS promus selon la catégorie statutaire	103
Tableau 1.63.....	104
Figure 1.49 - La répartition par sexe des promotions internes chez les BIATSS par changement de corps selon la modalité d'accès et la catégorie statutaire	105
Figure 1.50 - Le taux de féminisation des promotions internes chez les BIATSS par changement de corps selon la filière et le corps.....	105
Tableau 1.64 - Personnels BIATSS.....	106
Figure 1.51 - Les effectifs des agents titulaires revenant en position administrative « d'activité » selon la catégorie statutaire et la position administrative précédemment occupée	107
Figure 1.52 - Le taux des départs à la retraite par rapport aux effectifs en activité selon la catégorie statutaire	108
Figure 1.53 - Le taux des départs à la retraite par rapport aux effectifs en activité selon la filière et la catégorie statutaire.....	108
Tableau 1.65.....	109
Tableau 1.66.....	111
Figure 1.54 - Le poids de l'ensemble des départs à la retraite par âge pour chaque catégorie statutaire	113
Figure 1.55	113
Tableau 1.67	114
Figure 1.56 - Le poids des départs à la retraite par âge de chaque filière	115
Figure 1.57.....	115
Tableau 1.68.....	116
Figure 1.58 - La part des départs définitifs autres que les retraites selon le sexe.....	118
Tableau 1.69.....	118
Figure 1.59 - Les effectifs des agents titulaires partis en cours d'année selon la position administrative (en %).....	120
Figure 1.60 - Les effectifs des agents titulaires partis en cours d'année par position administrative selon la catégorie statutaire	120
Tableau 1.70.....	120
Figure 1.61 - La part des femmes aux concours et examens professionnels BIATSS selon la catégorie statutaire.....	122
Figure 1.62 - Ratio des admis aux concours par catégorie statutaire et par sexe	123
Tableau 1.71	124
Tableau 1.72.....	126
Tableau 1.73 - La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps et sexe	127
Tableau 1.74 - La composition des jurys de concours de l'agrégation, ventilés par sexe.....	127

Figure 1.63 - Le taux de féminisation des sections du CNU selon le corps et le groupe de disciplines.....	128
Tableau 1.75.....	129
Tableau 1.76 - La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines.....	130
Tableau 1.77 - La présidence des jurys des concours de l'agrégation	130

2. RÉMUNÉRATIONS ET RÉGIMES INDEMNITAIRES

Tableau 2.1	132
Figure 2.1 - Le poids des effectifs rémunérés dans les établissements «RCE» imputés sous le plafond d'emplois État selon la catégorie d'emplois	133
Tableau 2.2.....	134
Tableau 2.3.....	135
Tableau 2.4.....	138
Tableau 2.5.....	138
Figure 2.2 - Répartition des primes versées aux enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur RCE et non RCE (en %).....	139
Tableau 2.6 - Personnels BIATSS en activité dans les établissements d'enseignement supérieur hors agents relevant de l'encadrement administratif supérieur - Année 2013	140
Figure 2.3 - Comparaison des montants moyens indemnitaires perçus dans l'enseignement supérieur à niveau de corps équivalent selon la catégorie statutaire.....	141
Tableau 2.7 - Personnels BIATSS en activité dans les établissements d'enseignement supérieur hors agents relevant de l'encadrement administratif supérieur - Année 2013	142

3. LES MÉTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA FORMATION DES PERSONNELS

Tableau 3.1	146
Figure 3.1 - Formation statutaire	148
Figure 3.2 - Formation professionnelle continue	148
Figure 3.3 - Formation professionnelle hors formation continue.....	148
Figure 3.4 - Formation statutaire.....	149
Figure 3.5 - Formation professionnelle continue	149
Figure 3.6 - Formation professionnelle hors formation continue.....	149
Tableau 3.2.....	150
Figure 3.7 - La répartition par catégorie statutaire selon le sexe du nombre de stagiaires au titre de la formation continue et en jours	151
Figure 3.8 - Par type de formation, le nombre de stagiaires ayant suivi une formation continue par catégorie statutaire.....	152
Figure 3.9 - La répartition par catégorie statutaire et par sexe du nombre des stagiaires au titre du DIF et en équivalent jours	153
Figure 3.10 - Par type de formation, le nombre de stagiaires ayant suivi une formation au titre du DIF par catégorie statutaire.....	153

Tableau 3.3.....	154
Tableau 3.4.....	156
Tableau 3.5.....	156
Tableau 3.6.....	157
Tableau 3.7.....	158
Figure 3.11 - La part de la dépense de formation selon le type de formation	158
Tableau 3.8.....	159
Tableau 3.9.....	160
Tableau 3.10.....	160
Tableau 3.11.....	161

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Tableau 4.1.....	165
Figure 4.1.....	165
Tableau 4.2.....	166
Figure 4.2.....	166
Tableau 4.3.....	167
Figure 4.3.....	167
Tableau 4.4.....	168
Figure 4.4.....	168
Tableau 4.5.....	169
Tableau 4.6.....	169
Tableau 4.7.....	169
Tableau 4.8.....	170
Tableau 4.9.....	170
Figure 4.5.....	171
Tableau 4.10.....	172

5. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Tableau 5.1 - Attribution des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2013-2014.....	176
--	-----

BILAN SOCIAL 2013-2014

DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- ▶ Chapitre 1 : Effectifs, carrières et politiques de recrutement
- ▶ Chapitre 2 : Rémunérations et régimes indemnitaires
- ▶ Chapitre 3 : Les métiers dans l'enseignement supérieur et la formation des personnes
- ▶ Chapitre 4 : Santé et sécurité au travail
- ▶ Chapitre 5 : Les relations professionnelles



DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

ISBN 978-2-11-138955-7

